

Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
SEFRI

Evaluation AFP II

Evaluation de la situation du marché
du travail et perspectives de formation
continue pour les titulaires d'une
attestation fédérale de formation
professionnelle (AFP)

Rapport final
20 juin 2016

econcept

Forschung / Beratung / Evaluation

Gerechtigkeitsgasse 20
CH-8002 Zurich

Tél. +41 44 286 75 75

LINK
INSTITUT

Spannortstrasse 7/9
CH-6002 Lucerne 2

+41 41 367 73 73

Remerciements

La présente évaluation AFP II n'aurait pu être réalisée sans l'engagement et le soutien indéfectibles de l'Office fédéral de la statistique (OFS) et de ses collaborateurs Katrin Holenstein, Jacques Babel, Anton Rudin et Francesco Laganà. Un grand merci également aux 3510 jeunes adultes des volées de diplômés 2011-2013, qui ont participé à l'enquête.

Nous remercions aussi les membres du groupe d'accompagnement pour leurs précieuses contributions issues du cercle des partenaires de la formation professionnelle ainsi que de l'OFS: Jacques Babel (OFS), Peter Bleisch (CSFP, canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures), Urs Burch (CSFP, canton d'Obwald), Christine Davatz (usam), Roland Hohl (CIFC), Katrin Holenstein (OFS), Joëlle Racine (Unia), Bernhard Weber (SECO), Bruno Weber (Travail.Suisse) et Jürg Zellweger (Union patronale suisse).

Enfin, nous tenons à remercier le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) en sa qualité de mandant, et plus particulièrement Jürg Bieri, Thomas Bichsel, Michel Fior, Toni Messner et Philipp Theiler pour leur collaboration fructueuse.

Rapport élaboré conjointement par

econcept AG, Gerechtigkeitsgasse 20, CH-8002 Zurich
www.econcept.ch / + 41 44 286 75 75

et

l'institut LINK, Spannortstrasse 7/9, CH 6002 Lucerne 2
www.link.ch / + 41 41 367 73 73

Auteurs

econcept AG

Dora Fitzli, docteur en sciences naturelles

Max Grütter, docteur en sciences économiques, économiste

Marie-Christine Fontana, docteur en sciences politiques, politologue

Kathrin Koebel, bachelor en sciences économiques à l'Université de Bâle

Simon Bock, master en sciences sociales à l'Université de Zurich, politologue

LINK Institut für Markt- und Sozialforschung

Susanne Graf, licenciée ès lettres

Aylin Wagner, master en sociologie à l'Université de Fribourg

Table des matières

	Résumé	i
1	Situation initiale et paramètres de l'évaluation	1
1.1	Situation initiale	1
1.2	Axe prioritaire et buts de l'évaluation	2
1.3	Objet de l'évaluation	2
1.4	Questions de l'évaluation	3
1.5	Critères d'évaluation et valeurs cibles	3
2	Méthodologie	5
2.1	Conception de l'évaluation	5
2.2	Vue d'ensemble du relevé des données	7
2.3	Enquête ITAO auprès des volées 2011-2013	9
2.4	Analyse des données de l'OFS	20
2.5	Renoncement à l'exploitation des données du baromètre des places d'apprentissage	20
3	Résultats	21
3.1	Evolution des AFP	21
3.2	Formation préalable – Caractéristiques des titulaires d'une AFP	32
3.3	Perméabilité	39
3.4	Entrée sur le marché du travail	46
3.5	Maintien sur le marché du travail	51
3.6	Valorisation des qualifications	58
3.7	Portraits des professions AFP – Principaux indicateurs	71
4	Conclusions	85
4.1	Evaluation de l'AFP en comparaison avec la formation élémentaire et avec le CFC	86
4.2	Evaluation des différentes AFP	91
5	Recommandations	94
5.1	Nécessité d'optimisation	94
5.2	Initiatives en cours pour améliorer les points faibles	95
5.3	Recommandations pour l'optimisation des AFP	97
	Annexes	100
A-1	Analyses approfondies	100
A-1.1	Evolution des AFP (section 3.1)	100

A-1.2	Formation préalable – Caractéristiques des titulaires d'une AFP (section 3.2)	102
A-1.3	Perméabilité (section 3.3)	103
A-1.4	Entrée sur le marché du travail (section 3.4)	105
A-1.5	Maintien sur le marché du travail (section 3.5)	107
A-1.6	Valorisation des qualifications (section 3.6)	111
A-1.7	Indicateurs des AFP (section 4.2)	119
A-2	Questionnaire de l'enquête ITAO	121
A-3	Explications complémentaires relatives à la méthodologie	139
A-4	Aperçu: description des participants à l'enquête ITAO 2015	145
	Bibliographie	146

Résumé

Situation initiale

La formation professionnelle initiale de deux ans avec attestation fédérale de formation (AFP) est une nouveauté importante introduite en 2004 lors de l'entrée en vigueur de la loi sur la formation professionnelle (LFPr)¹. La formation menant à l'AFP s'adresse à des jeunes ayant terminé leur scolarité obligatoire de niveau secondaire I et présentant des aptitudes essentiellement pratiques. Contrairement aux anciennes formations élémentaires, elle leur permet d'acquérir les mêmes compétences où qu'ils soient en Suisse et d'obtenir un diplôme de degré secondaire II reconnu sur le plan fédéral. L'AFP fait partie de la systématique suisse de la formation professionnelle et offre à ce titre la possibilité d'accéder à une formation menant à un certificat fédéral de capacité (CFC) et, partiellement, à des diplômes de la formation professionnelle supérieure. On dénombre aujourd'hui pas moins de 53 formations menant à l'AFP dans tous les domaines de formation (état mars 2016). Quelque 5870 personnes ont obtenu une AFP en 2014, ce qui représente presque 10 % des personnes ayant obtenu un CFC.

La Confédération a soumis l'AFP à une première évaluation environ cinq ans après son lancement (Evaluation de l'AFP I, Stern et al., 2010). Cette première évaluation était centrée sur le passage de l'école obligatoire à la formation initiale menant à l'AFP ainsi que sur la formation dans les entreprises, les écoles professionnelles et les cours interentreprises.

L'évaluation: buts – objet – questions

La focalisation de la seconde évaluation de l'AFP ressort de son titre même: «Evaluation de la situation du marché du travail et des perspectives de formation continue pour les titulaires d'une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)». Le but de l'évaluation est de livrer des informations pertinentes et représentatives de l'employabilité des titulaires d'une AFP. Il s'agit d'une évaluation sommative avec des aspects formatifs:

- *Buts*: l'évaluation poursuit trois buts, rendre compte de la réalisation des résultats (vérification d'hypothèses), optimiser l'AFP, et servir de base du processus décisionnel.
- *Objet de l'évaluation*: il s'agit d'une part de représenter l'évolution de l'AFP sur 10 ans, de 2005 à 2014, et d'autre part d'analyser les volées de diplômés 2011 à 2013 à partir d'une enquête représentative et d'un examen approfondi des données.
- *Questions examinées*: l'évaluation a abordé une série de questions sur les diplômés AFP au long de leur formation, à leur entrée sur le marché du travail et durant la période de deux à quatre ans après l'obtention de leur AFP, en d'autres termes des

¹ Loi fédérale du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle (LFPr; RS 412.10)

questions concernant l'orientation sur les groupes cibles (y compris leur formation préalable), la qualité de la formation, la perméabilité du système de formation, la contribution de l'AFP au taux de diplômés du degré secondaire II, l'entrée sur le marché du travail, l'appréciation des qualifications et enfin le maintien sur le marché du travail.

Les questions envisagées comprennent une comparaison des filières AFP avec les formations élémentaires et les CFC, de même qu'une comparaison de diverses filières APF entre elles.

Méthodologie – Conception de l'évaluation

La conception de l'évaluation suit étroitement les exigences du mandat (Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI) et se concentre sur une enquête représentative auprès des volées de diplômés 2011-2013 des trois niveaux de formation «formation élémentaire», AFP et CFC (menée sous forme *d'interview téléphonique assistée par ordinateur* (ITAO) par l'institut LINK) ainsi que sur une analyse approfondie des données existantes par l'Office fédéral de la statistique (OFS). A cet effet, les questions à poser ont été formulées de manière ciblée et la méthode de relevé des données définie par indicateur. L'interprétation des résultats s'est déroulée en regard des conclusions de l'évaluation de l'AFP I (Stern et. al., 2010) et d'autres études récentes.

Pour des raisons budgétaires et en accord avec le mandant, il a par contre été renoncé à une enquête auprès des employeurs en miroir de l'auto-évaluation par les diplômés de la formation élémentaire, de l'AFP et du CFC, bien qu'une telle enquête eût été vivement souhaitable.

- *Enquête ITAO auprès des volées 2011-2013*: pour que l'enquête soit représentative et produise des résultats valables pour toute la Suisse sur l'employabilité et les perspectives de formation continue des diplômés AFP par rapport aux diplômés ayant accompli une formation élémentaire ou un CFC, il a fallu mettre en place un système d'échantillonnage considérant les différents domaines de formation ou différentes professions, le niveau de formation et les régions linguistiques. Il en est résulté un plan d'échantillonnage stratifié non proportionnel comprenant 81 valeurs cibles.

L'OFS a procédé à la sélection de l'échantillon selon un procédé aléatoire à partir de la statistique de la formation professionnelle initiale pour les volées de diplômés 2011, 2012 et 2013. A quelques rares exceptions près, l'institut LINK a pu réaliser son enquête sur tout l'éventail de l'échantillon, en menant 3510 interviews d'à peine dix minutes en moyenne. Les réponses ont été pondérées avant l'analyse des données, de sorte à pouvoir tirer des conclusions sur l'ensemble des diplômés.

- *Analyse des données de l'OFS*: L'examen de l'évolution de la formation élémentaire, de l'AFP et du CFC durant les années 2005 à 2014 forme la base de l'évaluation AFP II. A cette fin l'OFS a fourni à *econcept* un jeu de données spécifique établi à partir de la statistique de la formation professionnelle initiale (SFPI) de l'OFS. En outre, de

nombreuses connaissances nouvelles et détaillées ont pu être retirées de la première étude publiée par l'OFS, réalisée à partir d'une analyse de données individuelles de la statistique de la formation portant sur le parcours durant la formation et les transitions (OFS, 2015).

Résultats

Les résultats sont organisés selon les principaux mots-clés des questions sur lesquelles porte l'évaluation.

- *Evolution du nombre de contrats d'apprentissage et du nombre de diplômes*: au total, quelque 30 000 apprentis ont suivi une formation AFP entre 2005 et 2014, avec une forte croissance annuelle, si bien que presque 6000 personnes ont obtenu une AFP en 2014. Le diplôme AFP le plus fréquent est de loin celui d'assistant/assistante du commerce de détail AFP, qui atteint 1300 diplômes, soit 20 % du nombre total d'AFP délivrées. En 2014, les détenteurs d'une AFP représentaient 2,1 % de la population de 18 à 20 ans. Le pourcentage des AFP varie entre les cantons et entre les régions linguistiques: dans certaines régions de Suisse romande et dans les plus petits cantons alémaniques, il se situe autour de 1 %, alors qu'il atteint 5,3 % à Bâle-Ville.
- *Formation préalable*: seuls 59 % des titulaires d'une AFP ont commencé leur formation immédiatement après la scolarité obligatoire. Un petit tiers a suivi avant la formation une dixième années scolaire, une préparation générale à une profession ou une offre transitoire. Parmi les détenteurs d'un CFC, la part de ceux qui ont commencé leur formation directement après la scolarité obligatoire est plus élevée (67 %) et celle de ceux qui ont choisi une solution transitoire plus faible que chez les titulaires d'une AFP. Les différentes formations et les différents domaines de formation AFP présentent de grands écarts entre eux. La formation préalable est particulièrement hétérogène parmi les aides en soins et accompagnement AFP, dont 40 % seulement ont enchaîné la formation à la scolarité obligatoire et 20 % ont passé l'AFP comme formation de rattrapage.
- *Abandons de l'apprentissage, taux de succès, procédure de qualification*: le taux d'abandon de l'apprentissage se situe à 14 % durant la première année de formation et à 13 % durant la seconde. Il est donc nettement plus élevé que celui des personnes en formation CFC. En revanche, le taux de succès de 94 % lors de la procédure de qualification (avec toutefois des variations importantes entre les filières AFP) est légèrement plus élevé que celui des formations CFC, qui se situe à 90 %.
- *Âge des diplômés*: au moment de leur diplôme, 56 % des personnes ayant suivi une formation menant à l'AFP étaient âgés de moins de 20 ans. Ainsi, les diplômés AFP sont plus âgés que ceux de la formation élémentaire, dont 78 % ont moins de 20 ans, mais plus jeunes que les diplômés CFC, dont 32 % ont moins de 20 ans. Cependant, la différence d'âge avec les diplômés CFC est moins élevée que ne le laisserait présager la plus courte durée de l'apprentissage. Voilà qui étaye le constat que les ap-

prentis en formation AFP ont plus souvent que la moyenne un parcours de formation non linéaire.

- *Part des formations de rattrapage*: quelque 6 % des AFP des années 2011 à 2013 ont été obtenues par des personnes de plus de 25 ans. Ce chiffre illustre la contribution des AFP à la formation de rattrapage. Pour les mêmes volées, 13 % des diplômés CFC avaient plus de 25 ans.
- *Sexe des diplômés*: au total, le nombre de femmes et celui d'hommes qui obtiennent une AFP sont à peu près égaux. Par contre, certaines professions AFP ou certains domaines de formation présentent des déséquilibres marqués entre les sexes.
- *Jeunes issus de la migration et niveau d'étude des parents*: le taux d'étrangers (nés en Suisse ou à l'étranger) ayant suivi une filière AFP atteint 36 %. Il est nettement plus élevé que le taux d'étrangers parmi les diplômés CFC, qui oscille entre 11 % pour les CFC de quatre ans et 16 % pour ceux de trois ans. En outre, 29 % des parents des diplômés AFP ont suivi la scolarité obligatoire uniquement, alors que pour les parents des diplômés CFC ce taux varie entre 10 % pour les CFC de quatre ans et 15 % pour ceux de trois ans (OFS, 2015).
- *Perméabilité entre AFP et CFC*: la perméabilité entre AFP et CFC est élevée, car elle se chiffre à 41 % dans une fourchette temporelle de deux à quatre ans après le diplôme AFP. Elle varie néanmoins fortement entre les filières AFP. Les passages n'ont pas toujours lieu immédiatement après l'obtention de l'AFP, mais parfois un à deux ans plus tard. La grande majorité des diplômés parvient à conclure avec succès la filière CFC commencée après l'AFP. Au-delà de cette forme principale du passage, quelque 4 % des apprentis en filière AFP passent de la première année d'apprentissage AFP à un apprentissage CFC.
- *Formation continue*: en outre, 14 % des diplômés AFP ont suivi ou suivent encore une formation ou une formation continue. Ainsi, 45 % seulement des volées de diplômés 2011 à 2013 ont renoncé jusqu'au moment de l'enquête, en automne 2015, à suivre une filière CFC ou une formation continue.
- *L'AFP comme chance pour les personnes qui abandonnent une formation CFC*: l'AFP permet à un certain nombre de personnes ayant abandonné leur formation CFC d'obtenir néanmoins un diplôme du degré secondaire II.
- *Entrée sur le marché du travail*: pas moins de 75 % des diplômés AFP des volées 2011-2013 ont trouvé un emploi immédiatement après l'obtention de leur diplôme ou dans les six mois qui l'ont suivi. Ce taux est comparable à celui des filières de formation élémentaire. En revanche, l'entrée sur le marché du travail est plus facile pour les diplômés CFC, dont 83 % avaient trouvé un emploi dans les six mois suivant l'obtention de leur diplôme.

Les chances de trouver un emploi varient cependant en fonction de la filière AFP suivie. Les chances des aides en soins et accompagnement AFP sont particulièrement

élevées. Trouver un emploi est le plus difficile pour les assistants de bureau AFP, les assistants en maintenance d'automobiles AFP et les employés en cuisine AFP.

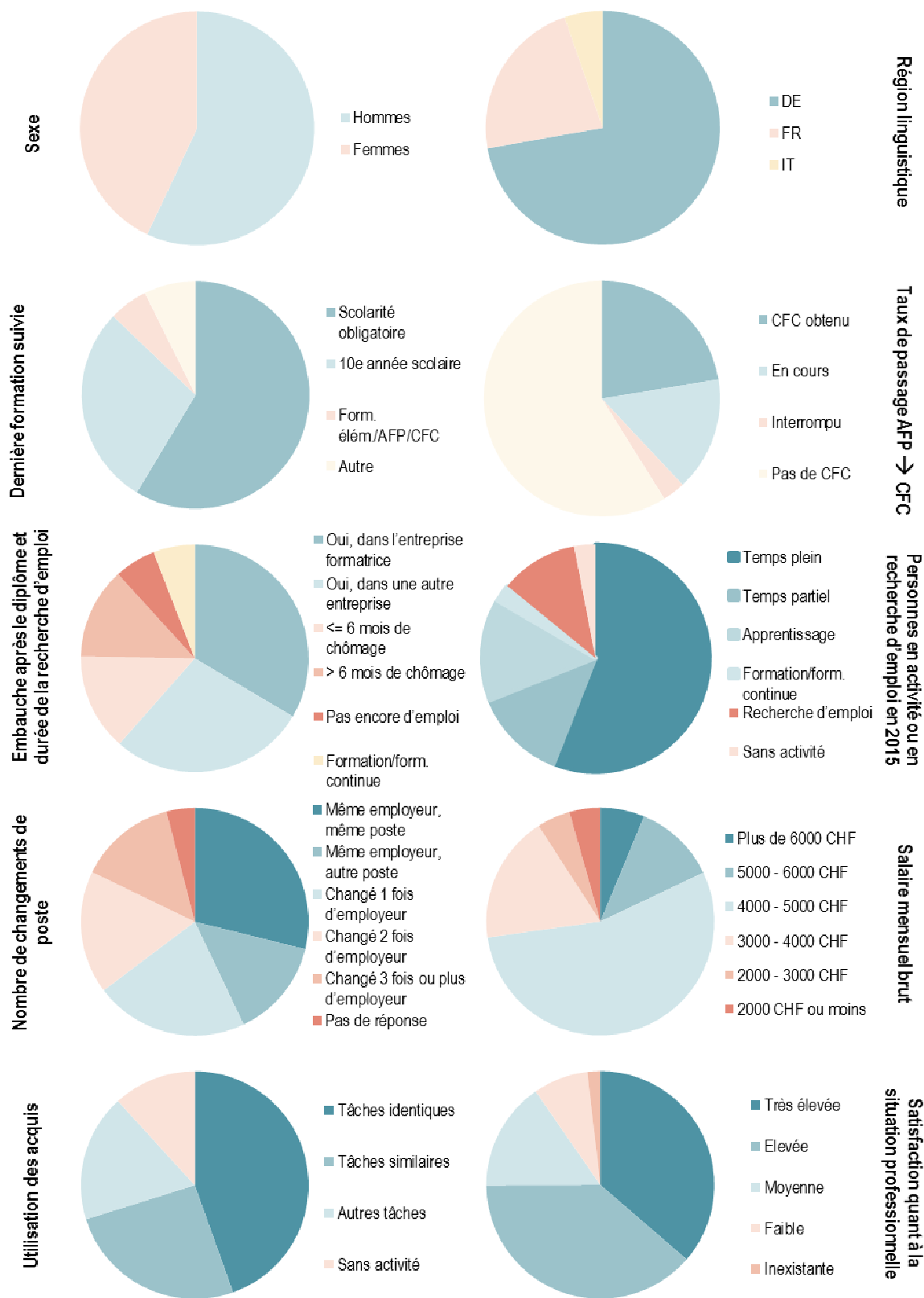
Près des trois quarts des diplômés AFP ont fait dans leur premier emploi des tâches identiques ou similaires à celles qu'ils faisaient durant l'apprentissage. Variant aussi selon les filières AFP et les domaines de formation, cet indicateur reflète les chances sur le marché de l'emploi. Les diplômés dont la formation ne favorise pas les chances sur le marché du travail, tels que les assistants de bureau AFP et les employés en cuisine AFP, font plutôt autre chose, tandis que les aides en soins et accompagnement AFP font la même chose ou quelque chose de similaire.

- *Maintien sur le marché du travail*: au moment de l'enquête, 85 % des diplômés AFP avaient un emploi ou étaient en formation ou en formation continue. Ce taux est légèrement plus élevé que celui des personnes ayant suivi une formation élémentaire (84 %), mais nettement inférieur aux 93 % atteints par les diplômés CFC. Le taux de chômage (nombre de personnes en recherche d'emploi) chez les diplômés AFP (11 %) est nettement supérieur à celui des diplômés CFC (3 %) et reste proche de celui des personnes ayant suivi une formation élémentaire (13 %). En outre, près de la moitié des diplômés AFP engagés à temps partiel souhaiterait travailler plus. Enfin le nombre de personnes en recherche d'emploi varie fortement entre les régions linguistiques: 20 % des diplômés AFP étaient en recherche d'emploi au Tessin, contre 16 % en Suisse romande et 10 % en Suisse alémanique.
- *Valorisation des qualifications*: deux tiers diplômés AFP ont changé d'employeur après leur apprentissage; ils se distinguent donc peu des diplômés CFC en termes de mobilité professionnelle. Cependant le changement d'emploi ne s'avère pas forcément positif, car 42 % des diplômés AFP interrogés ont indiqué que leur dernier changement d'emploi était indépendant de leur volonté (licenciement, fin d'un contrat de travail de durée limitée, maladie/accident/AI). Chez les diplômés CFC, ce taux est nettement inférieur (25 %).
- *Revenu provenant d'une activité lucrative*: plus de la moitié des diplômés AFP exerçant une profession gagnaient au moment de l'interview un revenu brut mensuel situé entre 4000 et 5000 francs, tandis que 27 % gagnaient moins de 4000 francs et 18 % plus de 5000 francs par mois. La plupart des diplômés CFC (50 %) gagnent également entre 4000 et 5000 francs par mois, mais seulement 12 % d'entre eux moins de 4000 francs, tandis que 38 % gagnent plus de 5000 francs.

Les différences de revenu entre les diplômés AFP et CFC se situent donc avant tout dans les catégories de salaires inférieures à 4000 francs ou supérieures à 5000 francs. En revanche, les diplômés AFP sont nettement mieux positionnés au niveau du revenu que les titulaires d'une formation élémentaire, dont 43 % gagnent moins de 4000 francs par mois et 42 % de 4000 à 5000 francs. Cependant, les écarts de revenu entre les professions AFP et entre les domaines de formation sont importants.

- *Portraits des professions AFP*: la majorité des analyses a mis en lumière des différences plus ou moins importantes entre les différentes professions AFP et entre les AFP dans les deux domaines de formation pris en considération. C'est pourquoi nous avons dressé les portraits des différentes filières AFP ou domaines de formation AFP à partir des principaux paramètres: sexe, région linguistique, emploi et recherche d'emploi en 2015, nombre de changements d'emploi, salaire brut mensuel, valorisation de ce qui a été appris, satisfaction quant à la situation professionnelle. Le portrait récapitulatif de toutes les AFP est présenté ci-dessous.

Portrait AFP – Indicateurs pour toutes les AFP (moyenne)



econcept

Fig. 1: Indicateurs pour toutes les AFP (moyenne) (résultats pondérés, source: enquête ITAO 2015)

Conclusions

Sur la base des résultats de la présente étude, les conclusions évaluent dans quelle mesure les hypothèses avancées par le SEFRI se sont avérées justes et si les valeurs cibles ont été atteintes.

H1: L'introduction de la formation AFP mène de manière générale à un niveau de formation supérieur et augmente le nombre de diplômes du degré secondaire II.

Il n'est pas possible de dire à l'heure actuelle si les AFP ont contribué à augmenter le taux de diplômes du degré secondaire II ni à quelle hauteur (objectif: 95 % des jeunes de 25 ans possèdent un diplôme du degré secondaire II), des chiffres actuels faisant défaut. L'OFS détermine en ce moment une nouvelle fois le taux de diplômes du degré secondaire II chez cette tranche d'âge sur la base des données individuelles issues de la statistique de la formation.

Toutefois, même si de tels chiffres existaient, il ne serait pas aisé de se prononcer sur la contribution de l'AFP, étant donné qu'on ne sait pas dans quelle mesure les AFP ont permis à des personnes qui n'avaient aucun diplôme jusque-là d'obtenir un diplôme du degré secondaire II, ou s'il s'agit en majorité de personnes qui auraient sinon obtenu directement un CFC. En outre, il convient de préciser que l'AFP n'est pas la seule mesure visant à augmenter le taux de diplômes au degré secondaire II. Les offres de la transition I, case management Formation professionnelle compris, fournissent également une contribution importante. Par conséquent, une analyse détaillée sera nécessaire une fois que les nouveaux taux de l'OFS pour le degré secondaire II seront disponibles.

Toutefois, les résultats de la présente évaluation font clairement apparaître que l'importance de l'AFP augmente continuellement depuis son introduction. Les formations AFP ont non seulement remplacé les formations élémentaires au même niveau d'exigences, mais on délivre aujourd'hui aussi beaucoup plus d'attestations de formation professionnelle que de certificats de formation élémentaires à l'époque.

H2: L'AFP fait partie intégrante de la systématique de la formation professionnelle. Selon le principe «pas de diplôme sans passerelle vers d'autres formations», l'attestation de formation garantit aussi l'accès aux autres diplômes fédéraux et permet ainsi de relever le niveau de qualification. Les titulaires d'une AFP particulièrement brillants saisissent la possibilité d'obtenir un CFC.

Vu l'augmentation constante du nombre de jeunes qui suivent une formation AFP et le fait que les formations AFP existent désormais dans tous les domaines de formation, on peut en conclure que les AFP ont parfaitement trouvé leur place dans la systématique de la formation professionnelle. De même, il apparaît que l'AFP, de par sa conception, joue un rôle important dans le développement continu de la perméabilité au sein du système suisse de formation professionnelle.

En automne 2015, 41 % des titulaires d'une AFP de la volée 2011-2013 interrogés avaient entamé une formation CFC et 14 % étaient engagés dans d'autres formations

continues. La valeur cible d'un taux de passage de 20 % est donc largement dépassée. L'importance de l'AFP pour la perméabilité est également soulignée par le fait que le taux de passage vers le CFC est nettement inférieur chez les personnes qui ont suivi une formation élémentaire. Pour une plus petite partie des apprentis AFP, soit 4 %, le passage vers le CFC s'est fait déjà pendant ou après la première année d'apprentissage. 6 % des AFP ont été obtenues par des personnes de plus de 25 ans, ce qui met aussi en avant la contribution de l'AFP à la formation de rattrapage. Les AFP peuvent également représenter une opportunité pour les personnes qui interrompent leur CFC. Au moins 15 % des titulaires d'une AFP avaient auparavant abandonné leur CFC mais ont tout de même pu obtenir un titre du degré secondaire II grâce à l'AFP.

Dans ce contexte, il importe aussi que les formations AFP puissent s'établir comme formations propres avec un profil de compétences répondant aux besoins du marché du travail et ne représentent pas uniquement une étape vers le CFC. Le taux de passage AFP → CFC de 40 % observé représente donc une valeur raisonnable.

En revanche, le taux de sortie élevé – qui ne doit pas être assimilé à un abandon de l'apprentissage – est plus critique et donne une indication claire de la fréquence des abandons. Selon une analyse de l'OFS sur les transitions et les parcours dans le degré secondaire II, environ 14 % des apprentis suivant une AFP ont quitté le degré secondaire II au cours de la première année d'apprentissage et un peu plus de 13 % ont fait de même en deuxième année (OFS, 2015). Un cinquième ont repris leur formation AFP une année après l'avoir interrompue, que cela soit chez un autre employeur ou dans une autre profession AFP. Les taux de sortie dans les AFP sont nettement supérieurs à ceux dans les formations CFC de trois et quatre ans.

Autre élément critique: les résultats de notre étude et ceux de l'étude sur la transition I (Landert et Eberli, 2015) montrent que la mise en place de l'AFP n'a pas abouti à limiter la fréquentation des offres transitoires et d'autres solutions intermédiaires. Ainsi, parmi les titulaires d'une AFP, 29 % ont fréquenté au préalable une offre transitoire, soit un taux supérieur à la moyenne par rapport aux titulaires d'un CFC.

H3: Les titulaires d'une formation professionnelle de deux ans ont toutes leurs chances sur le marché du travail et possèdent les compétences nécessaires pour satisfaire aux exigences du monde du travail.

H4: Le risque de se retrouver au chômage n'est pas plus élevé avec une attestation de formation professionnelle qu'avec un apprentissage sanctionné par un CFC, mais plus bas qu'avec une formation élémentaire.

Dans l'ensemble, l'évaluation montre que les indicateurs sur l'entrée et le maintien sur le marché du travail des titulaires d'une AFP ne sont que légèrement supérieurs à ceux des personnes ayant suivi une formation élémentaire et clairement plus mauvais que ceux des titulaires d'un CFC. 82 % des titulaires d'une AFP intègrent le marché du travail dans l'année suivant la fin de leur formation, soit 6 points de pourcentage de moins que les titulaires d'un CFC; pour les formations élémentaires, le taux est de 85 %.

Les plus grandes difficultés des titulaires d'un AFP lors de leur entrée sur le marché du travail apparaissent aussi dans le fait que seul un tiers d'entre eux sont engagés dans leur entreprise formatrice, contre presque la moitié chez les titulaires d'un CFC. Les taux d'emploi des titulaires d'une AFP et d'un CFC s'équilibrent certes au fil du temps et s'élèvent, fin 2015, à 83 %, et 80 % pour la volée 2011-2013, mais cela est dû au plus grand nombre de titulaires d'un CFC qui entament une nouvelle formation ou une nouvelle formation continue.

Le taux de chômage (personnes en recherche d'emploi) de 11 % chez les titulaires d'une AFP est presque trois fois plus élevé que chez les titulaires d'un CFC (à peine 3 %). La valeur cible selon laquelle les titulaires d'une AFP ont toutes leurs chances sur le marché du travail et ne courent pas un risque plus élevé d'être au chômage que les titulaires d'un CFC n'a donc pas été atteinte.

Cependant, il n'est pas possible sur la base des chiffres disponibles de juger si les difficultés des titulaires d'une AFP sur le marché du travail sont dues à des compétences insuffisantes ou inadéquates ou s'il n'y a pas assez de postes correspondant au profil de compétences et au nombre de titulaires d'une AFP. Le deuxième point est étayé par l'étude sur l'examen quinquennal des assistants de bureau AFP. Ce dernier a conclu que le profil AFP est largement approprié pour le marché du travail, mais qu'il n'y a pas assez de places de travail. L'enquête ITAO a également montré que les difficultés lors de l'entrée sur le marché du travail varient d'une profession à l'autre.

D'autres indicateurs importants concernant les chances sur le marché du travail fournissent une image ambivalente. La mobilité professionnelle comparable des titulaires d'une AFP et de ceux titulaires d'un CFC est réjouissante. Toutefois, les titulaires d'une AFP ont mentionné nettement plus souvent que les titulaires d'un CFC des raisons indépendantes de leur volonté pour leur dernier changement de poste. En outre, la part de personnes qui travaillent à temps partiel sans l'avoir choisi est nettement plus élevée parmi les titulaires d'une AFP que chez les titulaires d'un CFC, tandis que la part d'engagements à durée limitée est comparable. Cependant, les titulaires d'une AFP apprécient l'utilité de ce qu'ils ont appris pendant leur formation et sont presque tout aussi satisfaits que les titulaires d'un CFC de leur situation professionnelle actuelle.

Recommandations

Sur la base des résultats de la présente évaluation, nous formulons ci-après des recommandations pour l'optimisation des trois phases: A) avant l'AFP, B) pendant l'AFP et C) pour l'entrée sur le marché du travail.

Ce faisant, il convient de prendre en compte et, dans de nombreux cas, de renforcer les initiatives en cours visant à améliorer la transition I et à mieux accompagner les jeunes pendant leur apprentissage: bonne préparation au choix professionnel à l'école, case management Formation professionnelle (CM FP), «Match-Prof», encadrement individuel spécialisé (EIS), cours d'appui et d'encouragement dans les écoles professionnelles

pendant la formation, sans oublier le projet «Attestation de compétences pour les jeunes sans titre fédéral de la formation professionnelle» de l'usam, de la CSFP et d'INSOS.

Les recommandations, pour l'essentiel sous la forme de questions, s'adressent à la Confédération (SEFRI), aux offices cantonaux de la formation professionnelle, aux écoles professionnelles et aux offices d'orientation professionnelle ainsi qu'aux OrTra et aux organes responsables des professions AFP.

Un dialogue entre les partenaires de la formation professionnelle est nécessaire en ce qui concerne la question principale du positionnement adéquat de l'AFP dans la formation professionnelle. Du point de vue de l'équipe d'évaluateurs, il est essentiel dans l'ensemble de maintenir la perméabilité vers le CFC et donc le niveau actuel de l'AFP.

Toutefois, l'AFP, en tant que titre professionnel propre, doit également pouvoir déboucher sur une embauche, sachant qu'il faut garder à l'œil le profil de compétences et le nombre de postes disponibles. Cette question, comme beaucoup d'autres, s'adressent, en raison des différences en partie importantes entre les cantons et certaines professions AFP, à certains cantons ou certaines OrTra en tant qu'organes responsables des AFP.

A) Recommandations concernant la réduction du nombre d'années de solutions transitoires	
A.1	<p>Rapport approprié Solutions transitoires – AFP</p> <ul style="list-style-type: none"> — Quelle doit être la proportion souhaitable de jeunes dans les solutions transitoires? — La part de jeunes qui intègrent directement une AFP après le degré secondaire I peut-elle être augmentée grâce à une réduction des offres de solutions transitoires? — Existe-t-il un rapport entre les faibles parts de jeunes suivant une solution transitoire dans certains cantons et le taux élevé d'abandons de l'apprentissage?
A.2	<p>Conseil par les enseignants (secondaire I) et l'orientation professionnelle, sensibilisation des parents</p> <ul style="list-style-type: none"> — Comment encourager les enseignants (secondaire I) et l'orientation professionnelle à conseiller les élèves de manière ciblée sur les questions suivantes: dans quels cas préférer l'intégration immédiate d'une formation AFP à une solution transitoire? Dans quels cas préférer une AFP à un CFC? Quelle AFP est la plus appropriée pour les apprentis concernés? — Est-il nécessaire de sensibiliser les parents à l'AFP et si oui, comment?
A.3	<p>Maintien du niveau de l'AFP</p> <ul style="list-style-type: none"> — Le niveau actuel de l'AFP doit-il être maintenu? — Dans quelle mesure l'attestation de compétences individuelle constitue-t-elle une alternative valable pour les apprentis moins performants? — Comment les jeunes qui ne trouvent pas de place d'apprentissage AFP sur la base de leur profil de compétences peuvent-ils accéder le plus directement possible à une formation avec attestation de compétences individuelle?
B) Recommandations concernant la réduction des abandons d'apprentissage	
B.1	<p>Renforcement de la sélection et/ou de l'accompagnement</p> <ul style="list-style-type: none"> — Comment éviter les abandons d'apprentissage? Faut-il une sélection plus stricte des jeunes à la recherche d'une place d'apprentissage ou un meilleur accompagnement des jeunes pendant l'apprentissage sur les trois lieux de formation? — Quel instrument se prête le mieux pour encadrer les jeunes suivant une formation AFP? Faut-il de nouveaux instruments ou suffit-il de renforcer les instruments existants (EIS, cours d'appui et d'encouragement, CM FP)?
B.2	<p>Différences régionales dans les abandons</p> <ul style="list-style-type: none"> — A quoi sont dues les grandes différences régionales en termes d'abandon des formations AFP? — Des mesures régionales sont-elles nécessaires pour réduire les différences entre les régions linguistiques?
B.3	<p>Attestation de compétences individuelle pour les jeunes qui abandonnent leur formation AFP</p> <ul style="list-style-type: none"> — Comment les jeunes qui abandonnent définitivement leur formation AFP en raison de compétences insuffisantes peuvent-ils obtenir le plus directement possible une attestation de compétences individuelle?
C) Recommandations concernant la réduction de la forte proportion de titulaires d'une AFP au chômage	
C.1	<p>Harmonisation entre l'offre de places d'apprentissage et l'offre de postes</p> <ul style="list-style-type: none"> — Faut-il, du moins dans certaines professions, mieux harmoniser l'offre de places d'apprentissage et l'offre de postes?
C.2	<p>Différences régionales dans la part d'actifs/de personnes en recherche d'emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> — Quelles sont les raisons des grandes différences régionales dans la part d'actifs chez les titulaires d'une AFP? — Des mesures régionales sont-elles nécessaires pour réduire les différences entre les régions linguistiques?

Tableau 1: Recommandations/questions relatives à l'optimisation des AFP

1 Situation initiale et paramètres de l'évaluation

1.1 Situation initiale

L'introduction de la formation professionnelle initiale de deux ans sanctionnée par une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) fait partie des principales nouveautés mises en place avec l'entrée en vigueur en 2004 de la loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPPr)². Depuis, la formation professionnelle initiale avec AFP s'est largement répandue: tous les domaines de formation la proposent désormais, et on recense actuellement 53 formations AFP au total (liste du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Etat le 11 mars 2016). En 2014, 5870 personnes ont décroché une AFP, ce qui correspond à un peu moins d'un dixième de celles ayant obtenu un certificat fédéral de capacité (CFC).

Les formations AFP ont été intégrées à la LFPPr dans le but de remplacer progressivement la formation élémentaire instituée en 1980³. Il a par conséquent été décidé que les formations élémentaires ne pouvaient être proposées dans un domaine de formation que jusqu'à l'entrée en vigueur d'une ordonnance pour la formation AFP correspondante⁴. Cette mesure a entraîné un recul du nombre de personnes suivant une formation élémentaire, qui est passé de 4416 à 374 entre 2005 et 2014, tandis que celui des personnes en formation AFP a progressé sur la même période, passant de 1550 à 12 506.

La formation professionnelle initiale de deux ans avec AFP s'adresse aux jeunes ayant terminé leur scolarité obligatoire de degré secondaire I et présentant des aptitudes essentiellement pratiques. Contrairement aux formations élémentaires, elle permet d'acquérir des compétences uniformes à l'échelle nationale et d'obtenir, au degré secondaire II, un titre reconnu sur le plan fédéral. L'AFP faisant partie intégrante de la systématique suisse de la formation professionnelle, elle donne accès au certificat fédéral de capacité (CFC) et à certains diplômes de la formation professionnelle supérieure. Les titulaires d'une AFP ont en effet la possibilité d'entrer en deuxième année de la formation CFC correspondante ou en première année d'une autre formation CFC et, ainsi, de décrocher un certificat fédéral de capacité.

La Confédération a fait procéder à une première évaluation de la formation professionnelle initiale de deux ans environ cinq ans après son introduction (Stern et al., 2010). Une attention toute particulière avait été accordée au passage de l'école obligatoire à la formation professionnelle AFP, ainsi qu'à la formation dans les entreprises, les écoles professionnelles et les cours interentreprises. Le premier bilan était positif, car aussi bien les personnes en formation AFP que les responsables de cette dernière (entreprises formatrices, écoles professionnelles et cours interentreprises) se sont déclarés satisfaits des offres AFP. Par ailleurs, le système s'est avéré très perméable et de nombreux changements de niveau ont été constatés: ainsi, parmi les titulaires d'une AFP, près de

² RS 412.10, Loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPPr) du 13 décembre 2002

³ Voir «Personnes en formation: édition 2013», p. 22. OFS, publication 1385-1300

⁴ Voir l'aide-mémoire n° 15 du CSFO: <http://www.formationprof.ch/download/am15.pdf> [état le 6 octobre 2014]

20 % ont intégré ultérieurement une formation CFC et au moins 20 % avaient commencé par en suivre une. Cette évaluation fournit en outre de premières indications suggérant une entrée réussie sur le marché du travail. L'étude de cette problématique et du maintien à long terme des titulaires d'une AFP sur le marché du travail n'a toutefois pas pu déboucher à l'époque sur des conclusions fiables. L'évaluation mise au concours doit permettre de combler cette lacune tout en approfondissant d'autres éléments.

1.2 Axe prioritaire et buts de l'évaluation

L'axe prioritaire de l'évaluation mise au concours découle de son titre même: «Evaluation de la situation du marché du travail et perspectives de formation continue pour les titulaires d'une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)». Elle doit donc fournir des résultats pertinents et représentatifs concernant l'employabilité des titulaires d'une AFP et, partant, leur capacité à suivre une formation continue.

L'évaluation, que nous appelons ci-après pour simplifier évaluation AFP II, présente un caractère sommatif combiné à des aspects formatifs. Le tableau ci-dessous dresse la liste des buts qui lui sont assignés. Il s'agit avant tout de vérifier si les exigences posées aux AFP lors de leur introduction ont été satisfaites. Le SEFRI a formulé à cet égard les hypothèses suivantes (H1, H2, H3 et H4):

Buts de l'évaluation	
1.	<p>Compte rendu de la réalisation des objectifs: dans quelle mesure les hypothèses se sont-elles vérifiées?</p> <p>H1: L'introduction de la formation AFP mène de manière générale à un niveau de formation supérieur et augmente le nombre de diplômes du degré secondaire II.</p> <p>H2: L'AFP fait partie intégrante de la systématique de la formation professionnelle. Selon le principe «pas de diplôme sans passerelle vers d'autres formations», l'attestation de formation garantit aussi l'accès aux autres diplômes fédéraux et permet ainsi de relever le niveau de qualification. Les titulaires d'une AFP particulièrement brillants saisissent la possibilité d'obtenir un CFC.</p> <p>H3: Les titulaires d'une formation professionnelle de deux ans ont toutes leurs chances sur le marché du travail et possèdent les compétences nécessaires pour satisfaire aux exigences du monde du travail.</p> <p>H4: Le risque de se retrouver au chômage n'est pas plus élevé avec une attestation de formation professionnelle qu'avec un apprentissage sanctionné par un CFC, mais plus bas qu'avec une formation élémentaire.</p>
2.	<p>Optimisation de la stratégie d'encouragement: comment améliorer les formations AFP au vu des résultats de la précédente évaluation relatifs au taux de diplômes du degré secondaire II, à la perméabilité et à la situation du marché du travail pour les titulaires d'une AFP? Il faut élaborer des recommandations à ce sujet en intégrant le groupe d'accompagnement.</p>
3.	<p>Base pour la prise de décisions: les conclusions de l'évaluation et les recommandations servent de base aux décideurs pour développer la formation professionnelle initiale.</p>

Tableau 2: Buts de l'évaluation

1.3 Objet de l'évaluation

L'évaluation porte sur les formations AFP introduites avec la LFPr, généralement comparées à la formation élémentaire et au CFC, et parfois aussi à tous les diplômes du degré secondaire II.

Les premières formations AFP ont été mises en place en 2005. Le présent rapport retrace donc l'évolution de ces formations sur une période de dix ans (2005-2014) et analyse en détail les volées de diplômés 2011-2013 à partir d'une enquête représentative et d'un examen approfondi des données.

1.4 Questions de l'évaluation

Le tableau suivant liste les principales questions examinées dans le cadre de l'évaluation et les affecte aux différentes hypothèses à vérifier.

Questions de l'évaluation		Vérification de l'hypothèse
1	Quels sont les jeunes et les jeunes adultes qui accomplissent une formation AFP? Quelle est leur formation préalable?	Atteinte du groupe cible (H1)
2	L'AFP peut-elle atteindre un taux de succès aussi élevé que celui du CFC? (Interruptions d'apprentissage/changements de place d'apprentissage; selon l'OFS, les taux de succès et/ou parcours individuels ne pourront être analysés de manière fiable qu'à compter de 2017 environ.)	Qualité de la formation (H1)
3a	Comment les titulaires d'une AFP peuvent-ils tirer profit de la perméabilité du système de formation professionnelle? (Obtention d'un CFC)	Perméabilité (H2)
3b	Quels sont les titulaires d'une AFP qui accomplissent une formation continue et quelle est leur motivation? Quelles sont les raisons poussant à renoncer à une formation continue?	
3c	Dans quelle mesure les formations AFP offrent-elles aux personnes interrompant une formation CFC l'opportunité de décrocher un diplôme du degré secondaire II?	
4a	Quelles sont les chances pour les titulaires d'une AFP de trouver un emploi à l'issue de leur formation?	Entrée sur le marché du travail (H3/H4)
4b	Les chances des titulaires d'une AFP d'entrer sur le marché du travail sont-elles meilleures que celles des personnes ayant suivi une formation élémentaire et comparables à celles des titulaires d'un CFC?	
5a	Les compétences acquises pendant la formation AFP permettent-elles de réussir dans le monde du travail?	Maintien sur le marché du travail (H3/H4)
5b	Comment les titulaires d'une AFP réussissent-ils dans le monde du travail par rapport aux personnes ayant suivi une formation élémentaire ou aux titulaires d'un CFC?	
6a	Quelles sont les chances de faire carrière pour les titulaires d'une AFP?	Valorisation des qualifications (H3)
6b	A combien se monte leur revenu provenant d'une activité lucrative?	
6c	Le diplôme obtenu est-il nécessaire à l'exercice de leur activité actuelle?	
6d	Les titulaires d'une AFP sont-ils satisfaits de leur activité professionnelle?	
7	L'introduction de l'AFP mène-t-elle d'une manière générale à une augmentation du niveau de formation et du nombre de diplômés du degré secondaire II?	Disposition des entreprises à former des apprentis (H1)

Tableau 3: Questions de l'évaluation

1.5 Critères d'évaluation et valeurs cibles

Les hypothèses formulées par le SEFRI (voir le tableau 1) doivent servir de critères d'évaluation. Des valeurs cibles ont été définies dans la mesure du possible, conjointement avec le groupe d'accompagnement.

Critères d'évaluation et valeurs cibles		Explication
H1	Aucune valeur cible n'est fixée quant à l'augmentation visée du nombre de diplômés du degré secondaire II grâce à l'AFP.	Aucune valeur cible n'est fixée, car l'OFS est en train de remanier la méthodologie relative au calcul du taux de diplômés du degré secondaire II et part du principe que les chiffres actualisés ne seront pas disponibles d'ici le printemps 2016.
H2	Plus de 20 % des titulaires d'une AFP obtiennent plus tard un CFC.	Cette valeur cible s'appuie sur l'évaluation AFP I.
H3 H4	L'inactivité involontaire n'est pas beaucoup plus fréquente chez les titulaires d'une AFP que chez ceux d'un CFC.	L'objectif est de comparer les titulaires d'une AFP et ceux d'un CFC sur le plan de l'inactivité involontaire. Non seulement l'activité professionnelle, mais aussi les activités de formation continue des titulaires d'une AFP revêtent de l'importance.

Tableau 4: Critères d'évaluation et valeurs cibles

2 Méthodologie

2.1 Conception de l'évaluation

La conception de l'évaluation, qui suit étroitement les exigences du mandant (SEFRI), se concentre sur une enquête représentative auprès des volées de diplômés 2011-2013 aux trois niveaux de formation que sont la formation élémentaire, l'AFP et le CFC (menée par l'institut LINK sous forme d'*interviews téléphoniques assistées par ordinateur* (ITAO)), ainsi que sur une analyse approfondie des données existantes de l'OFS et du baromètre des places d'apprentissage (nous en profitons pour remercier chaleureusement l'OFS et l'institut LINK d'avoir compilé ces données et de nous les avoir fait parvenir). En revanche, pour des raisons budgétaires et en concertation avec le mandant, nous avons renoncé à mener auprès des employeurs une enquête en miroir de l'auto-évaluation par les titulaires d'une formation élémentaire, d'une AFP ou d'un CFC, bien qu'une telle enquête eût été vivement souhaitable.

Les résultats de notre étude ont été interprétés à la lumière des conclusions de l'évaluation AFP I (Stern et al., 2010) et d'autres études récentes (voir le tableau synoptique à la fin de la bibliographie). En matière d'AFP, citons en particulier les travaux suivants: dans le cadre des études longitudinales de Kammermann et al. (2009a, 2009b, 2010, 2011 et 2015), un échantillon représentatif à l'échelle de la Suisse des titulaires d'une AFP dans les domaines du commerce de détail et de la restauration a été interrogé entre 2005 et 2015. De par leur horizon lointain (jusqu'à cinq ans après l'obtention de l'AFP), ces études ont permis de recueillir des connaissances approfondies sur l'insertion à long terme de ces personnes sur le marché du travail. Hofmann et Häfeli (2010), qui ont analysé de 2009 à 2010 la situation des titulaires d'une AFP juste avant l'obtention de cette dernière, fournissent quant à eux des conclusions sur les employés en interendance et les aides-menuisiers AFP en Suisse alémanique.

Toutes AFP confondues, les études menées dans les cantons de Genève et de Vaud (Bachmann Hunziker et al., 2013 et 2014) ainsi que de Schaffhouse (Bolli, 2015) présentent des résultats spécifiques aux cantons concernés. Alors que l'enquête de Bolli (2015) se focalise notamment sur la formation préalable et sur l'entrée prévue des titulaires d'une AFP sur le marché du travail, les travaux de Bachmann Hunziker et al. (2013 et 2014) mettent de surcroît en lumière leur maintien sur le marché du travail et les différences par rapport aux titulaires d'un CFC.

En ce qui concerne la transition I, c'est-à-dire le passage du degré secondaire I au degré secondaire II, ce sont surtout le rapport du Conseil fédéral (2013), l'état des lieux de Landert et Eberli (2015) ainsi que l'évaluation nationale du case management Formation professionnelle (CM FP) réalisée par la société Egger, Dreher & Partner AG (2015) qui s'avèrent pertinents. La première étude publiée par l'OFS, qui est basée sur l'exploitation de données individuelles figurant dans la statistique de la formation et a analysé les tran-

sitions et parcours pour l'ensemble du degré secondaire II (OFS, 2015), fournit en outre de nombreuses conclusions nouvelles et détaillées.

Le tableau ci-après présente la formulation ciblée des différentes questions de l'évaluation, autrement dit les indicateurs à collecter pour chacune d'elles.

Questions de l'évaluation		Indicateurs
1	Quels sont les jeunes et les jeunes adultes qui accomplissent une formation AFP? Quelle est leur formation préalable?	Formation préalable des personnes en formation/diplômés [formation élémentaire, AFP, CFC]
		Activités entre le dernier diplôme obtenu et le début de la formation [formation élémentaire, AFP, CFC]
		Part des changements de niveau d'un CFC vers [une formation élémentaire, une AFP] (voir la question 3c)
		Age
		Sexe
2	L'AFP peut-elle atteindre un taux de succès aussi élevé que celui du CFC? (Interruptions d'apprentissage/changements de place d'apprentissage; selon l'OFS, les taux de succès et/ou parcours individuels ne pourront être analysés de manière fiable qu'à compter de 2017 environ.)	Taux d'interruptions d'apprentissage au cours de la première année [formation élémentaire, AFP, CFC]
		Part des changements de place d'apprentissage dans une autre profession (comparaison entre l'AFP et le CFC)
		Nombre de procédures de qualification réussies par rapport à tous les participants aux examens (comparaison entre l'AFP et le CFC)
3a	Comment les titulaires d'une AFP peuvent-ils tirer profit de la perméabilité du système de formation professionnelle? (Obtention d'un CFC)	Part des changements de niveau d'une AFP vers un CFC (commencé, terminé)
3b	Quels sont les titulaires d'une AFP qui accomplissent une formation continue et quelle est leur motivation? Quelles sont les raisons poussant à renoncer à une formation continue?	Part des diplômés [formation élémentaire, AFP, CFC] ayant des activités de formation continue
		Facteurs de motivation/raisons qui encouragent à suivre ou non une formation et/ou une formation continue supplémentaire
3c	Dans quelle mesure les formations AFP offrent-elles aux personnes interrompant une formation CFC l'opportunité de décrocher un diplôme du degré secondaire II?	Part des changements de niveau d'un CFC vers une AFP
4a	Quelles sont les chances pour les titulaires d'une AFP de trouver un emploi à l'issue de leur formation?	Part des diplômés [formation élémentaire, AFP, CFC] qui trouvent un emploi dans leur profession
4b	Les chances des titulaires d'une AFP d'entrer sur le marché du travail sont-elles meilleures que celles des personnes ayant suivi une formation élémentaire et comparables à celles des titulaires d'un CFC?	Durée de la recherche d'emploi
		Part des personnes engagées dans l'entreprise formatrice après la formation
5a	Les compétences acquises pendant la formation AFP permettent-elles de réussir dans le monde du travail?	Indicateurs du marché du travail: – Taux d'emploi – Taux de chômage
5b	Comment les titulaires d'une AFP réussissent-ils dans le monde du travail par rapport aux personnes ayant suivi une formation élémentaire ou aux titulaires d'un CFC?	– Taux de renoncement à un emploi – Demandeurs d'emploi – Temps partiel (sur-/sous-activité) – Forme du contrat de travail (à durée déterminée/indéterminée) – Situation professionnelle
6a	Quelles sont les chances de faire carrière pour les titulaires d'une AFP?	Mobilité professionnelle: – Nombre de changements de poste/d'employeur – Raison du dernier changement de poste/d'employeur – Changement de poste au sein de l'entreprise – Durée de l'emploi dans l'entreprise
6b	A combien se monte leur revenu prove-	Revenu provenant d'une activité lucrative

Questions de l'évaluation		Indicateurs
	nant d'une activité lucrative?	
6c	Le diplôme obtenu est-il nécessaire à l'exercice de leur activité actuelle?	<ul style="list-style-type: none"> – Part des titulaires d'une AFP actifs dans leur profession ou dans une profession apparentée – Evaluation de l'utilité de ce qui a été appris
6d	Les titulaires d'une AFP sont-ils satisfaits de leur activité professionnelle?	Part des titulaires d'une AFP satisfaits de leur activité professionnelle
7	L'introduction de l'AFP mène-t-elle d'une manière générale à une augmentation du niveau de formation et du nombre de diplômes du degré secondaire II?	Evolution du nombre de contrats d'apprentissage [formation élémentaire, AFP, CFC] sur la période 2004-2013 <ul style="list-style-type: none"> – Profession – Domaine de formation – Canton: pour l'AFP et le CFC, site de l'entreprise formatrice; pour la formation élémentaire, canton de l'école – Ensemble de la Suisse
		Evolution du nombre de diplômes [formation élémentaire, AFP, CFC] sur la période 2004-2013 <ul style="list-style-type: none"> – Profession – Domaine de formation – Canton: pour l'AFP et le CFC, site de l'entreprise formatrice; pour la formation élémentaire, canton de l'école – Ensemble de la Suisse
		Taux de diplômes du degré secondaire II sur la période 2004-2013 <ul style="list-style-type: none"> – Eventuellement, procéder à une nouvelle subdivision en deux catégories: adultes et jeunes – Ensemble de la Suisse
		Evolution de l'offre de places d'apprentissage → remarque: les données existantes issues du baromètre des places d'apprentissage ne permettant pas d'effectuer des analyses approfondies, dans quelle mesure est-il pertinent de les inclure dans la présente évaluation?

Tableau 5: Indicateurs, formulation ciblée des questions de l'évaluation

2.2 Vue d'ensemble du relevé des données

Le tableau ci-après compile la base de données utilisée pour le relevé des différents indicateurs. Comme l'OFS l'avait déjà anticipé lors de la réunion sur le concept détaillé, il est apparu au cours de la réalisation de l'étude que certaines de ses analyses prenaient plus de temps que prévu et ne pouvaient donc pas être intégrées au présent rapport. Cela concerne en particulier la volée de diplômés du degré secondaire II et des analyses approfondies relatives aux interruptions d'apprentissage et aux changements de places d'apprentissage. Tous les indicateurs n'ont par conséquent pas pu être collectés comme prévu dans la mesure où ils font totalement défaut (rayés de façon visible: ~~indicateur XY~~) ou sont moins détaillés (là encore signalés).

En revanche, la première étude publiée par l'OFS, basée sur les données individuelles de la statistique de la formation, a fourni des éléments sur l'origine sociale et sur le contexte migratoire des personnes en formation dans les différentes filières du degré secondaire II, qui sont intégrés à l'analyse de nos résultats.

Champs d'action	QE	Indicateurs	Base de données	
			OFS/baromètre des places d'apprentissage	Enquête ITAO
Atteinte du groupe cible (H1)	1	Formation préalable des personnes en formation/diplômés [formation élémentaire, AFP, CFC]	Non, mais origine sociale et contexte migratoire, (étude de l'OFS, 2015)	Oui
		Activités entre le dernier diplôme obtenu et le début de la formation [formation élémentaire, AFP, CFC]	-	Oui
		Age		Oui
		Sexe	OFS, SFPI ⁵	
Qualité de la formation (H1)	2	Taux d'interruptions d'apprentissage au cours de la première année [formation élémentaire, AFP, CFC]	Etude de l'OFS, 2015, dans les grandes lignes Etude détaillée de l'OFS et de l'IFFP en cours	Non
		Part des changements de place d'apprentissage dans une autre profession (comparaison entre l'AFP et le CFC)	Non Etude détaillée de l'OFS et de l'IFFP en cours	Non
		Nombre de procédures de qualification réussies par rapport à tous les participants aux examens (comparaison entre l'AFP et le CFC)	OFS, SFPI	Non
Perméabilité (H2)	3a	Part des changements de niveau d'une AFP vers un CFC (commencé, terminé)	Etude de l'OFS, 2015 (en partie)	Oui
	3b	Part des diplômés [formation élémentaire, AFP, CFC] ayant des activités de formation continue	Non	Oui
		Facteurs de motivation/raisons qui encouragent à suivre ou non une formation et/ou une formation continue supplémentaire	Non	Oui
	3c	Part des changements de niveau d'un CFC vers une AFP	OFS, fin 2015	Oui
Entrée sur le marché du travail (H3/H4)	4a	Part des diplômés [formation élémentaire, AFP, CFC] qui trouvent un emploi dans leur profession	Non	Oui
	4b	Durée de la recherche d'emploi	Non	Oui
		Part des personnes engagées dans l'entreprise formatrice après la formation	Non	Oui
Maintien sur le marché du travail (H3/H4)	5a	Indicateurs du marché du travail: – Taux d'emploi – Taux de chômage – Taux de renoncement à un emploi – Demandeurs d'emploi – Temps partiel (sur-/sous-activité) – Forme du contrat de travail (à durée déterminée/indéterminée) – Situation professionnelle	Non	Oui
	5b			
Valorisation des qualifications (H3)	6a	Mobilité professionnelle: – Nombre de changements de poste/d'employeur – Raison du dernier changement de poste/d'employeur – Changement de poste au sein de l'entreprise – Durée de l'emploi dans l'entreprise	Non	Oui
	6b	Revenu provenant d'une activité lucrative	Non	Oui

⁵ SFPI: statistique de la formation professionnelle initiale

Champs d'action	QE	Indicateurs	Base de données	
			OFS/baromètre des places d'apprentissage	Enquête ITAO
	6c	<ul style="list-style-type: none"> – Part des titulaires d'une AFP actifs dans leur profession ou dans une profession apparentée – Evaluation de l'utilité de ce qui a été appris 	Non	Oui
	6d	Part des titulaires d'une AFP satisfaits de leur activité professionnelle	Non	Oui
Disposition des entreprises à former des apprentis (H1)	7	Evolution du nombre de contrats d'apprentissage [formation élémentaire, AFP, CFC] sur la période 2005-2014 <ul style="list-style-type: none"> – Profession – Domaine de formation – Canton: pour l'AFP et le CFC, site de l'entreprise formatrice; pour la formation élémentaire, canton de l'école – Ensemble de la Suisse 	OFS, SFPI	Non
		Evolution du nombre de diplômes [formation élémentaire, AFP, CFC] sur la période 2004-2013 <ul style="list-style-type: none"> – Profession – Domaine de formation – Canton: pour l'AFP et le CFC, site de l'entreprise formatrice; pour la formation élémentaire, canton de l'école – Ensemble de la Suisse 	OFS, SFPI	Non
		Taux de diplômes du degré secondaire II sur la période 2004-2013 <ul style="list-style-type: none"> – Eventuellement, procéder à une nouvelle subdivision en deux catégories: adultes et jeunes – Ensemble de la Suisse 	Non, l'OFS maintient la méthodologie.	Non
		Evolution de l'offre de places d'apprentissage	Non, les chiffres relatifs aux places d'apprentissage AFP sont peu fiables.	Non

Tableau 6: Champs d'action étudiés et principales questions de l'évaluation (QE), ainsi que leur affectation aux hypothèses à vérifier (H1-H4)

2.3 Enquête ITAO auprès des volées 2011-2013

2.3.1 Exigences

Pour que l'enquête soit représentative et fournisse des résultats valables pour l'ensemble de la Suisse sur l'employabilité et sur les perspectives de formation continue des titulaires d'une AFP par rapport à ceux d'une formation élémentaire ou d'un CFC, il a fallu mettre en place un plan d'échantillonnage tenant compte des différents domaines de formation ou professions, des niveaux de formation et des régions linguistiques. Les personnes interrogées devaient en outre être sélectionnées de manière aléatoire.

Population

Toute personne ayant terminé une formation AFP, CFC ou élémentaire entre 2011 et 2013 fait partie de la population de cette enquête, qui regroupe près de 198 000 individus. Selon l'OFS, il manque les numéros AVS d'un peu moins de 10 % des personnes ayant obtenu un diplôme de la formation professionnelle initiale sur la pé-

riode 2011-2013. Cette lacune touche majoritairement l'année 2011, durant laquelle la saisie du numéro AVS a été introduite dans la statistique de la formation. 26 % des diplômés en 2011 sont ainsi concernés. L'OFS a de plus constaté que près de 2 % des diplômés entre 2011 et 2013 disposant d'un numéro AVS ne résident plus en Suisse aujourd'hui. Etant donné que ce numéro constituait la base de l'appariement des données avec le fichier de coordonnées, la population pouvant être contactée s'est réduite à un peu moins de 177 000 personnes. Au vu des informations disponibles, on peut partir du principe que ces numéros AVS manquants se répartissent de façon aléatoire entre les professions et les niveaux de formation. Le tableau suivant donne un aperçu de la population pouvant être contactée:

Diplômes sur la période 2011-2013	Population Nombre de diplômés	Personnes disposant d'un numéro AVS	Population pouvant être contactée Personnes disposant d'un numéro AVS et domiciliées en Suisse
Attestations de formation élémentaire	2850	2641	2593
AFP	13 313	12 466	12 196
CFC	181 674	165 673	162 207
Total	197 837	180 780	176 996

Tableau 7: Population des volées de diplômés 2011-2013, nombre total de diplômés, diplômés disposant d'un numéro AVS, diplômés disposant d'un numéro AVS et domiciliés en Suisse

2.3.2 Plan d'échantillonnage

Pour pouvoir comparer entre eux les trois niveaux de formation compte tenu de la répartition inégale des diplômés, un échantillon stratifié non proportionnel a été sélectionné. Le nombre de titulaires d'une formation élémentaire ou d'une AFP pris en compte était proportionnellement beaucoup plus élevé que celui des titulaires d'un CFC. Au total, le plan d'échantillonnage prévoyait d'interroger quelque 3504 diplômés d'une formation professionnelle initiale sur la période 2011-2013.

Diplômes sur la période 2011-2013	Personnes disposant d'un numéro AVS et domiciliées en Suisse		Valeurs cibles des interviews réalisées	
Attestations de formation élémentaire	2593	1 %	426	12 %
AFP	12 196	7 %	1393	40 %
CFC	162 207	92 %	1685	48 %
Total	176 996		3504	

Tableau 8: Population des volées de diplômés 2011-2013, nombre total de diplômés, diplômés disposant d'un numéro AVS, diplômés disposant d'un numéro AVS et domiciliés en Suisse

En outre, afin de pouvoir identifier les éventuelles différences entre les trois principales régions linguistiques du pays, l'enquête a été menée à la fois en Suisse alémanique, en Suisse romande et au Tessin. Là encore, l'échantillon a été stratifié de manière non proportionnelle pour obtenir un nombre suffisant d'interviews au Tessin et en Suisse romande. L'analyse détaillée des bases de données de l'OFS a montré que dans certaines professions, les diplômés italophones de la formation élémentaire et de l'AFP n'étaient

pas assez nombreux, tout comme les titulaires francophones d'une AFP. Le tableau ci-dessous fournit un aperçu de la répartition de l'échantillon entre les trois régions linguistiques:

Région linguistique	Diplômes obtenus par des personnes disposant d'un numéro AVS et d'une adresse sur la période 2011-2013		Echantillon/valeurs cibles des interviews	
Suisse alémanique*	139 151	78,6 %	68 %	2367
Suisse romande	32 078	18,1 %	25 %	859
Tessin	5767	3,3 %	8 %	278
Total	176 996			3504

Tableau 9: Répartition des diplômes et des valeurs cibles des interviews définies selon la région linguistique. * y c. région rhéto-romanche. Source: OFS

Pour comparer en détail les neuf «grandes» AFP avec les CFC correspondants, l'échantillon a par ailleurs été sélectionné de manière non proportionnelle au sein des divers domaines de formation ou professions. Les CFC ont été affectés aux différentes AFP sur la base d'un aperçu des professions AFP publié par le Centre suisse de services Formation professionnelle | orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CSFO)⁶, qui mentionne tous les CFC correspondant aux AFP. Par CFC correspondants, on entend les CFC prévus en tant que formation ultérieure et permettant, dans la grande majorité des professions, d'entrer en deuxième année. Il existe toutefois des exceptions qui exigent que les titulaires d'une AFP débutent la formation CFC en première année⁷.

⁶ Voir le lien http://edudoc.ch/record/110540/files/Apercu_professions_AFP.pdf, état le 28 octobre 2015 [état le 14 mars 2016]

⁷ Il s'agit des deux professions de technologue en textile CFC et d'informaticien/ne CFC, qui ne sont toutefois pas intégrées à notre étude.

AFP comptabilisant plus de 200 diplômes en 2013	Echantillon (valeur cible)	CFC correspondants selon la liste du CSFO	Echantillon (valeur cible)
Aide en soins et accompagnement AFP	100*	Assistant/e en soins et santé communautaire CFC	100
		Assistant/e socio-éducatif/ve CFC	100
Assistant/e en maintenance d'automobiles AFP	100	Mécanicien/ne en maintenance d'automobiles CFC	100
Assistant/e de bureau AFP	100	Employé/e de commerce CFC	150
Assistant/e du commerce de détail AFP	200	Gestionnaire du commerce de détail CFC	100
Aide en technique du bâtiment AFP	100	Installateur/trice en chauffage CFC	100
		Constructeur/trice d'installations de ventilation CFC	
		Installateur/trice sanitaire CFC	
		Ferblantier/ière CFC	
Employé/e en intendance AFP	100	Gestionnaire en intendance CFC	100
Employé/e en cuisine AFP	100	Cuisinier/ière CFC	100
Logisticien/ne AFP	100	Logisticien/ne CFC	100
Aide-menuisier/ière AFP	100	Ebéniste CFC, menuisier/ière CFC	100
Total	1000		1050

Tableau 10: Affectation des CFC correspondants aux neuf «grandes» formations AFP et échantillon non proportionnel

* De manière générale, la taille d'échantillon visée pour les cellules définies est de 100, qui constitue la plus petite unité d'analyse fiable. Dans le présent tableau, les chiffres diffèrent de cette valeur indicative pour les métiers d'assistant/e du commerce de détail AFP et d'employé/e de commerce CFC, car nous voulons éviter une trop forte sous-représentation de ces deux professions très «importantes».

Cette affectation tient compte du fait que la formation d'aide en technique du bâtiment AFP est associée à quatre formations CFC (installateur/trice sanitaire CFC, ferblantier/ière CFC, installateur/trice en chauffage CFC et constructeur/trice d'installations de ventilation CFC). Cela fait donc l'objet d'une mention particulière, car deux des quatre formations CFC ne sont pas affectées au domaine de formation *Electricité et énergie*, mais à celui intitulé *Bâtiment et génie civil*.

En raison du petit nombre d'attestations de formation élémentaire délivrées aujourd'hui, seul le domaine de formation Bâtiment et génie civil offre encore la possibilité de comparer les trois niveaux de formation (formation élémentaire, AFP et CFC). Et dans le domaine de formation Mécanique et travail du métal, la mauvaise qualité des données disponibles pour les formations élémentaires (il manque souvent la désignation de la profession) permet de comparer uniquement les niveaux AFP et CFC. Des échantillons stratifiés non proportionnels ont également été sélectionnés pour ces deux domaines de formation:

Domaine de formation (OFS)	Diplômes sur la période 2011-2013 (obtenus par des personnes disposant d'un numéro AVS et d'une adresse en Suisse)			Echantillon (valeur cible)		
	Formation élémentaire	AFP	CFC	Formation élémentaire	AFP	CFC
Bâtiment et génie civil	837 (579)	360 (339)	14 817: 17 626 moins les professions d'installateur/trice sanitaire CFC (2092) et de ferblantier/ière CFC (717) (12 258)	100	90*	100
Mécanique et travail du métal	370 (84)	891 (795)	12 325 (10 687)	-	100	100
Total				100	190	200

Tableau 11: Echantillons non proportionnels dans le domaine de formation Bâtiment et génie civil en vue de comparer la formation élémentaire, l'AFP et le CFC (les chiffres indiqués entre parenthèses s'appliquent aux diplômés ou aux personnes en formation pour lesquels il existe un numéro AVS et une adresse en Suisse)

* Nous nous écartons ici de la valeur indicative de 100 interviews, car la population correspondante est réduite. Nos valeurs se basent sur un faible taux de participation de 33 % (facteur 3) et sur une réserve requise (facteur 4).

Plan d'échantillonnage/d'enquête

Les considérations exposées précédemment ont conduit à élaborer pour l'enquête un plan d'échantillonnage détaillé comprenant au total 81 valeurs cibles prédéfinies. Les neuf grandes AFP, les deux domaines de formation spécifiques, les régions linguistiques, les adresses existantes et les niveaux de formation ont été pris en compte.

Plan d'échantillonnage/d'enquête											
Formation élémentaire sur la période 2011-2013				AFP sur la période 2011-2013				CFC sur la période 2011-2013			
	D	F	I		D	F	I		D	F	I
DF: Bâtiment et génie civil: toutes les formations élémentaires	65	25	0	DF: Bâtiment et génie civil: toutes les AFP	58	5	3	DF: Bâtiment et génie civil: tous les CFC moins ceux d'installateur/trice sanitaire CFC et de ferblantier/ière CFC	65	25	10
				DF: Mécanique et travail du métal: toutes les AFP	65	25	3	DF: Mécanique et travail du métal: tous les CFC	65	25	10
				Aide en soins et accompagnement AFP	65	8	0	Assistant/e en soins et santé communautaire CFC	65	25	10
								Assistant/e socio-éducatif/ve CFC	65	25	10
				Assistant/e en maintenance d'automobiles AFP	65	25	10	Mécanicien/ne en maintenance d'automobiles CFC	65	25	10
				Assistant/e de bu-	65	25	7	Employé/e de com-	97	38	15

Plan d'échantillonnage/d'enquête											
Formation élémentaire sur la période 2011-2013				AFP sur la période 2011-2013			CFC sur la période 2011-2013				
	D	F	I		D	F	I		D	F	I
				reau AFP				merce CFC			
				Assistant/e du commerce de détail AFP	130	50	20	Gestionnaire du commerce de détail CFC	65	25	10
				Aide en technique du bâtiment AFP	65	25	5	Installateur/trice en chauffage CFC	65	25	10
								Constructeur/trice d'installations de ventilation CFC			
								Installateur/trice sanitaire CFC			
								Ferblantier/ière CFC			
				Employé/e en inter- dendance AFP	65	25	8	Gestionnaire en in- tendance CFC	65	25	10
				Employé/e en cui- sine AFP	65	25	10	Cuisinier/ière CFC	65	25	10
				Logisticien/ne AFP	65	25	2	Logisticien/ne CFC	65	25	10
			Aide-menuisier/ière AFP	65	19	3	Ebéniste CFC, me- nuisier/ière CFC	65	25	10	
Formations élé- mentaires res- tantes (350 interviews)	227	88	21	AFP restantes, c'est-à-dire moins les domaines de formation Bâtiment et génie civil et Mécanique et travail du métal ainsi que les grandes AFP (319 interviews)	207	63	18	CFC restants, c'est- à-dire moins les do- maines de formation Bâtiment et génie civil et Mécanique et travail du métal ainsi que les CFC affectés aux grandes AFP (435 interviews)	283	109	43
Total (D/F/I)	292	113	21		980	324	89		1095	422	168
Total			426				1393				1685
Total											3504 (au lieu de 3644)

Tableau 12: Plan d'échantillonnage détaillé comprenant 81 valeurs cibles; DF désigne le domaine de formation. Les écarts par rapport aux valeurs cibles initiales sont dus au nombre de diplômés insuffisant pour certaines cellules.

2.3.3 Réalisation de l'enquête ITAO par l'institut LINK

Sélection de l'échantillon

L'Office fédéral de la statistique a procédé à la sélection de l'échantillon à partir de la statistique de la formation professionnelle initiale pour les volées de diplômés 2011, 2012 et 2013. Les personnes cibles ont été choisies selon un procédé aléatoire, conformément au plan d'échantillonnage stratifié non proportionnel décrit ci-dessus. L'échantillon a été subdivisé en un échantillon de base et quatre échantillons de réserve.

Avis par courrier

Les personnes interrogées ont reçu un avis par courrier de la part du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Cet avis a été rédigé en veillant à ce qu'il soit compréhensible pour le public cible. Pour ce faire, le Büro für Leichte Sprache (Bureau pour un langage simple) de Pro Infirmis a été chargé de simplifier le courrier établi par LINK. Cet avis comportait les informations suivantes:

- Contexte et objectif de l'étude
- Période de l'enquête
- Annonce de l'appel d'un(e) collaborateur/collaboratrice de LINK
- Durée de l'enquête
- Caractère facultatif de la participation
- Garantie expresse du respect de l'anonymat
- Possibilités de contacter l'institut LINK (par courrier à l'aide d'une carte-réponse, par e-mail ou par téléphone (numéro gratuit))
- Remarque à l'intention des personnes cibles les invitant à informer leurs parents de l'enquête téléphonique (si elles vivent encore chez ces derniers)

Dans le cadre du contact téléphonique, un deuxième envoi du courrier était possible sur demande. 249 avis supplémentaires ont ainsi été expédiés au cours de la phase de terrain.

Questionnaire

Le questionnaire a été établi sur la base du tableau de formulation ciblée (voir le Tableau 5). LINK a adapté le questionnaire final aux conditions spécifiques d'une enquête téléphonique (notamment lisibilité du dialecte; voir l'annexe A-2) et l'a soumis au mandant pour validation définitive. Rédigé initialement en allemand, le questionnaire a été traduit en français et en italien par LINK, l'approbation finale de l'ensemble des versions linguistiques revenant, là encore, au mandant.

Pour pouvoir suivre et programmer le déroulement des interviews téléphoniques assistées par ordinateur, un schéma détaillé a été élaboré (voir l'annexe A-2).

Prétest

Un prétest a été effectué du 12 au 20 mai 2015 afin de vérifier que le questionnaire pouvait être transposé dans la pratique. Les interviews de ce test ont été réalisées dans les laboratoires téléphoniques de LINK à Lucerne (allemand), Lausanne (français) et Lugano (italien). A Lucerne, Dora Fitzli d'econconcept ainsi que Susanne Graf et Aylin Wagner, cheffes de projet de LINK, ont suivi une partie des interviews, au nombre de 30 au total (10 par région linguistique). Un rapport assorti de propositions d'adaptation a été rédigé à l'issue du prétest.

Formation des enquêteurs/trices

L'institut LINK dispose d'un pool important d'enquêteurs et d'enquêtrices ITAO hautement qualifiés. Indépendamment des connaissances de base existantes, tous les enquêteurs/trices sélectionnés ont suivi au préalable une formation à la gestion des problèmes

pouvant se présenter dans le cadre de l'étude. Au total, 59 enquêteurs/trices ont été formés et affectés à l'enquête.

Les formations de base spécifiques à l'étude ont eu lieu le 26 août 2015 dans les laboratoires téléphoniques de LINK à Zurich, Lausanne et Lugano. Cette formation d'environ une heure a été dispensée à Zurich par la direction de projet de LINK, en collaboration avec Dora Fitzli d'econcept et Jürg Bieri du SEFRI, à Lausanne par Massimo Sardi (chef de projet de LINK) et Michel Fior (SEFRI) et à Lugano par Petra Sibbern (responsable du laboratoire téléphonique).

Pendant toute la durée de l'enquête, les enquêteurs/trices disposaient en outre à leur poste des principaux documents suivants: informations générales, principes, remarques importantes relatives aux différentes questions (y c. glossaire, etc.), menu des pertes, argumentaire et avis par courrier. Les enquêteurs/trices ont été contrôlés et assistés tout au long de la phase de terrain par des superviseurs/superviseuses à plein temps, qui avaient également participé à la formation, et par la direction de projet. La phase de terrain a débuté immédiatement après les formations de base susmentionnées.

Période de l'enquête

Toutes les interviews ont été réalisées entre le 26 août et le 7 novembre 2015. La plupart ont eu lieu du lundi au vendredi entre 8 h et 21 h et le samedi entre 9 h 30 et 16 h. Dans la mesure du possible, les souhaits individuels en matière de rendez-vous ont été pris en compte.

Subdivision de l'échantillon – adresses sans numéro de téléphone – taux de participation

L'échantillon total que l'Office fédéral de la statistique a transmis à l'institut LINK comprenait 13 759 personnes. LINK l'a subdivisé en un échantillon de base et quatre échantillons de réserve. Au début de la phase de terrain, l'échantillon de base a été activé en trois tranches, ce qui a permis de contacter pour la première fois toutes les adresses au cours du premier stade d'activation. La participation variant selon le domaine de formation et la région linguistique, des adresses des quatre échantillons de réserve ont été activées de manière sélective au cours de la phase de terrain. Toujours effectuée quelques jours après l'envoi des avis, cette activation a concerné 11 104 adresses.

Sur ces 11 104 adresses activées, 3844 étaient dépourvues de numéro de téléphone. Les personnes concernées ont reçu un courrier séparé les priant de communiquer un numéro de téléphone. Au total, 210 personnes se sont manifestées et ont pris part à une interview, soit 6 % des adresses activées sans numéro de téléphone. Après un nouvel apurement des adresses, la population de l'enquête s'est réduite à 6584 diplômés pouvant être contactés. A partir de cette base, on a obtenu un taux de participation de 53,3 %.

Le Tableau 63 de l'annexe A-3 offre un aperçu détaillé des motifs de pertes expliquant pourquoi 3510 interviews seulement ont été réalisées sur les 11 104 adresses activées.

Vue d'ensemble du nombre d'interviews réalisées selon le plan d'échantillonnage

Sur les 3504 interviews prévues, LINK en a effectué 3510. Le tableau suivant fournit une vue d'ensemble du nombre d'interviews réalisées selon le plan d'échantillonnage. Les valeurs cibles visées des 81 cellules ont été atteintes à quelques exceptions près (surlignées en rouge), qui n'influent pas de manière significative sur le résultat global.

Interviews réalisées – comparaison avec le plan d'échantillonnage									
	Groupe	D		F		I		Total	
		Réa- li- sées	Vi- sées	Réa- li- sées	Vi- sées	Réa- li- sées	Vi- sées	Réa- li- sées	Vi- sées
Form- mat. élé- ment.	Bâtiment et génie civil: toutes (101)	75	65	26	25	0	0	101	90
	Formations élémentaires restantes (113)	208	227	95	88	22	21	325	336
AFP	DF: Bâtiment et génie civil: toutes les AFP (201)	58	58	2	5	2	3	62	66
	DF: Mécanique et travail du métal: toutes les AFP (202)	59	65	30	25	3	3	92	93
	Aide en soins et accompagnement AFP (203)	61	65	11	8	2	0	74	73
	Assistant/e en maintenance d'automobiles AFP (205)	69	65	28	25	11	10	108	100
	Assistant/e de bureau AFP (206)	59	65	32	25	7	7	98	97
	Assistant/e du commerce de détail AFP (207)	125	130	42	50	21	20	188	200
	Aide en technique du bâtiment AFP (208)	62	65	30	29	5	5	97	99
	Employé/e en intendance AFP (209)	66	65	27	25	6	8	99	98
	Employé/e en cuisine AFP (210)	65	65	21	25	10	10	96	100
	Logisticien/ne AFP (211)	77	65	24	25	3	2	104	92
	Aide-menuisier/ière AFP (212)	67	65	18	19	1	3	86	87
	AFP restantes (213)	231	207	52	63	12	18	295	288
	CFC	DF: Bâtiment et génie civil: tous les CFC moins ceux d'installateur/trice sanitaire CFC et de ferblantier/ière CFC (301)	59	65	19	25	4	10	82
DF: Mécanique et travail du métal: tous les CFC (302)		58	65	30	25	9	10	97	100
Assistant/e en soins et santé communautaire CFC (303)		68	65	31	25	11	10	110	100
Assistant/e socio-éducatif/ve CFC (304)		48	65	34	25	6	10	88	100
Mécanicien/ne en maintenance d'automobiles CFC (305)		63	65	26	25	12	10	101	100
Employé/e de commerce CFC (306)		105	97	35	38	20	15	160	150
Gestionnaire du commerce de détail CFC (307)		67	65	25	25	10	10	102	100
Installateur/trice en chauffage CFC (308) Constructeur/trice d'installations de ventilation CFC Installateur/trice sanitaire CFC Ferblantier/ière CFC		76	65	14	25	7	10	97	100
Gestionnaire en intendance CFC (309)		73	65	32	25	6	10	111	100
Cuisinier/ière CFC (310)		55	65	31	25	16	10	102	100
Logisticien/ne CFC (311)		69	65	30	25	7	10	106	100
Ebéniste CFC, menuisier/ière CFC (312)		67	65	23	25	10	10	100	100
CFC restants (313)	272	283	102	109	55	43	429	435	
Total		2362	2367	870	859	278	278	3510	3504

Tableau 13: Vue d'ensemble du nombre d'interviews réalisées selon le plan d'échantillonnage; les numéros attribués aux différents groupes de personnes interrogées sont indiqués entre parenthèses.

Durée de l'enquête

Le questionnaire final a débouché sur une durée moyenne de 9,4 minutes par interview (la durée initialement prévue étant de 10 minutes).

2.3.4 Interprétation des résultats de l'enquête ITAO et plausibilisation

Les réponses ont été pondérées avant l'analyse des données afin de pouvoir tirer des conclusions sur l'ensemble des diplômés. Sur la base des neuf strates considérées (3 niveaux de formation x 3 régions linguistiques), les facteurs de pondération suivants ont été appliqués:

		Total (non pondéré)		Total (pondéré)		Facteur de pondération
Formation élémentaire	Suisse alémanique	284	8,1 %	40	1,1 %	0,142
	Suisse romande	120	3,4 %	11	0,3 %	0,088
	Tessin	22	0,6 %	2	0,1 %	0,080
	<i>Total</i>	426		53		
AFP	Suisse alémanique	1010	28,8 %	204	5,8 %	0,202
	Suisse romande	315	9,0 %	32	0,9 %	0,100
	Tessin	74	2,1 %	7	0,2 %	0,095
	<i>Total</i>	1399		242		
CFC	Suisse alémanique	1092	31,1 %	2517	71,7 %	2,305
	Suisse romande	425	12,1 %	593	16,9 %	1,396
	Tessin	168	4,8 %	105	3,0 %	0,627
	<i>Total</i>	1685		3215		
Total		3510	100,0 %	3510	100,0 %	1,000

Tableau 14: Nombre de participants à l'enquête (non pondéré et pondéré) assorti de leurs facteurs de pondération respectifs (catégorie de pondération: type de diplôme/région linguistique)

En raison de la très faible proportion de personnes titulaires d'une attestation de formation élémentaire, le nombre d'individus de l'échantillon pondéré est peu élevé. Mais comme les personnes interrogées de l'échantillon non pondéré sont suffisamment nombreuses, il est quand même possible de tirer des enseignements sur ce groupe.

En règle générale, les différentes professions et les deux domaines de formation des trois niveaux (formation élémentaire, AFP et CFC) n'ont pas fait l'objet d'une pondération, bien que l'échantillon ait été sélectionné de manière non proportionnelle (voir le plan d'échantillonnage, groupes 101 à 313). Cette pondération (voir le Tableau 64 de l'annexe A-3) aurait en effet généré des facteurs élevés pour certains groupes, ce qui aurait pu biaiser les réponses. En conséquence, les assistants du commerce de détail AFP ou les employés de commerce CFC, p ex., sont sous-représentés dans l'enquête, tandis que d'autres catégories professionnelles, comme les logisticiens AFP ou les mécaniciens en maintenance d'automobiles CFC, sont surreprésentées. C'est pourquoi les données obtenues ont toujours été plausibilisées avec les résultats d'une pondération tenant compte des catégories professionnelles. Il est alors apparu que les

résultats d'une telle pondération adaptée divergeaient de 2% maximum des résultats présentés, ce qui corrobore leur validité.

La seule différence marquée concerne la répartition des femmes et des hommes aux différents niveaux de formation. Les femmes sont sous-représentées dans l'ensemble de l'échantillon. Leur part effective est notamment de 46 % dans l'AFP, contre 36 % dans l'échantillon, ce qui s'explique avant tout par la sous-représentation des métiers à dominante féminine d'assistant/e du commerce de détail AFP et d'assistant/e de bureau AFP. A des fins de contrôle, les résultats ont été interprétés en appliquant la pondération tenant compte des professions. Ainsi, le rapport femmes/hommes correspond mieux à la population (voir les chiffres du Tableau 65 de l'annexe A-3).

Les autres données provenant de l'enquête ITAO ont elles aussi été contrôlées pour voir si elles concordaient avec les informations clés issues de la statistique de la formation professionnelle initiale. L'annexe A-4 contient une description des participants à l'enquête, qui cadre bien avec les données de l'OFS pour la population (voir en particulier la section 3.1 «Evolution des AFP»).

Plausibilisation du contenu des résultats

Enfin, les résultats de l'évaluation de l'enquête ITAO ont également été plausibilisés à l'aide d'études actuelles. Ils s'insèrent en général parfaitement dans la littérature existante. Les seuls écarts significatifs apparaissent à la question suivante: quelle est la part des titulaires d'une AFP ayant initialement commencé un CFC puis l'ayant interrompu? Avec une proportion comprise entre 3 et 9 % par rapport aux 15 à 21 % d'autres études (étude de l'OFS, 2015 et Stern et al., 2010), les résultats de l'enquête ITAO sont erronés car trop faibles.

Après une analyse minutieuse, nous partons du principe que cet artéfact est dû à un mauvais filtrage des questions au cours de l'enquête. La séquence relative à la formation préalable débutait par les questions suivantes: quelle formation les titulaires d'une formation élémentaire, d'une AFP ou d'un CFC ont-ils précédemment suivie et ont-ils commencé leur formation élémentaire, leur AFP ou leur CFC aussitôt après? Seules les personnes ayant répondu qu'elles n'avaient pas commencé leur formation élémentaire ou leur AFP directement après la dernière formation préalable achevée se sont vu ensuite demander si elles avaient interrompu un CFC avant le début de leur formation. Les personnes qui ont commencé un CFC et ont intégré l'AFP correspondante durant la première année d'apprentissage n'ont par conséquent pas été prises en compte. Ces changements de cursus sont pourtant fréquents (étude de l'OFS, 2015), mais selon un représentant cantonal du groupe d'accompagnement, les cantons assoupliraient délibérément les conditions d'accès pour ne pas pénaliser les personnes en formation. Ces dernières peuvent ainsi poursuivre sans problème leur apprentissage dans la même entreprise, moyennant toutefois une adaptation de leur contrat.

Nous renonçons donc à reproduire ces données erronées et recourons sommairement aux informations de l'OFS provenant de la première étude longitudinale basée sur des données individuelles (étude de l'OFS, 2015).

2.4 Analyse des données de l'OFS

L'examen de l'évolution de la formation élémentaire, de l'AFP et du CFC durant les années 2005 à 2014 constitue la base de l'évaluation AFP II. A cette fin, l'OFS a fourni à econconcept un jeu de données spécifique établi à partir de la statistique de la formation professionnelle initiale (SFPI) de l'OFS.

Quelques analyses approfondies du premier rapport de l'OFS basé sur des données individuelles (étude de l'OFS, 2015) ont en outre été réalisées. Là aussi, l'OFS a élaboré un extrait de données spécifiquement pour cette étude.

Nous remercions chaleureusement pour leur soutien tous les représentants de l'OFS impliqués, notamment Katrin Holenstein, Jacques Babel, Anton Rudin et Francesco Laganà. La clarification et la préparation des fichiers de coordonnées pour le plan d'échantillonnage très différencié de 81 cellules contrôlées ont représenté une importante charge de travail pour l'OFS.

2.5 Renoncement à l'exploitation des données du baromètre des places d'apprentissage

Pour montrer l'évolution de l'offre de places d'apprentissage, les données du baromètre des places d'apprentissage ont été exploitées. L'institut LINK, qui élabore ce baromètre annuel sur mandat du SEFRI depuis de nombreuses années, a fait remarquer que les données concernant l'offre de places d'apprentissage AFP ne se prêtaient pas à une analyse détaillée, car elles reposaient sur l'extrapolation d'un échantillon relativement restreint. Une comparaison avec le nombre de nouveaux contrats d'apprentissage conclus selon la statistique de la formation professionnelle initiale illustre clairement ce point: d'après le baromètre des places d'apprentissage du SEFRI, on recensait 5500 places d'apprentissage AFP en 2013, alors que 6900 nouveaux contrats d'apprentissage AFP ont été conclus cette même année selon la statistique de la formation professionnelle initiale. La fiabilité du baromètre des places d'apprentissage étant jugée plutôt faible, nous avons renoncé à l'analyser dans le présent rapport.

3 Résultats

3.1 Evolution des AFP

3.1.1 Evolution des contrats d'apprentissage

Depuis leur introduction dans le système de formation professionnelle, les AFP ne cessent de prendre de l'importance, comme le montre le nombre de contrats d'apprentissage récemment conclus: avec 7100 contrats en 2014⁸ contre 1400 en 2005, ce nombre a presque été multiplié par cinq (voir le Tableau 15). Sur la même période, on observe également une augmentation du nombre de nouveaux contrats d'apprentissage CFC, mais seulement de 11 %, soit une hausse bien moins marquée que celle des contrats AFP. La part de nouveaux contrats d'apprentissage AFP par rapport au nombre de nouveaux contrats CFC est, elle, passée de 2,3 % en 2005 à près de 10 % en 2014.

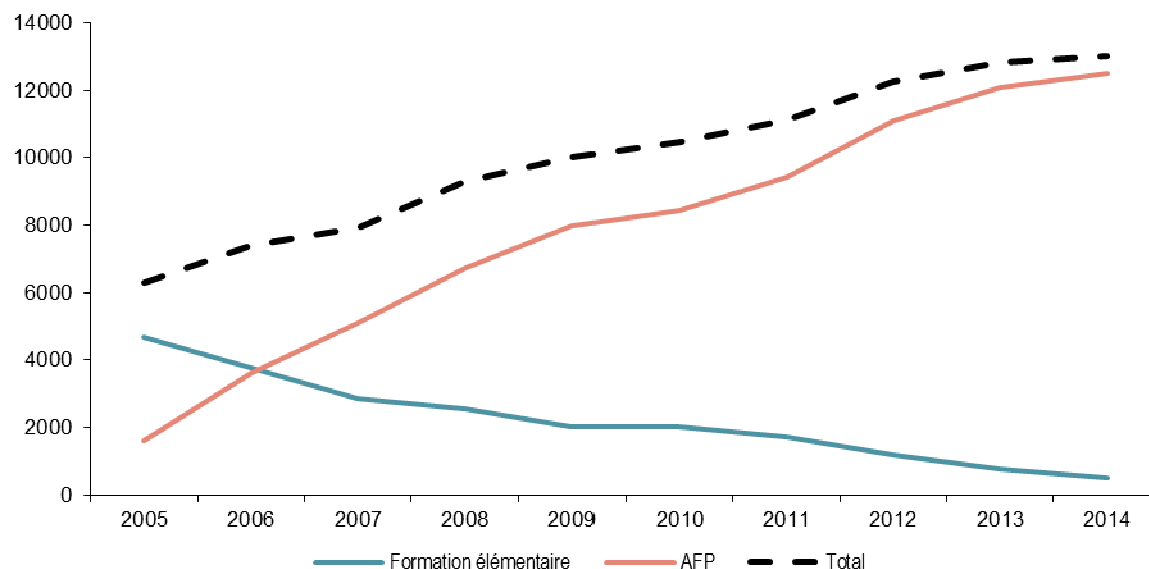
Evolution 2005-2014 des nouveaux contrats d'apprentissage											
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Δ 05-14
Formation élémentaire	2415	1945	1569	1374	1166	1221	875	593	376	278	- 88 %
AFP	1439	2232	3056	4146	4515	4806	5608	6489	6909	7077	+ 492 %
CFC	63 819	65 454	65 961	68 959	67 635	69 218	70 145	70 018	71 341	71 322	+ 11 %
Part des AFP par rapport aux contrats d'apprentissage CFC	2,3 %	3,4 %	4,6 %	6,0 %	6,7 %	6,9 %	8,0 %	9,3 %	9,7 %	9,9 %	\emptyset 6,8 %
Total	67 673	69 631	70 586	74 479	73 316	75 245	76 628	77 100	78 626	78 677	+ 12 %

Tableau 15: Evolution 2004-2015 des nouveaux contrats d'apprentissage pour les formations élémentaires, les AFP et les CFC (source: OFS, SFPI)

Au cours de la même période, on constate que la formation élémentaire est largement remplacée par l'AFP, comme en témoigne notamment le graphique ci-dessous sur le nombre de contrats d'apprentissage obtenus avec une AFP ou avec une formation élémentaire. Il révèle aussi qu'aujourd'hui, les personnes commençant une formation AFP sont beaucoup plus nombreuses que celles qui entamaient une formation élémentaire en 2005.

⁸ En raison de la prolongation du délai de traitement de la présente évaluation, la période examinée a été décalée de 2004-2013 à 2005-2014.

Evolution 2005-2014 des nouveaux contrats d'apprentissage obtenus suite à une AFP ou à une formation élémentaire



econcept

Figure 2: Nombre de nouveaux contrats d'apprentissage obtenus suite à une AFP ou à une formation élémentaire, et total des deux, sur la période 2005-2014 (source: OFS, SFPI; graphique élaboré par nos soins)

3.1.2 Evolution des rapports d'apprentissage

Parallèlement à la hausse des nouveaux contrats d'apprentissage, le nombre total de rapports d'apprentissage AFP est passé de 1600 en 2005 à 12 500 en 2014 (voir le Tableau 16). La croissance du nombre de rapports d'apprentissage CFC sur la même période est bien plus faible (17 %), tandis que les rapports d'apprentissage avec formation élémentaire accusent un très net recul.

Evolution des rapports d'apprentissage 2005-2014											
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Δ05-14
Formation élémentaire	4686	3785	2845	2549	2042	2020	1706	1175	753	501	- 89 %
AFP	1604	3630	5089	6730	7979	8457	9415	11 083	12 080	12 506	+ 680 %
CFC	178 333	183 108	188 401	196 029	198 475	200 161	202 531	203 241	204 812	209 468	+ 17 %
Total	184 623	190 523	196 335	205 308	208 496	210 638	213 652	215 499	217 645	222 475	+ 21 %

Tableau 16: Evolution 2004-2015 des rapports d'apprentissage pour les formations élémentaires, les AFP et les CFC (source: OFS, SFPI)

3.1.3 Evolution des diplômes

Au total, 30 000 personnes ont obtenu une AFP entre 2005 et 2014 (voir le Tableau 17). Tout comme le nombre de nouveaux contrats d'apprentissage, le nombre d'attestations fédérales de formation professionnelle délivrées chaque année a enregistré une forte hausse pour atteindre 5870 AFP en 2014, ce qui correspond à près de 10 % de tous les CFC. Le nombre de personnes âgées de 20 ans est indiqué comme valeur de référence, mais il est à noter que la formation de mise à niveau (≥ 25 ans) et les secondes formations deviennent de plus en plus fréquentes.

Evolution des diplômes 2005-2014											
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Total
Formation											
élémentaire	2526	2598	1925	1574	1324	1174	1034	1066	750	374	14 345
AFP	94	99	1591	2436	2805	3690	4026	4309	4980	5870	29 900
CFC	52 183	51 907	50 066	54 640	56 965	59 367	60 279	60 616	60 853	61 128	568 004
Total	57 629	57 314	56 098	61 205	63 754	67 128	68 503	69 263	68 836	67 552	637 282
Personnes âgées de 20 ans*	86 836	88 149	88 726	93 192	93 470	96 146	96 850	96 534	94 008	93 302	86 836

Tableau 17: Evolution 2005-2014 des diplômes: formation élémentaire, AFP et CFC (source: OFS, SFPI).

* Chiffres relatifs à la population suisse résidante: jusqu'en 2009, les données proviennent de la statistique de l'état annuel de la population (ESPOP); à partir de 2010, elles sont fournies par la statistique de la population et des ménages (STATPOP).

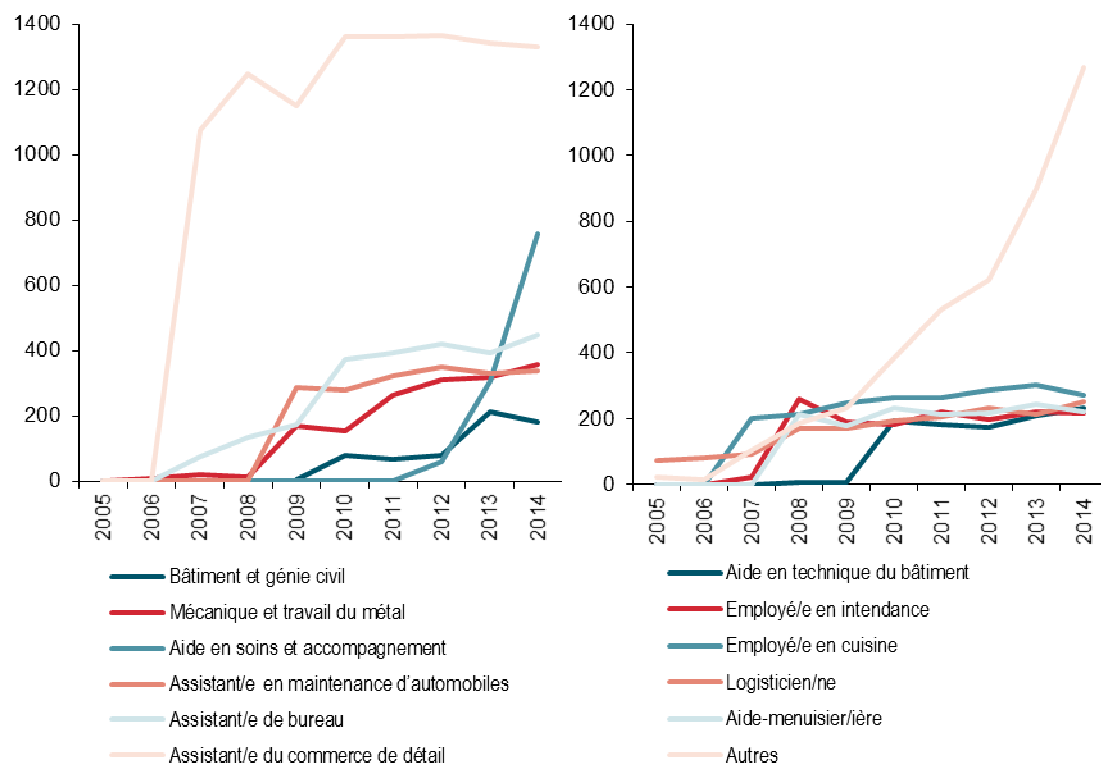
Avec quelque 1300 diplômés par an, le diplôme d'assistant/e du commerce de détail AFP arrive largement en tête des AFP délivrées. Il est suivi par l'AFP d'aide en soins et accompagnement (758 AFP en 2014), qui connaît une croissance fulgurante depuis son introduction en 2010. En troisième position figure l'AFP d'assistant/e de bureau, avec 449 AFP octroyées en 2014. Le tableau ci-dessous montre l'évolution des 12 groupes d'AFP examinés par la présente évaluation, à savoir les deux domaines de formation Bâtiment et Mécanique, les neuf grandes filières AFP et les autres professions AFP, sur la période 2005-2014 (les valeurs surlignées en rouge sont les volées de diplômés 2011-2013 prises en considération). Il est important de souligner que les titulaires d'une AFP d'aide en soins et accompagnement sont majoritairement issus de la volée 2013 et disposent par conséquent d'une expérience professionnelle encore plus restreinte: un élément à prendre en compte lors des évaluations. Le Tableau 18 montre en outre les professions AFP ayant enregistré plus de 100 diplômés en 2014. De plus amples détails sont disponibles en annexe (voir le Tableau 40).

Evolution des domaines de formation AFP et des «grandes» professions AFP (2005-2014)											
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Total
Domaine de formation Bâtiment et génie civil					3	78	68	79	213	181	622
Domaine de formation Mécanique et travail du métal		7	19	13	170	152	265	310	317	356	1609
Aide en soins et accompagnement AFP								58	306	758	1122
Assistant/e en maintenance d'automobiles AFP					285	277	322	349	329	336	1898
Assistant/e de bureau AFP			75	133	173	372	392	421	391	449	2406
Assistant/e du commerce de détail AFP	1	0	1077	1248	1150	1360	1361	1366	1341	1330	10 234
Aide en technique du bâtiment AFP				5	6	193	182	173	208	231	998
Employé/e en intendance AFP			23	259	191	182	221	196	220	218	1510
Employé/e en cuisine AFP			202	211	247	264	264	288	302	272	2050
Logisticien/ne AFP	71	79	92	169	170	193	204	232	211	250	1671
Aide-menuisier/lière AFP				213	179	234	214	217	243	220	1520
Autres	22	13	103	185	231	385	533	620	899	1269	4260
– Employé/e en restauration AFP			63	47	64	102	101	112	109	106	704
– Praticien/ne en pneumatiques AFP	11	0	0	85	92	86	91	104	108	112	689
– Agropraticien/ne AFP				1	0	1	92	130	134	126	484
– Horticulteur/trice AFP										262	262
– Aide en informatique AFP					13	20	38	45	77	100	293
– Praticien/ne sur bois AFP							1	0	125	108	234
– Autres AFP	11	13	40	52	62	176	210	229	346	455	1594

Tableau 18: Evolution 2005-2014 des domaines de formation AFP et des «grandes» filières AFP (source: OFS, SFPI)

Le graphique ci-dessous montre l'évolution des AFP.

Répartition des titulaires d'une AFP en fonction du domaine de formation ou de la profession (2005-2014)



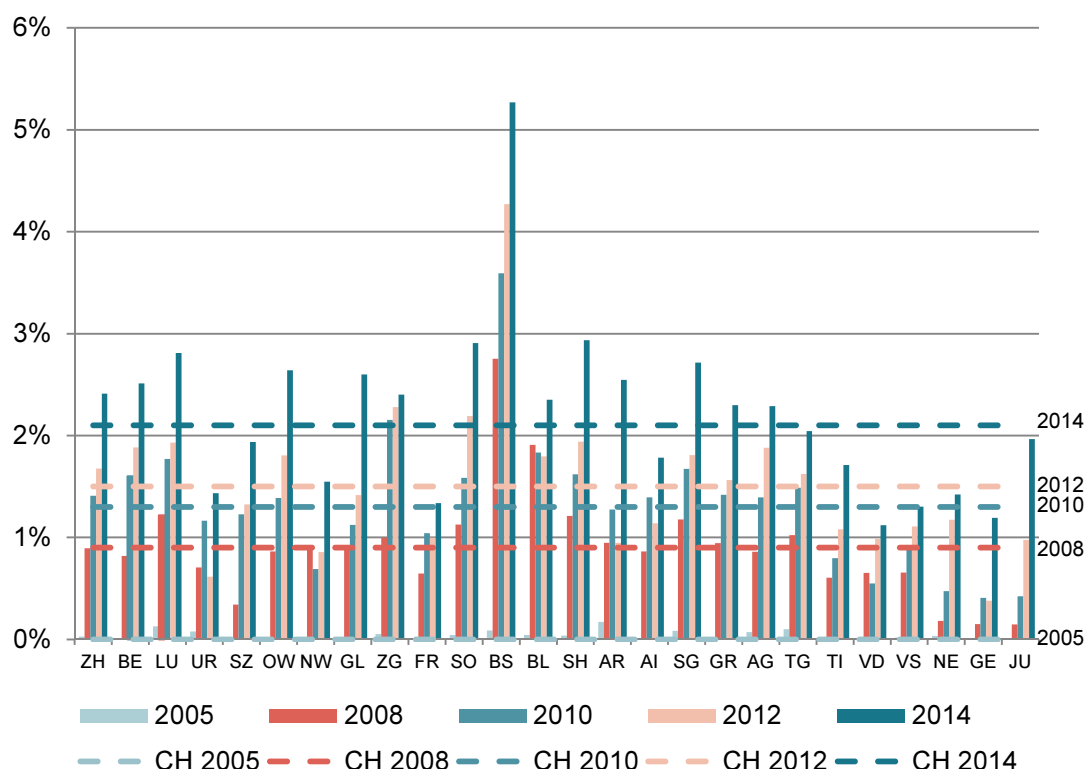
econcept

Figure 3: Evolution 2005-2014 des domaines de formation et des professions AFP (source: OFS, SFPI, graphique élaboré par nos soins)

3.1.4 Différences entre les cantons

La part des jeunes âgés de 18 à 20 ans titulaires d'une AFP est passée de 0,9 % en 2008 à 2,1 % en 2014 (voir la Figure 4), avec des différences notables entre les cantons. Ainsi, les cantons francophones, le Tessin et quelques cantons germanophones de petite taille (Uri, Nidwald et Appenzell Rhodes-Intérieures) affichent parfois des chiffres nettement inférieurs à la moyenne. En 2014, c'est le canton de Vaud qui a enregistré la valeur la plus basse, avec seulement 1,1 % d'AFP parmi les jeunes de 18 à 20 ans. Inversement, certains cantons présentent une hausse particulièrement marquée des diplômés AFP depuis 2008: le pourcentage de personnes ayant obtenu une AFP parmi les 18-20 ans s'élève ainsi à 2 % contre 0,2 % auparavant dans le canton du Jura, et à 1,9 % (contre précédemment 0,3 %) dans le canton de Schwyz. En 2014, c'est le canton de Bâle-Ville qui, avec pas moins de 5,3 %, comptait de loin la plus grande proportion de titulaires d'une AFP.

Evolution de la part de titulaires d'une AFP parmi les 18-20 ans dans les différents cantons (2005-2014)



econcept

Figure 4: Evolution 2005-2014 de la part de titulaires d'une AFP parmi les 18-20 ans dans les différents cantons (les pourcentages correspondants sont présentés à l'annexe A-1.1, Tableau 41; source: OFS, SFPI, graphique élaboré par nos soins)

On constate également des différences entre les régions linguistiques en ce qui concerne le développement des divers domaines de formation et professions AFP. Les attestations fédérales de formation professionnelle dans le domaine du bâtiment et pour la profession d'aide en soins et accompagnement sont particulièrement fréquentes en Suisse alémanique, tandis que la Suisse romande délivre un nombre d'AFP supérieur à la moyenne pour les professions d'assistant/e de bureau et d'employé/e en intendance, ainsi que dans le domaine de formation Mécanique. Le Tessin octroie quant à lui un nombre particulièrement élevé d'AFP pour les métiers d'assistant/e du commerce de détail, d'assistant/e en maintenance d'automobiles et d'employé/e en cuisine.

3.1.5 Abandons d'apprentissage

Si l'on compare le nombre de nouveaux contrats d'apprentissage AFP avec le nombre de rapports d'apprentissage AFP, on constate que la somme des nouveaux contrats d'apprentissage de deux années diffère nettement du nombre de rapports d'apprentissage recensés au cours de la dernière de ces deux années (voir les Tableau 15 et Tableau 16). De même, le nombre de diplômés est systématiquement bien inférieur au nombre de nouveaux contrats d'apprentissage constatés deux ans auparavant (voir les Tableau 15 et Tableau 17). Cela indique clairement que de nombreux apprentis abandonnent leur apprentissage AFP.

Nous ne possédons pas encore d'analyses détaillées sur les abandons d'apprentissage. Toutefois, sur la base de statistiques reposant sur des données individuelles, l'OFS a analysé la transition 2012-2013 et identifié des abandons du degré secondaire II (OFS, 2015). On parle d'abandon lorsqu'une personne figurant la première année (2012) dans les statistiques de la formation n'apparaît plus dans les statistiques de l'année suivante (2013) alors qu'elle n'a pas terminé sa formation. Le recensement des abandons est réalisé indépendamment du lieu de formation ou de l'entreprise formatrice, de sorte que le redoublement d'une année d'apprentissage ou le changement d'entreprise formatrice n'est pas considéré comme un abandon. Parmi les personnes sortant des statistiques de la formation se trouvent des apprentis qui y réapparaissent après une interruption d'une ou plusieurs années: la sortie des statistiques ne correspond donc pas forcément à un abandon d'apprentissage, bien que ce soit très souvent le cas. Si elles donnent d'importantes indications sur la fréquence des abandons d'apprentissage, ces disparitions des statistiques ne peuvent toutefois pas y être assimilées.

Selon cette analyse, quelque 14 % des apprentis AFP ont abandonné leur apprentissage au cours de la première année et environ 13 % pendant la seconde année du degré secondaire II (OFS, 2015). Le taux d'abandon de l'apprentissage en formation AFP est ainsi bien supérieur à celui des CFC de trois ou quatre ans. Sur les 14 % ayant quitté leur formation AFP au cours de la première année d'apprentissage, un bon cinquième est revenu dans le degré secondaire II après une interruption d'un an (OFS, 2015). Au terme de cette pause d'une année, ces apprentis ont achevé leur formation AFP, redoublé leur année d'apprentissage, procédé à une réorientation ou intégré une formation CFC. L'équipe d'évaluation se fonde sur ces données (abandons pendant la première et la deuxième année d'apprentissage ainsi que taux de retour après une interruption d'un an) pour estimer que 20 % en moyenne des apprentis interrompent leur formation AFP. L'étude de l'OFS sur les abandons d'apprentissage, actuellement en cours de réalisation, fournira à ce sujet des données plus approfondies.

Taux d'abandon lors de la formation professionnelle initiale 2012-2013	AFP	CFC (3 ans)	CFC (4 ans)
1 ^{re} année	13,8 %	6,7 %	5,3 %
2 ^e année	13,0 %	3,8 %	3,3 %
3 ^e année	-	2,6 %	2,2 %
4 ^e année	-	-	1,5 %

Tableau 19: Transitions 2012-2013, par année d'apprentissage et niveau de formation (source: rapport de l'OFS, 2015). Les apprentis sortis également de la statistique STATPOP ne sont pas pris en compte.

Il n'existe en revanche aucune information sur le pourcentage d'apprentis qui ont réintégré le degré secondaire II après une interruption de deux ans ou plus.

Une analyse détaillée, ne pouvant être effectuée qu'en fonction des catégories professionnelles de la CITE⁹, montre que le taux d'abandon dans les secteurs «bureau et in-

⁹ Ces catégories professionnelles correspondent à la classification CITE, qui remplace les domaines de formation de l'OFS.

formation» (notamment assistant/e de bureau AFP, assistant/e du commerce de détail AFP et logisticien/ne AFP) ainsi que «professions techniques» (notamment domaine de formation Mécanique et travail du métal ainsi qu'assistant/e en maintenance d'automobiles AFP) est inférieur à la moyenne, avec respectivement 10,7 % et 11,1 %. En revanche, les secteurs «industries de transformation» (p. ex. aide-menuisier/ière AFP) et «architecture et bâtiment» (domaine de formation Bâtiment et génie civil) affichent des taux d'abandon nettement supérieurs à la moyenne (17 % et 19 %).

Catégories	Professions AFP	Sortie du degré sec. II	Passage en 2 ^e année d'apprentissage	Autres	Total (n)
Bureau et information	Assistant/e de bureau	10,7 %	83,2 %	6,1 %	1961
	Assistant/e du commerce de détail				
	Logisticien/ne				
Professions techniques	Domaine de formation Mécanique et travail du métal	11,1 %	82,2 %	6,7 %	928
	Assistant/e en maintenance d'automobiles				
Industries de transformation	Aide-menuisier/ière	17,7 %	74,6 %	7,7 %	492
Architecture et bâtiment	Domaine de formation Bâtiment et génie civil	18,8 %	66,7 %	14,4 %	415
Agriculture	Agropraticien/ne	11,9 %	81,5 %	6,7 %	362
Santé et social	Aide en soins et accompagnement	15,8 %	77,9 %	6,3 %	729
Services	Employé/e en intendance	16,5 %	76,5 %	6,9 %	904
	Employé/e en cuisine				
Total		13,8 %	78,6 %	7,6 %	5791

Tableau 20: Transitions 2012 – 2013 après la première année d'apprentissage, par profession (source: rapport de l'OFS, 2015)

On observe également d'importantes différences entre les régions linguistiques: si le taux d'abandon en Suisse alémanique est relativement bas (près de 12 %), il s'élève à 16 % en Suisse romande et atteint des sommets en Suisse italophone (40 %).

3.1.6 Taux de succès lors de la procédure de qualification

Pour la période 2010-2014, il est possible de compléter l'analyse par le taux de succès lors de la procédure de qualification. Sur tous les candidats inscrits durant cette période, 94 % ont réussi une procédure de qualification AFP: le taux de succès est donc plus élevé que pour les CFC (90 %), mais inférieur à celui des formations élémentaires, qui atteint presque 100 %. Il est par ailleurs stable, avec très peu de variations d'une année à l'autre.

Taux de succès lors de la procédure de qualification, par niveau de formation, sur la période 2010-2014						
	2010	2011	2012	2013	2014	Moyenne
AFP	94 %	94 %	94 %	93 %	93 %	94 %
CFC	91 %	91 %	90 %	90 %	90 %	90 %

Tableau 21: Taux de succès lors de la procédure de qualification, par niveau de formation, sur la période 2010-2014 (source: rapport de l'OFS, 2015)

Une analyse détaillée du taux de réussite lors de la procédure de qualification pour les AFP en fonction du domaine de formation ou de la filière montre qu'à l'exception du domaine de formation Bâtiment (86 %) et de la profession d'aide en technique du bâtiment AFP (84 %), tous les domaines de formation et professions affichent des taux de succès supérieurs à 90 %. On constate cependant des variations parfois importantes d'une année à l'autre. Ainsi, dans le domaine de formation Bâtiment, le taux de succès n'a cessé de reculer pour atteindre 80 % en 2014: cela s'explique par l'introduction de la profession d'aide-maçon/ne AFP, qui présente un faible taux de succès.

Taux de succès lors de la procédure de qualification, par domaine de formation, sur la période 2010-2014						
	2010	2011	2012	2013	2014	Moyenne
Domaine de formation Bâtiment et génie civil	92 %	93 %	91 %	84 %	80 %	86 %
Domaine de formation Mécanique et travail du métal	91 %	92 %	89 %	93 %	91 %	90 %
Aide en soins et accompagnement AFP	-	-	98 %	99 %	99 %	99 %
Assistant/e en maintenance d'automobiles AFP	93 %	91 %	92 %	89 %	89 %	91 %
Assistant/e de bureau AFP	95 %	96 %	93 %	92 %	94 %	94 %
Assistant/e du commerce de détail AFP	97 %	98 %	97 %	96 %	95 %	97 %
Aide en technique du bâtiment AFP	87 %	84 %	81 %	84 %	83 %	84 %
Employé/e en intendance AFP	90 %	92 %	93 %	93 %	92 %	92 %
Employé/e en cuisine AFP	91 %	92 %	91 %	90 %	91 %	91 %
Logisticien/ne AFP	99 %	99 %	94 %	87 %	95 %	94 %
Aide-menusier/ière AFP	99 %	94 %	96 %	96 %	95 %	96 %
Autres AFP	91 %	91 %	91 %	90 %	91 %	91 %
Total	94 %	94 %	94 %	93 %	93 %	94 %

Tableau 22: Taux de succès lors de la procédure de qualification, par domaine de formation, sur la période 2010-2014 (source: OFS, SFPI)

3.1.7 Taux de diplômes du degré secondaire II

Enfin, il est intéressant de savoir si les AFP ont contribué à atteindre l'objectif 2006 des cantons, de la Confédération et des OrTra en matière de politique de la formation, à savoir porter à 95 % le taux de diplômes du degré secondaire II parmi les personnes de 25 ans (CDIP, 2006)¹⁰. Les statistiques de la formation de l'OFS ne fournissent actuellement pas de données fiables sur le taux de diplômes du degré secondaire II chez les jeunes de 25 ans, car il a été décidé de ne plus modifier la méthode de calcul de ce taux

¹⁰ En 2011, l'objectif de porter à 95 % le taux de diplômes du degré secondaire II a été défini par la Confédération et les cantons dans une déclaration commune sur les objectifs politiques concernant l'espace suisse de la formation (voir la déclaration 2011: http://www.edudoc.ch/static/web/aktuell/mediennitt/erklaerung_30052011_f.pdf; cet objectif doit être atteint à l'horizon 2020).

sur la base de simples hypothèses, mais d'attendre de disposer de données individuelles dans les statistiques de la formation. On ne sait pas bien dans quelle mesure l'ancienne méthode de calcul pouvait prendre en compte les nouvelles conditions du système de formation suisse, à savoir la multiplication des deuxièmes diplômes du degré secondaire II (p. ex. un CFC après une AFP ou un deuxième CFC) observée ces dernières années, ou encore, et surtout, le fait que plus de 10 % des diplômes AFP ou CFC soient obtenus par des plus de 25 ans dans le cadre d'une formation de rattrapage¹¹.

Il faut donc partir du principe que le taux de 95,1 % issu des statistiques de la formation et publié pour l'année 2013¹² en vue de la déclaration à l'OCDE est trop élevé. Des analyses s'appuyant sur l'enquête suisse sur la population active (ESPA) ont révélé qu'en 2014, environ 90 % des 25 à 39 ans possédaient un diplôme du degré secondaire II ou du degré tertiaire, et que ce pourcentage avait augmenté de près de 2 points par rapport à 2010 (88,4 % en 2010 contre 90,3 % en 2014). Une évaluation définitive de l'état actuel du taux de diplômes du degré secondaire II chez les jeunes de 25 ans ne sera possible que quand l'OFS aura adapté le calcul de ce taux afin de le faire reposer sur les données individuelles.

3.1.8 Conclusion – Réponse aux questions de l'évaluation

7	L'introduction de l'AFP mène-t-elle d'une manière générale à une augmentation du niveau de formation et du nombre de diplômes du degré secondaire II?
2	L'AFP peut-elle atteindre un taux de succès aussi élevé que celui du CFC? (Interruptions d'apprentissage/changements de place d'apprentissage; selon l'OFS, les taux de succès et/ou parcours individuels ne pourront être analysés de manière fiable qu'à compter de 2017 environ.

— *Evolution des contrats d'apprentissage, des rapports d'apprentissage et des diplômes:* depuis son introduction dans le système de la formation professionnelle, l'AFP ne cesse de gagner en importance. Et elle ne se contente pas de remplacer la formation élémentaire: en effet, on dénombre aujourd'hui davantage de contrats d'apprentissage AFP que l'on ne comptait auparavant de contrats de formation élémentaire. Au total, quelque 30 000 apprentis ont suivi une formation AFP entre 2005 et 2014, avec une forte croissance annuelle, si bien que presque 6000 personnes ont obtenu une AFP en 2014. Avec 1300 diplômés chaque année, soit plus de 20 % de tous les diplômés AFP, l'AFP d'assistant/e du commerce de détail est de loin la plus délivrée. En 2014, les détenteurs d'une AFP représentaient 2,1 % de la population de 18 à 20 ans. Le pourcentage des AFP varie toutefois entre les cantons et entre les régions linguistiques: dans certaines régions de Suisse romande et dans les plus petits cantons alémaniques, il se situe autour de 1 %, alors qu'il atteint 5,3 % à Bâle-Ville.

— *Abandons de l'apprentissage et taux de succès lors de la procédure de qualification:* le taux d'abandon de l'apprentissage dans les formations AFP s'élève à 14 % durant

¹¹ Part des formations de rattrapage pour les AFP et les CFC selon rapport SEFRI 2014: environ 10 % en 2012; selon enquête ITAO de la présente étude: environ 12 % pour les volées de diplômés 2011-2013

¹² Voir <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/17/blank/02.indicator.415101.4115.html>

la première année d'apprentissage et à 13 % pendant la seconde. Il est donc nettement plus élevé que celui des personnes en formation CFC. En revanche, le taux de succès lors de la procédure de qualification avoisine 94 % (avec des différences notables entre les filières AFP) et dépasse ainsi légèrement celui des CFC (90 %).

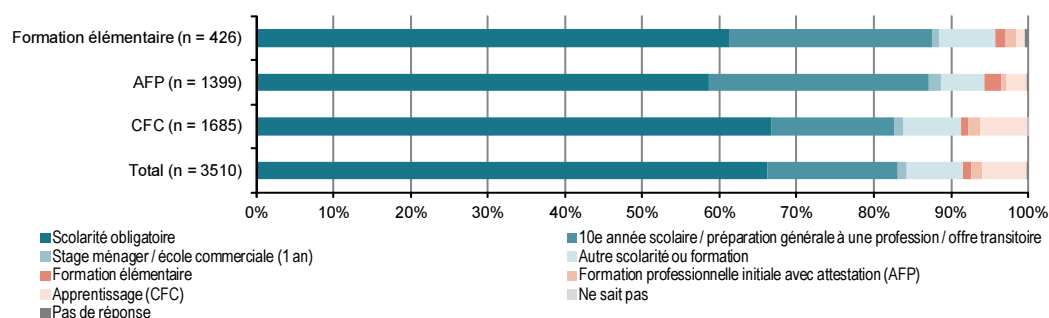
- *Taux de diplômés du degré secondaire II*: il est néanmoins aujourd'hui impossible de déterminer avec certitude si les AFP contribuent à l'augmentation du taux de diplômés du degré secondaire II chez les jeunes de 25 ans résidant en Suisse. Pour le savoir, il faut attendre les nouvelles données de l'OFS basées sur des statistiques individuelles.

3.2 Formation préalable – Caractéristiques des titulaires d’une AFP

3.2.1 Formation préalable

Seuls 59 % des titulaires d’une AFP ont commencé leur formation professionnelle initiale de deux ans immédiatement après la scolarité obligatoire. Un petit tiers a suivi avant la formation une dixième année scolaire, une préparation générale à une profession ou une offre transitoire. Il existe très peu de différences entre les titulaires d’une AFP et ceux d’une formation élémentaire. En revanche, parmi les détenteurs d’un CFC, la part de ceux qui ont commencé leur formation directement après la scolarité obligatoire est plus élevée (67 %) et celle des personnes ayant choisi une solution transitoire ou une offre similaire est en conséquence plus faible. La figure ci-dessous illustre ces résultats.

Aperçu des formations préalables effectuées



econcept

Figure 5: Dernière formation/scolarité effectuée avant le début de la formation, par niveau de formation (n = 3510, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015; les pourcentages correspondants sont présentés à l’annexe A-1.2, Tableau 42)

La comparaison de la formation préalable des titulaires d’une AFP révèle des différences notables entre les différents domaines de formation et professions (voir le Tableau 23). Près des trois quarts des assistants en maintenance d’automobiles AFP et des aides en technique du bâtiment AFP ont commencé leur formation directement après la scolarité obligatoire, contre moins de 50 % pour les employés en intendance AFP, les assistants de bureau AFP et les aides en soins et accompagnement AFP. Les assistants de bureau AFP sont beaucoup plus nombreux que la moyenne (38 % contre 29 %) à avoir suivi une dixième année scolaire, une préparation générale à une profession ou une offre transitoire, alors que seuls 19 % des aides en technique du bâtiment AFP et 21 % des assistants en maintenance d’automobiles AFP l’ont fait.

C’est parmi les aides en soins et accompagnement AFP que l’on constate la plus grande hétérogénéité en matière de formation préalable: seuls 40 % d’entre eux ont commencé leur formation immédiatement après la scolarité obligatoire, 34 % ont effectué une dixième année scolaire ou une préparation similaire, et 10 % ont suivi une autre scolarité ou formation. Cela s’explique par le fait que dans le domaine de la santé et du social, on demande de plus en plus aux candidats d’avoir suivi un ou deux stages avant le début de

leur apprentissage. Parallèlement, 15 % des aides en soins et accompagnement AFP possèdent déjà un diplôme professionnel, soit un taux largement supérieur à la moyenne générale (6 %). Parmi ces personnes, 8 % avaient déjà suivi une formation élémentaire au préalable et 7 % avaient obtenu un autre CFC.

	Bâti- ment	Méca- nique	Santé et social	Auto- mobile	Bu- reau	Com- merce de détail	Techni- que du bâti- ment	Inten- dance	Cui- sine	Logis- tique	Menui- serie	Autres	Total
Scolarité obligatoire	63 %	58 %	40 %	74 %	44 %	57 %	72 %	48 %	54 %	57 %	67 %	61 %	59 %
10 ^e année scolaire / préparation générale à une profession / offre transitoire	27 %	27 %	34 %	21 %	38 %	33 %	19 %	32 %	32 %	28 %	29 %	26 %	29 %
Stage ménager / école commerciale (1 an)	0 %	0 %	1 %	1 %	3 %	3 %	1 %	5 %	4 %	0 %	1 %	1 %	2 %
Autre scolarité ou formation	5 %	8 %	10 %	2 %	7 %	4 %	4 %	7 %	8 %	10 %	1 %	5 %	6 %
Formation élémentaire	3 %	3 %	8 %	1 %	0 %	1 %	2 %	4 %	1 %	2 %	1 %	2 %	2 %
Formation profession- nelle initiale avec attestation (AFP)	2 %	2 %	0 %	0 %	1 %	0 %	1 %	0 %	0 %	1 %	0 %	1 %	1 %
Apprentissage (CFC)	0 %	2 %	7 %	1 %	6 %	3 %	1 %	3 %	1 %	2 %	1 %	3 %	3 %
Pas de réponse	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Total (n)	62	92	74	108	98	188	97	99	96	104	86	295	1399

Tableau 23: Dernière formation/scolarité effectuée avant le début de la formation, par domaine de formation (n = 1399, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015)

3.2.2 Activités transitoires

Chez 87 % des personnes, on observe un passage direct d'une formation à l'autre (voir le Tableau 24)¹³. Les apprentis ayant déjà effectué une formation préalable (p. ex. formation élémentaire, AFP ou CFC) commencent même dans 98 % des cas directement leur deuxième formation. En revanche, 16 % des personnes dont la dernière formation menée à bien est une dixième année scolaire ou une offre transitoire, et 11 % de celles dont la dernière formation est la scolarité obligatoire ont effectué une activité transitoire telle qu'un travail ou un stage.

¹³ Les présentes statistiques ne prennent pas en considération les personnes âgées de plus de 25 ans à la fin de leur formation: en effet, compte tenu de leur âge élevé au moment de l'obtention du diplôme, on suppose que leur formation, pour des raisons inconnues, s'est déroulée de manière atypique.

Activités transitoires effectuées entre la dernière formation menée à bien (formation préalable) et le début de l'apprentissage				
	Scolarité obligatoire	10 ^e année scolaire / offre transitoire	Autre formation	Total
Pas d'activité transitoire	89 %	84 %	98 %	87 %
Travail, petit boulot, stage	3 %	9 %	1 %	5 %
Apprentissage CFC interrompu	2 %	2 %	0 %	2 %
Autre formation interrompue	1 %	1 %	0 %	2 %
Année intermédiaire	2 %	3 %	0 %	2 %
Autre (service militaire, chômage, etc.)	2 %	1 %	1 %	2 %
Total (n)	2238	567	272	3078

Tableau 24: Activités transitoires en fonction du type de la dernière formation menée à bien (n = 3078, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015)

Moins de 1 % des jeunes ont connu le chômage avant le début de leur apprentissage. On observe toutefois ici encore des différences en fonction du niveau de formation: la part de chômeurs chez les personnes ayant effectué une formation élémentaire était plus élevée, avec légèrement plus de 4 %. Quant aux titulaires d'une AFP, 2,7 % se sont retrouvés au chômage avant le début de leur apprentissage.

	Formation élémentaire	AFP	CFC	Total
Nombre (non pondéré)	19	37	13	69
Pourcentage (pondéré)	4,1 %	2,7 %	0,7 %	0,9 %

Tableau 25: Chômage avant le début de l'apprentissage (N = 3510, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015)

Au total, environ la moitié des personnes au chômage ont suivi un semestre de motivation.

3.2.3 Age d'obtention du diplôme

La majorité (56 %) des diplômés AFP ont moins de 20 ans. Ils sont ainsi dans l'ensemble plus âgés que les personnes ayant suivi une formation élémentaire (dont 78 % ont moins de 20 ans), mais généralement plus jeunes que les titulaires d'un CFC (seuls 32 % de diplômés CFC ont 20 ans ou moins). Ces différences d'âge entre les divers niveaux de formation s'expliquent en partie par les durées respectives de ces formations.

Les titulaires d'une AFP sont ainsi plus jeunes que les détenteurs d'un CFC, mais pas dans la mesure attendue. Cela peut être le signe que l'apprentissage ne commence pas toujours immédiatement après la scolarité obligatoire (voir à ce sujet la section 3.2.1). 6 % des AFP ont été obtenues par des personnes âgées de plus de 25 ans, ce qui signifie que les AFP contribuent aussi au facteur essentiel qu'est la formation de rattrapage.

Age d'obtention du diplôme, par niveau de formation				
	Formation élémentaire	AFP	CFC	Total
≤ 17ans	25 %	3 %	0 %	0 %
18 ans	32 %	20 %	5 %	6 %
19 ans	21 %	33 %	27 %	28 %
20 ans	11 %	19 %	30 %	29 %
21 à 24 ans	8 %	19 %	25 %	24 %
≥ 25 ans	4 %	6 %	13 %	12 %
Total (n)	426	1399	1685	3510

Tableau 26: Age d'obtention du diplôme, par niveau de formation (n = 3510, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015)

La comparaison de l'âge d'obtention d'une AFP en fonction de la profession ou du domaine de formation est également très intéressante (voir le Tableau 27). Les apprentis dans le domaine de formation Bâtiment et les futurs assistants en maintenance d'automobiles décrochent ainsi leur AFP plus tôt que les autres. Les assistants de bureau AFP et les aides en soins et accompagnement AFP sont en revanche généralement plus âgés que la moyenne. Ces deux professions affichent des taux de formation de rattrapage plus élevés que les autres, avec respectivement 12 % et 20 %.

Age d'obtention d'une AFP, par domaine de formation et par profession													
	Bâti- ment	Méca- nique	Santé et social	Auto- mobile	Bu- reau	Com- merce de détail	Tech- nique du bâti- ment	In- ten- dance	Cui- sine	Logis- tique	Menui- serie	Autres	Total
≤ 17ans	2 %	2 %	1 %	5 %	0 %	4 %	2 %	1 %	4 %	2 %	3 %	6 %	3 %
18 ans	29 %	17 %	11 %	32 %	21 %	22 %	20 %	16 %	16 %	21 %	19 %	18 %	20 %
19 ans	32 %	37 %	27 %	30 %	19 %	29 %	35 %	32 %	31 %	32 %	37 %	36 %	33 %
20 ans	16 %	14 %	24 %	15 %	19 %	23 %	19 %	27 %	23 %	19 %	17 %	15 %	19 %
21 à 24 ans	19 %	17 %	16 %	17 %	24 %	17 %	23 %	21 %	20 %	17 %	20 %	18 %	19 %
≥ 25 ans	2 %	12 %	20 %	2 %	15 %	4 %	2 %	2 %	6 %	9 %	3 %	7 %	6 %
Total (n)	62	92	74	108	98	188	97	99	96	104	86	295	1399

Tableau 27: Age d'obtention d'une AFP, par domaine de formation (n = 1399, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015); mise en évidence des écarts: valeur supérieure de 5 points ou plus en orange, et valeur inférieure de 5 points ou plus en rouge.

3.2.4 Répartition hommes-femmes chez les diplômés AFP

Sur la période 2005-2014, à peu près le même nombre d'hommes et de femmes ont obtenu une AFP, alors que 56 % des personnes ayant décroché un CFC étaient des hommes: la répartition hommes-femmes est donc plus équilibrée chez les diplômés AFP. Concernant les formations élémentaires, les femmes sont nettement sous-représentées pendant cette période, avec près de 20 % des diplômés seulement.

Sexe des personnes ayant obtenu une AFP sur la période 2005-2014											
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Total
Femmes	13,8 %	13,1 %	66,7 %	60,8 %	53,5 %	49,0 %	46,9 %	45,0 %	44,9 %	47,3 %	49,2 %
Hommes	86,2 %	86,9 %	33,3 %	39,2 %	46,5 %	51,0 %	53,1 %	55,0 %	55,1 %	52,7 %	50,8 %
Total (n)	94	99	1591	2436	2805	3690	4026	4309	4980	5870	29 900

Tableau 28: Evolution 2005-2014 de la répartition hommes-femmes chez les diplômés AFP (source: OFS, SFPI)

La part d'hommes et de femmes varie fortement en fonction du domaine de formation et de la profession. Les formations AFP dans les domaines de formation Bâtiment et Mécanique ainsi que pour les professions d'assistant/e en maintenance d'automobile, d'aide en technique du bâtiment, d'aide-menuisier/ière et de logisticien/ne sont principalement, voire exclusivement choisies par des hommes, tandis que d'autres, en particulier la formation d'assistant/e du commerce de détail AFP, attirent majoritairement des femmes.

Ces différences sont la principale raison expliquant les modifications de la part d'hommes et de femmes parmi les diplômés AFP. Ainsi, presque toutes les AFP délivrées en 2005 et 2006 étaient des AFP de logisticien/ne: ce métier étant principalement choisi par des hommes, ces années-là, la part des diplômés de sexe masculin était nettement plus importante que celle des femmes.

Inversement, le pourcentage élevé de femmes en 2007 et 2008 est dû à l'introduction de la formation d'assistant/e du commerce de détail AFP, suivie majoritairement par des femmes.

3.2.5 Jeunes issus de la migration et niveau d'étude des parents

20 % des apprentis AFP diplômés en 2012 sont des étrangers nés à l'étranger, et 16 % sont des étrangers nés en Suisse (voir le Tableau 30). Ces proportions sont bien supérieures à la moyenne de tous les apprentis du degré secondaire II (respectivement 8 % et 7 %). Ce sont les cursus CFC de quatre ans qui comptent le moins d'étrangers (11 %), avec 5 % d'étrangers nés à l'étranger et 6 % d'étrangers nés en Suisse.

Jeunes issus de la migration	AFP	CFC (3 ans)	CFC (4 ans)	Degré secondaire II
Nationalité suisse (personnes nées en Suisse ou à l'étranger)	63 %	79 %	89 %	85 %
Nationalité étrangère, personnes nées en Suisse	16 %	8 %	6 %	7 %
Nationalité étrangère, personnes nées à l'étranger	20 %	8 %	5 %	8 %
Inconnu	1 %	0 %	0 %	0 %

Tableau 29: Jeunes issus de la migration dans le degré secondaire II en 2012 (source: rapport de l'OFS, 2015)

En ce qui concerne le niveau d'étude des parents, on constate que les parents des apprentis AFP n'ont souvent suivi que la scolarité obligatoire (29 %) et qu'ils possèdent plutôt rarement un diplôme du degré tertiaire (12 %). Chez les apprentis CFC, 10 % à

15 % des parents se sont arrêtés à la scolarité obligatoire, et 25 % à 36 % ont effectué une formation du degré tertiaire, soit une proportion bien plus importante.

Niveau d'étude des parents	AFP	CFC (3 ans)	CFC (4 ans)	Degré secondaire II
Degré tertiaire	12 %	25 %	33 %	36 %
Degré secondaire II	38 %	47 %	48 %	42 %
Scolarité obligatoire	29 %	15 %	10 %	12 %
Apprentis ne vivant pas chez leurs parents	10 %	7 %	4 %	5 %
Inconnu	11 %	6 %	5 %	5 %

Tableau 30: Niveau d'étude des parents d'apprentis du degré secondaire II en 2012 (source: rapport de l'OFS, 2015)

3.2.6 Conclusion – Réponse aux questions de l'évaluation

1 Quels sont les jeunes et les jeunes adultes qui accomplissent une formation AFP? Quelle est leur formation préalable?

— *Formation préalable*: seuls 59 % des titulaires d'une AFP ont commencé leur formation immédiatement après la scolarité obligatoire. Un petit tiers a suivi avant la formation une dixième année scolaire, une préparation générale à une profession ou une offre transitoire. Parmi les détenteurs d'un CFC, la part de ceux qui ont commencé leur formation directement après la scolarité obligatoire est plus élevée (67 %), et celle de ceux qui ont choisi une solution transitoire plus faible que chez les titulaires d'une AFP. Dans l'ensemble, ces données corroborent l'étude de Landert et Eberli (2015), selon laquelle seuls trois quarts des jeunes adultes parviennent à passer du degré secondaire I au degré secondaire II sans avoir recours à une solution transitoire.

Les différents domaines de formation et formations AFP présentent de grands écarts entre eux. La formation préalable est particulièrement hétérogène parmi les aides en soins et accompagnement AFP, dont 40 % seulement ont enchaîné la formation à la scolarité obligatoire et 20 % ont passé l'AFP comme formation de rattrapage.

— *Activités transitoires*: le pourcentage de personnes ayant effectué une activité transitoire entre la formation préalable et l'apprentissage AFP ou CFC est faible. Par exemple, 11 % des personnes dont la dernière formation suivie était la scolarité obligatoire se sont livrées à une activité transitoire, la plupart du temps sous forme de petits boulots et de stages.

— *Age des diplômés*: au moment de leur diplôme, 56 % des personnes ayant suivi une formation menant à l'AFP étaient âgées de moins de 20 ans. Ainsi, les diplômés AFP sont plus âgés que ceux de la formation élémentaire, dont 78 % ont moins de 20 ans, mais plus jeunes que les diplômés CFC, dont 32 % ont moins de 20 ans. Cependant, la différence d'âge avec les diplômés CFC est moins élevée que ne le laisserait présager la plus courte durée de l'apprentissage. Voilà qui étaye le constat que les ap-

prentis en formation AFP ont plus souvent que la moyenne un parcours de formation non linéaire.

- *Part des formations de rattrapage*: quelque 6 % des AFP des années 2011 à 2013 ont été obtenues par des personnes de plus de 25 ans. Ce chiffre illustre la contribution des AFP à la formation de rattrapage. Pour les mêmes volées, 13 % des diplômés CFC avaient plus de 25 ans.
- *Sexe des diplômés*: au total, le nombre de femmes et celui d'hommes qui obtiennent une AFP sont à peu près égaux. En revanche, certaines professions AFP ou certains domaines de formation présentent des déséquilibres marqués entre les sexes.
- *Jeunes issus de la migration et niveau d'étude des parents*: le taux d'étrangers (nés en Suisse ou à l'étranger) ayant suivi une filière AFP atteint 36 %. Il est plus élevé que le taux d'étrangers parmi les diplômés CFC, qui oscille entre 11 % pour les CFC de quatre ans et 16 % pour ceux de trois ans. En outre, 29 % des parents des diplômés AFP ont suivi la scolarité obligatoire uniquement, alors que pour les parents des diplômés CFC, ce taux varie entre 10 % pour les CFC de quatre ans et 15 % pour ceux de trois ans (OFS, 2015).

3.3 Perméabilité

L'augmentation de la perméabilité du système de formation suisse est l'un des principaux objectifs politiques en matière de formation des deux dernières décennies. Elle était également au cœur de la loi sur la formation professionnelle (LFPr) de 2002 et de la création de l'attestation fédérale de formation professionnelle qui y était ancrée. Ainsi, le message relatif à la nouvelle LFPr du 6 septembre 2000¹⁴ décrivait l'AFP en ces termes: «L'attestation fédérale de formation professionnelle pratique définit un niveau correspondant à ISCED97: 3C. Elle sanctionnera une formation professionnelle de moins de trois ans, avec des qualifications clairement définies et reconnues dans tout le pays. Les éléments de formation que sanctionnera cette attestation devront donner à son titulaire la possibilité de suivre une formation continue au degré secondaire II et lui permettre de poursuivre la formation initiale par le biais d'un apprentissage écourté.» Dans le cadre de la présente évaluation, il était par conséquent important de déterminer dans quelle mesure les AFP ont contribué à l'amélioration de la perméabilité au cours des dix dernières années.

3.3.1 Accès à un CFC et à des formations continues

Plus de dix ans après l'introduction des AFP, il s'avère que ces diplômes sont souvent utilisés pour obtenir ensuite un CFC. Ainsi, 41 % des titulaires d'une AFP interrogés issus des volées de diplômés 2011-2013 avaient commencé une formation CFC¹⁵ à l'automne 2015. La moitié d'entre eux ont déjà terminé cette formation et 8 % à peine l'ont interrompue. Chez les personnes ayant effectué une formation élémentaire, cette proportion est beaucoup plus faible (24 %). On constate par ailleurs que les diplômés AFP de nationalité suisse enchaînent plus fréquemment sur un CFC (44 %) que ceux d'une autre nationalité (34 %).

Cette différence apparaît également, mais dans une bien moindre mesure, dans le domaine de formation Bâtiment, c'est-à-dire dans le seul domaine permettant une comparaison spécifique entre la formation élémentaire et l'AFP.

Le taux de passage (pourcentage de titulaires d'une AFP qui ont obtenu/obtiennent un CFC) varie fortement entre les filières AFP. C'est chez les assistants en maintenance d'automobiles AFP qu'il est le plus élevé (60 %). Viennent ensuite les assistants de bureau AFP¹⁶, les aides en soins et accompagnement AFP et les aides en technique du bâtiment AFP, avec environ 50 %.

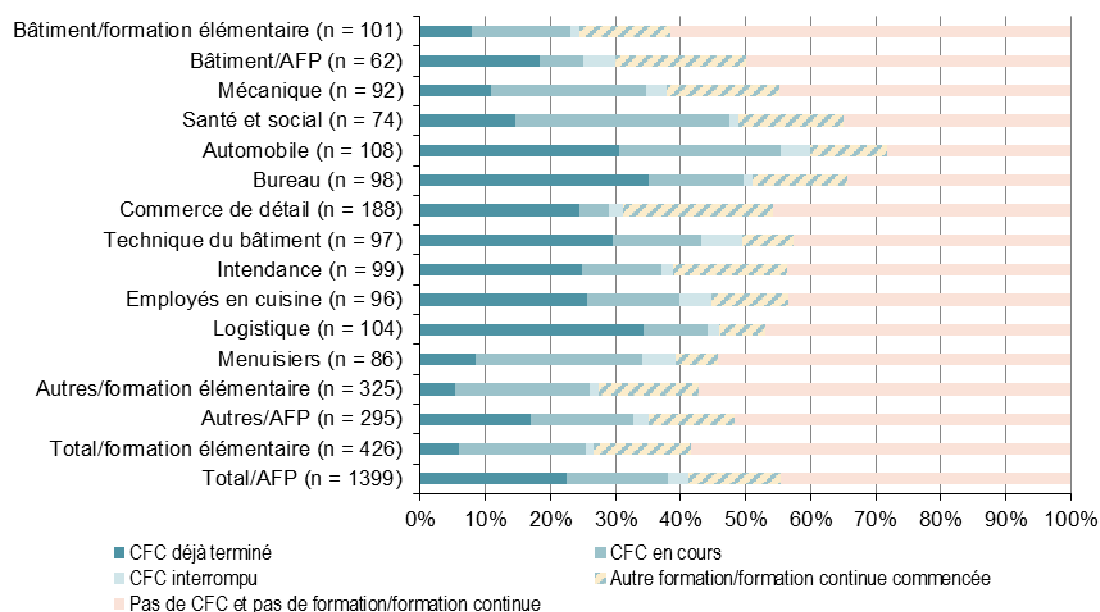
¹⁴ Voir le lien <https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2000/5256.pdf> [consulté le 10 mars 2016]

¹⁵ On ignore dans quelles filières, mais on suppose qu'il s'agit généralement du CFC correspondant.

¹⁶ Cette valeur coïncide avec l'enquête de l'IFFP réalisée dans le cadre de l'examen quinquennal sur la formation d'assistant/e de bureau AFP, lors de laquelle 41 sur 77 titulaires d'une AFP, soit 53 %, ont indiqué avoir enchaîné sur un CFC (Schuler et Volz, 2016).

C'est dans le domaine de formation Bâtiment et dans la profession d'assistant/e du commerce de détail AFP que l'on observe les taux de passage les plus bas, avec environ 30 %. Cela corrobore les résultats de l'étude de Kammermann (2015) dédiée à l'AFP dans le commerce du détail et l'hôtellerie, qui avait identifié un taux de passage de 27 % (total des passages après une année).

Formation et formation continue après une AFP ou une formation élémentaire: proportion élevée de CFC après une AFP



econcept

Figure 6: Titulaires d'une formation élémentaire/AFP ayant enchaîné sur un apprentissage CFC ou une autre formation/formation continue, et dont certains l'ont déjà terminé(e) (n = 1399, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015; les pourcentages correspondants sont présentés à l'annexe A-1.3, Tableau 43)

Le taux de titulaires d'une AFP enchaînant sur un CFC constaté dans cette étude (40 %) est deux fois plus élevé que celui identifié lors de l'évaluation de l'AFP I réalisée en 2010 (Stern *et al.*, 2010). Il convient cependant de souligner ici que cette différence est due en bonne partie au fait que la valeur indiquée par l'évaluation de l'AFP I tient compte uniquement du passage immédiat. Dans leur enquête portant elle aussi sur le passage immédiat, Bachmann Hunziker *et al.* (2013) parviennent à un taux de 25 % pour le canton de Vaud. Dans le canton de Schaffhouse, après interrogation de toutes les personnes ayant obtenu une AFP entre 2013 et 2015, c'est un taux de 48 % qui a été observé (Bolli, 2015). L'étude de Kammermann *et al.* (2011) révèle quant à elle que la perméabilité vers une formation CFC est beaucoup plus faible (11 %) pour les titulaires d'une AFP des filières spéciales que pour ceux des filières classiques. Le taux de personnes entamant un CFC après une formation élémentaire est également beaucoup plus bas (Kammermann, 2009a).

Le taux de passage n'est pas le seul élément à varier en fonction de l'AFP: le taux d'interruption de l'AFP diffère lui aussi fortement d'une filière à l'autre, avec 3 % pour les

aides en soin et accompagnement AFP tout comme pour les assistants de bureau AFP, et pas moins de 16 % dans le domaine de formation Bâtiment.

La catégorie «Autre formation/formation continue commencée» regroupe les cours de perfectionnement (d'une durée de moins d'un an)¹⁷ ainsi que les autres formations et formations continues. Bien qu'elle pèse moins que le CFC (46 %), elle concerne en moyenne quand même 14 % des titulaires d'une AFP. Ici encore, les valeurs oscillent, en fonction des AFP, entre à peine 7 % et 23 %. Ce taux élevé de 23 % se rapporte aux assistants du commerce de détail et compense ainsi en grande partie le faible taux de passage à un CFC dans cette profession.

Les données recueillies permettent de penser que les taux de passage ont augmenté entre 2010 et 2015, mais on ignore encore à quel niveau ils vont se stabiliser. Dans la présente étude, nous n'avons pas collecté de données permettant de savoir en quelle année d'apprentissage les diplômés AFP entamaient un CFC. On possède en revanche des données sur les assistants de bureau AFP: dans un sondage de l'IFFP interrogeant 34 personnes, 19 d'entre elles ont indiqué avoir commencé le CFC en première année d'apprentissage, et seulement 14 titulaires d'une AFP ont affirmé être entrés en deuxième année d'apprentissage CFC (Schuler et Volz, 2016).

Raisons poussant à effectuer un CFC ou une autre formation ou formation continue

La première raison évoquée, en particulier par les titulaires d'une AFP ou d'un certificat de formation élémentaire, était l'amélioration des opportunités de carrière. Les détenteurs d'un CFC ont pour leur part souvent mentionné la préparation à un autre secteur d'activité ou la volonté d'approfondir leurs connaissances dans un domaine d'intérêt. La perspective d'un salaire plus élevé ne figure pas parmi les principales raisons citées.

¹⁷ Des analyses approfondies des cours de perfectionnement (< 1 an) sont disponibles à l'annexe A-1.3.

	Formation élémentaire		AFP		CFC	Total
	Formation CFC	Autre formation/formation continue*	Formation CFC	Autre formation/formation continue*		
... pour améliorer mes opportunités de carrière	57 %	31 %	57 %	28 %	32 %	33 %
... pour approfondir mes connaissances dans un domaine d'intérêt	14 %	4 %	20 %	9 %	11 %	12 %
... pour me préparer à un autre secteur d'activité	4 %	8 %	4 %	10 %	5 %	5 %
... pour actualiser mes connaissances dans mon activité professionnelle actuelle	6 %	6 %	6 %	3 %	2 %	3 %
... pour pouvoir mieux effectuer mon travail	15 %	16 %	18 %	19 %	25 %	25 %
... pour gagner plus	10 %	24 %	7 %	15 %	12 %	12 %
... parce que mon employeur me l'a conseillé	8 %	25 %	8 %	11 %	16 %	15 %
... pour trouver une activité professionnelle (appropriée)	9 %	13 %	15 %	24 %	24 %	24 %
... pour diminuer le risque de me retrouver au chômage	3 %	2 %	1 %	2 %	2 %	2 %
... pour me préparer à une activité indépendante	8 %	7 %	5 %	5 %	4 %	4 %
Autres raisons	7 %	9 %	8 %	7 %	12 %	12 %
Ne sait pas	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Pas de réponse	0 %	2 %	0 %	0 %	0 %	0 %

Tableau 31: Raisons poussant à effectuer une formation ou une formation continue, en fonction du type de formation préalable et du type de formation/formation continue choisi.

* AFP, formation professionnelle supérieure, études dans une haute école spécialisée, passerelle, études universitaires, cours de perfectionnement, autre formation/formation continue (n = 1861, plusieurs réponses possibles, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015)

Les personnes n'ayant pour l'instant pas commencé de formation ou de formation continue expliquent cela surtout par une absence de nécessité ou de motivation. Dans un sondage réalisé auprès des personnes ayant obtenu une AFP entre 2013 et 2015 dans le canton de Schaffhouse, plus de 50 % citent des performances scolaires insuffisantes ou un manque d'expérience. 25 % évoquent un manque d'argent et 11 % avouent ne pas avoir la motivation nécessaire (Bolli 2015).

Cependant, un quart des diplômés (et même 30 % parmi les titulaires d'un CFC) indiquent qu'ils commenceront peut-être plus tard une formation ou une formation continue. On constate très peu de différences entre les niveaux de formation.

Raisons pour lesquelles aucune formation/formation continue n'a été commencée jusqu'à présent	Formation élémentaire	AFP	CFC	Total
Absence de nécessité	19 %	18 %	18 %	18 %
Manque de temps	9 %	12 %	16 %	16 %
Manque d'argent. Doit exercer une activité lucrative à plein temps.	19 %	16 %	13 %	13 %
Manque de motivation	10 %	14 %	9 %	10 %
Formation/formation continue superflue pour son activité	5 %	5 %	6 %	6 %

Apprend beaucoup dans le cadre de son activité actuelle.	3 %	4 %	6 %	6 %
Le fera peut-être plus tard.	23 %	25 %	30 %	30 %
Autres raisons	25 %	21 %	22 %	22 %
Ne sait pas	3 %	3 %	1 %	1 %
Pas de réponse	0 %	1 %	0 %	0 %

Tableau 32: Raisons pour lesquelles aucune formation/formation continue n'a été commencée jusqu'à présent (n=1638, plusieurs réponses possibles, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015)

3.3.2 Passage de l'AFP au CFC pendant le rapport d'apprentissage

L'analyse longitudinale de l'OFS, qui repose sur des données individuelles et porte sur la transition 2012-2013 pour le degré secondaire II (OFS, 2015), montre une perméabilité du système de formation peu documentée jusqu'ici: en effet, elle révèle que nombre d'apprentis AFP commencent une formation CFC après l'obtention de l'AFP, mais que certains d'entre eux n'attendent pas la fin de leur apprentissage pour entreprendre une formation CFC. Ainsi, 4 % au total ont abandonné leur formation pendant ou après la première année d'apprentissage AFP pour commencer un CFC (voir le Tableau 33).

Catégories	Professions AFP	Taux de passage AFP-CFC
Bureau et information	Assistant/e de bureau	4,1 %
	Assistant/e du commerce de détail	
	Logisticien/ne	
Professions techniques	Domaine de formation Mécanique et travail du métal	2,9 %
	Assistant/e en maintenance d'automobiles	
Industries de transformation	Aide-menuisier/ière	3,1 %
Architecture et bâtiment	Domaine de formation Bâtiment et génie civil	12,3 %
Agriculture	Agropraticien/ne	2,5 %
Santé et social	Aide en soins et accompagnement	3,4 %
Services	Employé/e en intendance	3,0 %
	Employé/e en cuisine	
Moyenne		4,0 %

Tableau 33: Taux de passage AFP-CFC pendant/après la première année d'apprentissage (source: rapport de l'OFS, 2015)

Une analyse détaillée, n'ayant pu être effectuée qu'en fonction des catégories professionnelles de la CITE, montre que ce taux de passage est particulièrement élevé (12 %) dans la catégorie «Architecture et bâtiment» (notamment dans le domaine de formation Bâtiment et génie civil) et qu'il est inférieur à la moyenne dans la catégorie «Agriculture» (notamment pour les agropraticiens).

On constate également des différences marquées entre les régions linguistiques: si le taux de passage AFP-CFC s'élève à 4,3 % en Suisse alémanique, il n'atteint que 3 % en Suisse romande et 2,3 % en Suisse italophone.

3.3.3 L'AFP: une opportunité pour les personnes qui abandonnent leur formation CFC

Les AFP ne sont pas seulement un moyen de relever le niveau de qualification dans le système de formation professionnelle (passage à un CFC et formation continue): elles

permettent aussi aux personnes ayant abandonné leur formation CFC d'obtenir un diplôme du degré secondaire II. 0,8 % des apprentis d'une formation CFC passent à une formation AFP (voir le Tableau 34, OFS, 2015). Par conséquent, 15 % des apprentis AFP ont interrompu auparavant une formation CFC. Et trois quarts des personnes ayant abandonné une formation CFC au profit d'une formation AFP l'ont fait durant leur première année d'apprentissage (étude OFS, 2015: p. 24).

Le taux de passage CFC-AFP est particulièrement élevé (1,5 % à 1,6 %) dans les catégories «Agriculture» (notamment chez les agropraticiens AFP), «Industries de transformation» (p. ex. chez les aides-menuisiers AFP) et «Services» (p. ex. chez les employés en intendance AFP et chez les employés en cuisine AFP). En revanche, les apprentis CFC n'abandonnent que rarement, voire jamais (0 % à 0,4 %) leur formation CFC pour une formation AFP dans les catégories «Bureau et information» (notamment pour les formations d'assistant/e de bureau AFP, d'assistant/e du commerce de détail AFP et de logisticien/ne AFP), «Professions techniques» (domaine de formation Mécanique et travail du métal ainsi que formation d'assistant/e en maintenance d'automobiles AFP) et «Santé et social» (formation d'aide en soins et accompagnement AFP).

Catégories	Professions AFP	Taux de passage CFC-AFP
Bureau et information	Assistant/e de bureau	0,0 %
	Assistant/e du commerce de détail	
	Logisticien/ne	
Professions techniques	Domaine de formation Mécanique et travail du métal	0,3 %
	Assistant/e en maintenance d'automobiles	
Industries de transformation	Aide-menuisier/ière	1,5 %
Architecture et bâtiment	Domaine de formation Bâtiment et génie civil	1,3 %
Agriculture	Agropraticien/ne	1,6 %
Santé et social	Aide en soins et accompagnement	0,4 %
Services	Employé/e en intendance	1,5 %
	Employé/e en cuisine	
Moyenne		0,8 %

Tableau 34: Taux de passage CFC-AFP pendant la première année d'apprentissage (source: OFS, SFPI)

On remarque ici encore certaines différences entre les régions linguistiques: le taux de passage AFP-CFC s'élève à 0,9 % en Suisse alémanique, à 0,7 % en Suisse italophone et à 0,5 % en Suisse romande.

La perméabilité du CFC vers l'AFP est rarement étudiée. Kammermann (2015) estime à 27 % la part d'anciens apprentis CFC dans les filières AFP et à 25 % dans la formation élémentaire (assistants du commerce de détail AFP ainsi que branche de la restauration et de l'hôtellerie). Dans l'évaluation de l'AFP I (Stern *et al.*, 2010), les taux de passage CFC → AFP avoisinaient 20 % pour l'ensemble des apprentis AFP.

3.3.4 Conclusion – Réponse aux questions de l'évaluation

3a	Comment les titulaires d'une AFP peuvent-ils tirer profit de la perméabilité du système de formation professionnelle? (Obtention d'un CFC)
3b	Quels sont les titulaires d'une AFP qui accomplissent une formation continue et quelle est leur motivation? Quelles sont les raisons poussant à renoncer à une formation continue?
3c	Dans quelle mesure les formations AFP offrent-elles aux personnes interrompant une formation CFC l'opportunité de décrocher un diplôme du degré secondaire II?

Pour résumer, il convient de noter que la perméabilité est élevée, avec un taux de passage AFP → CFC de 41 % dans les deux à quatre années suivant l'obtention de l'AFP. Toutefois, ce taux varie considérablement entre les domaines et professions AFP. Le passage à une formation CFC n'a pas toujours lieu immédiatement après l'obtention de l'AFP, mais parfois un à deux ans plus tard. La plupart des titulaires d'une AFP parviennent à mener à bien la formation CFC commencée. Les taux d'interruption de la formation CFC se situent en moyenne à 8 % à peine et oscillent entre 3 % et 16 % selon la profession AFP concernée. Parallèlement, on constate également que 4 % des apprentis AFP passent dès leur première année d'apprentissage AFP à un apprentissage CFC.

En outre, 14 % des diplômés AFP ont suivi ou suivent encore une formation ou une formation continue. Ainsi, 45 % seulement des diplômés ont renoncé à suivre une filière CFC ou une formation continue.

Les données de l'enquête ne permettent pas de savoir avec certitude comment interpréter les taux de passage CFC constatés dans les différentes filières AFP; il n'existe en tout cas pas de lien direct entre ce taux de passage et la facilité de la recherche d'emploi après l'obtention d'une AFP. Un autre aspect intéressant est l'année d'apprentissage CFC qu'intègrent les titulaires d'une AFP: s'agit-il de la deuxième année d'apprentissage, comme initialement prévu dans la LFPr, ou plutôt de la première année?

La principale raison poussant à suivre une formation ou une formation continue est l'amélioration des opportunités de carrière, surtout parmi les titulaires d'une AFP et les détenteurs d'un certificat de formation élémentaire. Les raisons conduisant à renoncer à une formation ou à une formation continue sont principalement une absence de nécessité ou un manque de motivation.

Les AFP représentent un moyen d'accéder au monde du travail et d'obtenir un diplôme du degré secondaire II non seulement pour les élèves d'un faible niveau, mais aussi pour ceux qui abandonnent leur formation CFC (0,8 % des apprentis CFC).

Les résultats des enquêtes réalisées montrent clairement que les AFP contribuent considérablement à la perméabilité. Elles permettent en effet aux détenteurs de ce diplôme de continuer à progresser dans le système de formation, tout en offrant aux personnes ayant interrompu leur apprentissage CFC une deuxième chance d'obtenir un diplôme du degré secondaire II.

3.4 Entrée sur le marché du travail

3.4.1 Entrée sur le marché du travail – Durée de la recherche d'emploi

Trois quarts (75 %) des diplômés AFP des volées 2011-2013 ont indiqué dans l'enquête ITAO avoir trouvé un emploi immédiatement ou moins de six mois après l'obtention de leur AFP, et 13 % ont décroché un poste après plus de six mois¹⁸. Ainsi, 88 % au total ont réussi à entrer sur le marché du travail¹⁹. Sur les 12 % restants, 6 % suivent encore une formation ou une formation continue, mais 6 % sont sans emploi. Ces chiffres sont comparables, voire, pour certains, légèrement inférieurs à ceux de la formation élémentaire (respectivement 79 %, 88 %, 6 % et 6 %). En revanche, les titulaires d'un CFC font état d'un accès plus facile au monde du travail: 83 % ont obtenu un poste immédiatement ou moins de six mois après la fin de leur apprentissage, et 10 % ont été embauchés après plus de six mois. Seuls 3 % sont restés sans emploi, ce qui correspond à la moitié des titulaires d'une AFP.

Lorsque l'on compare l'entrée sur le marché du travail dans les différents niveaux de formation en fonction de la filière ou du domaine de formation, on observe que la plus grande facilité des titulaires d'un CFC à trouver un emploi se confirme dans presque toutes les professions. Seule l'AFP d'aide en soins et accompagnement présente de meilleurs chiffres que le CFC d'assistant/e socio-éducatif/ve – mais pas que le CFC d'assistant/e en soins et santé communautaire. L'AFP d'assistant/e en maintenance d'automobiles et le CFC de mécanicien/ne en maintenance d'automobiles présentent pour leur part des chiffres presque identiques.

Ce sont les assistants de bureau AFP et les employés en cuisine AFP qui ont le plus de mal à entrer sur le marché du travail. Ces filières affichent également, avec respectivement 13 % et 11 %, les plus hauts pourcentages de personnes restant sans emploi et ne suivant pas de formation ou de formation continue à temps plein après l'obtention de leur AFP. Ces chiffres confirment bien les résultats de l'examen quinquennal sur la formation d'assistant/e de bureau AFP, où 70 % des responsables de formation professionnelle interrogés estimaient qu'il n'y avait pas suffisamment d'emplois appropriés, mais que le profil de compétences des titulaires d'une AFP était tout à fait compétitif sur le marché du travail (Schuler et Volz, 2016).

Le constat fondamental selon lequel les titulaires d'une AFP ont généralement plus de difficultés à entrer sur le marché du travail que les détenteurs d'un CFC est largement étayé par la littérature. Kammermann (2015) démontre par exemple dans son enquête réalisée auprès des titulaires d'une AFP (assistants du commerce de détail AFP, employés en cuisine AFP, employés en hôtellerie AFP et employés en restauration AFP)

¹⁸ Parmi ces 13 %, 5 % ont trouvé un poste dans les 7 à 12 mois suivant l'obtention de l'AFP, et 8 % ont été à la recherche d'un emploi pendant plus d'un an.

¹⁹ Il est important de mentionner ici que ces 88 % comprennent également une partie des titulaires d'une AFP ayant commencé une formation CFC après l'obtention de leur diplôme. Les autres diplômés AFP ayant enchaîné sur une formation CFC sont répartis entre les catégories «Jamais trouvé d'emploi» et «Formation ou formation continue à temps plein».

deux mois avant la fin de leur apprentissage que 50 % font face à un avenir incertain et que seuls 20 % environ ont un poste garanti. Les 27 % restants suivent, comme mentionné précédemment, une formation ou une formation continue.

Embauche après l’obtention du diplôme et durée de la recherche d’emploi

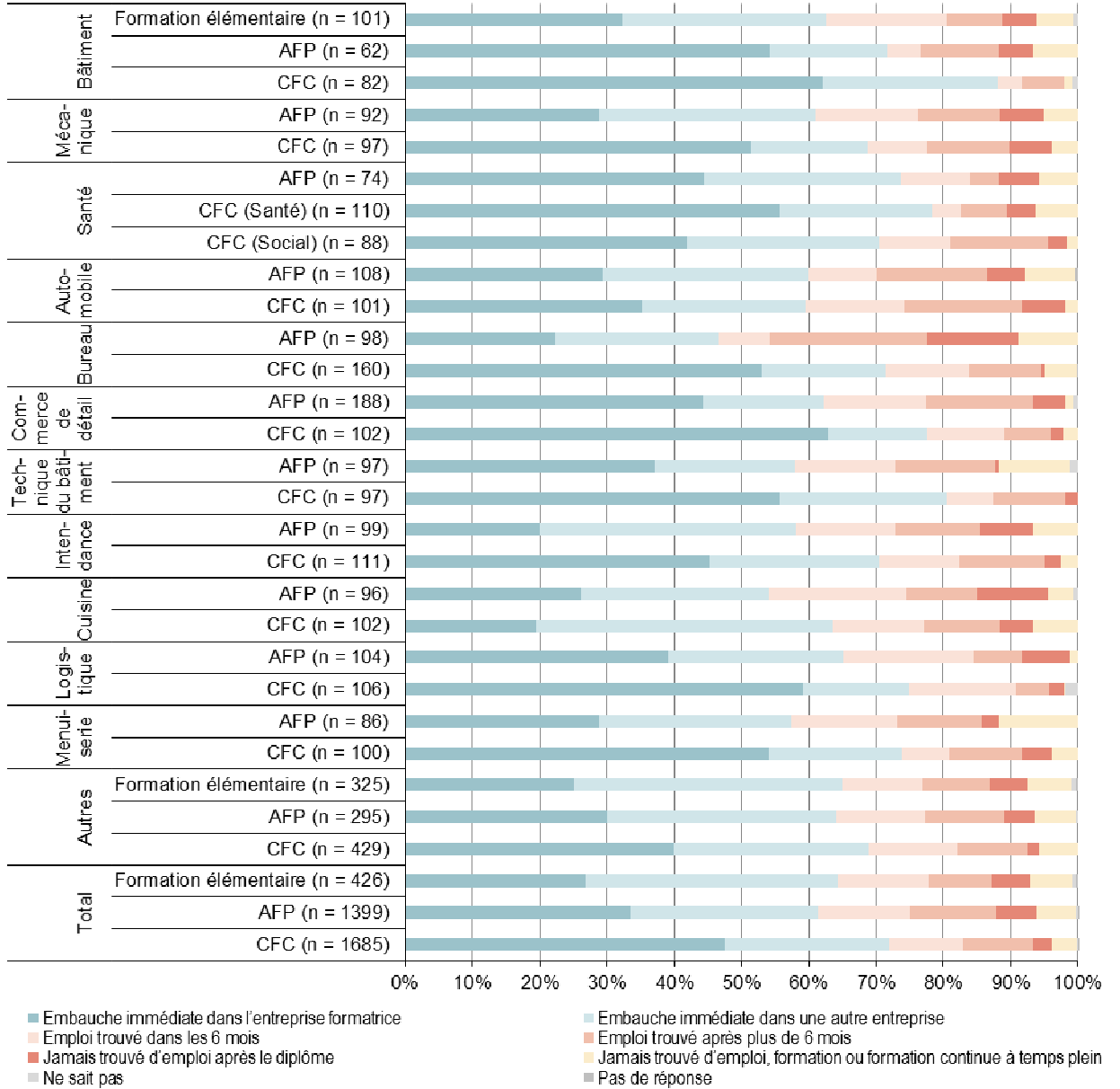


Figure 7: **Embauche après l’obtention du diplôme et durée de la recherche d’emploi, par domaine de formation; comparaison entre les titulaires d’un certificat de formation élémentaire, d’un CFC et d’une AFP (n = 3510, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015; les pourcentages correspondants sont présentés à l’annexe A-1.4, Tableau 46)**

Les détenteurs d’un certificat de formation élémentaire décrochent plus facilement un emploi (35 % contre 21 %), mais effectuent plus rarement une formation ou une formation élémentaire (11 % contre 27 %) (Kammermann 2009a). Les résultats de l’étude de Stalder et Kammermann (2014) indiquent en outre que les titulaires d’une AFP dont

l'avenir était incertain peu avant la fin de leur formation sont particulièrement exposés au risque d'une carrière non linéaire.

Tout comme l'indiquent nos données, de nombreuses autres études révèlent que les différences sur le marché du travail entre les titulaires d'une AFP et les détenteurs d'un CFC s'atténuent au fil du temps. Ainsi, 12 à 18 mois après l'obtention du diplôme, plus de la moitié des titulaires d'une AFP ont été embauchés (Kammermann 2015, Bachmann Hunziker *et al.* 2013 et 2014). Au bout de deux ans et demi, les différences ont presque entièrement disparu: environ 80 % des diplômés CFC et des diplômés AFP occupent un emploi rémunéré (Kammermann 2015).

Emploi au sein de l'entreprise formatrice

La part de diplômés ayant pu se faire embaucher par leur entreprise formatrice juste après la fin de leur apprentissage varie en fonction du niveau de formation et de la profession ou du domaine de formation (voir la Figure 7 et le tableau ci-dessous). Pour les volées de diplômés AFP 2011-2013, cette part s'élevait à 33 %, un taux bien inférieur à celui des diplômés CFC, dont 47 % avaient trouvé un poste dans leur entreprise formatrice à la fin de leur formation. Parmi les titulaires d'une AFP, les étrangers restaient plus fréquemment que les Suisses dans leur entreprise formatrice au terme de la formation (39 % contre 31 %). Ils trouvaient en revanche aussi souvent que les Suisses un poste dans une autre entreprise.

Emploi décroché immédiatement après le diplôme au sein...	Formation élémentaire	AFP	CFC	Total
... de l'entreprise formatrice	27 %	33 %	47 %	46 %
... d'une autre entreprise	38 %	28 %	25 %	25 %

Tableau 35: Entrée sur le marché du travail (n = 3510, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015)

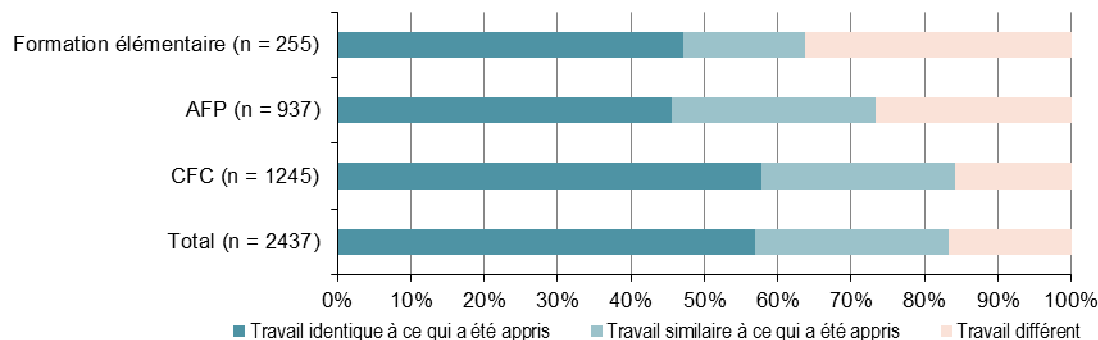
3.4.2 *Embauche correspondant au niveau de formation*

Afin de savoir si la première embauche des diplômés AFP correspond à leur niveau de formation et si les compétences acquises lors de l'apprentissage AFP sont suffisantes pour pouvoir exister sur le marché du travail, il a été demandé aux diplômés exerçant une activité lucrative au moment de l'enquête (personnes travaillant à temps plein ou à temps partiel ainsi que personnes en apprentissage, soit au total plus de 80 % des diplômés, voir la Figure 10) dans quelle mesure ils pouvaient faire le lien entre leur formation et leur quotidien professionnel lors de leur première embauche.

45 % des diplômés AFP en activité ont indiqué avoir effectué, lors de leur première embauche, exactement ce qu'ils avaient appris, et 28 % ont affirmé avoir réalisé des tâches similaires (soit un total de 73 %). Ces chiffres sont bien inférieurs à ceux des diplômés CFC (respectivement 58 % et 26 %), mais supérieurs à ceux des personnes ayant suivi une formation élémentaire (47 % et 17 %). Il en résulte qu'un bon quart (27 %) des titulaires d'une AFP ont fait autre chose que ce qu'ils avaient appris, ce qui peut être considéré à la fois comme une faiblesse et comme une force (l'attestation fédérale de

formation professionnelle a permis aux diplômés de se faire embaucher dans des domaines autres que leur spécialité).

Utilisation de la formation lors de la première embauche, par niveau de formation

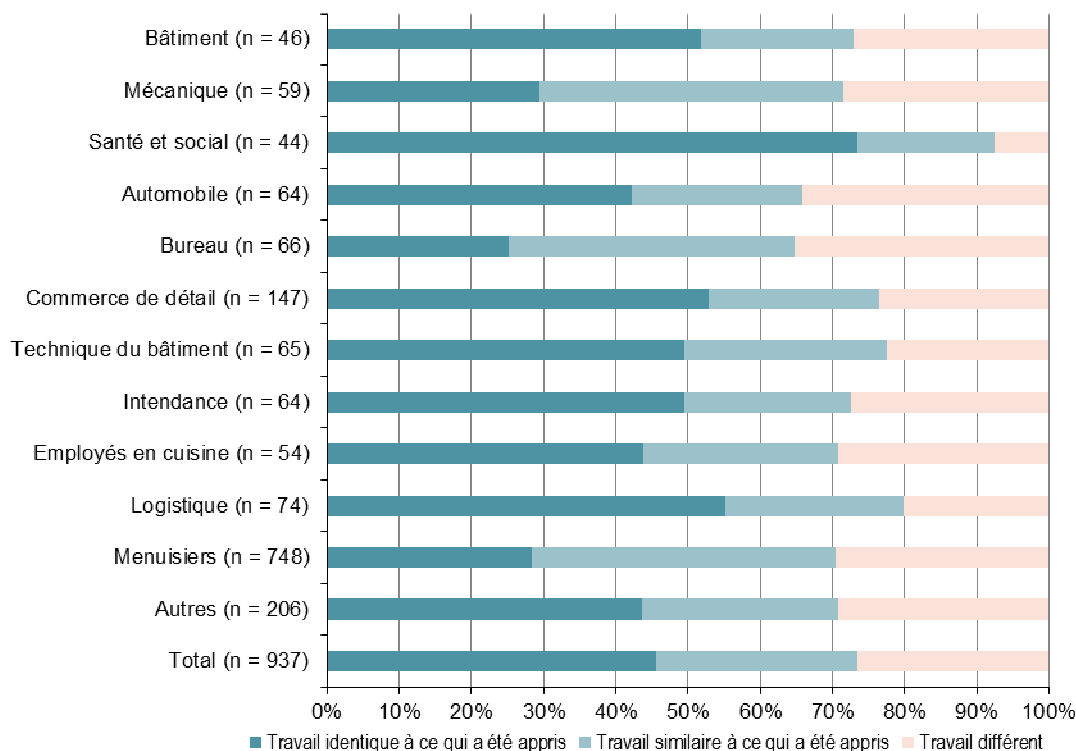


econcept

Figure 8: Utilisation des compétences acquises dans le cadre de la formation lors de la première embauche, par niveau de formation (n = 2437, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015; les pourcentages correspondants sont présentés à l'annexe A-1.4, Tableau 47)

Il existe de nettes différences entre les filières et les domaines de formation AFP en ce qui concerne la correspondance de la première embauche avec le niveau de formation.

Utilisation de la formation AFP lors de la première embauche, par profession/domaine de formation AFP



econcept

Figure 9: Utilisation des compétences acquises pendant la formation lors de la première embauche, par domaine de formation (n = 937, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015; les pourcentages correspondants sont présentés à l'annexe A-1.4, Tableau 48)

Parmi les diplômés AFP, les aides en soins et accompagnement AFP sont particulièrement nombreux (92 %) à effectuer un travail identique ou similaire à ce qu'ils ont appris.

Ce taux est également supérieur à la moyenne chez les logisticiens AFP (80 %) et chez les aides en technique du bâtiment (78 %).

Le taux de diplômés exécutant un travail identique ou similaire aux tâches apprises est nettement inférieur à la moyenne chez les assistants de bureau AFP (65 %), ce qui s'explique par le fait que la recherche d'emploi pour ces diplômés AFP s'est avérée beaucoup plus difficile que pour les autres diplômés AFP (voir la Figure 7) et que, à en croire la plupart des formateurs professionnels, il existe dans cette profession trop peu de postes pour les titulaires d'une AFP (Schuler et Volz, 2016).

3.4.3 Conclusion – Réponse aux questions de l'évaluation

4a Quelles sont les chances pour les titulaires d'une AFP de trouver un emploi à l'issue de leur formation?

4b Les chances des titulaires d'une AFP d'entrer sur le marché du travail sont-elles meilleures que celles des personnes ayant suivi une formation élémentaire et comparables à celles des titulaires d'un CFC?

75 % des diplômés AFP des volées 2011-2013 ont trouvé un emploi immédiatement après l'obtention de leur diplôme ou dans les six mois suivants, et 13 % plus de six mois après. Ces taux sont comparables à ceux des filières de formation élémentaire. En revanche, l'entrée sur le marché du travail est plus facile pour les diplômés CFC, dont 83 % avaient trouvé un emploi dans les six mois suivant l'obtention de leur diplôme. Le fait qu'un tiers seulement des titulaires d'une AFP aient trouvé un poste au sein de leur entreprise formatrice, contre près de 50 % pour les diplômés CFC, est une autre preuve de la plus grande difficulté des diplômés AFP à entrer sur le marché du travail.

Les chances de trouver un emploi sont particulièrement élevées pour les aides en soins et accompagnement AFP. Ce sont les assistants de bureau AFP, les assistants en maintenance d'automobiles AFP et les employés en cuisine AFP qui ont le plus de difficultés à décrocher un poste.

Près des trois quarts des diplômés AFP ont exécuté dans le cadre de leur premier emploi des tâches identiques ou similaires à celles qu'ils réalisaient durant l'apprentissage. Variant aussi selon les filières AFP et les domaines de formation, cet indicateur reflète les chances sur le marché de l'emploi. Les diplômés dont la formation ne favorise pas les chances sur le marché du travail, tels que les assistants de bureau AFP et les employés en cuisine AFP, font plutôt autre chose, tandis que les aides en soins et accompagnement AFP font la même chose ou quelque chose de similaire.

3.5 Maintien sur le marché du travail

3.5.1 Taux d'emploi et taux d'occupation

Parmi les titulaires d'une AFP des volées 2011-2013 interrogés, à l'automne 2015 (moment où l'enquête a été réalisée), 83 % exerçaient une activité, dont 56 % à temps plein, 13 % à temps partiel et 14 % dans le cadre d'un autre apprentissage. 2 % suivaient une formation ou une formation continue à temps plein, et 15 % n'étaient ni actifs, ni en formation.

A l'automne 2015, le taux d'emploi (comprenant les personnes effectuant un autre apprentissage) était ainsi légèrement supérieur à celui des diplômés CFC, qui avoisinait 80 %, avec une composition quelque peu différente: 59 % des titulaires d'un CFC occupaient un poste à temps plein, 17 % un poste à temps partiel et 4 % travaillaient dans le cadre d'un autre apprentissage. En revanche, la part de diplômés CFC en formation ou formation continue à temps plein était nettement supérieure (13 % contre 2 %), et celle des détenteurs d'un CFC n'étant ni actifs, ni en formation était bien inférieure (7 % contre 15 %). Il convient de souligner qu'il s'agit ici de la moyenne des taux d'emploi de trois volées de diplômés, deux à quatre ans après l'obtention de leur diplôme. Nous partons donc du principe que, dix ans après le diplôme, les taux d'emploi des détenteurs d'un CFC seront plus élevés que ceux des titulaires d'une AFP.

Les personnes ayant suivi une formation élémentaire présentent des chiffres similaires à ceux des diplômés AFP, à deux différences près: le taux d'emploi à temps plein est beaucoup moins élevé (seulement 49 % contre 56 %), et le taux de personnes en apprentissage bien supérieur (20 % contre 14 %). Parmi les personnes exerçant une activité lucrative, environ une sur cinq ne travaille qu'à temps partiel. Sur ce dernier point, les variations sont faibles entre les différents niveaux de formation: 19 % pour la formation élémentaire, 19 % pour l'AFP et 22 % pour le CFC.

Une analyse différenciée en fonction de la filière AFP s'impose également pour le taux d'emploi. Avec des valeurs oscillant entre 78 % et 82 % pour les deux domaines de formation et les neuf grandes filières AFP, ce taux est dans l'ensemble étonnamment équilibré. Mais si l'on considère les différentes sous-catégories («emploi à temps plein», «emploi à temps partiel» et «en apprentissage»), d'importants écarts apparaissent. La part de diplômés en apprentissage varie de 5 % pour les assistants du commerce de détail AFP à 23 % pour les assistants en maintenance d'automobiles AFP, des chiffres qui correspondent aux taux de passage AFP-CFC (voir la section 3.2.1).

Il existe en outre des différences notables entre les domaines de formation et filières AFP en matière de taux d'occupation. On distingue ainsi un groupe de domaines de formation/professions AFP présentant des taux d'emploi à temps partiel très faibles (par rapport au nombre total de diplômés), compris entre 2 % et 6 %: il s'agit des domaines de formation Bâtiment et Mécanique, ainsi que des professions d'assistant/e en mainte-

nance d'automobiles AFP, d'aide en technique du bâtiment AFP et d'aide-menuisier/ière AFP. Un autre groupe englobe des professions AFP affichant des taux d'emploi à temps partiel compris entre 18 % et 27 %, bien supérieurs à la moyenne de 13 %: ce sont les professions d'aide en soins et accompagnement AFP, d'assistant/e de bureau AFP, d'employé/e en intendance AFP et d'employé/e en cuisine AFP. Le Tableau 49 de l'annexe A-1 fournit des informations détaillées à ce sujet.

Personnes en activité, par domaine de formation

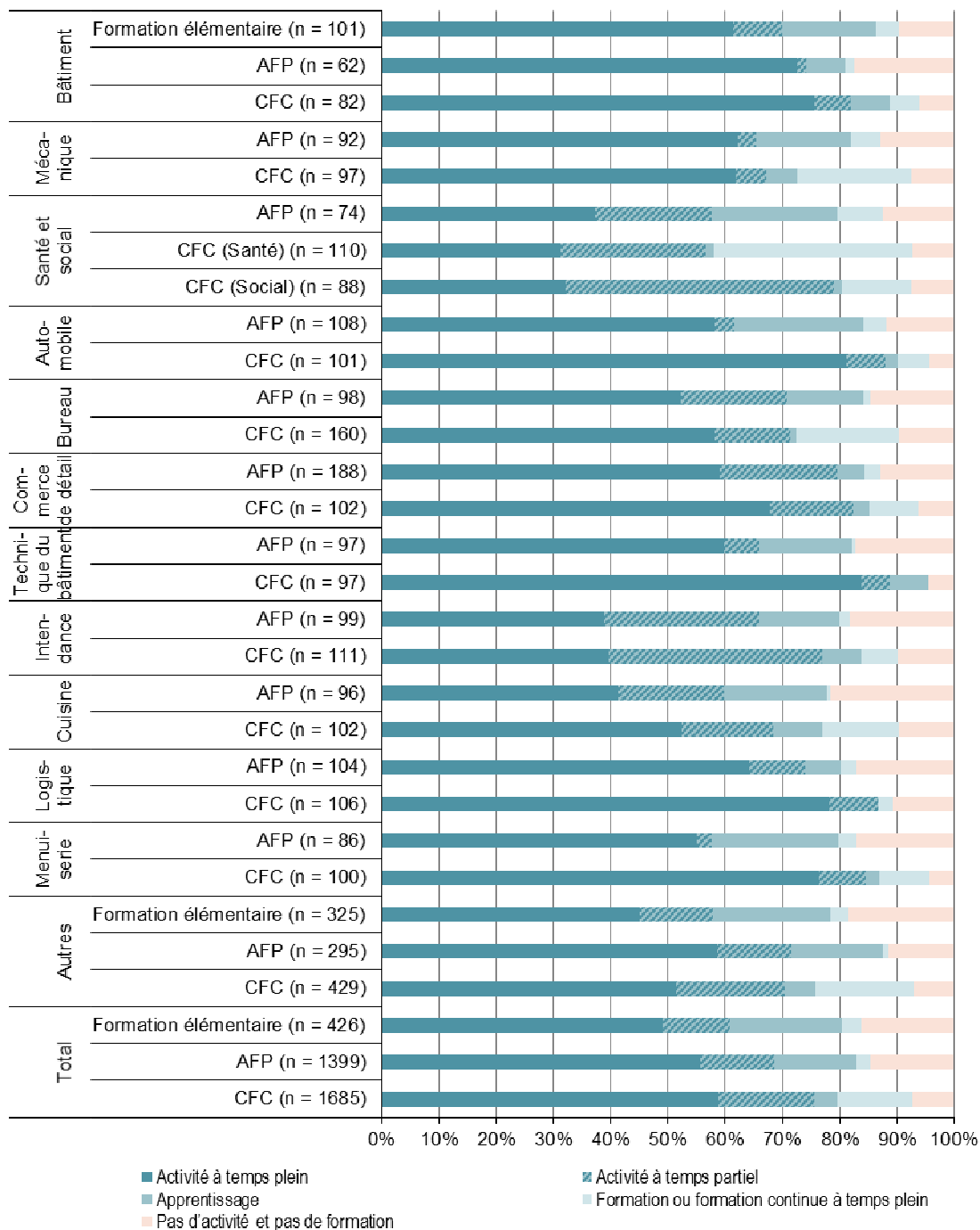
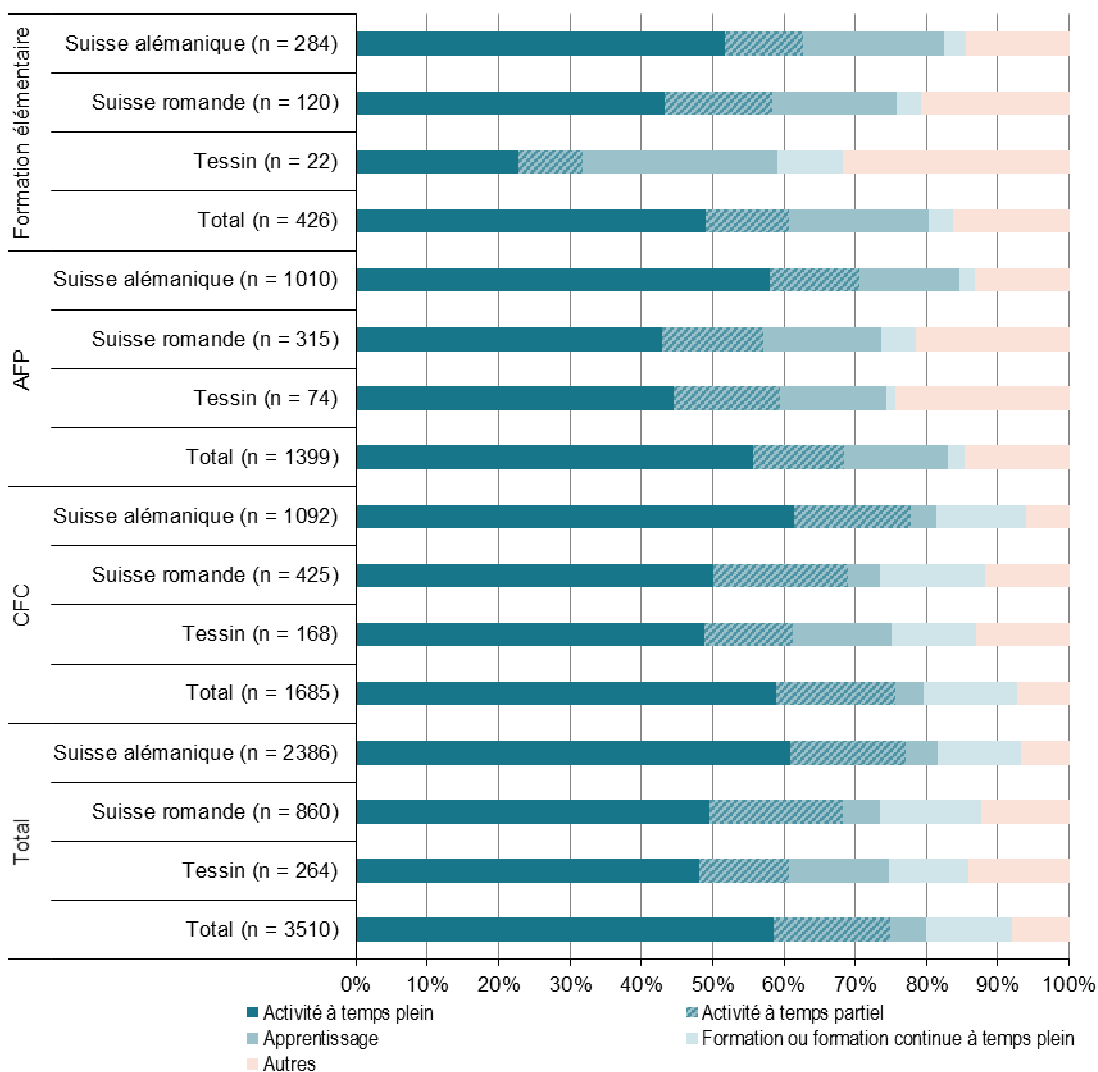


Figure 10: Pourcentage de personnes en activité; comparaison entre les titulaires d'un certificat de formation élémentaire, les diplômés AFP et les diplômés CFC (n = 3510, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015; les pourcentages correspondants sont présentés à l'annexe A-1.5, Tableau 49)

Les taux d'emploi varient également fortement d'une région linguistique à l'autre. Pour les volées de diplômés AFP 2011-2013, il s'élevait au moment de l'enquête (2015) à 85 % en Suisse alémanique, 74 % en Suisse romande et 75 % au Tessin. Ces différences s'expliquent essentiellement par des taux d'emploi à temps plein plus faibles: 71 % en Suisse alémanique, contre 57 % en Suisse romande et 60 % au Tessin.

Personnes en activité, par niveau de formation et par région linguistique



econcept

Figure 11: Personnes en activité, par niveau de formation et par région linguistique (n = 3510, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015; les pourcentages correspondants sont présentés à l'annexe A-1.5, Tableau 50)

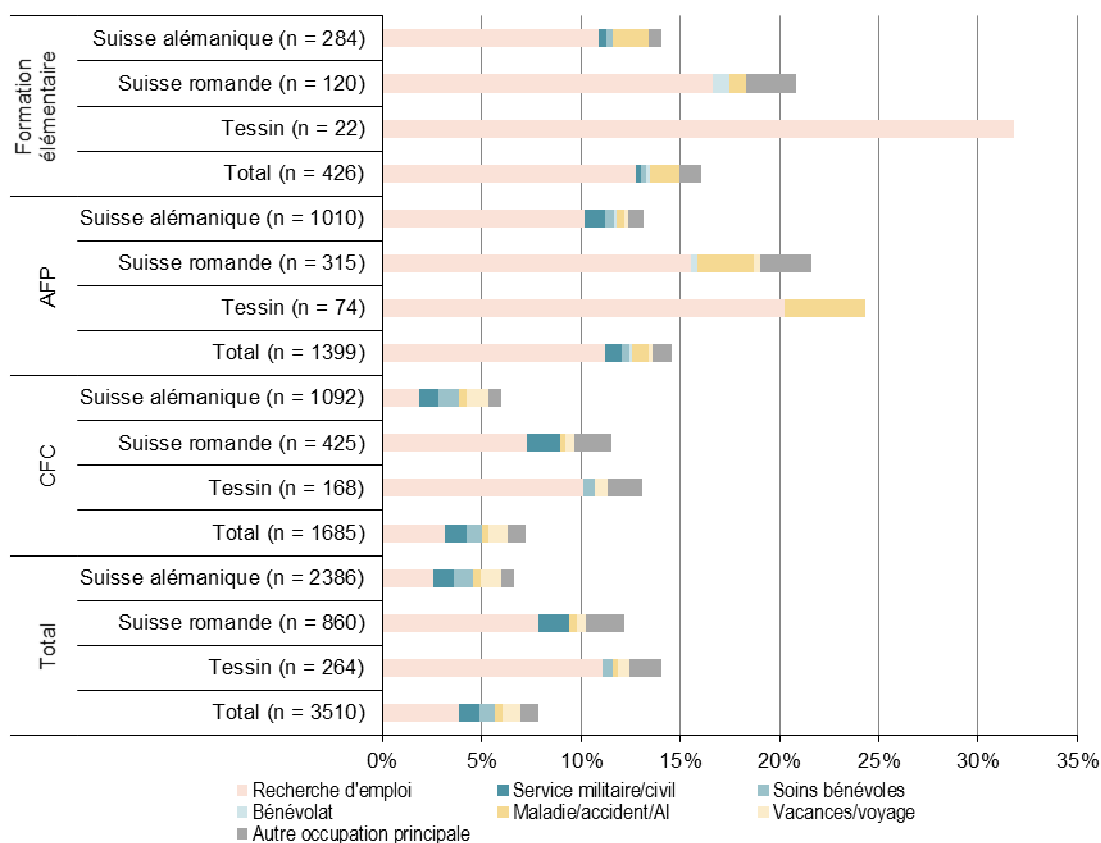
La part de personnes en activité est quasiment la même pour les diplômés AFP 2011-2013 de nationalité étrangère que pour ceux de nationalité suisse. Cependant, il s'avère que les étrangers travaillent plus souvent à temps plein (59 %) que les Suisses (54 %)

qui, comme mentionné précédemment, effectuent plus souvent un apprentissage (16 % contre 11 %).

3.5.2 Taux de chômage et taux de renoncement

On a ensuite déterminé le taux de chômage en fonction du niveau de formation et de la région linguistique. Sur les diplômés AFP des années 2011-2013 interrogés, 14 % n'étaient ni en activité, ni en formation ou formation continue à temps plein au moment de l'enquête, dont 11 % à la recherche d'un emploi. La part de diplômés AFP sans emploi et ne suivant pas de formation ou de formation continue était de 20 % au Tessin, 16 % en Suisse romande et 10 % en Suisse alémanique. Ces pourcentages sont bien plus élevés que pour les titulaires d'un CFC, dont seulement 3 % sont à la recherche d'un emploi (Tessin: 10 %, Suisse romande: 7 % et Suisse alémanique: à peine 2 %).

Personnes en recherche d'emploi, par niveau de formation et par région linguistique



econcept

Figure 12: Pourcentage de personnes sans activité, par niveau de formation et par région linguistique (n = 3510, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015; les pourcentages correspondants sont présentés à l'annexe A-1.5, Tableau 51)

Les régions linguistiques affichent également des pourcentages différents dans la catégorie «Maladie/accident/AI», à savoir 4 % pour le Tessin, 3 % pour la Suisse romande et moins de 0,5 % pour la Suisse alémanique.

Le taux de renoncement, qui regroupe les catégories «Soins bénévoles», «Bénévolat», «Autre occupation principale» et «Vacances/voyage» est faible, avec seulement 3 %. Il n'existe ici pas de différences entre les niveaux de formation et les régions linguistiques.

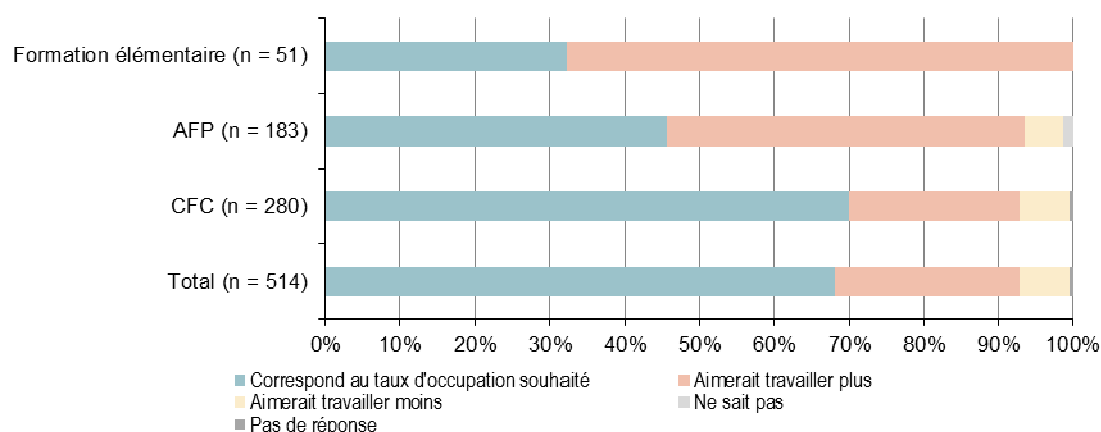
On n'observe pas non plus de différences entre les diplômés de nationalité suisse et les ressortissants étrangers concernant le nombre de personnes en recherche d'emploi et le taux de renoncement.

3.5.3 Satisfaction des personnes travaillant à temps partiel

Il a été demandé aux quelque 15 % des diplômés (formation élémentaire, AFP et CFC des années 2011 à 2013) interrogés ayant indiqué exercer une activité à temps partiel dans quelle mesure ils étaient satisfaits de leur situation d'emploi.

Parmi les titulaires d'une AFP travaillant à temps partiel à l'automne 2015 (au total 13 %, voir les Figure 10 et Figure 11), moins de la moitié (45 %) étaient satisfaits de leur situation. 48 % aimeraient bien travailler davantage et seuls 5 % souhaiteraient travailler moins. Sur ce point, les personnes ayant suivi une formation élémentaire sont encore moins satisfaites: deux tiers (68 %) aimeraient en effet travailler plus.

Satisfaction quant au temps partiel, par niveau de formation



econconcept

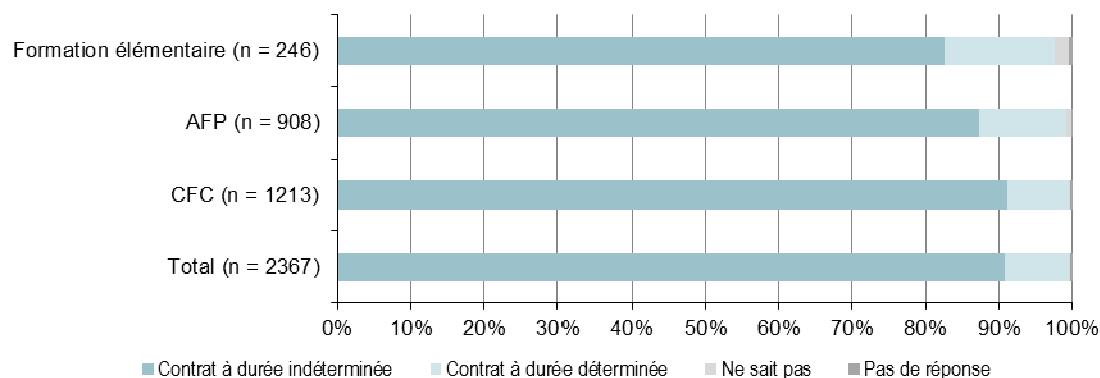
Figure 13: Satisfaction quant au temps partiel, par niveau de formation (n= 514, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015; les pourcentages correspondants sont présentés à l'annexe A-1.5, Tableau 52)

Nous n'avons pas effectué ici d'analyse plus poussée en fonction des régions linguistiques, car seules 14 personnes avaient répondu au Tessin pour les trois niveaux de formation (formation élémentaire, AFP et CFC).

3.5.4 Type de contrat de travail: durée indéterminée ou déterminée

Enfin, dans le cadre de l'évaluation du maintien sur le marché du travail, le type de contrat de travail a été analysé.

Type des contrats de travail, par niveau de formation



econconcept

Figure 14: Type des contrats de travail, par niveau de formation (n = 2367, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015; les pourcentages correspondants sont présentés à l'annexe A-1.5, Tableau 53)

Lorsque l'on considère le type de contrat de travail des 2367 personnes salariées, il apparaît que plus de 90 % d'entre elles bénéficient d'un contrat à durée indéterminée. Ce type de contrat est particulièrement fréquent chez les titulaires d'un CFC (91 %), mais un peu moins chez les détenteurs d'une AFP (87 %) ou chez les personnes ayant suivi une formation élémentaire (83 %).

3.5.5 Conclusion – Réponse aux questions de l'évaluation

- 5a Les compétences acquises pendant la formation AFP permettent-elles de réussir dans le monde du travail?
- 5b Comment les titulaires d'une AFP réussissent-ils dans le monde du travail par rapport aux personnes ayant suivi une formation élémentaire ou aux titulaires d'un CFC?

Au moment de l'enquête, 85 % des diplômés AFP avaient un emploi ou étaient en formation ou en formation continue. Ce taux est légèrement plus élevé que celui des personnes ayant suivi une formation élémentaire (84 %), mais nettement inférieur aux 93 % atteints par les diplômés CFC. Le taux de chômage (nombre de personnes en recherche d'emploi) chez les diplômés AFP (11 %) est bien supérieur à celui des diplômés CFC (3 %) et reste proche de celui des personnes ayant suivi une formation élémentaire (13 %).

Le taux de chômage de 11 % constaté pour les diplômés AFP des volées 2011-2013 est insatisfaisant, surtout dans la mesure où près de la moitié des 13 % de titulaires d'une AFP employés à temps partiel aimeraient travailler davantage.

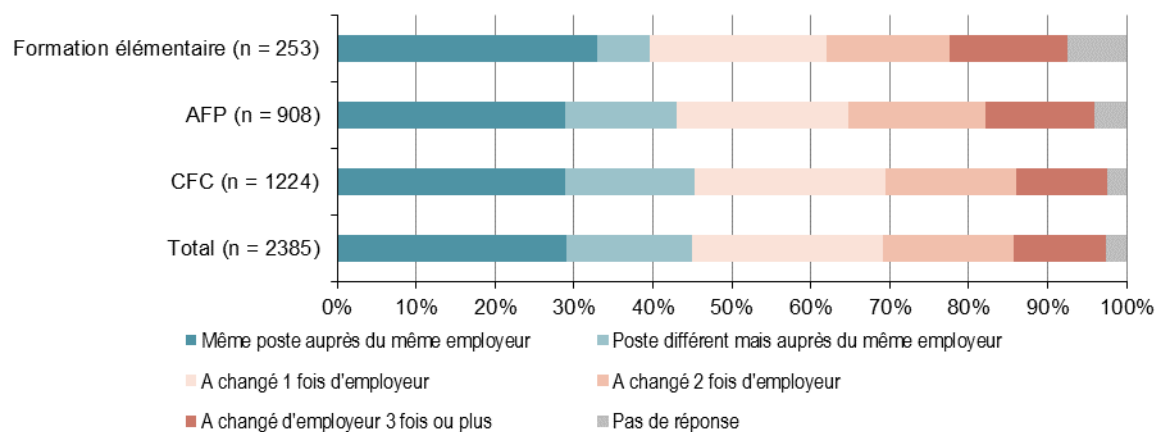
Enfin, le nombre de personnes en recherche d'emploi varie fortement entre les régions linguistiques: 20 % des diplômés AFP recherchaient un emploi au Tessin, contre 16 % en Suisse romande et 10 % en Suisse alémanique. Ces différences sont similaires pour les détenteurs d'un CFC.

3.6 Valorisation des qualifications

3.6.1 Mobilité professionnelle: changement d'employeur et changement de poste

Sur les près de 70 % de titulaires d'un certificat de formation élémentaire, d'une AFP ou d'un CFC des volées 2011-2013 ayant déclaré au moment de l'enquête être employés à temps plein ou à temps partiel, 45 % environ n'avaient jamais changé d'employeur après leur première embauche. Près de 25 % avaient changé une fois d'employeur, 17 % deux fois et 12 % trois fois. Sur ce point, les diplômés AFP ne se distinguent pas beaucoup des diplômés CFC.

Changement d'employeur et changement de poste, par niveau de formation



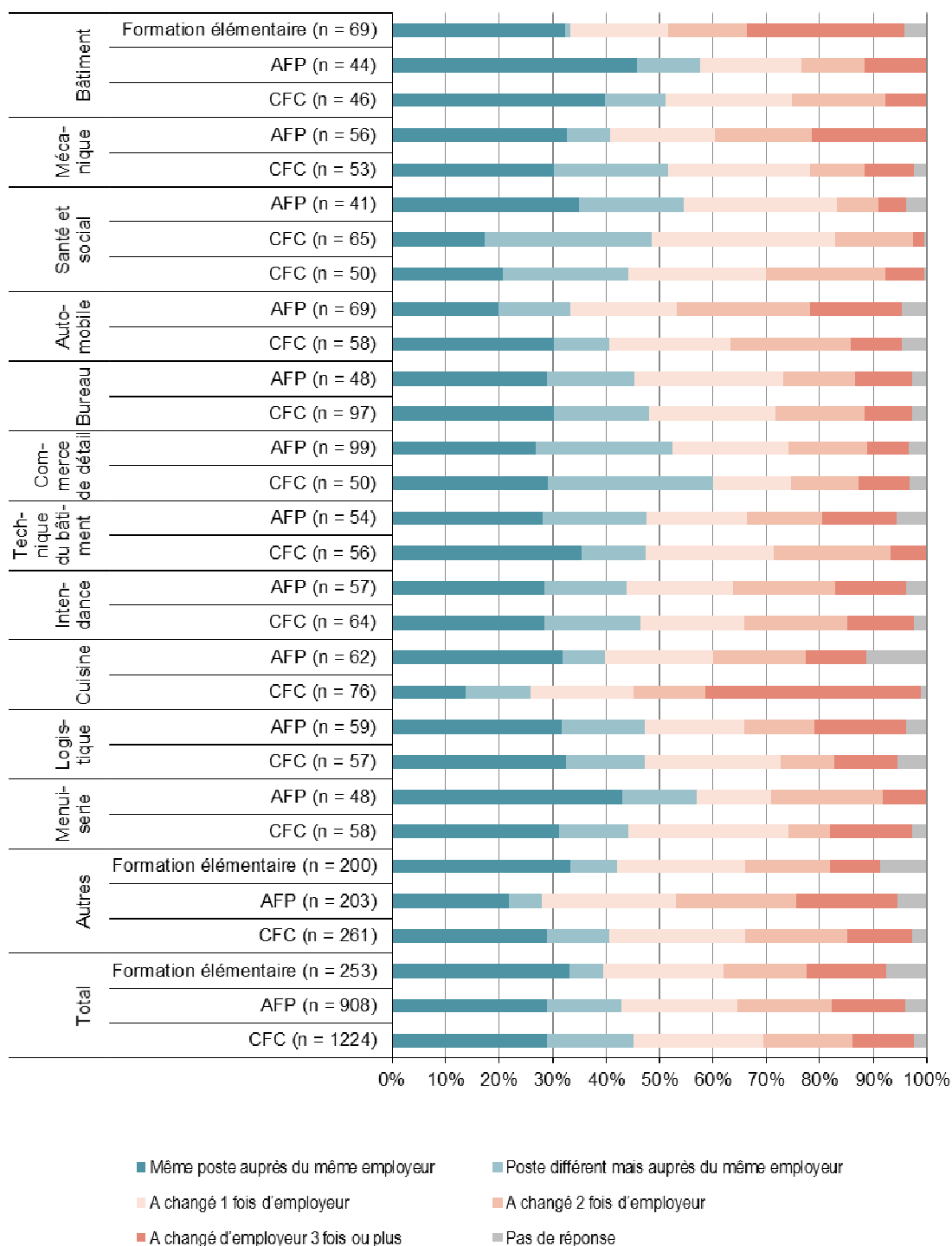
econcept

Figure 15: Changement d'employeur, par niveau de formation (personnes exerçant actuellement une activité; n= 2385, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015; les pourcentages correspondants sont présentés à l'annexe A-1.6, Tableau 54)

La comparaison des différents domaines de formation et professions AFP révèle que, parmi les diplômés du domaine de formation Bâtiment et génie civil ainsi que parmi les aides en soins et accompagnement AFP et les aides-menuisiers AFP, plus de 50 % n'ont pas changé d'employeur depuis leur première embauche.

La comparaison des différentes filières AFP avec les filières CFC correspondantes fait apparaître des pourcentages de diplômés AFP ayant changé d'employeur tantôt légèrement supérieurs, tantôt légèrement inférieurs à ceux des diplômés CFC. Ces chiffres attestent de la mobilité professionnelle des diplômés AFP, qui est comparable à celle des diplômés CFC. Les paragraphes suivants examinent dans quelle mesure cette mobilité professionnelle est dépendante ou non de la volonté des diplômés.

Changement d'employeur, par domaine de formation

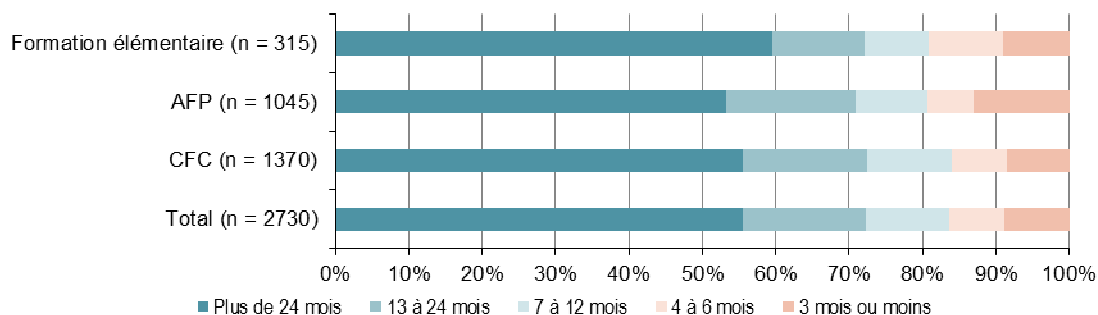


econcept

Figure 16: Changement d'employeur, par domaine de formation. Comparaison entre les diplômés CFC et les diplômés AFP. (Personnes exerçant actuellement une activité professionnelle; n= 2385, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015; les pourcentages correspondants sont présentés à l'annexe A-1.6, Tableau 54)

La durée de l'embauche actuelle (voir la Figure 17 ci-dessous) s'inscrit elle aussi dans la lignée des résultats de l'analyse. Une analyse approfondie en fonction de la profession et du domaine de formation est disponible à l'annexe A-1, Tableau 55.

Durée de l'embauche actuelle

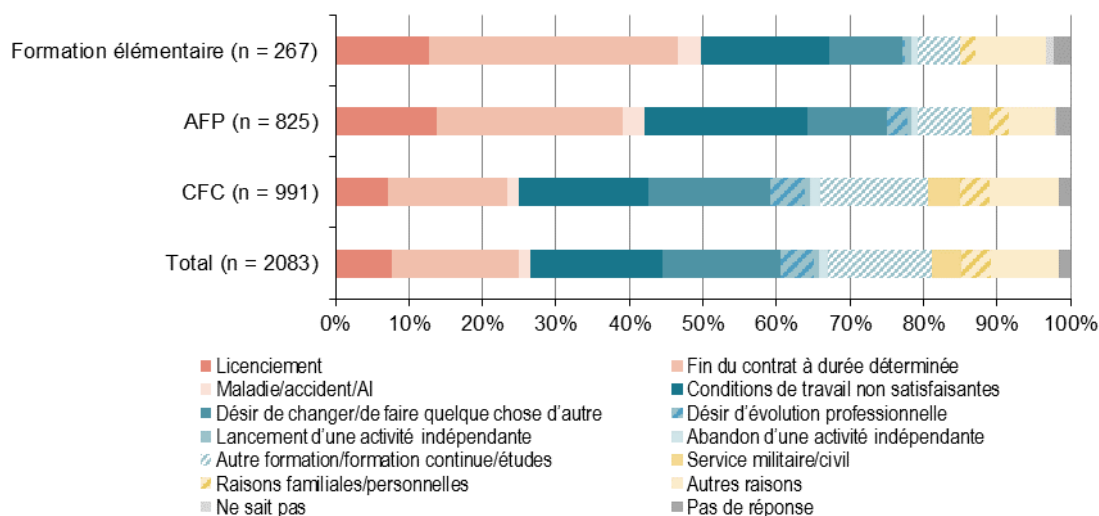


econcept

Figure 17: Durée de l'embauche au poste actuel auprès de l'employeur actuel, par niveau de formation (n = 2730, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015; les pourcentages correspondants sont présentés à l'annexe A-1.6, Tableau 55)

Les diplômés AFP ont évoqué nettement plus souvent que les diplômés CFC (42 % contre 25 %) des raisons indépendantes de leur volonté pour leur dernier changement de poste. Toutefois, ils s'en sortent sur ce point légèrement mieux que les personnes ayant suivi une formation élémentaire, pour lesquelles le changement de poste est dû dans 50 % des cas à des raisons indépendantes de leur volonté.

Principale raison à l'origine du changement d'employeur, par niveau de formation

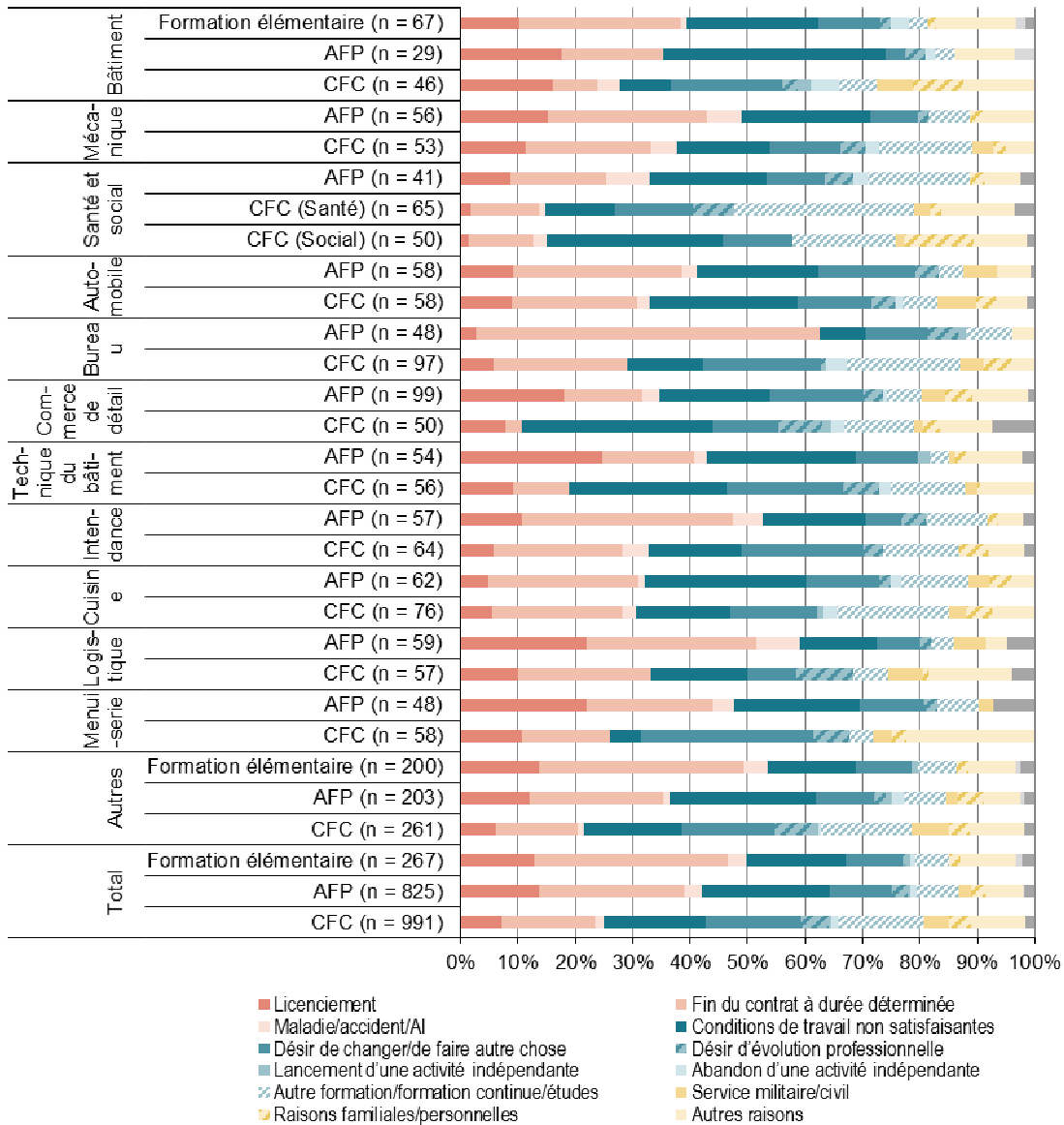


econcept

Figure 18: Principale raison à l'origine de l'abandon du dernier poste occupé, par niveau de formation (n = 2083, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015; les pourcentages correspondants sont présentés à l'annexe A-1.6, Tableau 56 et Tableau 57)

Il existe d'importantes différences entre les domaines de formation et filières AFP.

Principale raison à l'origine du changement d'employeur, par domaine de formation



econcept

Figure 19: Principale raison à l'origine de l'abandon du dernier poste occupé, par domaine de formation (n = 2083, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015; les pourcentages correspondants sont présentés à l'annexe A-1.6, Tableau 56 et Tableau 57)

Parmi les raisons indépendantes de la volonté figurent le licenciement, la fin d'un contrat à durée déterminée ainsi qu'une maladie/un accident/une AI. La fin d'un contrat à durée déterminée est la plus fréquente d'entre elles et a été citée par 25 % des diplômés AFP comme la cause de leur dernier changement de poste. Vient ensuite le licenciement, avec 14 %. Les différences entre les diplômés AFP et CFC sont moins marquées en ce qui concerne la répartition des raisons dépendantes de la volonté.

Lorsque l'on compare les raisons à l'origine du dernier changement de poste pour les différents domaines de formation et filières AFP, certaines professions AFP présentent, par rapport à la moyenne de 42 %, des taux assez bas de raisons indépendantes de la volonté, ce qui est positif. Il s'agit des employés en cuisine AFP (32 %), des aides en

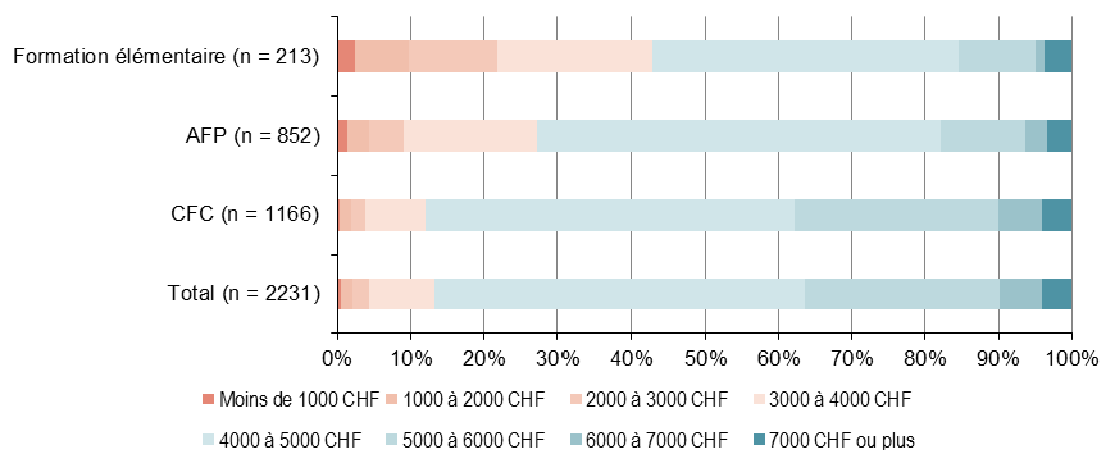
soins et accompagnement AFP (33 %) et des assistants du commerce de détail AFP (35 %).

Des taux particulièrement élevés de raisons indépendantes de la volonté sont en revanche constatés dans les professions AFP suivantes: assistant/e de bureau AFP (63 %, correspondant principalement à des contrats à durée déterminée), logisticien/ne AFP (59 %) et employé/e en intendance AFP (53 %). En matière de licenciement, c'est la filière des aides en technique du bâtiment AFP qui affiche la valeur la plus élevée (25 %), suivie par celle des logisticiens AFP et des aides-menuisiers AFP, avec 22 % chacune.

3.6.2 Revenu provenant d'une activité lucrative

La part de diplômés AFP gagnant moins de 4000 francs par mois pour un temps plein s'élève à 27 %: ce taux est bien inférieur à celui des personnes ayant suivi une formation élémentaire (43 %), mais bien supérieur à celui des diplômés CFC (12 %).

Revenu mensuel brut, par niveau de formation

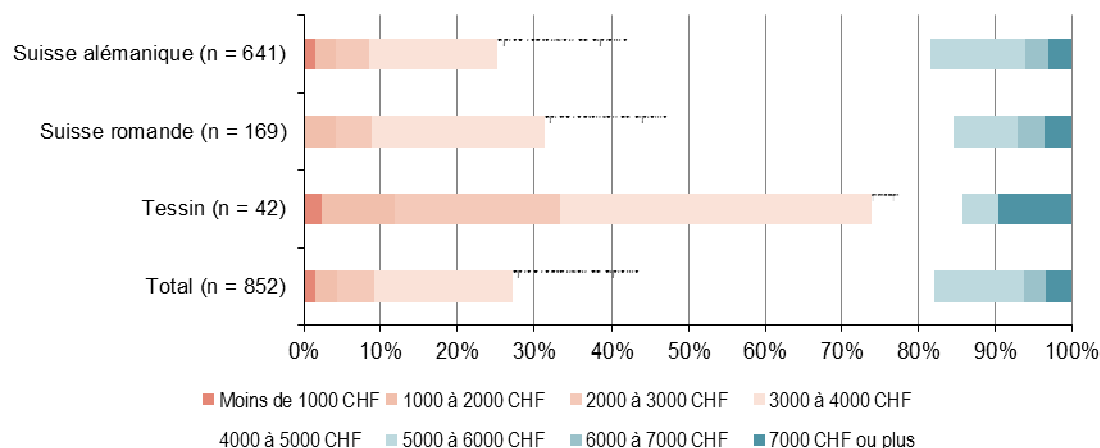


econcept

Figure 20: Répartition, par niveau de formation, des salaires mensuels bruts (pour un temps plein) (n = 2231, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015; les pourcentages correspondants sont présentés à l'annexe A-1.6, Tableau 58)

De manière analogue aux taux de personnes en recherche d'emploi, les taux de diplômés AFP gagnant moins de 4000 francs par mois pour un temps plein se répartissent de la manière suivante entre les trois régions linguistiques: 25 % en Suisse alémanique, 31 % en Suisse romande et 74 % au Tessin. Cependant, en raison du petit nombre de cas disponibles, la répartition des revenus au Tessin doit être considérée comme incertaine.

Revenu mensuel brut des diplômés AFP, par région linguistique



econcept

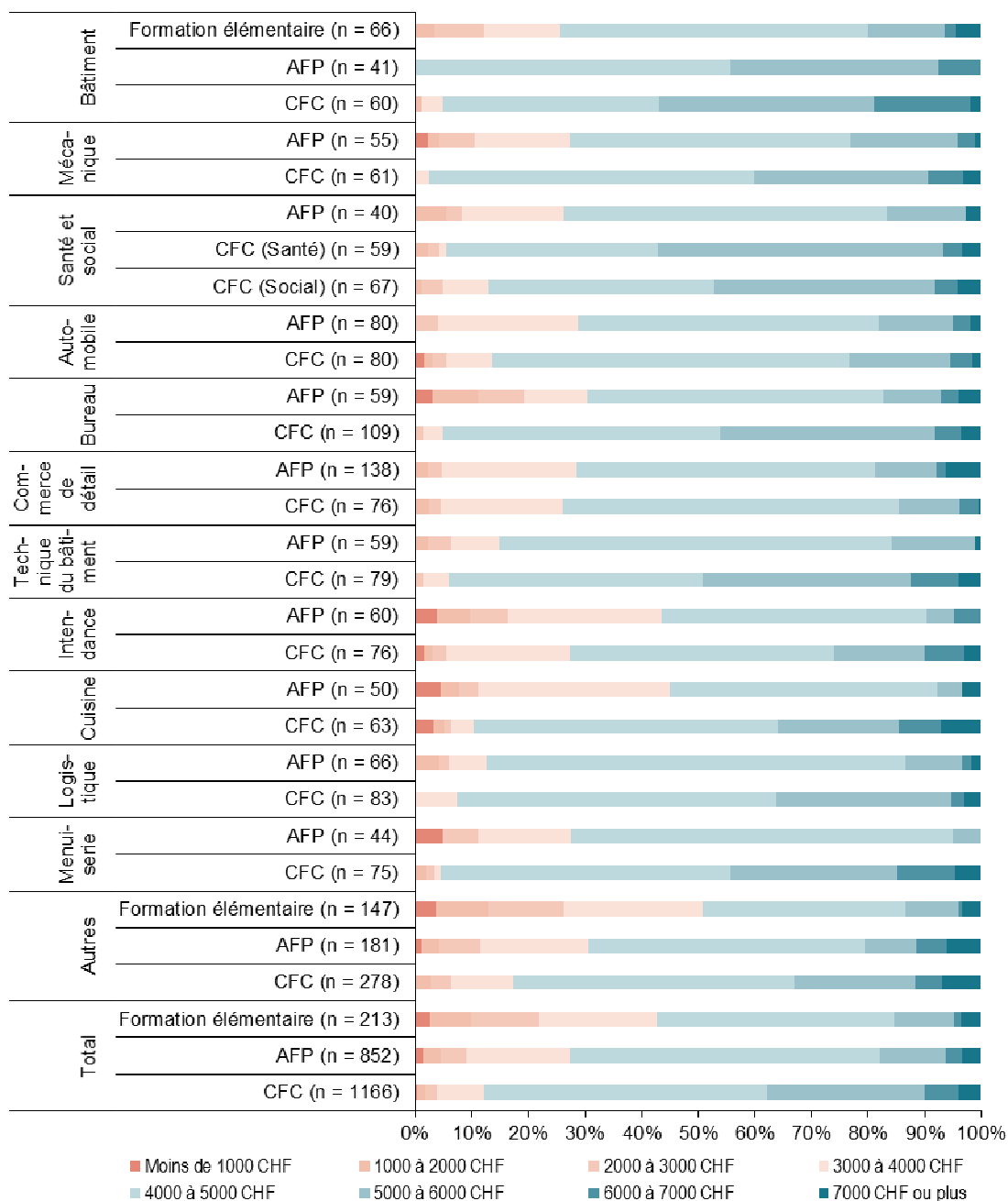
Figure 21: Répartition, par région linguistique, des salaires mensuels bruts des diplômés AFP (pour un temps plein) (n = 852, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015; les pourcentages correspondants sont présentés à l'annexe A-1.6, Tableau 59)

Une fois de plus, on observe des différences considérables en matière de revenu mensuel entre les divers domaines de formation et filières AFP.

Il n'existe pas de revenu mensuel inférieur à 4000 francs dans le domaine de formation Bâtiment et génie civil car le salaire minimum garanti par la convention collective en vigueur est supérieur à ce montant. Les professions de logisticien/ne AFP et d'aide en technique du bâtiment AFP présentent elles aussi un faible taux de revenu mensuel, inférieur à 4000 francs, avec respectivement 13 % et 15 %. Ce taux est en revanche élevé chez les employés en cuisine AFP (45 %) et chez les employés en intendance AFP (43 %). Ces différents domaines de formation et professions AFP affichent en conséquence des taux élevés (domaine de formation Bâtiment et génie civil, logisticiens AFP et aides en technique du bâtiment AFP) ou faibles (employés en cuisine AFP et employés en intendance AFP) de personnes gagnant entre 4000 francs et 6000 francs par mois.

Le fait que les diplômés AFP sont bien mieux lotis en matière de revenu que les personnes ayant suivi une formation élémentaire apparaît aussi très clairement dans le domaine de formation Bâtiment, le seul pour lequel une telle comparaison soit possible. De même, le constat général selon lequel les diplômés AFP gagnent en principe beaucoup moins que les diplômés CFC se confirme clairement lors de la plupart des comparaisons directes des différentes AFP avec les CFC correspondants. Seul le commerce de détail fait exception à la règle: les écarts de revenu mensuel entre les titulaires d'une AFP et les détenteurs d'un CFC sont plutôt modérés.

Revenu mensuel brut, par domaine de formation



econcept

Figure 22: Répartition, par domaine et par niveau de formation, des salaires mensuels bruts (pour un temps plein) (n = 2231, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015; les pourcentages correspondants sont présentés à l'annexe A-1.6, Tableau 58)

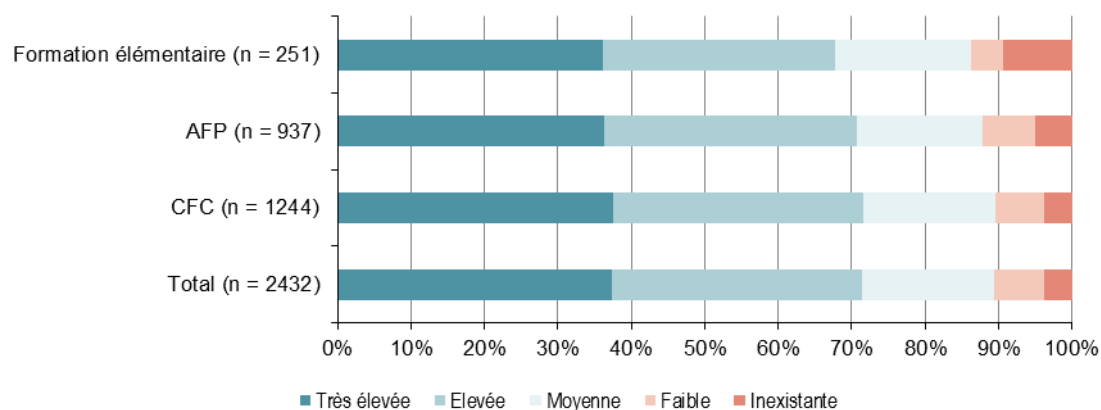
3.6.3 Utilité du savoir acquis

Il a été demandé aux diplômés AFP d'évaluer sur une échelle de 5 à 1 (très élevée, élevée, moyenne, faible, inexistante) l'utilité du savoir acquis lors de leur formation, avec des résultats très positifs: 88 % des diplômés AFP en activité ont répondu que les compétences et/ou le savoir acquis lors de leur formation étaient moyennement à très utiles. Seuls 12 % ont estimé que l'utilité des compétences acquises était faible (7 %) ou inexistante (5 %). Cette évaluation est légèrement moins positive que celles des diplômés CFC

(dont 89 % jugent les compétences acquises moyennement à très utiles), mais un peu plus positive que celle des personnes ayant suivi une formation élémentaire (dont 85 % considèrent le savoir acquis comme moyennement à très utile).

L'évaluation de l'utilité corrobore l'évaluation de l'utilisation réelle de la formation (voir la Figure 8), mais avec des différences moins marquées entre les niveaux de formation. Elle est aussi dans l'ensemble plus positive car il faut partir du principe que ceux qui ne travaillent actuellement pas dans leur profession d'origine ou dans une profession similaire tirent parti de leur formation initiale.

Utilité des compétences et/ou du savoir acquis lors de la formation



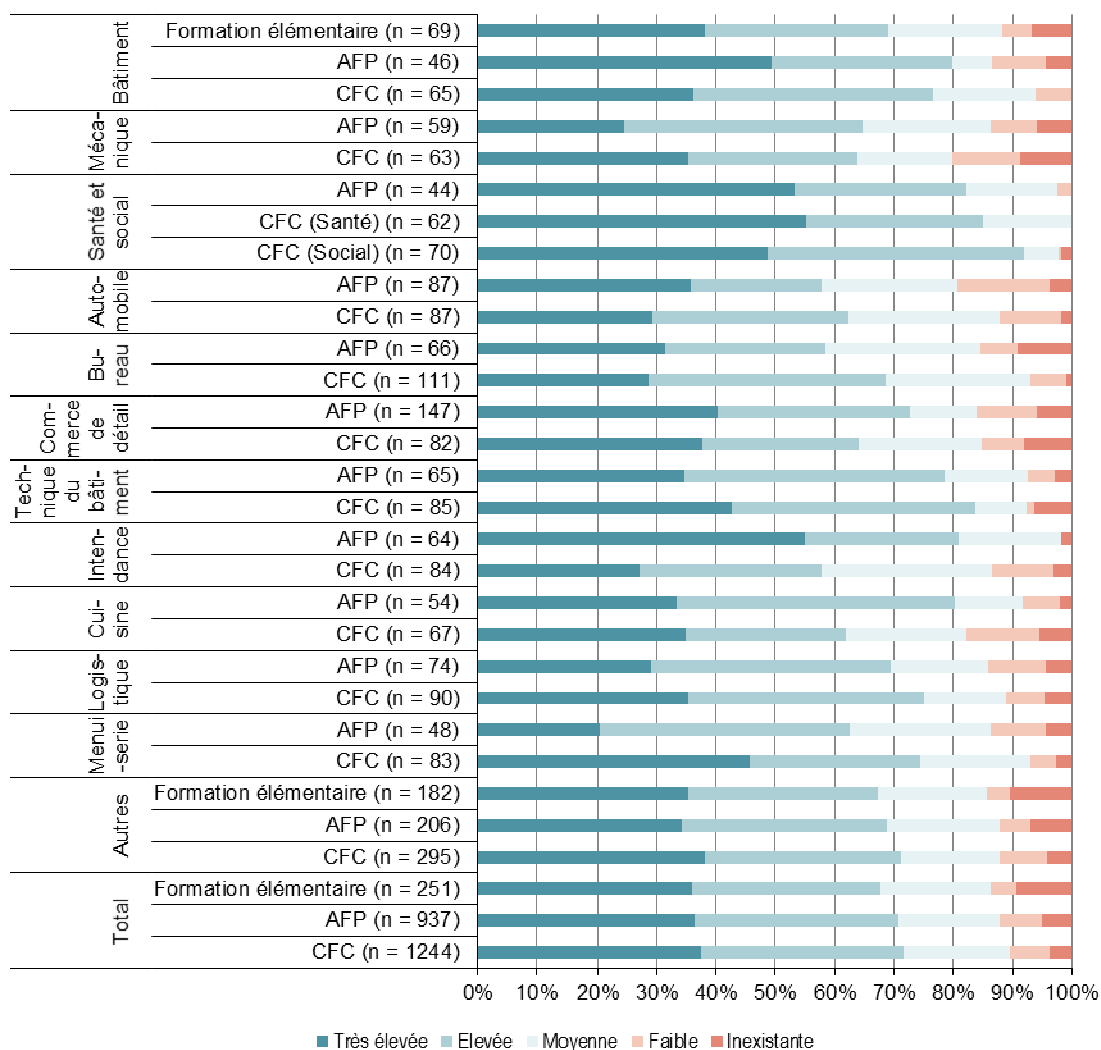
econcept

Figure 23: Evaluation de l'utilité des compétences et/ou du savoir acquis lors de la formation, par niveau de formation (n = 2432; source: enquête ITAO 2015; les pourcentages correspondants sont présentés à l'annexe A-1.6, Tableau 60)

Si l'on compare les différentes AFP par profession ou par domaine de formation, les professions d'employé/e en intéendance AFP et d'aide en soins et accompagnement AFP se distinguent par des évaluations particulièrement positives (respectivement 98 % et 97 %). La profession d'assistant/e en maintenance d'automobiles présente en revanche des résultats inférieurs à la moyenne (81 %).

Parallèlement, les évaluations beaucoup plus mitigées des diplômés CFC dans le domaine de la mécanique et du travail du métal (80 %) ainsi que des cuisiniers CFC (82 %), et celles extrêmement positives des assistants en soins et santé communautaire CFC (100 %) et des assistants socio-éducatifs CFC (98 %) se démarquent.

Utilité des compétences et/ou du savoir acquis lors de la formation



econcept

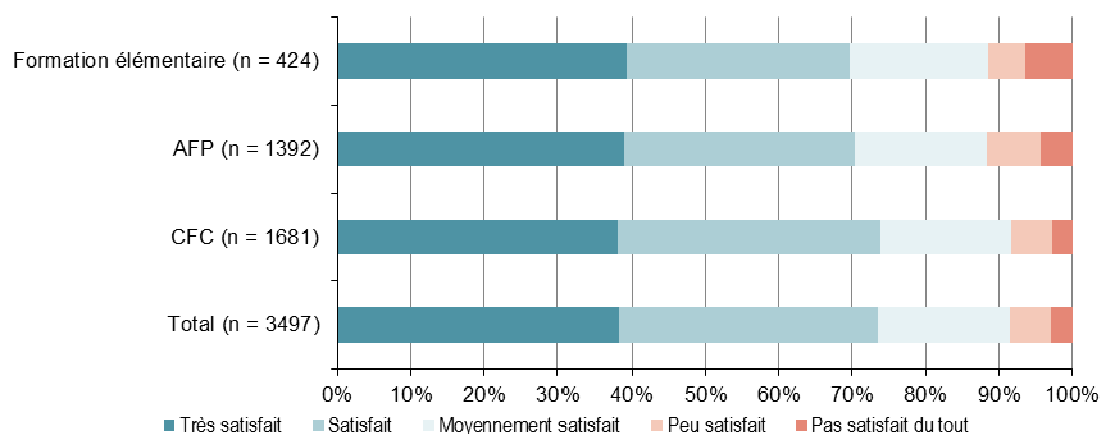
Figure 24: Evaluation de l'utilité des compétences et/ou du savoir acquis lors de la formation, par niveau et par domaine de formation (n = 2432; source: enquête ITAO 2015; les pourcentages correspondants sont présentés à l'annexe A-1.6, Tableau 60)

3.6.4 Satisfaction quant à la situation professionnelle

Enfin, il a été demandé aux titulaires d'un certificat de formation élémentaire, aux diplômés AFP et aux détenteurs d'un CFC 2011-2013 d'indiquer, sur une échelle de 5 à 1 (de «très satisfait» à «pas satisfait du tout»), leur satisfaction actuelle (automne 2015) quant à leur situation professionnelle. Cette question s'adressait à toutes les personnes interrogées, y compris à celles qui suivaient alors une formation ou une formation continue ou étaient au chômage.

88 % des diplômés AFP étaient moyennement à très satisfaits de leur situation professionnelle au moment de l'enquête. Ces chiffres sont très similaires à ceux des personnes ayant suivi une formation élémentaire et légèrement inférieurs à ceux des diplômés CFC (92 %).

Satisfaction quant à la situation professionnelle



econcept

Figure 25: Evaluation de la satisfaction quant à la situation professionnelle, par niveau de formation (n = 3497, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015; les pourcentages correspondants sont présentés à l'annexe A-1.6, Tableau 61; les apprentis n'ayant pas donné de réponse ne sont pas indiqués.)

On constate entre les professions AFP quelques différences, mais pas marquantes, en matière de satisfaction quant à la situation professionnelle actuelle. Les diplômés AFP les plus satisfaits sont ceux du domaine de formation Bâtiment (92 %), suivis par les aides en soins et accompagnement AFP (91 %) et les aides-menuisiers AFP (91 %). Les moins satisfaits sont les assistants de bureau AFP et les logisticiens AFP, avec 86 % de personnes moyennement à très satisfaites, dont notamment moins de personnes très satisfaites.

Satisfaction quant à la situation professionnelle

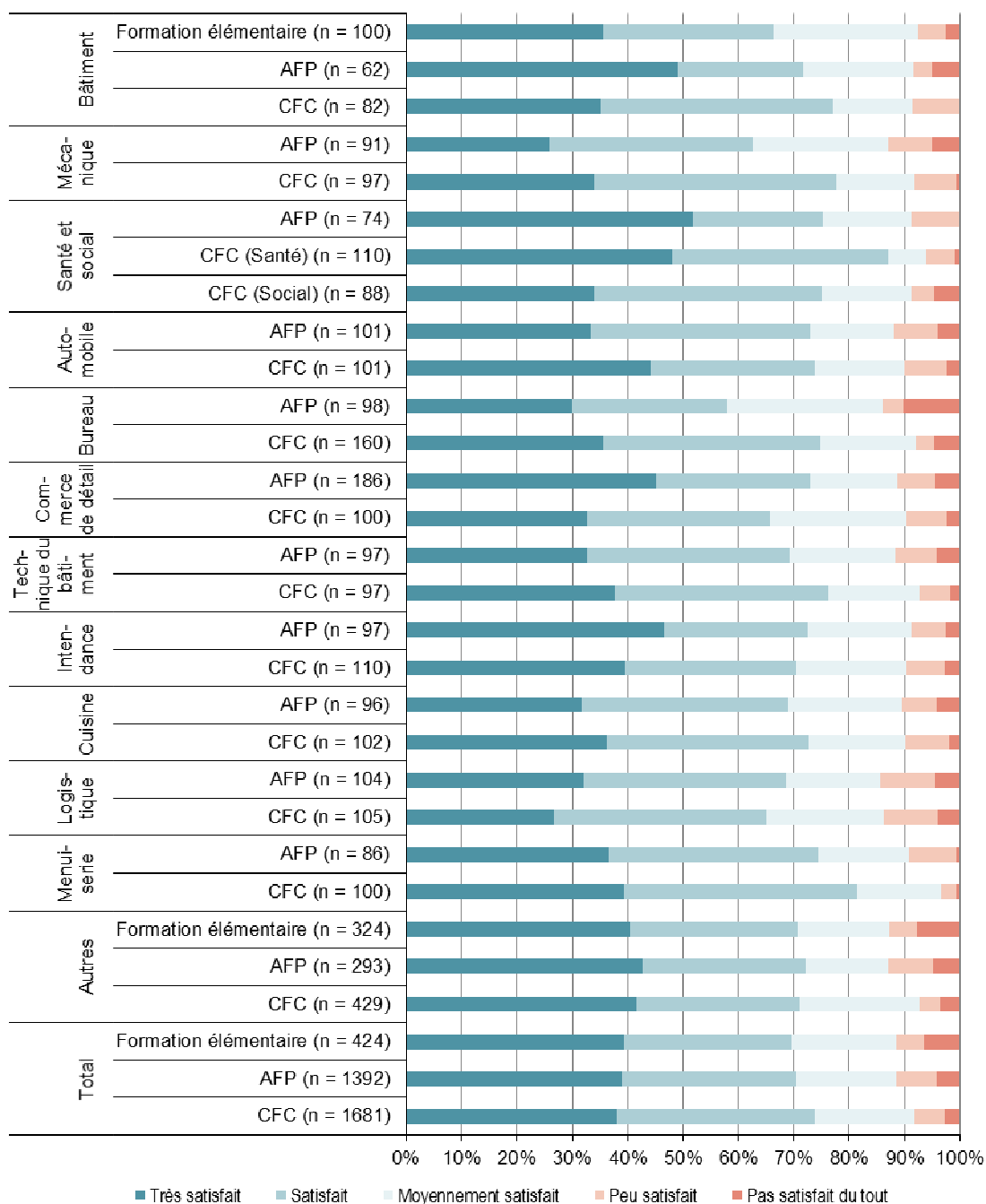


Figure 26: Evaluation de la satisfaction quant à la situation professionnelle, par niveau de formation (n = 3497, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015; les pourcentages correspondants sont présentés à l'annexe A-1.6, Tableau 61; les apprentis n'ayant pas donné de réponse ne sont pas présentés)

3.6.5 Conclusion – Réponse aux questions de l'évaluation

6a	Quelles sont les chances de faire carrière pour les titulaires d'une AFP?
6b	A combien se monte leur revenu provenant d'une activité lucrative?
6c	Le diplôme obtenu est-il nécessaire à l'exercice de leur activité actuelle?
6d	Les titulaires d'une AFP sont-ils satisfaits de leur activité professionnelle?

La mobilité professionnelle des diplômés AFP est une réalité: deux tiers d'entre eux ont changé d'employeur après leur apprentissage; ils se distinguent donc peu des diplômés CFC en termes de mobilité professionnelle. Cependant, le changement d'emploi ne s'avère pas forcément positif, car 42 % des diplômés AFP interrogés ont indiqué que leur dernier changement d'emploi était indépendant de leur volonté (licenciement, fin d'un contrat de travail à durée déterminée, maladie/accident/AI). Chez les diplômés CFC, ce taux est nettement inférieur (25 %). En revanche, les diplômés AFP s'en sortent légèrement mieux que les personnes ayant suivi une formation élémentaire (42 % contre 50 % de changements de poste dus à des raisons indépendantes de la volonté). Fait positif, au moment de l'enquête, 87 % des diplômés AFP étaient employés au titre d'un contrat à durée indéterminée, contre 83 % pour les personnes ayant suivi une formation élémentaire et 91 % pour les diplômés CFC.

Plus de la moitié (55 %) des diplômés AFP exerçant une profession percevaient au moment de l'enquête un revenu mensuel brut situé entre 4000 et 5000 francs, tandis que 27 % gagnaient moins de 4000 francs et 18 % plus de 5000 francs par mois. La plupart des diplômés CFC (50 %) bénéficiaient également d'un salaire mensuel compris entre 4000 et 5000 francs, mais seulement 12 % d'entre eux gagnaient moins de 4000 francs, et 38 % plus de 5000 francs. Les différences de revenu entre les diplômés AFP et CFC se situent donc avant tout dans les catégories de salaires inférieures à 4000 francs ou supérieures à 5000 francs par mois.

En revanche, les diplômés AFP sont nettement mieux positionnés en matière de revenu que les titulaires d'une formation élémentaire, dont (43 %) perçoivent moins de 4000 francs par mois et 42 % de 4000 à 5000 francs.

Les écarts de revenu mensuel brut entre les différents domaines et professions AFP sont toutefois importants. Ceux qui affichent les salaires les plus bas sont les employés en cuisine AFP et les employés en intendance AFP, dont respectivement 45 % et 43 % sont payés moins de 4000 francs par mois. C'est le domaine de formation Bâtiment qui, en raison d'une convention collective imposant un salaire minimum, présente le taux le plus bas (0 %) de revenu mensuel brut inférieur à 4000 francs. Viennent ensuite les logisticiens AFP (13 %) et les aides en technique du bâtiment AFP (15 %). Inversement, les plus hauts taux de revenu mensuel supérieur à 5000 francs sont enregistrés dans les domaines de formation Bâtiment (47 %) ainsi que Mécanique et travail du métal (23 %). Il convient ici de noter qu'il s'agit du revenu perçu au moment de l'enquête, c.-à-d. après un éventuel CFC ou une autre formation continue.

A ces différences de revenu entre les domaines de formation et professions AFP viennent s'ajouter des différences entre les régions linguistiques. En effet, si, sur l'ensemble du territoire suisse, 27 % des diplômés AFP perçoivent un salaire mensuel brut inférieur à 4000 francs, ce taux s'élève à 25 % en Suisse alémanique, à 31 % en Suisse romande et à 74 % au Tessin. Cependant, en raison du petit nombre de cas disponibles, la répartition des revenus au Tessin doit être considérée comme incertaine.

Concernant l'utilité du diplôme obtenu pour l'activité actuellement exercée, on peut se référer à deux questions posées lors de l'enquête ITAO: à savoir si les diplômés AFP effectuaient dans le cadre de leur première embauche des tâches identiques ou similaires aux tâches apprises, et si les compétences et/ou le savoir acquis lors de la formation étaient jugés utiles pour l'activité actuelle. Près des trois quarts des titulaires d'une AFP ont indiqué avoir réalisé, lors de leur première embauche, un travail identique ou similaire à ce qu'ils avaient appris au cours de leur formation, mais ce taux varie fortement entre les différents domaines de formation et filières AFP. Ces estimations corroborent l'évaluation actuelle de l'utilité des compétences et/ou du savoir acquis par les diplômés AFP exerçant une activité aujourd'hui, qui sont 88 % à juger ces compétences moyennement à très utiles. Seuls 12 % pensent que le savoir acquis est peu (7 %) ou pas du tout (5 %) utile. On peut en conclure que ceux qui ont trouvé un emploi peuvent mettre à profit les compétences et le savoir acquis durant leur formation, mais qu'il y a, de manière générale, trop peu de postes pour les diplômés AFP (comme le montrent les taux élevés de personnes en recherche d'emploi).

Dans ce contexte, un aspect positif demeure la satisfaction quant à la situation professionnelle: celle-ci était dans l'ensemble élevée au moment de l'enquête, avec 88 % de diplômés AFP moyennement à très satisfaits. Ces chiffres sont presque identiques à ceux des personnes ayant suivi une formation élémentaire, mais légèrement inférieurs à ceux des diplômés CFC (92 %). Ici encore, on constate de fortes variations entre les différents domaines de formation et filières AFP.

3.7 Portraits des professions AFP – Principaux indicateurs

La plupart des évaluations ont mis en lumière des différences plus ou moins importantes entre les différentes professions AFP et entre les AFP dans les deux domaines de formation pris en considération. Dans la mesure où les chiffres obtenus s'écartent parfois nettement de la moyenne, il est également essentiel de considérer individuellement les professions et domaines de formation AFP. Nous avons pour ce faire récapitulé ci-dessous, sur la base de l'enquête ITAO réalisée à l'automne 2015 auprès des diplômés AFP des volées 2011 à 2013, les principaux indicateurs pour chaque formation/domaine de formation AFP (portraits):

- *Sexe*: pourcentage d'hommes et de femmes parmi les diplômés AFP
- *Région linguistique*: répartition des diplômés AFP dans les trois régions linguistiques
- *Dernière formation obtenue*: formation préalable des diplômés AFP; répartition selon des catégories telles que «scolarité obligatoire», «dixième année scolaire», «formation élémentaire/AFP/CFC», etc.
- *Taux de passage AFP → CFC*: taux de diplômés AFP ayant commencé une formation CFC après l'obtention de leur AFP; répartition en trois catégories: «CFC déjà terminé», «CFC en cours», «CFC interrompu».
- *Embauche après l'obtention du diplôme et durée de la recherche d'emploi*: taux de diplômés AFP ayant trouvé un emploi juste après le diplôme; répartition selon les catégories «Embauche immédiate dans mon entreprise formatrice», «Embauche immédiate dans une autre entreprise», «Emploi trouvé dans les 6 mois» et «Emploi trouvé après plus de 6 mois».
- *Taux d'emploi et personnes en recherche d'emploi en 2015*: taux de diplômés AFP exerçant une activité au moment de l'enquête; répartition selon les catégories «Activité à temps plein», «Activité à temps partiel», «Apprentissage» et «Formation ou formation continue», ainsi que taux de diplômés AFP à la recherche d'un emploi.
- *Nombre de changements de poste*: répartition du nombre de changements de poste depuis la première embauche ayant suivi l'obtention de l'AFP.
- *Salaire mensuel brut*: répartition du revenu mensuel brut pour un temps plein au moment de l'enquête.
- *Valorisation des acquis*: déclarations des diplômés AFP en activité quant à l'utilisation, lors de la première embauche, des compétences et du savoir acquis au cours de la formation; répartition selon les catégories «Travail identique à ce qui a été appris», «Travail similaire à ce qui a été appris» et «Travail différent».
- *Satisfaction quant à la situation professionnelle*: évaluation, par tous les diplômés AFP, de leur satisfaction quant à leur situation professionnelle au moment de l'enquête.

L'équipe d'évaluation n'est pas en mesure de comprendre et d'expliquer toutes ces différences sur la base de la présente enquête. Il nous semble toutefois important de mettre ces informations à la disposition des institutions responsables (organisations du monde du travail, OrTra) en vue de l'amélioration de l'AFP. Les pourcentages sont présentés à l'annexe A-1.7, Tableau 62.

Indicateurs pour les AFP dans le domaine de formation Bâtiment

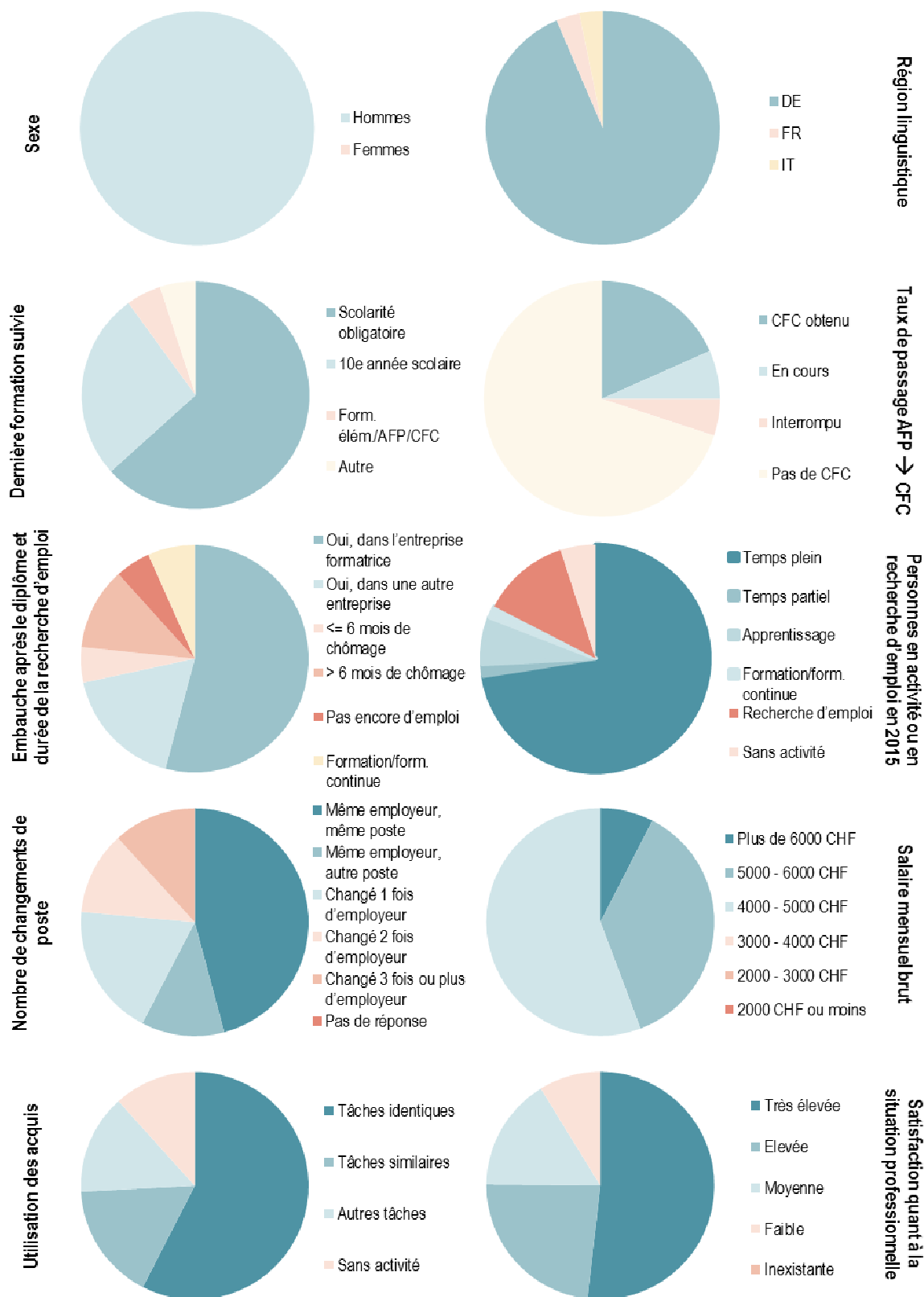


Figure 27: Indicateurs pour les AFP dans le domaine de formation Bâtiment (résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015)

Indicateurs pour les AFP dans le domaine de formation Mécanique et travail du métal

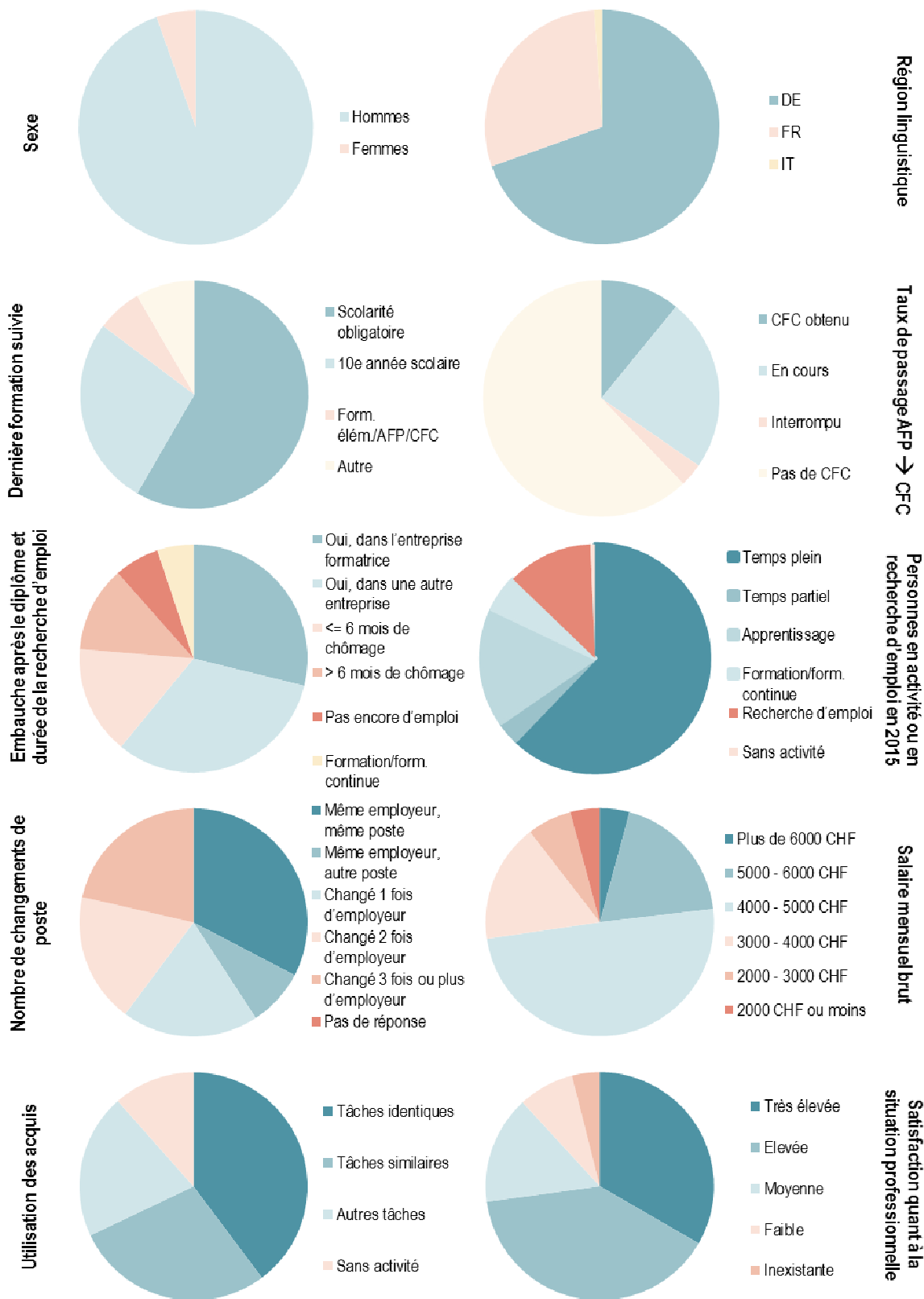


Figure 28: Indicateurs pour les AFP dans le domaine de formation Mécanique et travail du métal (résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015)

Indicateurs pour les aides en soins et accompagnement AFP

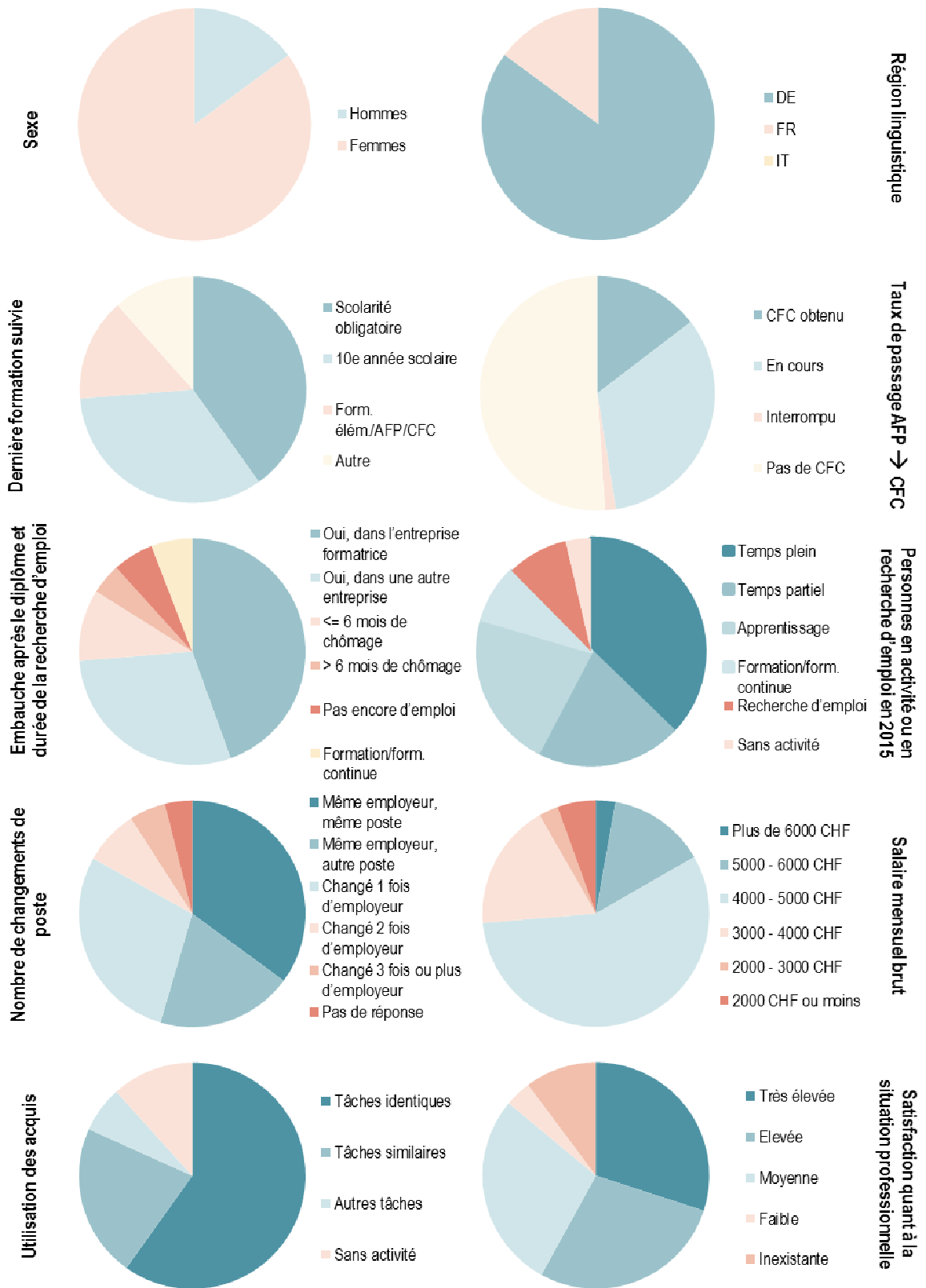


Figure 29: Indicateurs pour les aides en soins et accompagnement AFP (résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015)

Indicateurs pour les assistants en maintenance d'automobiles AFP

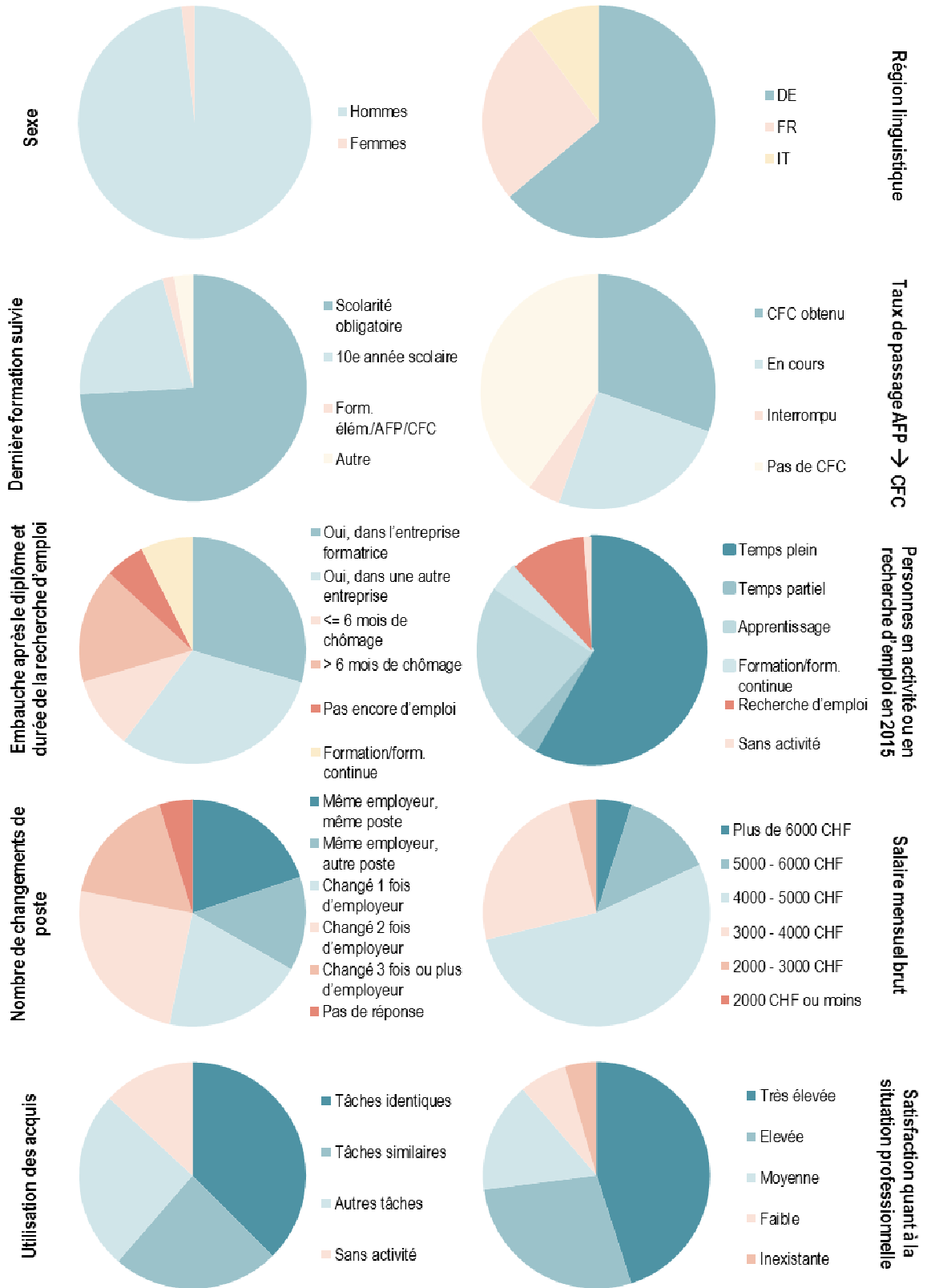


Figure 30: Indicateurs pour les assistants en maintenance d'automobiles AFP (résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015)

Indicateurs pour les assistants de bureau AFP

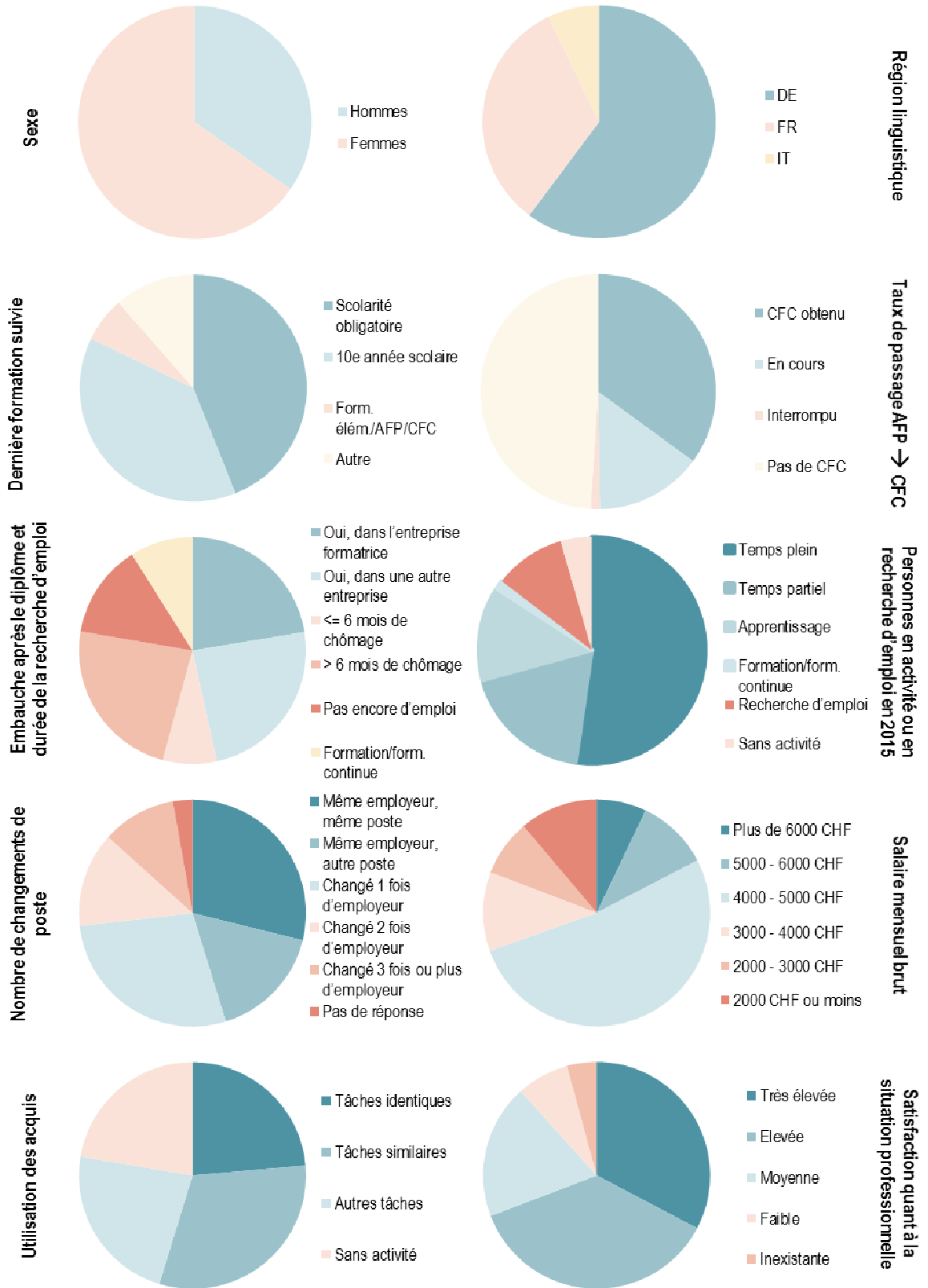


Figure 31: Indicateurs pour les assistants de bureau AFP (résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015)

Indicateurs pour les assistants du commerce de détail AFP

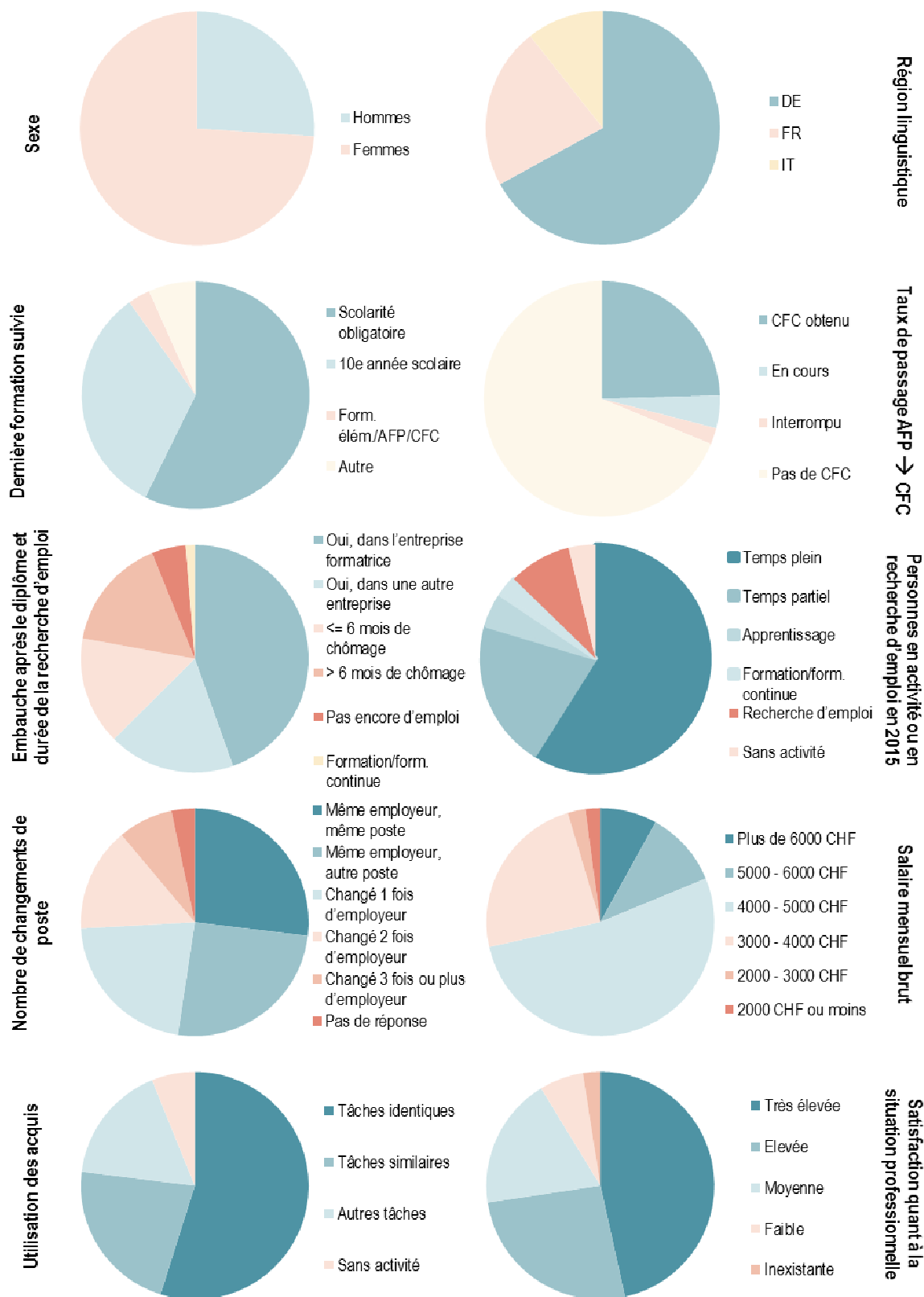
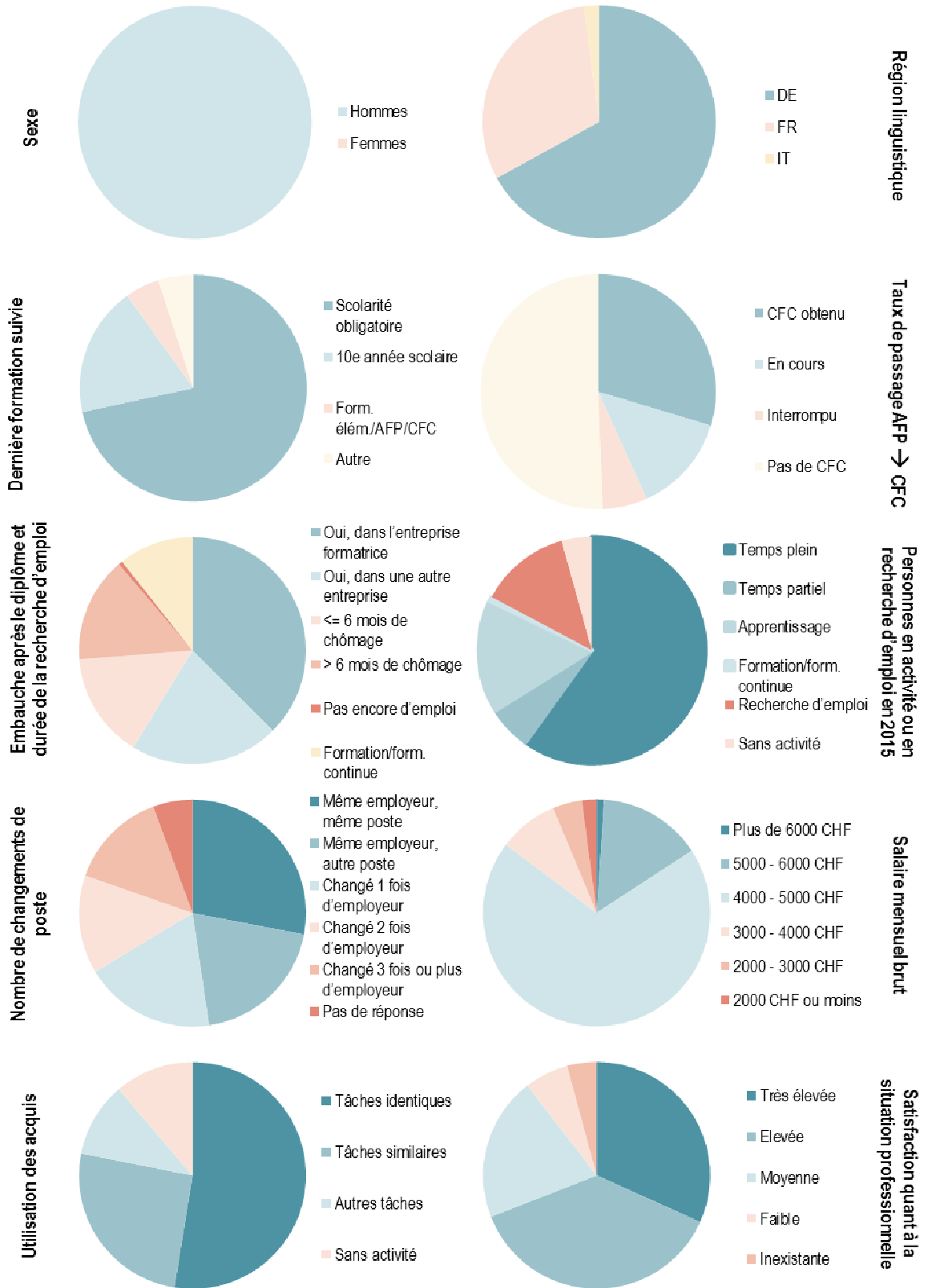


Figure 32: Indicateurs pour les assistants du commerce de détail AFP (résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015)

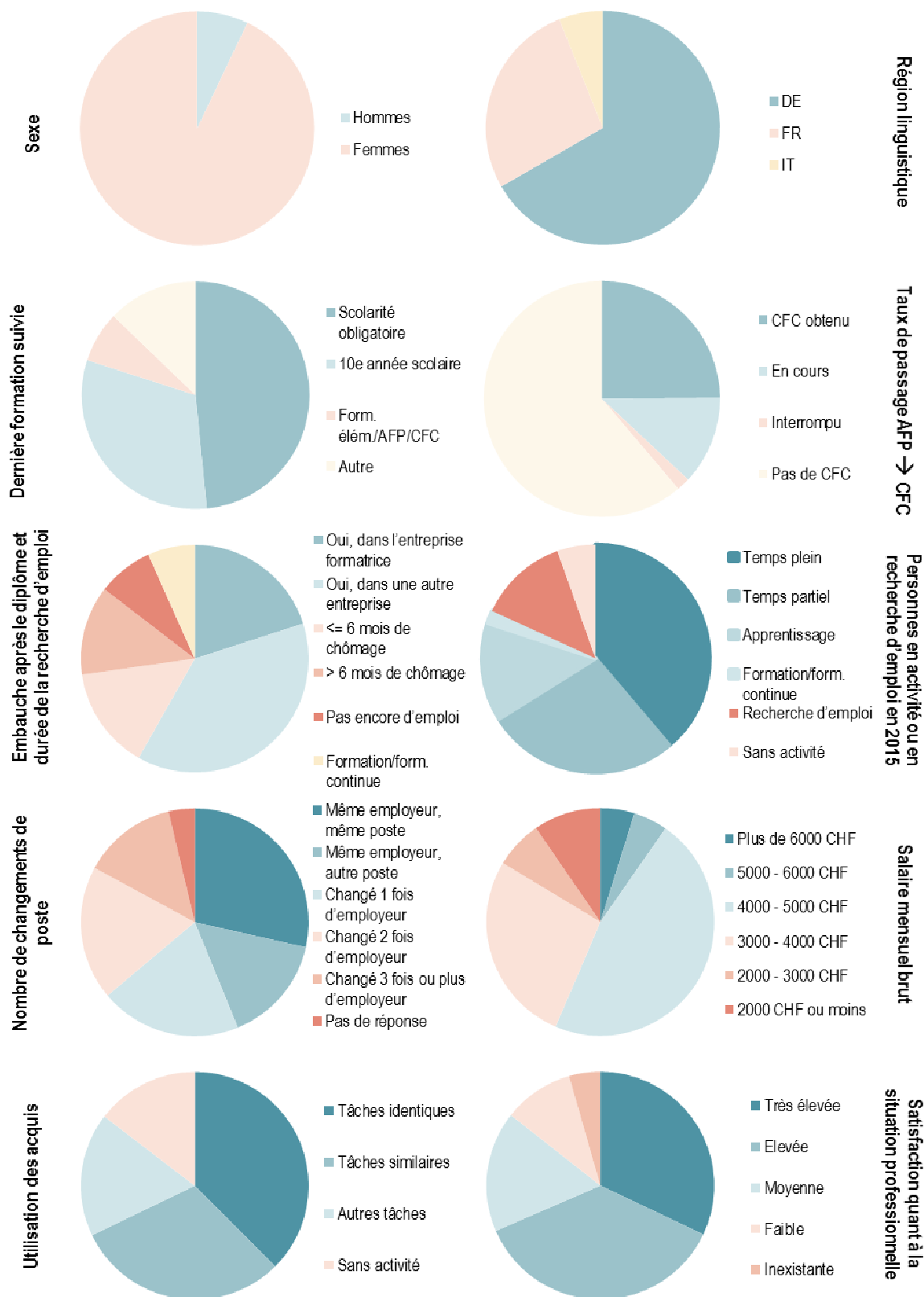
Indicateurs pour les aides en technique du bâtiment AFP



econcept

Figure 33: Indicateurs pour les aides en technique du bâtiment AFP (résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015)

Indicateurs pour les employés en intendance AFP



econcept

Figure 34: Indicateurs pour les employés en intendance AFP (résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015)

Indicateurs pour les employés en cuisine AFP

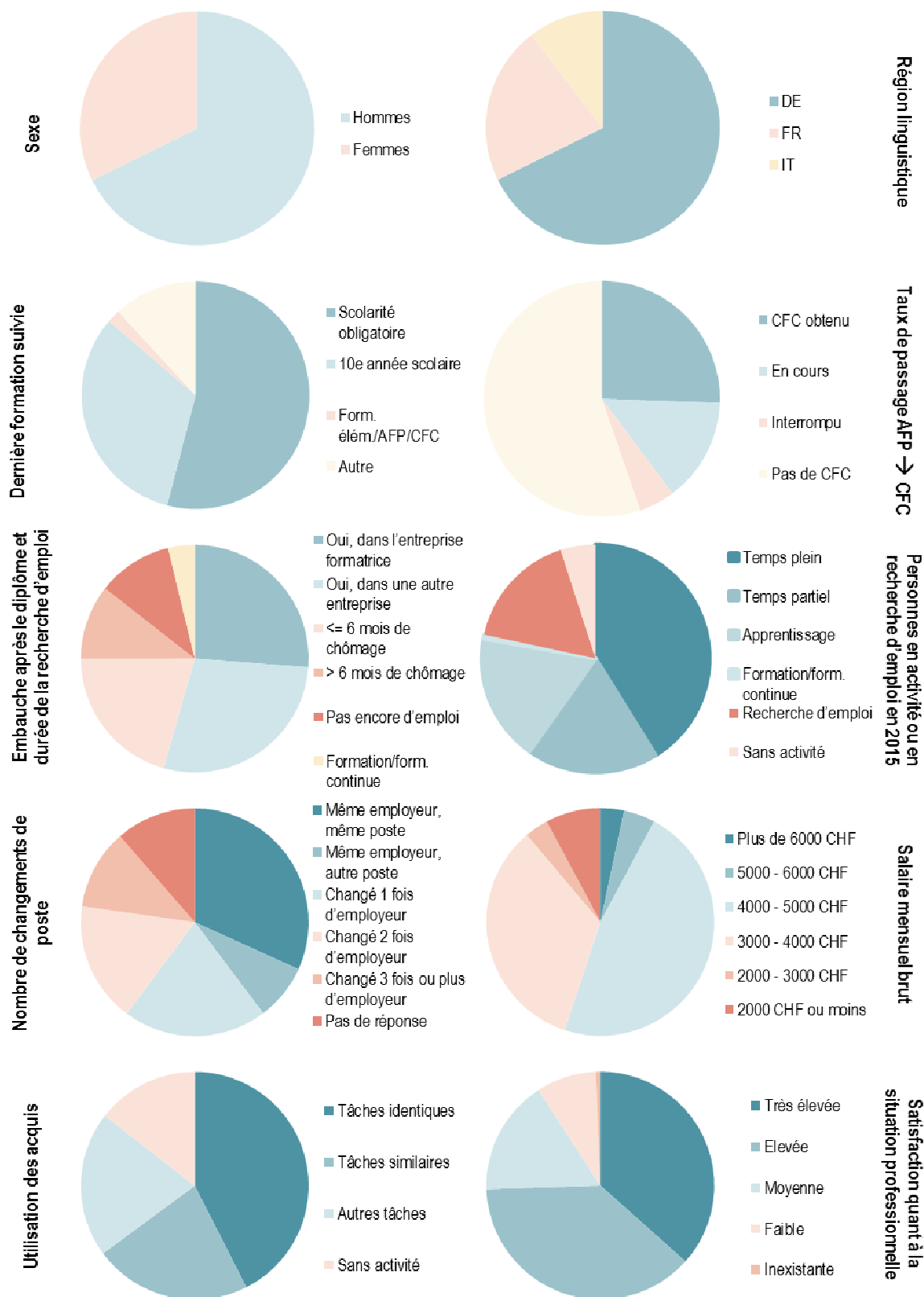


Figure 35: Indicateurs pour les employés en cuisine AFP (résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015)

Indicateurs pour les logisticiens AFP

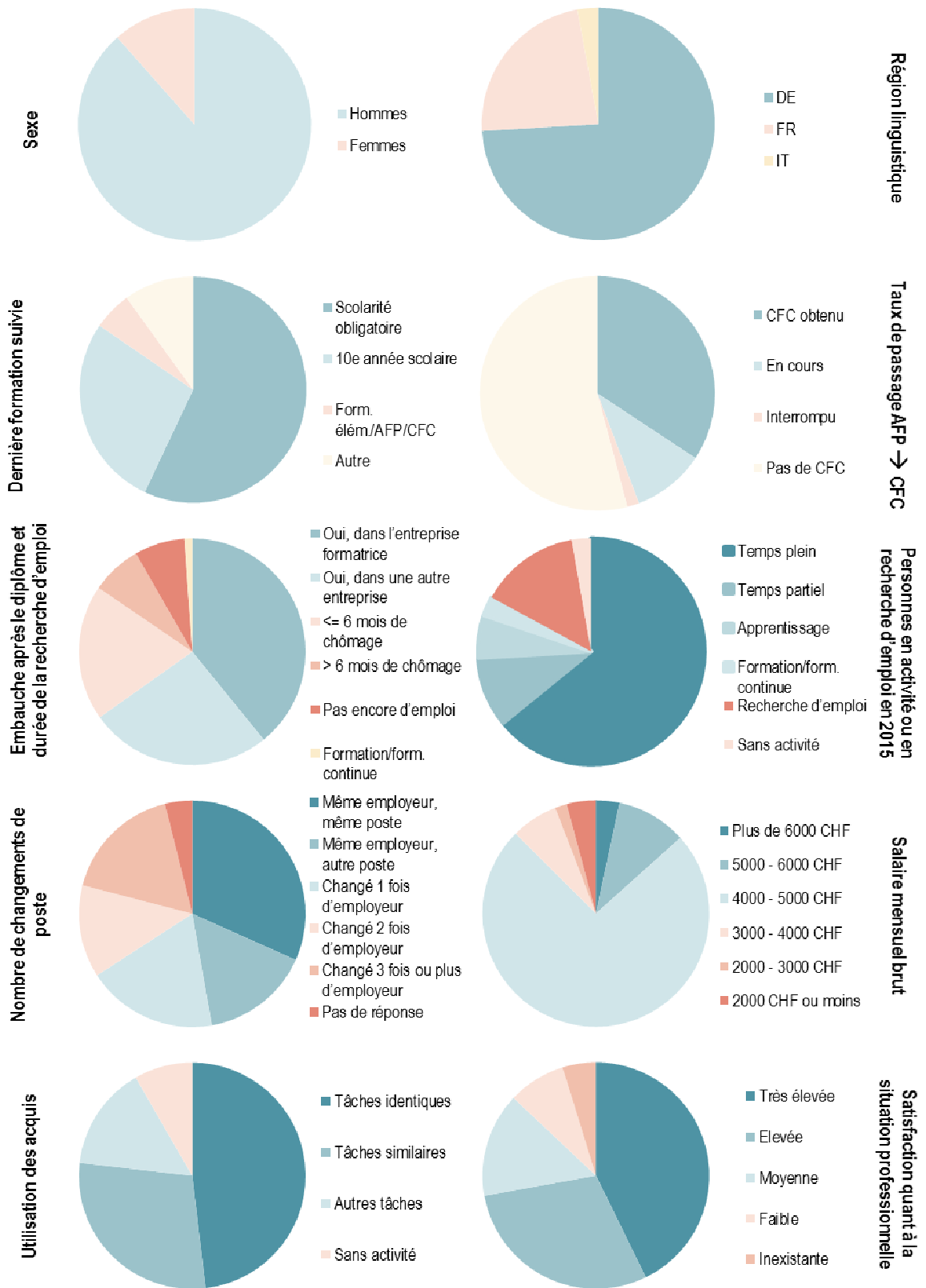


Figure 36: Indicateurs pour les logisticiens AFP (résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015)

Indicateurs pour les aides-menuisiers AFP

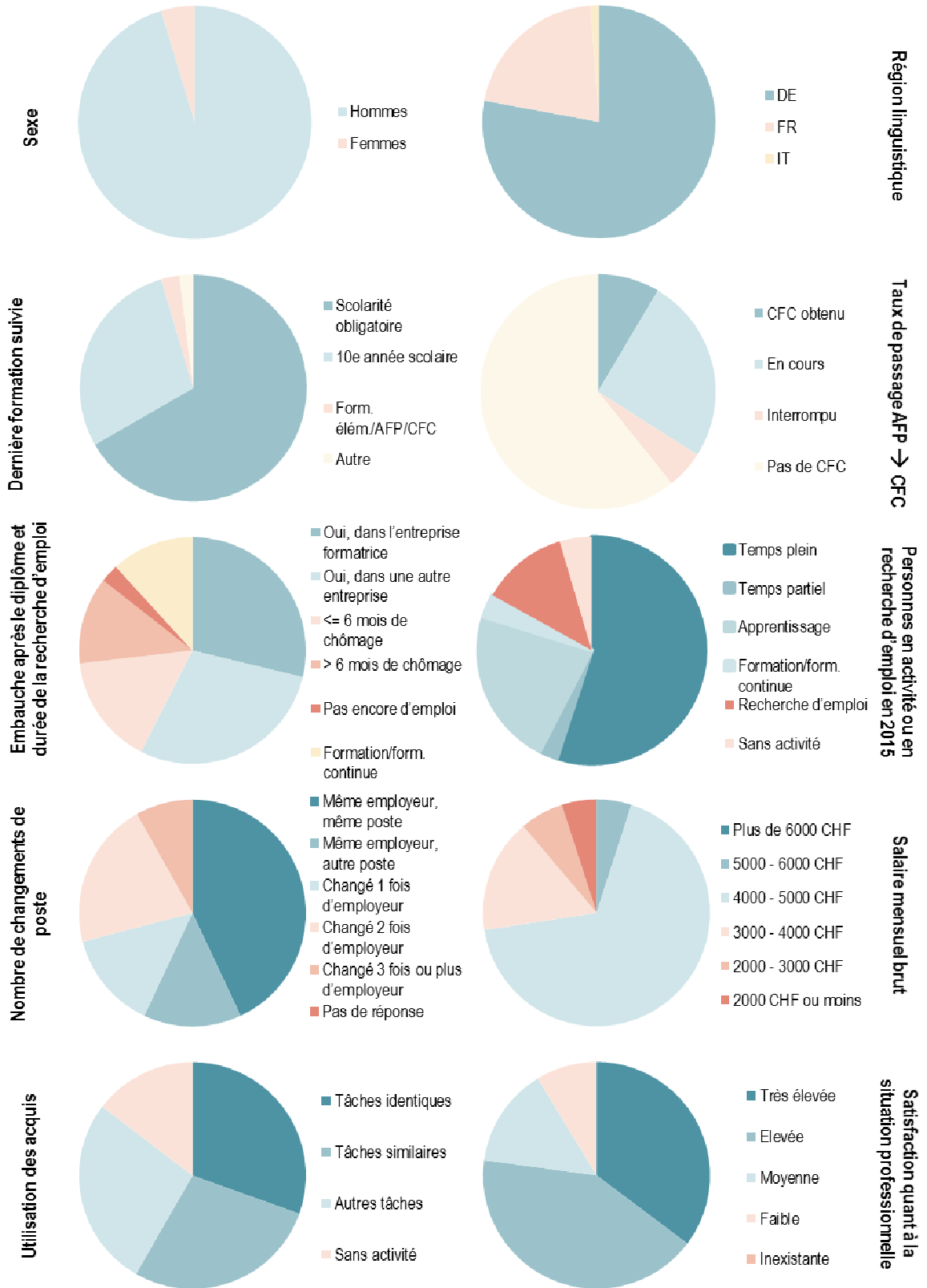


Figure 37: Indicateurs pour les aides-menuisiers AFP (résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015)

Indicateurs pour toutes les AFP (moyenne)

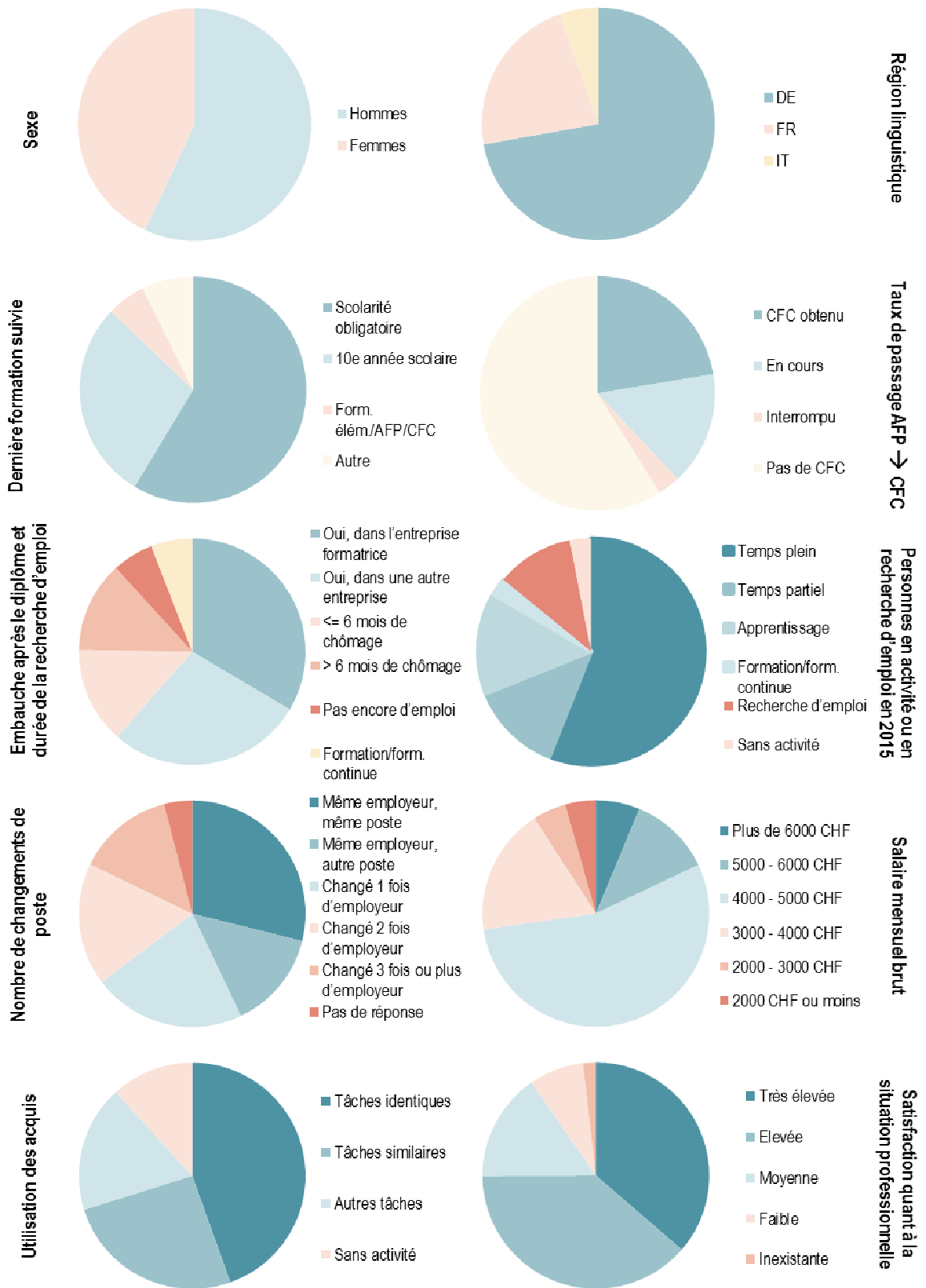


Figure 38: Indicateurs pour toutes les AFP (moyenne) (résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015)

4 Conclusions

Sur la base des résultats de la présente évaluation, les conclusions ont pour but de déterminer dans quelle mesure les hypothèses se sont avérées justes et de vérifier si les valeurs cibles ont été atteintes.

Hypothèses, critères d'évaluation et valeurs cibles	
Hypothèse (= critères d'évaluation)	Valeur cible
H1: L'introduction de la formation AFP mène de manière générale à un niveau de formation supérieure et augmente le nombre de diplômes du degré secondaire II.	Aucune valeur cible n'a été fixée quant à l'augmentation visée du nombre de diplômes du degré secondaire II grâce à l'AFP.
H2: L'AFP fait partie intégrante de la systématique de la formation professionnelle. Selon le principe « pas de diplôme sans passerelle vers d'autres formations », l'attestation de formation garantit aussi l'accès aux autres diplômes fédéraux et permet ainsi de relever le niveau de qualification. Les titulaires d'une AFP particulièrement brillants saisissent la possibilité d'obtenir un CFC.	Plus de 20 % des titulaires d'une AFP obtiennent plus tard un CFC.
H3: Les titulaires d'une formation professionnelle de deux ans ont toutes leurs chances sur le marché du travail et possèdent les compétences nécessaires pour satisfaire aux exigences du monde du travail. H4: Le risque de se retrouver au chômage n'est pas plus élevé avec une attestation de formation professionnelle qu'avec un apprentissage sanctionné par un CFC, mais plus bas qu'avec une formation élémentaire.	L'inactivité involontaire n'est pas beaucoup plus fréquente chez les titulaires d'une AFP que chez ceux d'un CFC.

Tableau 36: Hypothèses, critères d'évaluation et valeurs cibles

Les évaluations des données AFP disponibles et de notre propre enquête ITAO figurant au chapitre 3 soulignent qu'il existe bien des caractéristiques pour les AFP dans leur ensemble en tant que niveau de formation, mais que dans le même temps, les (différentes) AFP varient fortement en fonction de la profession ou du domaine de formation dans un grand nombre des indicateurs étudiés.

Dans ce contexte, la conception d'évaluation choisie – qui a accordé une grande importance à un plan d'échantillonnage sophistiqué et à une analyse fine de chaque AFP – s'est avérée très fructueuse. Le SEFRI a déjà formulé d'importants objectifs dans l'appel d'offres de l'évaluation.

De nombreuses nouvelles connaissances ont ainsi pu être rassemblées. Nos conclusions sont divisées en deux parties: une partie principale, qui se concentre sur la réflexion de la comparaison des niveaux de formation (comparaison de l'AFP avec la formation élémentaire et avec le CFC), et une seconde partie, dans laquelle les AFP sont comparées entre elles ou avec leur CFC correspondant.

4.1 Evaluation de l'AFP en comparaison avec la formation élémentaire et avec le CFC

Pour comparer les formations AFP avec la formation élémentaire et avec le CFC, nous nous appuyons essentiellement sur la synthèse ci-dessous des principaux indicateurs.

Indicateurs	Formation élémentaire	AFP	CFC
Evolution de l'AFP / Disposition des entreprises à former des apprentis (H1)			
Evolution des nouveaux contrats d'apprentissage Δ2005-2014	-88 %	+492 %	+11 %
Nombre de rapports d'apprentissage en 2014	501	12 506	209 468
Nombre de diplômés en 2014	374	5870	61 128
Evolution des diplômés Δ2007-2014	-81 %	+269 %	+22 %
Pourcentage de femmes parmi les diplômés en 2014 (AFP)	15 %	47 %	45 %
Pourcentage de diplômés de moins de 20 ans (volées 2011-2013)	78 %	56 %	32 %
Atteinte du groupe cible (H1)			
Pourcentage avec scolarité obligatoire comme dernier diplôme	61 %	59 %	67 %
Pourcentage de personnes ayant suivi l'offre transitoire, y c. école de commerce en 1 an	26 %	29 %	16 %
Pourcentage de personnes qui étaient au chômage auparavant	4,1 %	2,7 %	0,7 %
Pourcentage d'étrangers nés en Suisse	n.d.*	16 %	8 % (CFC 3 ans)
Pourcentage d'étrangers nés à l'étranger	n.d.	20 %	8 % (CFC 3 ans)
Pourcentage dont la scolarité obligatoire est la formation la plus élevée des parents	n.d.	29 %	15 %
Qualité de la formation (H1)			
Taux d'abandon d'apprentissage en 1 ^{re} / 2 ^e année (2012)	n.d.	14 %/13 %	7 %/4 %
Pourcentage de procédures de qualification réussies (PQ; 2012)	100 %	94 %	90 %
Perméabilité (H2)			
Taux de passage AFP → CFC (commencé, terminé et abandonné)	27 %	41 %	-
Pourcentage avec activités de formation continue (non CFC)	15 %	14 %	46 %
Pourcentage de conversions CFC en AFP (→ inférieur à la part totale d'abandons CFC en AFP)	n.d.	15 %	-
Entrée sur le marché du travail / Maintien sur le marché du travail (H3/H4)			
Pourcentage de personnes trouvant un poste en 6 mois	79 %	75 %	83 %
Pourcentage de personnes trouvant un poste en 12 mois	85 %	82 %	88 %
Pourcentage de personnes actives (temps plein, temps partiel et en apprentissage au moment de l'enquête)	80 %	83 %	80 %**
Taux de chômage (demandeurs d'emploi)	13 %	12 %	4 %
Taux de renoncement	3 %	3 %	3 %
Valorisation des qualifications			
Pourcentage d'embauches dans la profession ou profession apparentée (1 ^{er} poste)	64 %	73 %	84 %
Pourcentage avec changement d'employeur à la fin de la formation	73 %	67 %	53 %
Pourcentage avec 1 ou 2 changements d'employeur après le 1 ^{er} poste	38 %	39 %	41 %
Pourcentage de changement de poste pour des raisons indépendantes de la volonté (licenciement, fin du contrat à durée déterminée, maladie/AI/accident)	50 %	42 %	25 %
Pourcentage dont le revenu mensuel est inférieur à 4000 CHF (temps plein)	43 %	27 %	12 %
Evaluation de l'utilité (élevée à moyenne) du savoir acquis	85 %	88 %	89 %
Satisfaction (élevée à moyenne) quant à la situation professionnelle actuelle	88 %	88 %	92 %

Tableau 37: AFP en comparaison avec la formation élémentaire et le CFC à l'aide des principaux indicateurs. Source: OFS et enquête ITAO 2015; Synthèse; voir le chapitre 3 pour les détails. *n.d. signifie «informations non disponible»; ** le taux relativement faible de personnes actives est à attribuer aux nombreuses activités de formation continue des titulaires d'un CFC. Mise en évidence: valeurs positives en orange et valeurs critiques en rouge.

Réponse à la question de la réalisation des hypothèses

H1: L'introduction de la formation AFP mène de manière générale à un niveau de formation supérieure et augmente le nombre de diplômes du degré secondaire II.

Il est encore impossible de savoir si et dans quelle mesure les AFP ont contribué à augmenter le taux de diplômes du degré secondaire II (objectif: porter à 95 % le taux de diplômes du degré secondaire II parmi les personnes de 25 ans). Certains chiffres actuels font défaut; l'OFS doit recalculer le taux de diplômes du degré secondaire II des jeunes de 25 ans sur la base de données individuelles dans les statistiques de la formation.

Même si ces chiffres existaient, il serait difficile de répondre à la question concernant la contribution de l'AFP. En effet, nous ne savons pas encore avec certitude dans quelle mesure les AFP étaient capables d'aider des personnes sans diplômes préalables à obtenir un diplôme du degré secondaire II ou s'il s'agit majoritairement de personnes qui auraient sinon directement acquis un CFC. En outre, il convient de noter que l'AFP ne constitue qu'une mesure visant à augmenter le taux de diplômes du degré secondaire II. Les offres pour la transition I (y c. case management Formation professionnelle (CM FP)) apportent également une importante contribution. Par conséquent, une analyse minutieuse sera utile après la mise à disposition des nouveaux taux de diplômes du degré secondaire II de l'OFS.

Cela étant, les résultats de la présente évaluation montrent bien que l'AFP n'a cessé de gagner en importance depuis son introduction. L'évolution observée depuis 2005 de la hausse du nombre de rapports d'apprentissage AFP semble se poursuivre. Bien que l'on constate déjà un nombre stable de diplômes AFP dans certains métiers, on ne peut pas encore prédire à quel niveau la propagation de l'AFP se stabilisera dans l'ensemble. Toutefois, on constate non seulement que les formations AFP ont remplacé les formations élémentaires de même niveau, mais aussi que le nombre d'attestations professionnelles délivrées aujourd'hui est nettement plus élevé que celui des anciennes attestations de formation élémentaires.

H2: L'AFP fait partie intégrante de la systématique de la formation professionnelle. Selon le principe «pas de diplôme sans passerelle vers d'autres formations», l'attestation de formation garantit aussi l'accès aux autres diplômes fédéraux et permet ainsi de relever le niveau de qualification. Les titulaires d'une AFP particulièrement brillants saisissent la possibilité d'obtenir un CFC.

D'après le nombre en constante augmentation de personnes en formation AFP, et compte tenu du fait qu'il existe à présent des AFP dans tous les domaines de formation, on peut en déduire que les AFP se sont désormais parfaitement intégrées dans la systé-

matique de la formation professionnelle. De même, on constate que grâce à leur conception, les AFP jouent un rôle essentiel dans la consolidation continue de la perméabilité dans le système suisse de formation professionnelle.

En automne 2015, 41 % des titulaires d'une AFP de la volée 2011-2013 interrogés avaient entamé une formation CFC et 14 % étaient engagés dans d'autres formations continues. La valeur cible d'un taux de passage de 20 % est donc largement dépassée. Plus de la moitié des titulaires d'une AFP passés à un CFC ont déjà terminé la formation CFC et 8 % l'ont abandonnée. Le fait que le pourcentage de passages CFC soit nettement plus faible chez les titulaires d'une formation élémentaire montre l'importance du rôle de l'AFP pour la perméabilité. Pour 4 % des personnes en formation AFP, le changement en CFC s'effectue après ou pendant la première année d'apprentissage.

Les meilleures opportunités de carrière étaient le motif principal cité pour un CFC, tandis qu'un manque de besoin ou de motivation était évoqué comme motif d'abandon. En outre, 6 % des AFP ont été obtenues par des personnes âgées de plus de 25 ans, ce qui signifie que les AFP contribuent également à l'importante formation de rattrapage.

L'année d'apprentissage CFC à laquelle accèdent les titulaires d'une AFP constitue une problématique possible. Cette question n'a pas trouvé de réponse dans le cadre de la présente évaluation et il reste donc à déterminer si l'accès se fait en règle générale au cours de la deuxième année d'apprentissage CFC comme prévu, ou plutôt en première année d'apprentissage CFC. D'après une enquête réalisée par Schuler & Volz (2016), plus de la moitié des assistants de bureau AFP commencent en première année d'apprentissage d'employé/e de commerce CFC.

Dans ce contexte, il importe aussi que les formations AFP puissent s'établir comme formations propres avec un profil de compétences répondant aux besoins du marché du travail et ne représentent pas uniquement une étape vers le CFC. Le taux de passage AFP → CFC de 40 % observé représente donc une valeur raisonnable.

De plus, les AFP s'avèrent également être une chance pour les personnes ayant abandonné un CFC. Au moins 15 % des titulaires d'une AFP avaient abandonné un CFC auparavant et obtenu un diplôme de degré secondaire II avec l'AFP. Nous ne disposons malheureusement pas de chiffres complets à l'heure actuelle: les 15 % évoqués sont une conversion des taux de réorientation CFC → AFP observés par l'OFS, c'est-à-dire les transitions directes d'un CFC en une AFP (OFS, 2015). Compte tenu du fait qu'il existe d'autres personnes abandonnant un CFC et qui ne changent pas directement en une AFP, mais qui tentent à nouveau leur chance plus tard, qu'il s'agisse d'une AFP, d'un CFC ou d'une école de formation générale, nous pensons que la part totale de personnes ayant abandonné un CFC et tentant une AFP est supérieure à 15 %.

Des clarifications sont nécessaires en ce qui concerne l'interprétation du résultat selon lequel les personnes issues de la migration obtiennent une AFP à une fréquence supérieure à la moyenne. L'AFP a-t-elle une fonction positive d'intégration ou bien cette part élevée issue de l'immigration est-elle plutôt un signe de discrimination lors de la re-

cherche d'un emploi? Des examens plus approfondis sont nécessaires. La présente enquête montre certes que de nombreux titulaires étrangers d'une AFP se raccordent aussi à un CFC (34 %), mais cette part est plus faible que celle de leurs homologues suisses (44 %). En ce qui concerne l'activité professionnelle, les titulaires étrangers d'une AFP s'en sortent un peu mieux ou aussi bien que les titulaires suisses d'une AFP: l'embauche directe dans l'entreprise formatrice s'élève à 39 % contre 31 %, les postes à temps plein à 59 % contre 54 % et la part de demandeurs d'emploi à 11 % pour les deux groupes.

Il convient notamment d'évaluer d'un œil critique la part élevée de sorties d'apprentissage des formations AFP, qui ne doit pas être assimilée aux abandons d'apprentissage, mais qui donne une indication importante sur la fréquence des abandons d'apprentissage. D'après une évaluation de l'OFS sur les transitions et les parcours dans le degré secondaire II, près de 14 % des apprenants AFP ont quitté le degré secondaire II au cours de la première année d'apprentissage AFP. Lors de la deuxième année, ils étaient 13 % (OFS, 2015). Un cinquième a poursuivi la formation AFP après une année d'interruption, auprès du même employeur ou d'un autre, ou même dans une autre profession AFP. Les sorties sont nettement plus nombreuses pour les AFP que pour les formations CFC en trois ou quatre ans.

Est également sujet à caution le fait que les résultats de notre étude et de celle sur la transition I (Landert et Eberli, 2015) montrent que la création de l'AFP n'entraîne pas de diminution de la participation aux offres transitoires et autres solutions transitoires. Par rapport aux titulaires d'un CFC, les titulaires d'une AFP représentent ainsi une part importante (29 % en moyenne) de personnes ayant suivi une offre transitoire auparavant. D'après Landert et Eberli (2015), seuls trois quarts des jeunes réussissent entre-temps la transition du degré secondaire I au degré secondaire II sans solution transitoire. En outre, l'étude montre que ce taux a tendance à stagner ces dernières années. Les AFP n'ont donc pas remplacé les offres transitoires et ont encore moins participé à réduire les années d'études jusqu'à un diplôme du degré secondaire II.

H3: Les titulaires d'une formation professionnelle de deux ans ont toutes leurs chances sur le marché du travail et possèdent les compétences nécessaires pour satisfaire aux exigences du monde du travail.

H4: Le risque de se retrouver au chômage n'est pas plus élevé avec une attestation de formation professionnelle qu'avec un apprentissage sanctionné par un CFC, mais plus bas qu'avec une formation élémentaire.

Dans l'ensemble, on constate que les indicateurs de l'entrée et du maintien sur le marché du travail (voir les chapitres 3.4 et 3.5) des titulaires d'une AFP ne sont que légèrement supérieurs à ceux des titulaires d'une formation élémentaire, mais nettement moins bons que ceux des titulaires d'un CFC. 82 % des titulaires d'une AFP accèdent à un emploi dans les 12 mois qui suivent l'obtention du diplôme – soit 6 points de pourcentage de moins que les titulaires d'un CFC. Ce taux s'élève à 85 % chez les personnes avec une formation élémentaire.

Les principales difficultés dans le passage à la vie professionnelle se reflètent aussi dans le fait que seul un tiers des titulaires d'une AFP ont trouvé un emploi dans l'entreprise formatrice, contre près de la moitié des titulaires d'un CFC. Les taux d'activité des titulaires d'une AFP et d'un CFC se nivellent dans la durée: fin 2015, ils s'élevaient respectivement à 83 % et 80 % pour la volée 2011-2013. Cela s'explique toutefois en raison du plus grand nombre de titulaires d'un CFC qui commencent une nouvelle formation ou une formation continue.

Avec 11 %, le taux de chômage (demandeurs d'emploi) chez les titulaires d'une AFP est trois fois plus élevé que chez les titulaires d'un CFC (à peine 3 %). La valeur cible selon laquelle les titulaires d'une AFP ont toutes leurs chances sur le marché du travail et ne courent pas un risque plus élevé d'être au chômage que les titulaires d'un CFC n'a donc pas été atteinte.

Pour des raisons de temps et d'argent, il n'a pas été possible d'inclure dans la présente évaluation une enquête auprès des employeurs afin de leur demander de juger l'employabilité des titulaires d'une AFP sur la base de leurs compétences. Par conséquent, les chiffres disponibles ne permettent pas non plus de déterminer si les difficultés des titulaires d'une AFP sur le marché du travail sont dues à des compétences insuffisantes ou mauvaises, ou au fait qu'il n'y a pas assez de poste disponibles pour les profils de compétences respectifs et le nombre de titulaires d'une AFP.

L'étude de l'IFFP sur l'examen quinquennal de la formation d'assistant/e de bureau AFP semble corroborer ce dernier point. D'après ses conclusions, le profil AFP serait globalement bien adapté mais le nombre de postes serait insuffisant. L'enquête ITAO a également montré que les difficultés de l'entrée sur le marché du travail variaient selon les différents métiers et que les titulaires de certaines AFP exerçaient souvent ensuite des professions ne correspondant pas à leur formation – ce qui indique que les emplois appropriés ne sont pas disponibles.

D'autres indicateurs importants relatifs aux chances sur le marché du travail dressent également un bilan ambivalent. Il est réjouissant de constater une mobilité professionnelle similaire entre les titulaires d'une AFP et ceux d'un CFC. En revanche, les titulaires d'une AFP mentionnent bien plus souvent que les titulaires d'un CFC que leur dernier changement de poste est dû à des raisons indépendantes de leur volonté. Par ailleurs, le nombre de personnes travaillant à temps partiel pour des raisons indépendantes de leur volonté est nettement plus élevé chez les titulaires d'une AFP que chez les titulaires d'un CFC, tandis que le nombre de contrats à durée déterminée est à peu près identique dans les deux catégories. Néanmoins, les titulaires d'une AFP évaluent aussi positivement que les titulaires d'un CFC l'utilité du savoir acquis lors de la formation ainsi que leur satisfaction quant à leur situation professionnelle actuelle.

4.2 Evaluation des différentes AFP

La deuxième partie des conclusions a pour but de comparer les indicateurs des différentes AFP ou de leurs domaines de formation, car d'importantes différences existent. Du côté de l'équipe d'évaluation, nous ne sommes pas en mesure d'expliquer toutes ces différences ou d'en contrôler la pertinence. Le tableau ci-dessous recense les différences spécifiques; les points positifs sont mis en évidence en orange et les points critiques en rouge.

	Bâtiment	Mécanique	Santé et social	Automobile	Bureau	Commerce de détail	Technique du bât.	Intendance	Cuisine	Logistique	Menuiserie	Autres	Total
Pourcentage de femmes	0 %	5 %	85 %	2 %	65 %	74 %	0 %	93 %	32 %	12 %	5 %	28 %	45 %
Pourcentage avec scolarité obligatoire comme dernier diplôme	63 %	58 %	40 %	74 %	44 %	57 %	72 %	48 %	54 %	57 %	67 %	61 %	59 %
Pourcentage offre transitoire et autres	27 %	27 %	34 %	21 %	38 %	33 %	19 %	32 %	32 %	28 %	29 %	26 %	29 %
Taux de passage AFP → CFC (commencé, terminé, abandonné)	30 %	38 %	49 %	60 %	51 %	31 %	49 %	39 %	45 %	46 %	39 %	35 %	41 %
Pourcentage formation de rattrapage, c.-à-d. plus de 25 ans à l'obtention du diplôme	2 %	12 %	20 %	2 %	15 %	4 %	2 %	2 %	6 %	9 %	3 %	7 %	6 %
Pourcentage avec d'autres activités de formation continue	14 %	20 %	17 %	16 %	12 %	15 %	23 %	8 %	18 %	12 %	7 %	7 %	14 %
Pourcentage avec un emploi en 6 mois	77 %	76 %	84 %	70 %	54 %	77 %	73 %	73 %	75 %	85 %	73 %	77 %	75 %
Pourcentage avec un emploi en 12 mois	82 %	79 %	84 %	79 %	62 %	83 %	77 %	77 %	79 %	86 %	81 %	82 %	82 %
Pourcentage de personnes actives (temps plein, temps partiel et en apprentissage au moment de l'enquête)	83 %	82 %	79 %	83 %	87 %	84 %	82 %	81 %	76 %	79 %	73 %	87 %	83 %
Pourcentage des employés exerçant leur profession ou une profession apparentée	74 %	68 %	82 %	61 %	55 %	77 %	78 %	68 %	65 %	77 %	58 %	71 %	70 %
Pourcentage avec changement d'employeur (Oui-Non)	81 %	82 %	80 %	84 %	84 %	84 %	82 %	80 %	78 %	80 %	80 %	87 %	83 %
Pourcentage avec 1 ou 2 changements d'employeur	61 %	60 %	59 %	67 %	70 %	73 %	56 %	70 %	59 %	52 %	68 %	64 %	64 %
Pourcentage dont le changement de poste est indépendant de la volonté (licenciement, fin du contrat à durée déterminée, maladie/AI/accident)	35 %	49 %	33 %	41 %	63 %	35 %	43 %	53 %	32 %	59 %	48 %	36 %	42 %
Pourcentage dont le revenu mensuel est inférieur à 4000 CHF (temps plein)	0 %	29 %	27 %	30 %	33 %	31 %	15 %	46 %	46 %	13 %	27 %	35 %	29 %
Evaluation de l'utilité (élevée à moyenne) du savoir acquis	86 %	86 %	97 %	81 %	85 %	84 %	93 %	98 %	92 %	86 %	86 %	88 %	88 %
Satisfaction (élevée à moyenne) quant à la situation professionnelle actuelle	91 %	88 %	86 %	89 %	88 %	91 %	90 %	86 %	91 %	87 %	91 %	92 %	90 %

Tableau 38: Comparaison des AFP, indicateurs importants, Source: enquête ITAO 2015; synthèse; voir le chapitre 3 pour les détails. Mise en évidence: valeurs positives en orange et valeurs critiques en rouge

Les indicateurs des différentes professions AFP ou des AFP dans les deux domaines de formation Bâtiment et Mécanique mettent en lumière les particularités suivantes:

- *AFP dans le domaine de formation Bâtiment et génie civil*: l'unique spécificité notable est le revenu comparativement bon. Tous les titulaires d'une AFP interrogés gagnaient plus de 4000 francs par mois pour un temps plein en raison du salaire minimum garanti par la convention collective.
- *AFP dans le domaine de formation Mécanique et travail du métal*: dans ce domaine de formation, 12 % ont obtenu leur AFP en formation de rattrapage et la part de formations et formations continues (outre un CFC), qui s'élève à 20 %, est également supérieure à la moyenne. L'élément à retenir est le fait que près de la moitié (49 %) des sondés ont précisé que leur dernier changement de poste était dû à des raisons indépendantes de leur volonté.
- *Aide en soins et accompagnement AFP*: la faible part de personnes dont la dernière formation préalable effectuée était la scolarité obligatoire (40 %) s'explique au moins en partie par la forte part de formation de rattrapage de 20 %. Le taux élevé (34 %) de personnes ayant suivi ou obtenu auparavant une offre transitoire, un stage ou une formation similaire reste un chiffre critique. Cela peut s'expliquer par le fait que dans le domaine de la santé et du social, on demande de plus en plus aux candidats d'avoir réalisé un ou deux stages avant le début de leur apprentissage. Pour le reste, les aides en soins et accompagnement AFP font très bonne figure: 84 % ont trouvé un emploi dans les 6 mois suivant l'obtention du diplôme, 82 % travaillent dans le même domaine ou dans un domaine similaire et 97 % ont estimé que le savoir acquis était d'une utilité moyenne à très élevée.
- *Assistant/e en maintenance d'automobiles AFP*: à l'inverse, seuls 61 % des assistants en maintenance d'automobiles travaillent dans le même domaine ou dans un domaine similaire. Ces derniers ont par conséquent jugé l'utilité du savoir acquis d'un œil beaucoup plus critique (81 %). Point positif à noter: près de trois quarts (74 %) des diplômés ont mentionné la scolarité obligatoire comme formation préalable.
- *Assistant/e de bureau AFP*: outre le taux élevé de formation de rattrapage (15 %), on constate plusieurs indicateurs critiques concernant les assistants de bureau AFP: la part de personnes ayant cité la scolarité obligatoire comme formation préalable est faible (44 %), ce qui explique le taux d'autant plus élevé (38 %) de personnes ayant suivi une offre transitoire. Par ailleurs, les diplômés ont rencontré des difficultés pour entrer dans la vie professionnelle: seuls 62 % d'entre eux ont trouvé un emploi dans l'année suivant l'obtention du diplôme et parmi ceux qui sont actifs, seuls 55 % exercent leur profession ou une profession apparentée. Enfin, le nombre de personnes évoquant des raisons indépendantes de leur volonté pour leur dernier changement de poste était très élevé (63 %).
- *Assistant/e du commerce de détail AFP*: cette AFP n'accuse aucun taux critique et se distingue par le fait que le nombre de personnes actives exerçant leur profession ou une profession apparentée est supérieur à la moyenne avec 77 %.

- *Aide en technique du bâtiment AFP*: les aides en technique du bâtiment AFP se distinguent à plus d'un titre par des chiffres positifs: le taux de personnes ayant suivi la scolarité obligatoire comme formation préalable est élevé (72 %) tandis que celui de personnes ayant suivi une offre transitoire est faible (19 %). Les formations continues sont fréquentes (23 %), plus de trois quarts (78 %) exercent leur profession ou une profession apparentée et 93 % estiment que le savoir acquis était d'une utilité moyenne à très élevée. En outre, le salaire est bon: seuls 15 % gagnent moins de 4000 francs par mois. Seule la valeur concernant la durée de la recherche d'emploi est légèrement inférieure à la moyenne (77 % dans les 12 mois).
- *Employé/e en intendance AFP*: plusieurs indicateurs critiques ont été identifiés pour les employés en intendance: le taux de diplômés gagnant moins de 4000 francs par mois est élevé (46 %), de même que le taux de personnes ayant changé de poste pour des raisons indépendantes de leur volonté (53 %). Avec 8 %, le taux d'autres formations et formations continues est faible et l'entrée dans la vie professionnelle n'était pas évidente (77 % dans les 12 mois). En revanche, l'évaluation de l'utilité du savoir acquis était extrêmement élevée (98 %).
- *Employé/e en cuisine AFP*: en ce qui concerne les employés en cuisine AFP, le faible salaire ne passe pas inaperçu: au moment de l'enquête, 46 % gagnaient moins de 4000 francs par mois. Par ailleurs, le taux d'employés exerçant leur profession ou une profession apparentée lors de leur première embauche est également inférieur à la moyenne avec 65 %.
- *Logisticien/ne AFP*: les logisticiens AFP des volées 2011-2013 se distinguent par leur facilité d'entrée dans la vie professionnelle. 85 % d'entre eux avaient trouvé un premier emploi dans les 6 mois suivant l'obtention du diplôme et 77 % exerçaient leur profession ou une profession apparentée. Seul constat venant nuancer ces résultats positifs: 59 % ont évoqué des raisons indépendantes de leur volonté pour leur dernier changement de poste.
- *Aide-menuisier/ière AFP*: dans cette catégorie, le faible taux (58 %) de personnes exerçant leur profession ou une profession apparentée dans le cadre de leur premier emploi est frappant. En outre, le taux de changement de poste pour des raisons indépendantes de la volonté est élevé (48 %) tandis que le taux de personnes ayant suivi une autre formation ou formation continue à la place d'un CFC s'avère faible (7 %).

5 Recommandations

Les résultats de la présente évaluation montrent que les AFP se sont imposées au sein du système éducatif suisse. Ainsi, elles ont remplacé les formations élémentaires à un niveau équivalent, et sont nettement plus nombreuses à être délivrées aujourd'hui que les attestations de formation élémentaire par le passé.

Les AFP contribuent de manière essentielle à la perméabilité souhaitée au sein du système de formation. En témoignent tout d'abord les 41 % de titulaires d'une AFP des volées 2011-2013 qui avaient intégré et en partie achevé une formation CFC avant l'automne 2015 (année de l'enquête). Ensuite, les AFP représentent une chance pour ceux qui ont arrêté prématurément leur CFC. En effet, au moins 15 % des titulaires d'une AFP avaient interrompu un CFC auparavant et obtenu grâce à l'AFP un diplôme du degré secondaire II.

Par ailleurs, au moment de l'enquête, les titulaires d'une AFP des volées 2011-2013 étaient très satisfaits de leur situation professionnelle. Des objectifs importants ont donc été atteints, et il semble donc judicieux de conserver l'AFP en tant que niveau de formation indépendant. Néanmoins, une certaine optimisation est nécessaire.

5.1 Nécessité d'optimisation

La nécessité d'optimiser les AFP repose sur les trois points suivants:

A D'après les résultats de notre étude et de celle sur la transition I (Landert et Eberli, 2015), les AFP n'ont pas réussi pour l'instant à réduire la fréquentation des offres transitoires et autres solutions similaires: avec 29 % en moyenne, elles accueillent une part disproportionnée de personnes ayant suivi auparavant une offre transitoire. Selon l'état des lieux de Landert et Eberli (2015), la proportion de jeunes qui ont eu recours à une solution transitoire au moment de la transition I a stagné au cours de la période étudiée (2010-2012). Actuellement, seuls 75 % des élèves réussissent le passage du degré secondaire I au degré secondaire II sans solution transitoire explicite. Si l'on considère le profil des AFP, qui ont été conçues pour des jeunes ayant des aptitudes essentiellement pratiques, leur introduction sur l'ensemble du territoire aurait pourtant dû réduire la part de jeunes fréquentant des solutions transitoires.

Il est important de noter que des différences notables existent entre les cantons en termes de solutions transitoires offertes et suivies (AI, GL, TI et UR: moins de 10 %; BE, BL: 25 %; et BS: 55 %, voir Landert et Eberli, 2015). On peut en conclure que ces pourcentages dépendent fortement de l'offre cantonale et qu'ils ne découlent pas uniquement de la demande des jeunes. Il faut également tenir compte du rôle du CIP (Centre d'information professionnelle) dans la décision de suivre une formation AFP. Cet aspect a été abordé lors de l'enquête menée dans le canton de Schaffhouse (Bol-

li 2015): parmi les titulaires d'une AFP, près de la moitié s'est rendue dans un CIP avant le début de la formation, dont une majorité (84 %) a été informée sur une AFP.

B Selon l'analyse de l'OFS, les taux d'abandon pour les AFP sont très élevés: 14 % au cours de la première année et 13 % au cours de la deuxième (OFS, 2015). La littérature soulève souvent la question de savoir si les capacités des élèves AFP plus faibles sont suffisamment encouragées: Hofmann et Häfeli (2010) critiquent le fait que le potentiel de l'EIS (encadrement individuel spécialisé) n'est pas encore pleinement exploité et indiquent qu'un débat a lieu, notamment parmi les enseignants, pour savoir si l'encouragement proposé est suffisant. Kammermann (2015) conclut que des mesures comme le case management, l'EIS ou d'autres offres complémentaires seraient favorables. Les études Pool et. al. (2011) et Sempert (2008) ont examiné, dans les cantons de Zurich, Bâle-Ville et Bâle-Campagne, l'influence de l'EIS sur les parcours de formation et de carrière des titulaires d'une AFP. Leur constat est que l'EIS a une incidence tout à fait positive et ciblée sur ces derniers. Mais elles soulignent aussi que, malgré cette aide, le passage à la vie active reste un défi pour les titulaires d'une AFP.

C En ce qui concerne l'entrée dans la vie active, on constate que 82 % des titulaires d'une AFP trouvent un emploi dans les douze mois suivant la fin de la formation. Un chiffre inférieur de 6 points de pourcentage à celui des titulaires de CFC. Au moment de l'enquête, le pourcentage de demandeurs d'emploi parmi les titulaires d'une AFP des volées 2011-2013 était élevé (11 %) et près de trois fois supérieur à celui des titulaires de CFC. En ce qui concerne les AFP, des disparités importantes existent entre les régions linguistiques: la part de demandeurs d'emploi était de 20 % au Tessin, de 16 % en Suisse romande et de 10 % en Suisse alémanique.

Par conséquent, les points critiques portent sur trois phases distinctes du déroulement de la formation AFP:

- Le point A concerne le début de la formation AFP ou la phase qui la précède.
- Le point B concerne les deux années de formation et le contenu de l'AFP.
- Le point C concerne la phase qui suit la fin de la formation et ainsi l'entrée dans la vie active.

5.2 Initiatives en cours pour améliorer les points faibles

Transition I: on sait depuis longtemps que le passage du degré secondaire I au degré secondaire II, c'est-à-dire la transition I, représente un immense défi pour de nombreux élèves. Dans les années 1990, ce constat a donné lieu, dans un premier temps, à la création d'offres et de solutions transitoires ainsi que du semestre de motivation (SEMO) par l'assurance-chômage (Landert et Eberli, 2015). Avec la nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle, de nouveaux instruments ont été introduits et/ou étendus à l'ensemble du territoire à partir de 2004. La Confédération n'a toutefois pas agi seule:

elle s'est associée aux partenaires de la formation. Lors de l'assemblée annuelle de la CDIP du 27 octobre 2006, des lignes directrices pour l'optimisation de la transition 1 ont été adoptées avec les représentants des associations faïtières et de la Confédération²⁰. Les principaux instruments sont un éventail différencié d'offres transitoires et d'autres solutions complémentaires, une bonne orientation professionnelle et scolaire et, si nécessaire, un accompagnement individuel.

- *Case management Formation professionnelle, CM FP*: entre 2008 et 2015, la Confédération a encouragé l'introduction du case management Formation professionnelle (CM FP) dans les cantons afin d'aider des jeunes dont l'accès au monde du travail était fortement compromis. Une évaluation nationale du CM FP, qui a soumis 15 cantons à une analyse approfondie, révèle que la mise en œuvre du CM FP est très différente selon les cantons, et que la définition et le recensement des groupes cibles ainsi que la durée d'accompagnement varient fortement. Dans l'ensemble, le CM FP a un effet positif sur les jeunes bénéficiant de cet accompagnement. Néanmoins, ce ne sont en définitive qu'une faible proportion des élèves en difficulté au moment de la transition I qui sont ainsi suivis. Un autre point faible réside dans le fait que les jeunes interrompant leur apprentissage sont encore trop peu orientés vers le CM FP. Globalement, celui-ci s'est toutefois bien imposé et sera probablement poursuivi par la grande majorité des cantons (Egger, Dreher & Partner AG, 2015).
- «*Match-Prof*»: il s'agit là d'une initiative du SEFRI, qui a été lancée début 2014 en accord avec les partenaires de la formation professionnelle. Son objectif est d'améliorer durablement, grâce à différents projets, l'équilibre entre l'offre et la demande sur le marché des places d'apprentissage. Le projet vise notamment les jeunes doués sur le plan cognitif et/ou pratique ainsi que les personnes confrontées à des difficultés scolaires, sociales ou linguistiques et, par conséquent, aussi d'éventuelles personnes en formation AFP²¹.

Pendant la formation AFP: en raison des taux d'abandon élevés en première année (14 %) et en deuxième année (13 %), des mesures doivent être prises.

- *Encadrement individuel spécialisé (EIS)*: la loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr) prévoit un encadrement individuel spécialisé²² (EIS). Relevant de la compétence des cantons, celui-ci n'est certes qu'une mesure, mais une mesure essentielle du CM FP²³. L'EIS est généralement coordonné par les écoles professionnelles. Néanmoins, dans la mesure où nous ne disposons pas d'un état des lieux actuel, nous ne connaissons pas avec précision le nombre de jeunes en formation AFP bénéficiant de cet accompagnement. Même l'évaluation nationale du CM FP ne fournit pas d'informations détaillées à ce sujet (Egger, Dreher & Partner AG, 2015).

²⁰ Voir <http://edudoc.ch/record/24717/files/tra6B13.pdf?ln=frversion=1>, dont la poursuite a été confirmée fin mars 2015, voir http://edudoc.ch/record/116782/files/commitment_f.pdf, [état le 22 avril 2016]

²¹ Voir <http://www.sbf.admin.ch/berufsbildung/01587/02101/index.html?lang=fr>, [état 22 avril 2016]

²² Loi fédérale sur la formation professionnelle, LFPr, art. 18, al. 2, RS 412.10

²³ Voir le guide Encadrement individuel des jeunes dans la formation professionnelle initiale (mars 2007, OFFT), voir <http://www.berufsbildung.ch/dyn/5251.aspx>, [état le 22 avril 2016]

- *Cours d'appui et de soutien*: les apprentis qui ont besoin d'aide pour réussir leur formation professionnelle initiale peuvent suivre des cours d'appui au sein de l'école professionnelle. Là encore, nous ne disposons pas d'indications actuelles sur le nombre et la fréquence de ces cours ni sur les personnes qui les suivent.
- *Attestation individuelle de compétences, AIC*: un projet baptisé «Attestation individuelle de compétences pour les jeunes sans formation professionnelle» est mené actuellement dans le but de développer des attestations individuelles de compétences reconnues au sein de la branche pour les jeunes sans certificat fédéral de formation professionnelle. Il s'agit d'une initiative commune de l'Union suisse des arts et métiers, de la CSFP et d'INSOS Suisse, avec la participation du SEFRI, de l'OFAS, de Travail.Suisse, de la CSIAS et d'autres²⁴. Ce projet est également intéressant pour les apprentis qui interrompent leur formation AFP dans la mesure où il leur permet de disposer au moins d'une attestation. Actuellement, de telles AIC sont testées par trois associations de branches (l'Association suisse des maîtres menuisiers, la Communauté d'intérêts pour la formation commerciale de base et l'Association suisse des professionnels en logistique) dans le cadre d'une phase pilote²⁵.

D'autres branches ont mis en place de tels certificats spécifiques depuis plus longtemps. Il faut en outre souligner que l'AIC s'inspire du profil de compétences de l'AFP, ce qui laisse apparaître l'écart subsistant avec celle-ci. Dans le «*programme d'apprentissage destiné aux réfugiés*»²⁶ lancé fin 2015 par le Conseil fédéral, l'AFP sert également d'axe d'orientation.

Entrée sur le marché du travail: aucun programme spécifique aidant les titulaires d'une AFP à rechercher un premier emploi n'est connu.

5.3 Recommandations pour l'optimisation des AFP

Sur la base des résultats de la présente évaluation et des initiatives en cours, nous formulons ci-dessous des recommandations pour l'optimisation des trois phases suivantes: A) avant la formation AFP, B) pendant la formation AFP et C) à l'entrée sur le marché du travail.

Ces recommandations s'adressent à la Confédération (SEFRI), aux offices cantonaux de la formation professionnelle, aux écoles professionnelles et aux centres d'orientation professionnelle ainsi qu'aux OrTra en tant qu'institutions de base des métiers AFP. Il s'agit en premier lieu de questions. Pour répondre à la question principale du bon positionnement des AFP dans la formation professionnelle, un dialogue entre partenaires concernés est nécessaire. Dans l'ensemble, l'équipe d'évaluation considère comme es-

²⁴ Voir <http://www.insos.ch/assets/Downloads/Individueller-Kompetenznachweis-Jugendliche-ohne-Berufsabschluss.pdf>, en allemand

²⁵ Voir <http://www.insos.ch/publikationen/aktuelles/showData/individueller-kompetenznachweis>, en allemand [état le 22 avril 2016]

²⁶ Voir <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-60094.html>, [état le 22 avril 2016]

sentiel de maintenir la perméabilité avec le CFC et, par conséquent, le niveau actuel de l'AFP.

En tant que diplôme professionnel à part entière, l'AFP doit cependant aussi fournir la possibilité de trouver un emploi, sachant qu'il faut tenir compte du profil de compétences et du nombre de postes disponibles. En raison des différences importantes entre les cantons et les métiers AFP, ces problématiques et de nombreuses autres concernent certains cantons en particulier ou certaines OrTra en tant qu'institutions de base des AFP.

A) Recommandations concernant la réduction du nombre d'années de solutions transitoires	
A.1	<p>Rapport approprié Solutions transitoires – AFP</p> <ul style="list-style-type: none"> — Quelle doit être la proportion souhaitable de jeunes dans les solutions transitoires? — La part de jeunes qui intègrent directement une AFP après le degré secondaire I peut-elle être augmentée grâce à une réduction des offres de solutions transitoires? — Existe-t-il un rapport entre les faibles parts de jeunes suivant une solution transitoire dans certains cantons et le taux élevé d'abandons de l'apprentissage?
A.2	<p>Conseil par les enseignants (secondaire I) et l'orientation professionnelle, sensibilisation des parents</p> <ul style="list-style-type: none"> — Comment encourager les enseignants (secondaire I) et l'orientation professionnelle à conseiller les élèves de manière ciblée sur les questions suivantes: dans quels cas préférer l'intégration immédiate d'une formation AFP à une solution transitoire? Dans quels cas préférer une AFP à un CFC? Quelle AFP est la plus appropriée pour les apprentis concernés? — Est-il nécessaire de sensibiliser les parents à l'AFP et si oui, comment?
A.3	<p>Maintien du niveau de l'AFP</p> <ul style="list-style-type: none"> — Le niveau actuel de l'AFP doit-il être maintenu? — Dans quelle mesure l'attestation de compétences individuelle constitue-t-elle une alternative valable pour les apprentis moins performants? — Comment les jeunes qui ne trouvent pas de place d'apprentissage AFP sur la base de leur profil de compétences peuvent-ils accéder le plus directement possible à une formation avec attestation de compétences individuelle?
B) Recommandations concernant la réduction des abandons d'apprentissage	
B.1	<p>Renforcement de la sélection et/ou de l'accompagnement</p> <ul style="list-style-type: none"> — Comment éviter les abandons d'apprentissage? Faut-il une sélection plus stricte des jeunes à la recherche d'une place d'apprentissage ou un meilleur accompagnement des jeunes pendant l'apprentissage sur les trois lieux de formation? — Quel instrument se prête le mieux pour encadrer les jeunes suivant une formation AFP? Faut-il de nouveaux instruments ou suffit-il de renforcer les instruments existants (EIS, cours d'appui et d'encouragement, CM FP)?
B.2	<p>Différences régionales dans les abandons</p> <ul style="list-style-type: none"> — A quoi sont dues les grandes différences régionales en termes d'abandon des formations AFP? — Des mesures régionales sont-elles nécessaires pour réduire les différences entre les régions linguistiques?
B.3	<p>Attestation de compétences individuelle pour les jeunes qui abandonnent leur formation AFP</p> <ul style="list-style-type: none"> — Comment les jeunes qui abandonnent définitivement leur formation AFP en raison de compétences insuffisantes peuvent-ils obtenir le plus directement possible une attestation de compétences individuelle?
C) Recommandations concernant la réduction de la forte proportion de titulaires d'une AFP au chômage	
C.1	<p>Harmonisation entre l'offre de places d'apprentissage et l'offre de postes</p> <ul style="list-style-type: none"> — Faut-il, du moins dans certaines professions, mieux harmoniser l'offre de places d'apprentissage et l'offre de postes?
C.2	<p>Différences régionales dans la part d'actifs/de personnes en recherche d'emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> — Quelles sont les raisons des grandes différences régionales dans la part d'actifs chez les titulaires d'une AFP? — Des mesures régionales sont-elles nécessaires pour réduire les différences entre les régions linguistiques?

Tableau 39: Recommandations/questions relatives à l'optimisation des AFP

Annexes

A-1 Analyses approfondies

A-1.1 Evolution des AFP (section 3.1)

Evolution des domaines de formation et des professions AFP (2005-2014)											
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Total
Bâtiment et génie civil					3	78	68	79	213	181	622
– Aide-maçon/ne				1	0	12	11	117	88	229	
– Aide-polybâtitseur/euse				2	32	25	32	26	34	151	
– Assistant/e-constructeur/trice de routes					40	27	32	37	27	163	
– Autres					6	4	4	33	32	79	
Mécanique et travail du métal		7	19	13	170	152	265	310	317	356	1609
– Aide-constructeur/trice métallique	7	4	6		129	109	106	113	88	128	690
– Praticien/ne en mécanique				0	0	151	125	136	130		542
– Opérateur/trice en horlogerie				6	12	8	58	73	77		234
– Autres		15	7	35	31	0	14	20	21		143
Aide en soins et accompagnement								58	306	758	1122
Assistant/e en maintenance d'automobiles					285	277	322	349	329	336	1898
Assistant/e de bureau			75	133	173	372	392	421	391	449	2406
Assistant/e du commerce de détail	1	0	1077	1248	1150	1360	1361	1366	1341	1330	10 234
Aide en technique du bâtiment				5	6	193	182	173	208	231	998
Employé/e en intendance			23	259	191	182	221	196	220	218	1510
Employé/e en cuisine			202	211	247	264	264	288	302	272	2050
Logisticien/ne	71	79	92	169	170	193	204	232	211	250	1671
Aide-menuisier/ière				213	179	234	214	217	243	220	1520
Autres	22	13	103	185	231	385	533	620	899	1269	4260
– Employé/e en restauration AFP			63	47	64	102	101	112	109	106	704
– Praticien/ne en pneumatiques AFP	11	0	0	85	92	86	91	104	108	112	689
– Agropraticien/ne AFP			1	0	1	92	130	134	126	484	
– Horticulteur/trice AFP									262	262	
– Aide en informatique AFP				13	20	38	45	77	100	293	
– Praticien/ne sur bois AFP						1	0	125	108	234	
– Autres AFP	11	13	40	52	62	176	210	229	346	455	1594

Tableau 40: Evolution 2005-2014 des domaines de formation et des professions AFP; source: OFS, SFPI, tableau élaboré par nos soins

Evolution de la part de titulaires d'une AFP parmi les 18-20 ans dans les différents cantons (2005-2014)										
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
ZH	0,0 %	0,0 %	0,7 %	0,9 %	1,0 %	1,4 %	1,4 %	1,7 %	2,1 %	2,4 %
BE	0,0 %	0,1 %	0,6 %	0,8 %	1,1 %	1,6 %	1,8 %	1,9 %	2,2 %	2,5 %
LU	0,1 %	0,0 %	1,0 %	1,2 %	1,3 %	1,8 %	1,9 %	1,9 %	2,7 %	2,8 %
UR	0,1 %	0,0 %	0,4 %	0,7 %	1,0 %	1,2 %	1,0 %	0,6 %	1,3 %	1,4 %
SZ	0,0 %	0,0 %	0,6 %	0,3 %	1,2 %	1,2 %	1,4 %	1,3 %	1,9 %	1,9 %
OW	0,0 %	0,1 %	0,5 %	0,9 %	1,7 %	1,4 %	1,2 %	1,8 %	2,4 %	2,6 %
NW	0,0 %	0,0 %	0,6 %	0,9 %	0,4 %	0,7 %	0,6 %	0,9 %	1,3 %	1,5 %
GL	0,0 %	0,0 %	0,5 %	0,9 %	0,8 %	1,1 %	1,5 %	1,4 %	2,1 %	2,6 %
ZG	0,1 %	0,1 %	0,7 %	1,0 %	1,3 %	2,2 %	2,0 %	2,3 %	2,4 %	2,4 %
FR	0,0 %	0,0 %	0,5 %	0,6 %	0,6 %	1,0 %	1,0 %	1,0 %	1,0 %	1,3 %
SO	0,0 %	0,0 %	0,7 %	1,1 %	1,3 %	1,6 %	2,1 %	2,2 %	2,5 %	2,9 %
BS	0,1 %	0,0 %	1,8 %	2,8 %	3,2 %	3,6 %	3,9 %	4,3 %	4,6 %	5,3 %
BL	0,0 %	0,1 %	0,9 %	1,9 %	1,6 %	1,8 %	1,7 %	1,8 %	2,1 %	2,4 %
SH	0,0 %	0,0 %	0,9 %	1,2 %	1,3 %	1,6 %	2,2 %	1,9 %	2,5 %	2,9 %
AR	0,2 %	0,2 %	0,5 %	0,9 %	1,0 %	1,3 %	1,7 %	0,9 %	2,1 %	2,5 %
AI	0,0 %	0,0 %	0,4 %	0,9 %	0,9 %	1,4 %	1,8 %	1,1 %	1,6 %	1,8 %
SG	0,1 %	0,2 %	0,8 %	1,2 %	1,1 %	1,7 %	1,7 %	1,8 %	2,1 %	2,7 %
GR	0,0 %	0,0 %	0,7 %	0,9 %	1,0 %	1,4 %	1,4 %	1,6 %	2,0 %	2,3 %
AG	0,1 %	0,1 %	0,5 %	0,9 %	1,3 %	1,4 %	1,7 %	1,9 %	2,0 %	2,3 %
TG	0,1 %	0,1 %	0,6 %	1,0 %	1,2 %	1,5 %	1,4 %	1,6 %	1,9 %	2,0 %
TI	0,0 %	0,0 %	0,4 %	0,6 %	0,6 %	0,8 %	1,1 %	1,1 %	1,1 %	1,7 %
VD	0,0 %	0,0 %	0,2 %	0,7 %	0,4 %	0,5 %	0,8 %	1,0 %	0,9 %	1,1 %
VS	0,0 %	0,0 %	0,6 %	0,7 %	1,1 %	0,9 %	1,2 %	1,1 %	1,3 %	1,3 %
NE	0,0 %	0,0 %	0,3 %	0,2 %	0,4 %	0,5 %	0,5 %	1,2 %	1,3 %	1,4 %
GE	0,0 %	0,0 %	0,2 %	0,2 %	0,3 %	0,4 %	0,4 %	0,4 %	0,5 %	1,2 %
JU	0,0 %	0,0 %	0,2 %	0,1 %	0,5 %	0,4 %	1,0 %	1,0 %	1,8 %	2,0 %
Suisse	0,0 %	0,0 %	0,6 %	0,9 %	1,0 %	1,3 %	1,4 %	1,5 %	1,8 %	2,1 %

Tableau 41: Part de titulaires d'une AFP parmi les jeunes de 18 à 20 ans dans les différents cantons; source: OFS, SFPI, tableau élaboré par nos soins

A-1.2 Formation préalable – Caractéristiques des titulaires d'une AFP (section 3.2)

Aperçu des formations préalables effectuées				
	Formation élémen- taire (n = 426)	AFP (n = 1399)	CFC (n = 1685)	Total (n = 3510)
Scolarité obligatoire	61 %	59 %	67 %	66 %
10 ^e année scolaire / préparation générale à une profes- sion / offre transitoire	26 %	29 %	16 %	17 %
Stage ménager / école commerciale (1 an)	1 %	2 %	1 %	1 %
Autre scolarité ou formation	7 %	6 %	8 %	7 %
Formation élémentaire	1 %	2 %	1 %	1 %
Formation professionnelle initiale avec attestation (AFP)	2 %	1 %	2 %	1 %
Apprentissage (CFC)	1 %	3 %	6 %	6 %
Ne sait pas	0 %	0 %	0 %	0 %
Pas de réponse	0 %	0 %	0 %	0 %
Total (n)	426	1399	1685'	3510

Tableau 42: Dernière formation/scolarité effectuée avant le début de la formation, par niveau de formation
(n = 3510, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015)

A-1.3 Perméabilité (section 3.3)

Formation et formation continue après une AFP ou une formation élémentaire					
	CFC déjà terminé	CFC en cours	CFC interrompu	Autre formation/formation continue commencée	Pas de CFC et pas de formation/formation continue
Bâtiment/formation élémentaire (n = 101)	8 %	15 %	1 %	14 %	62 %
Bâtiment/AFP (n = 62)	18 %	7 %	5 %	20 %	50 %
Mécanique (n = 92)	11 %	24 %	3 %	17 %	45 %
Santé et social (n = 74)	15 %	33 %	1 %	16 %	35 %
Automobile (n = 108)	31 %	25 %	4 %	12 %	28 %
Bureau (n = 98)	35 %	15 %	1 %	15 %	34 %
Commerce de détail (n = 188)	25 %	4 %	2 %	23 %	46 %
Technique du bâtiment (n = 97)	30 %	14 %	6 %	8 %	43 %
Intendance (n = 99)	25 %	12 %	2 %	18 %	44 %
Employés en cuisine (n = 96)	26 %	14 %	5 %	12 %	43 %
Logistique (n = 104)	34 %	10 %	2 %	7 %	47 %
Menuisiers (n = 86)	9 %	26 %	5 %	7 %	54 %
Autres/formation élémentaire (n = 325)	5 %	21 %	1 %	15 %	57 %
Autres/AFP (n = 295)	17 %	16 %	2 %	13 %	52 %
Total/formation élémentaire (n = 426)	6 %	19 %	1 %	15 %	58 %
Total/AFP (n = 1399)	22 %	16 %	3 %	14 %	45 %

Tableau 43: Titulaires d'une formation élémentaire/AFP ayant enchaîné sur un apprentissage CFC ou une autre formation/formation continue, et dont certains l'ont déjà terminé(e) (n = 1399, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015)

Diplômés ayant commencé un cours de perfectionnement après la fin de leur apprentissage				
	Formation élémentaire (n = 426)	AFP (n = 1399)	CFC (n = 1685)	Total (n = 3510)
Déjà terminé	4,7 %	6,4 %	11,8 %	11,3 %
En cours	0,5 %	2,4 %	4,5 %	4,3 %
Interrompu	0,3 %	0,5 %	0,3 %	0,3 %

Tableau 44: Part de diplômés ayant commencé un cours de perfectionnement après la fin de leur apprentissage, par niveau de formation (n = 3510, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015)

Diplômés ayant commencé un cours de perfectionnement après la fin de leur apprentissage			
	Déjà terminé	En cours	Interrompu
Bâtiment (n = 62)	10,0 %	0,0 %	3,3 %
Mécanique (n = 92)	7,7 %	6,4 %	0,0 %
Santé et social (n = 74)	12,4 %	2,2 %	0,0 %
Automobile (n = 108)	7,4 %	2,3 %	1,1 %
Bureau o (n = 98)	5,8 %	5,1 %	0,0 %
Commerce de détail (n = 188)	6,1 %	5,4 %	1,3 %
Technique du bâtiment (n = 97)	3,1 %	1,2 %	0,0 %
Intendance (n = 99)	10,3 %	1,2 %	0,0 %
Employés en cuisine (n = 96)	5,0 %	0,0 %	0,0 %
Logistique (n = 104)	3,3 %	1,1 %	1,1 %
Menuisiers (n = 86)	2,6 %	0,0 %	0,0 %
Autres (n = 295)	6,1 %	1,9 %	0,0 %
Total (n = 1399)	6,4 %	2,4 %	0,5 %

Tableau 45: Part de diplômés ayant commencé un cours de perfectionnement après la fin de leur apprentissage, par niveau de formation (n = 1399, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015)

A-1.4 Entrée sur le marché du travail (section 3.4)

Embauche après l'obtention du diplôme et durée de la recherche d'emploi		Embauche immédiate dans l'entreprise formatrice	Embauche immédiate dans une autre entreprise	Emploi trouvé dans les 6 mois	Emploi trouvé après plus de 6 mois	Jamais trouvé d'emploi, formation ou formation continue à temps plein	Jamais trouvé d'emploi après le diplôme	Ne sait pas	Pas de réponse
Bâtiment	Formation élémentaire (n = 101)	32 %	30 %	18 %	8 %	5 %	5 %	1 %	0 %
	AFP (n = 62)	54 %	17 %	5 %	12 %	7 %	5 %	0 %	0 %
	CFC (n = 82)	62 %	26 %	4 %	6 %	1 %	0 %	1 %	0 %
Mécanique	AFP (n = 92)	29 %	32 %	15 %	12 %	5 %	6 %	0 %	0 %
	CFC (n = 97)	51 %	17 %	9 %	12 %	4 %	6 %	0 %	0 %
Santé	AFP (n = 74)	44 %	29 %	10 %	4 %	6 %	6 %	0 %	0 %
	CFC (Santé) (n = 110)	56 %	23 %	4 %	7 %	6 %	4 %	0 %	0 %
	CFC (Social) (n = 88)	42 %	29 %	11 %	15 %	2 %	3 %	0 %	0 %
Automobile	AFP (n = 108)	29 %	31 %	10 %	16 %	7 %	6 %	0 %	1 %
	CFC (n = 101)	35 %	24 %	15 %	18 %	2 %	6 %	0 %	0 %
Bureau	AFP (n = 98)	22 %	24 %	8 %	23 %	9 %	13 %	0 %	0 %
	CFC (n = 160)	53 %	18 %	12 %	11 %	5 %	0 %	0 %	0 %
Commerce de détail	AFP (n = 188)	44 %	18 %	15 %	16 %	1 %	5 %	1 %	0 %
	CFC (n = 102)	63 %	15 %	12 %	7 %	2 %	2 %	0 %	0 %
Technique du bâtiment	AFP (n = 97)	37 %	21 %	15 %	15 %	11 %	1 %	1 %	0 %
	CFC (n = 97)	56 %	25 %	7 %	11 %	0 %	2 %	0 %	0 %
Intendance	AFP (n = 99)	20 %	38 %	15 %	13 %	7 %	8 %	0 %	0 %
	CFC (n = 111)	45 %	25 %	12 %	13 %	3 %	2 %	0 %	0 %
Cuisine	AFP (n = 96)	26 %	28 %	20 %	11 %	4 %	11 %	1 %	0 %
	CFC (n = 102)	19 %	44 %	14 %	11 %	7 %	5 %	0 %	0 %
Logistique	AFP (n = 104)	39 %	26 %	19 %	7 %	1 %	7 %	0 %	0 %
	CFC (n = 106)	59 %	16 %	16 %	5 %	0 %	2 %	2 %	0 %
Menuiserie	AFP (n = 86)	29 %	29 %	16 %	12 %	12 %	3 %	0 %	0 %
	CFC (n = 100)	54 %	20 %	7 %	11 %	4 %	4 %	0 %	0 %
Autres	Formation élémentaire (n = 325)	25 %	40 %	12 %	10 %	6 %	6 %	1 %	0 %
	AFP (n = 295)	30 %	34 %	13 %	12 %	6 %	4 %	0 %	0 %
	CFC (n = 429)	40 %	29 %	13 %	10 %	6 %	2 %	0 %	0 %
Total	Formation élémentaire (n = 426)	27 %	38 %	14 %	9 %	6 %	6 %	1 %	0 %
	AFP (n = 1399)	33 %	28 %	14 %	13 %	6 %	6 %	0 %	0 %
	CFC (n = 1685)	47 %	25 %	11 %	10 %	4 %	3 %	0 %	0 %

Tableau 46: Embauche après l'obtention du diplôme et durée de la recherche d'emploi, par domaine de formation; comparaison entre les titulaires d'un certificat de formation élémentaire, d'un CFC et d'une AFP (n = 3510, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015)

Utilisation de la formation menée à bien, par niveau de formation				
	Formation élémentaire (n = 255)	AFP (n = 937)	CFC (n = 1245)	Total (n = 2437)
Travail identique à ce qui a été appris	47 %	46 %	58 %	57 %
Travail similaire à ce qui a été appris	17 %	28 %	26 %	26 %
Travail différent	36 %	27 %	16 %	17 %

Tableau 47: Utilisation des compétences acquises dans le cadre de la formation lors de l'embauche, par niveau de formation (n = 2437, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015)

Utilisation de la formation AFP menée à bien, par profession/domaine de formation AFP			
	Travail identique à ce qui a été appris	Travail similaire à ce qui a été appris	Travail différent
Bâtiment (n = 46)	52 %	21 %	27 %
Mécanique (n = 59)	29 %	42 %	28 %
Santé et social (n = 44)	73 %	19 %	8 %
Automobile (n = 64)	42 %	24 %	34 %
Bureau (n = 66)	25 %	40 %	35 %
Commerce de détail (n = 147)	53 %	24 %	24 %
Technique du bâtiment (n = 65)	50 %	28 %	22 %
Intendance (n = 64)	50 %	23 %	27 %
Employés en cuisine (n = 54)	44 %	27 %	29 %
Logistique (n = 74)	55 %	25 %	20 %
Menuisiers (n = 748)	28 %	42 %	30 %
Autres (n = 206)	43 %	27 %	29 %
Total (n = 937)	46 %	28 %	27 %

Tableau 48: Utilisation des compétences acquises pendant la formation lors de l'embauche, par domaine de formation (n = 937, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015)

A-1.5 Maintien sur le marché du travail (section 3.5)

Personnes en activité, par domaine de formation		Activité à temps plein	Activité à temps partiel	Apprentissage	Formation ou formation continue à temps plein	Pas d'activité et pas de formation
Bâtiment	Formation élémentaire (n = 101)	61 %	9 %	16 %	4 %	10 %
	AFP (n = 62)	73 %	2 %	7 %	2 %	17 %
	CFC (n = 82)	76 %	6 %	7 %	5 %	6 %
Mécanique	AFP (n = 92)	62 %	3 %	17 %	5 %	13 %
	CFC (n = 97)	62 %	5 %	5 %	20 %	7 %
Santé	AFP (n = 74)	37 %	20 %	22 %	8 %	12 %
	CFC (Santé) (n = 110)	31 %	25 %	1 %	35 %	7 %
	CFC (Social) (n = 88)	32 %	47 %	1 %	12 %	7 %
Automobile	AFP (n = 108)	58 %	3 %	23 %	4 %	12 %
	CFC (n = 101)	81 %	7 %	2 %	6 %	4 %
Bureau	AFP (n = 98)	52 %	18 %	13 %	1 %	15 %
	CFC (n = 160)	58 %	13 %	1 %	18 %	10 %
Commerce de détail	AFP (n = 188)	59 %	21 %	5 %	3 %	13 %
	CFC (n = 102)	68 %	15 %	3 %	8 %	6 %
Technique du bâtiment	AFP (n = 97)	60 %	6 %	16 %	1 %	17 %
	CFC (n = 97)	84 %	5 %	7 %	0 %	4 %
Intendance	AFP (n = 99)	39 %	27 %	14 %	2 %	18 %
	CFC (n = 111)	40 %	37 %	7 %	7 %	10 %
Cuisine	AFP (n = 96)	41 %	19 %	18 %	1 %	22 %
	CFC (n = 102)	52 %	16 %	9 %	13 %	10 %
Logistique	AFP (n = 104)	64 %	10 %	6 %	3 %	17 %
	CFC (n = 106)	78 %	9 %	0 %	3 %	11 %
Menuiserie	AFP (n = 86)	55 %	3 %	22 %	3 %	17 %
	CFC (n = 100)	76 %	8 %	2 %	9 %	4 %
Autres	Formation élémentaire (n = 325)	45 %	13 %	21 %	3 %	18 %
	AFP (n = 295)	59 %	13 %	16 %	1 %	11 %
	CFC (n = 429)	51 %	19 %	5 %	17 %	7 %
Total	Formation élémentaire (n = 426)	49 %	12 %	20 %	3 %	16 %
	AFP (n = 1399)	56 %	13 %	14 %	2 %	15 %
	CFC (n = 1685)	59 %	17 %	4 %	13 %	7 %

Tableau 49: Pourcentage de personnes en activité; comparaison entre les titulaires d'un certificat de formation élémentaire, les diplômés AFP et les diplômés CFC (n = 3510, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015)

Personnes en activité, par niveau de formation et par région linguistique						
		Activité à temps plein	Activité à temps partiel	Apprentissage	Formation ou formation continue à temps plein	Autres
Formation élémentaire	Suisse alémanique (n = 284)	52 %	11 %	20 %	3 %	14 %
	Suisse romande (n = 120)	43 %	15 %	18 %	3 %	21 %
	Tessin (n = 22)	23 %	9 %	27 %	9 %	32 %
	Total (n = 426)	49 %	12 %	20 %	3 %	16 %
AFP	Suisse alémanique (n = 1010)	58 %	13 %	14 %	2 %	13 %
	Suisse romande (n = 315)	43 %	14 %	17 %	5 %	22 %
	Tessin (n = 74)	45 %	15 %	15 %	1 %	24 %
	Total (n = 1399)	56 %	13 %	14 %	2 %	15 %
CFC	Suisse alémanique (n = 1092)	61 %	16 %	4 %	13 %	6 %
	Suisse romande (n = 425)	50 %	19 %	4 %	15 %	12 %
	Tessin (n = 168)	49 %	13 %	14 %	12 %	13 %
	Total (n = 1685)	59 %	17 %	4 %	13 %	7 %
Total	Suisse alémanique (n = 2386)	61 %	16 %	5 %	12 %	7 %
	Suisse romande (n = 860)	50 %	19 %	5 %	14 %	12 %
	Tessin (n = 264)	48 %	13 %	14 %	11 %	14 %
	Total (n = 3510)	59 %	16 %	5 %	12 %	8 %

Tableau 50: Personnes en activité, par niveau de formation et par région linguistique (n = 3510, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015)

Personnes en recherche d'emploi, par niveau de formation et par région linguistique		Service militaire/civil	Re-cherche d'emploi	Soins bénévoles	Bénévo-lat	Maladie/accident/AI	Va-cances/voyage	Autre occupa-tion princi-pale
Forma-tion élémen-taire	Suisse alémanique (n = 284)	0,4 %	10,9 %	0,4 %	0,0 %	1,8 %	0,0 %	0,7 %
	Suisse romande (n = 120)	0,0 %	16,7 %	0,0 %	0,8 %	0,8 %	0,0 %	2,5 %
	Tessin (n = 22)	0,0 %	31,8 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
	Total (n = 426)	0,3 %	12,8 %	0,3 %	0,2 %	1,5 %	0,0 %	1,0 %
AFP	Suisse alémanique (n = 1010)	1,0 %	10,2 %	0,5 %	0,1 %	0,4 %	0,2 %	0,8 %
	Suisse romande (n = 315)	0,0 %	15,6 %	0,0 %	0,3 %	2,9 %	0,3 %	2,5 %
	Tessin (n = 74)	0,0 %	20,3 %	0,0 %	0,0 %	4,1 %	0,0 %	0,0 %
	Total (n = 1399)	0,8 %	11,2 %	0,4 %	0,1 %	0,8 %	0,2 %	1,0 %
CFC	Suisse alémanique (n = 1092)	1,0 %	1,8 %	1,0 %	0,0 %	0,4 %	1,1 %	0,6 %
	Suisse romande (n = 425)	1,6 %	7,3 %	0,0 %	0,0 %	0,2 %	0,5 %	1,9 %
	Tessin (n = 168)	0,0 %	10,1 %	0,6 %	0,0 %	0,0 %	0,6 %	1,8 %
	Total (n = 1685)	1,1 %	3,1 %	0,8 %	0,0 %	0,3 %	1,0 %	0,9 %
Total	Suisse alémanique (n = 2386)	1,0 %	2,6 %	1,0 %	0,0 %	0,4 %	1,0 %	0,7 %
	Suisse romande (n = 860)	1,5 %	7,9 %	0,0 %	0,0 %	0,4 %	0,5 %	1,9 %
	Tessin (n = 264)	0,0 %	11,1 %	0,5 %	0,0 %	0,2 %	0,5 %	1,6 %
	Total (n = 3510)	1,1 %	3,8 %	0,8 %	0,0 %	0,4 %	0,9 %	0,9 %

Tableau 51: Pourcentage de personnes sans activité, par niveau de formation et par région linguistique (n = 3510, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015)

Satisfaction quant au temps partiel, par niveau de formation				
	Formation élémentaire (n = 51)	AFP (n = 183)	CFC (n = 280)	Total (n = 514)
Correspond au taux d'occupation souhaité	32 %	45 %	70 %	68 %
Aimerait travailler plus	68 %	48 %	23 %	25 %
Aimerait travailler moins	0 %	5 %	7 %	7 %
Ne sait pas	0 %	1 %	0 %	0 %
Pas de réponse	0 %	0 %	0 %	0 %

Tableau 52: Satisfaction quant au temps partiel, par niveau de formation (n= 514, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015)

Type des contrats de travail, par niveau de formation				
	Formation élémentaire (n = 246)	AFP n = 908	CFC (n = 1213)	Total (n = 2367)
Contrat à durée déterminée	15 %	12 %	8 %	9 %
Contrat à durée indéterminée	83 %	87 %	91 %	91 %
Ne sait pas	2 %	1 %	0 %	0 %
Pas de réponse	0 %	0 %	0 %	0 %

Tableau 53: Type des contrats de travail, par niveau de formation (n = 2367, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015)

A-1.6 Valorisation des qualifications (section 3.6)

		Changement d'employeur, par domaine de formation					
		Même poste auprès du même employeur	Poste différent mais auprès du même employeur	A changé 1 fois d'employeur	A changé 1 fois d'employeur	A changé d'employeur 3 fois ou plus	Pas de réponse
Bâtiment	Formation élémentaire (n = 69)	32 %	1 %	18 %	15 %	30 %	4 %
	AFP (n = 44)	46 %	12 %	19 %	12 %	12 %	0 %
	CFC (n = 46)	40 %	12 %	24 %	17 %	8 %	0 %
Mécanique	AFP (n = 56)	33 %	8 %	19 %	18 %	21 %	0 %
	CFC (n = 53)	30 %	21 %	26 %	10 %	9 %	2 %
Santé	AFP (n = 41)	35 %	19 %	29 %	8 %	5 %	4 %
	CFC (n = 65)	17 %	31 %	34 %	15 %	2 %	1 %
	CFC (n = 50)	21 %	23 %	26 %	22 %	7 %	0 %
Automobile	AFP (n = 69)	20 %	13 %	20 %	25 %	17 %	5 %
	CFC (n = 58)	30 %	10 %	22 %	23 %	10 %	5 %
Bureau	AFP (n = 48)	29 %	16 %	28 %	13 %	11 %	3 %
	CFC (n = 97)	30 %	18 %	24 %	17 %	9 %	3 %
Commerce de détail	AFP (n = 99)	27 %	25 %	22 %	15 %	8 %	3 %
	CFC (n = 50)	29 %	31 %	14 %	13 %	9 %	3 %
Technique du bâtiment	AFP (n = 54)	28 %	20 %	19 %	14 %	14 %	6 %
	CFC (n = 56)	35 %	12 %	24 %	22 %	7 %	0 %
Intendance	AFP (n = 57)	29 %	15 %	20 %	19 %	13 %	4 %
	CFC (n = 64)	29 %	18 %	19 %	19 %	13 %	2 %
Cuisine	AFP (n = 62)	32 %	8 %	20 %	17 %	11 %	11 %
	CFC (n = 76)	14 %	12 %	19 %	13 %	40 %	1 %
Logistique	AFP (n = 59)	32 %	16 %	19 %	13 %	17 %	4 %
	CFC (n = 57)	33 %	15 %	26 %	10 %	12 %	5 %
Menuiserie	AFP (n = 48)	43 %	14 %	14 %	21 %	8 %	0 %
	CFC (n = 58)	31 %	13 %	30 %	8 %	15 %	3 %
Autres	Formation élémentaire (n = 200)	33 %	9 %	24 %	16 %	9 %	9 %
	AFP (n = 203)	22 %	6 %	25 %	23 %	19 %	5 %
	CFC (n = 261)	29 %	12 %	26 %	19 %	12 %	3 %
Total	Formation élémentaire (n = 253)	33 %	7 %	22 %	16 %	15 %	8 %
	AFP (n = 908)	29 %	14 %	22 %	17 %	14 %	4 %
	CFC (n = 1224)	29 %	16 %	24 %	17 %	12 %	2 %

Tableau 54: Changement d'employeur, par domaine de formation. Comparaison entre les diplômés CFC et les diplômés AFP. (Personnes exerçant actuellement une activité professionnelle; n= 2385, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015)

		Durée de l'embauche actuelle				
		3 mois ou moins	4 à 6 mois	7 à 12 mois	13 à 24 mois	Plus de 24 mois
Bâtiment	Formation élémentaire (n = 78)	9 %	18 %	13 %	13 %	47 %
	AFP (n = 48)	15 %	6 %	11 %	11 %	56 %
	CFC (n = 74)	7 %	11 %	8 %	14 %	61 %
Mécanique	AFP (n = 69)	8 %	8 %	14 %	17 %	53 %
	CFC (n = 75)	7 %	5 %	10 %	16 %	61 %
Santé	AFP (n = 58)	15 %	4 %	7 %	11 %	63 %
	CFC (Santé) (n = 86)	7 %	8 %	7 %	12 %	66 %
	CFC (Social) (n = 73)	15 %	0 %	11 %	22 %	52 %
Automobile	AFP (n = 81)	15 %	5 %	15 %	19 %	47 %
	CFC (n = 81)	5 %	5 %	14 %	31 %	46 %
Bureau	AFP (n = 63)	17 %	7 %	12 %	14 %	50 %
	CFC (n = 132)	7 %	7 %	12 %	17 %	56 %
Commerce de détail	AFP (n = 145)	10 %	6 %	13 %	20 %	51 %
	CFC (n = 90)	8 %	6 %	16 %	13 %	57 %
Technique du bâtiment	AFP (n = 72)	23 %	8 %	4 %	17 %	48 %
	CFC (n = 88)	9 %	6 %	11 %	19 %	55 %
Intendance	AFP (n = 70)	13 %	2 %	7 %	17 %	62 %
	CFC (n = 90)	9 %	10 %	7 %	17 %	57 %
Cuisine	AFP (n = 66)	11 %	7 %	12 %	14 %	55 %
	CFC (n = 79)	11 %	12 %	18 %	13 %	46 %
Logistique	AFP (n = 82)	10 %	10 %	10 %	23 %	48 %
	CFC (n = 91)	6 %	3 %	12 %	23 %	56 %
Menuiserie	AFP (n = 59)	8 %	0 %	7 %	19 %	66 %
	CFC (n = 83)	7 %	10 %	15 %	15 %	53 %
Autres	Formation élémentaire (n = 237)	9 %	8 %	7 %	12 %	64 %
	AFP (n = 235)	13 %	9 %	7 %	19 %	52 %
	CFC (n = 328)	10 %	10 %	11 %	14 %	55 %
Total	Formation élémentaire (n = 315)	9 %	10 %	9 %	13 %	59 %
	AFP (n = 1045)	13 %	6 %	10 %	18 %	53 %
	CFC (n = 1370)	8 %	8 %	12 %	17 %	56 %

Tableau 55: Durée de l'embauche au poste actuel auprès de l'employeur actuel, par niveau de formation (n = 1634, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015)

Principale raison à l'origine du changement d'employeur, par domaine de formation								
		Licencie- ment	Abandon d'une activité indépen- dante	Fin du contrat à durée détermi- née	Maladie/ acci- dent/AI	Condi- tions de travail non satisfai- santes	Désir de chan- ger/de faire quelque chose d'autre	Désir d'évolu- tion profes- sionnelle
Bâtiment	Formation élé- mentaire (n = 67)	10 %	3 %	28 %	1 %	23 %	11 %	2 %
	AFP (n = 29)	18 %	2 %	18 %	0 %	39 %	3 %	3 %
	CFC (n = 46)	16 %	5 %	8 %	4 %	9 %	19 %	2 %
Mécanique	AFP (n = 56)	15 %	0 %	27 %	6 %	23 %	8 %	2 %
	CFC (n = 53)	11 %	2 %	22 %	4 %	16 %	12 %	4 %
Santé	AFP (n = 41)	9 %	3 %	16 %	8 %	20 %	10 %	5 %
	CFC (Santé) (n = 65)	2 %	0 %	12 %	1 %	12 %	14 %	7 %
	CFC (Social) (n = 50)	1 %	0 %	11 %	2 %	31 %	12 %	0 %
Automobile	AFP (n = 58)	9 %	0 %	29 %	3 %	21 %	17 %	4 %
	CFC (n = 58)	9 %	1 %	22 %	2 %	26 %	13 %	4 %
Bureau	AFP (n = 48)	3 %	0 %	60 %	0 %	8 %	11 %	5 %
	CFC (n = 97)	6 %	4 %	23 %	0 %	13 %	21 %	1 %
Commerce de détail	AFP (n = 99)	18 %	1 %	14 %	3 %	19 %	16 %	4 %
	CFC (n = 50)	8 %	2 %	3 %	0 %	33 %	11 %	7 %
Technique du bâtiment	AFP (n = 54)	25 %	0 %	16 %	2 %	26 %	11 %	0 %
	CFC (n = 56)	9 %	2 %	10 %	0 %	27 %	20 %	6 %
Intendance	AFP (n = 57)	11 %	0 %	37 %	5 %	18 %	6 %	4 %
	CFC (n = 64)	6 %	0 %	22 %	5 %	16 %	21 %	4 %
Cuisine	AFP (n = 62)	5 %	2 %	26 %	1 %	28 %	13 %	2 %
	CFC (n = 76)	6 %	2 %	23 %	2 %	16 %	15 %	0 %
Logistique	AFP (n = 59)	22 %	0 %	30 %	8 %	13 %	8 %	2 %
	CFC (n = 57)	10 %	0 %	23 %	0 %	17 %	8 %	10 %
Menuiserie	AFP (n = 48)	22 %	0 %	22 %	4 %	22 %	11 %	2 %
	CFC (n = 58)	11 %	0 %	15 %	0 %	5 %	30 %	6 %
Autres	Formation élé- mentaire (n = 200)	14 %	0 %	36 %	4 %	15 %	10 %	0 %
	AFP (n = 203)	12 %	2 %	23 %	1 %	26 %	10 %	2 %
	CFC (n = 261)	6 %	0 %	14 %	1 %	17 %	16 %	6 %
Total	Formation élé- mentaire (n = 267)	13 %	1 %	34 %	3 %	17 %	10 %	0 %
	AFP (n = 825)	14 %	1 %	25 %	3 %	22 %	11 %	3 %
	CFC (n = 991)	7 %	1 %	16 %	2 %	18 %	17 %	5 %

Tableau 56: Principale raison à l'origine de l'abandon du dernier poste occupé, par domaine de formation (n = 2083, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015)

Principale raison à l'origine du changement d'employeur, par domaine de formation (suite)								
		Lance- ment d'une activité indépen- dante	Autre forma- tion/ forma- tion continue/ études	Service mili- taire/civil	Raisons fami- liales/ person- nelles	Autres raisons	Ne sait pas	Pas de réponse
Bâtiment	Formation élé- mentaire (n = 67)	0 %	3 %	0 %	2 %	14 %	2 %	2 %
	AFP (n = 29)	0 %	3 %	0 %	0 %	10 %	3 %	0 %
	CFC (n = 46)	2 %	6 %	6 %	9 %	12 %	0 %	0 %
Mécanique	AFP (n = 56)	0 %	7 %	0 %	2 %	9 %	0 %	0 %
	CFC (n = 53)	0 %	16 %	4 %	2 %	5 %	0 %	0 %
Santé	AFP (n = 41)	0 %	18 %	0 %	3 %	6 %	0 %	3 %
	CFC (Santé) (n = 65)	0 %	31 %	3 %	2 %	13 %	0 %	4 %
	CFC (Social) (n = 50)	0 %	18 %	1 %	12 %	9 %	0 %	1 %
Automobile	AFP (n = 58)	0 %	4 %	6 %	0 %	6 %	0 %	1 %
	CFC (n = 58)	0 %	6 %	7 %	3 %	6 %	0 %	1 %
Bureau	AFP (n = 48)	1 %	8 %	0 %	0 %	4 %	0 %	0 %
	CFC (n = 97)	0 %	20 %	4 %	5 %	4 %	0 %	0 %
Commerce de détail	AFP (n = 99)	0 %	6 %	4 %	5 %	10 %	0 %	1 %
	CFC (n = 50)	2 %	12 %	2 %	3 %	9 %	0 %	7 %
Technique du bâtiment	AFP (n = 54)	2 %	3 %	1 %	2 %	10 %	0 %	2 %
	CFC (n = 56)	0 %	13 %	2 %	1 %	10 %	0 %	0 %
Intendance	AFP (n = 57)	0 %	11 %	0 %	2 %	4 %	0 %	2 %
	CFC (n = 64)	0 %	13 %	0 %	5 %	6 %	0 %	2 %
Cuisine	AFP (n = 62)	0 %	12 %	4 %	4 %	4 %	0 %	0 %
	CFC (n = 76)	1 %	19 %	3 %	4 %	8 %	0 %	0 %
Logistique	AFP (n = 59)	0 %	4 %	6 %	0 %	4 %	0 %	5 %
	CFC (n = 57)	0 %	6 %	6 %	1 %	14 %	0 %	4 %
Menuiserie	AFP (n = 48)	0 %	7 %	2 %	0 %	0 %	0 %	7 %
	CFC (n = 58)	0 %	4 %	3 %	3 %	22 %	0 %	0 %
Autres	Formation élé- mentaire (n = 200)	1 %	7 %	0 %	2 %	8 %	1 %	2 %
	AFP (n = 203)	1 %	7 %	2 %	5 %	7 %	1 %	2 %
	CFC (n = 261)	1 %	16 %	6 %	4 %	9 %	0 %	2 %
Total	Formation élé- mentaire (n = 267)	1 %	6 %	0 %	2 %	10 %	1 %	2 %
	AFP (n = 825)	0 %	7 %	2 %	3 %	6 %	0 %	2 %
	CFC (n = 991)	1 %	15 %	4 %	4 %	9 %	0 %	2 %

Tableau 57: Principale raison à l'origine de l'abandon du dernier poste occupé, par domaine de formation (n = 2083, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015)

		Revenu mensuel, par niveau de formation							
		Moins de 1000 CHF	1000 à 2000 CHF	2000 à 3000 CHF	3000 à 4000 CHF	4000 à 5000 CHF	5000 à 6000 CHF	6000 à 7000 CHF	7000 CHF ou plus
Bâtiment	Formation élémentaire (n = 66)	0 %	3 %	9 %	13 %	54 %	13 %	2 %	4 %
	AFP (n = 41)	0 %	0 %	0 %	0 %	56 %	37 %	8 %	0 %
	CFC (n = 60)	0 %	1 %	0 %	4 %	38 %	38 %	17 %	2 %
Mécanique	AFP (n = 55)	2 %	2 %	6 %	17 %	49 %	19 %	3 %	1 %
	CFC (n = 61)	0 %	0 %	0 %	2 %	57 %	31 %	6 %	3 %
Santé	AFP (n = 40)	0 %	6 %	3 %	18 %	57 %	14 %	0 %	3 %
	CFC (Santé) (n = 59)	0 %	2 %	2 %	1 %	37 %	51 %	3 %	3 %
	CFC (Social) (n = 67)	0 %	1 %	4 %	8 %	40 %	39 %	4 %	4 %
Automobile	AFP (n = 80)	0 %	0 %	4 %	25 %	53 %	13 %	3 %	2 %
	CFC (n = 80)	2 %	2 %	2 %	8 %	63 %	18 %	4 %	2 %
Bureau	AFP (n = 59)	3 %	8 %	8 %	11 %	52 %	10 %	3 %	4 %
	CFC (n = 109)	0 %	0 %	1 %	3 %	49 %	38 %	5 %	4 %
Commerce de détail	AFP (n = 138)	0 %	2 %	3 %	24 %	53 %	11 %	2 %	6 %
	CFC (n = 76)	0 %	2 %	2 %	22 %	59 %	11 %	3 %	0 %
Technique du bâtiment	AFP (n = 59)	0 %	2 %	4 %	8 %	69 %	15 %	0 %	1 %
	CFC (n = 79)	0 %	0 %	1 %	4 %	45 %	37 %	8 %	4 %
Intendance	AFP (n = 60)	4 %	6 %	7 %	27 %	47 %	5 %	5 %	0 %
	CFC (n = 76)	2 %	2 %	2 %	22 %	47 %	16 %	7 %	3 %
Cuisine	AFP (n = 50)	4 %	3 %	3 %	34 %	47 %	4 %	0 %	3 %
	CFC (n = 63)	3 %	2 %	1 %	4 %	54 %	21 %	7 %	7 %
Logistique	AFP (n = 66)	0 %	4 %	2 %	7 %	74 %	10 %	2 %	2 %
	CFC (n = 83)	0 %	0 %	0 %	7 %	56 %	31 %	2 %	3 %
Menuiserie	AFP (n = 44)	5 %	0 %	6 %	16 %	67 %	5 %	0 %	0 %
	CFC (n = 75)	0 %	2 %	2 %	1 %	51 %	29 %	10 %	5 %
Autres	Formation élémentaire (n = 147)	4 %	9 %	13 %	24 %	36 %	9 %	1 %	3 %
	AFP (n = 181)	1 %	3 %	7 %	19 %	49 %	9 %	5 %	6 %
	CFC (n = 278)	0 %	3 %	4 %	11 %	50 %	21 %	5 %	7 %
Total	Formation élémentaire (n = 213)	3 %	7 %	12 %	21 %	42 %	11 %	1 %	4 %
	AFP (n = 852)	1 %	3 %	5 %	18 %	55 %	12 %	3 %	3 %
	CFC (n = 1166)	0 %	1 %	2 %	8 %	50 %	28 %	6 %	4 %

Tableau 58: Répartition, par domaine et par niveau de formation, des salaires mensuels bruts (pour un temps plein) (n = 2231, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015)

Revenu mensuel, par région linguistique								
	Moins de 1000 CHF	1000 à 2000 CHF	2000 à 3000 CHF	3000 à 4000 CHF	4000 à 5000 CHF	5000 à 6000 CHF	6000 à 7000 CHF	7000 CHF ou plus
Suisse alémanique (n = 641)	2 %	3 %	4 %	17 %	56 %	12 %	3 %	3 %
Suisse romande (n = 169)	0 %	4 %	5 %	22 %	53 %	8 %	4 %	4 %
Tessin (n = 42)	2 %	10 %	21 %	40 %	12 %	5 %	0 %	10 %
Total (n = 852)	1 %	3 %	5 %	18 %	55 %	12 %	3 %	3 %

Tableau 59: Répartition, par région linguistique, des salaires mensuels bruts (pour un temps plein) (n = 852, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015)

		Utilité des compétences et/ou du savoir acquis lors de la formation						
		Inexis- tante	Faible	Moyenne	Elevée	Très élevée	Ne sait pas	Pas de réponse
Bâtiment	Formation élémen- taire (n = 69)	7 %	5 %	19 %	30 %	37 %	3 %	0 %
	AFP (n = 46)	4 %	9 %	7 %	30 %	49 %	0 %	0 %
	CFC (n = 65)	0 %	6 %	17 %	40 %	36 %	0 %	0 %
Mécanique	AFP (n = 59)	6 %	8 %	22 %	40 %	25 %	0 %	0 %
	CFC (n = 63)	9 %	12 %	16 %	29 %	35 %	0 %	0 %
Santé	AFP (n = 44)	0 %	3 %	15 %	29 %	53 %	0 %	0 %
	CFC (Santé) (n = 62)	0 %	0 %	15 %	30 %	55 %	0 %	0 %
	CFC (Social) (n = 70)	2 %	0 %	6 %	43 %	49 %	0 %	0 %
Automobile	AFP (n = 87)	4 %	16 %	23 %	22 %	36 %	0 %	0 %
	CFC (n = 87)	2 %	10 %	26 %	33 %	29 %	0 %	0 %
Bureau	AFP (n = 66)	9 %	6 %	26 %	27 %	31 %	0 %	0 %
	CFC (n = 111)	1 %	6 %	24 %	40 %	28 %	0 %	1 %
Commerce de détail	AFP (n = 147)	6 %	10 %	11 %	32 %	40 %	0 %	0 %
	CFC (n = 82)	8 %	7 %	21 %	26 %	38 %	0 %	0 %
Technique du bâtiment	AFP (n = 65)	3 %	5 %	14 %	44 %	35 %	0 %	0 %
	CFC (n = 85)	6 %	1 %	9 %	41 %	43 %	0 %	0 %
Intendance	AFP (n = 64)	2 %	0 %	17 %	26 %	55 %	0 %	0 %
	CFC (n = 84)	3 %	11 %	29 %	31 %	27 %	0 %	0 %
Cuisine	AFP (n = 54)	2 %	6 %	11 %	47 %	33 %	0 %	0 %
	CFC (n = 67)	6 %	12 %	20 %	27 %	35 %	0 %	0 %
Logistique	AFP (n = 74)	4 %	10 %	16 %	40 %	29 %	0 %	0 %
	CFC (n = 90)	5 %	6 %	14 %	40 %	35 %	0 %	0 %
Menuiserie	AFP (n = 48)	5 %	9 %	24 %	42 %	20 %	0 %	0 %
	CFC (n = 83)	3 %	4 %	19 %	29 %	46 %	0 %	0 %
Autres	Formation élémen- taire (n = 182)	10 %	4 %	18 %	32 %	35 %	1 %	1 %
	AFP (n = 206)	7 %	5 %	19 %	35 %	34 %	0 %	0 %
	CFC (n = 295)	4 %	8 %	17 %	33 %	38 %	0 %	0 %
Total	Formation élémen- taire (n = 251)	9 %	4 %	18 %	31 %	35 %	1 %	0 %
	AFP (n = 937)	5 %	7 %	17 %	34 %	36 %	0 %	0 %
	CFC (n = 1244)	4 %	7 %	18 %	34 %	37 %	0 %	0 %

Tableau 60: Evaluation de l'utilité des compétences et/ou du savoir acquis lors de la formation, par niveau et par domaine de formation (n = 2432; source: enquête ITAO 2015)

		Satisfaction quant à la situation professionnelle						
		Pas satisfait du tout	Peu satisfait	Moyennement satisfait	Satisfait	Très satisfait	Ne sait pas	Pas de réponse
Bâtiment	Formation élémentaire (n = 100)	2 %	5 %	26 %	30 %	35 %	0 %	1 %
	AFP (n = 62)	5 %	3 %	20 %	23 %	49 %	0 %	0 %
	CFC (n = 82)	0 %	9 %	14 %	42 %	35 %	0 %	0 %
Mécanique	AFP (n = 91)	5 %	8 %	24 %	37 %	26 %	0 %	1 %
	CFC (n = 97)	1 %	7 %	14 %	44 %	34 %	0 %	0 %
Santé	AFP (n = 74)	0 %	9 %	16 %	23 %	52 %	0 %	0 %
	CFC (Santé) (n = 110)	1 %	5 %	7 %	39 %	48 %	0 %	0 %
	CFC (Social) (n = 88)	5 %	4 %	16 %	41 %	34 %	0 %	0 %
Automobile	AFP (n = 101)	4 %	8 %	15 %	39 %	33 %	0 %	0 %
	CFC (n = 101)	2 %	8 %	16 %	30 %	44 %	0 %	0 %
Bureau	AFP (n = 98)	10 %	4 %	28 %	28 %	30 %	0 %	0 %
	CFC (n = 160)	5 %	3 %	17 %	39 %	35 %	0 %	0 %
Commerce de détail	AFP (n = 186)	4 %	7 %	16 %	28 %	45 %	1 %	0 %
	CFC (n = 100)	2 %	7 %	24 %	32 %	32 %	0 %	1 %
Technique du bâtiment	AFP (n = 97)	4 %	7 %	19 %	36 %	33 %	0 %	0 %
	CFC (n = 97)	2 %	6 %	16 %	39 %	38 %	0 %	0 %
Intendance	AFP (n = 97)	2 %	6 %	18 %	25 %	45 %	1 %	1 %
	CFC (n = 110)	3 %	7 %	20 %	31 %	39 %	0 %	1 %
Cuisine	AFP (n = 96)	4 %	6 %	20 %	37 %	32 %	0 %	0 %
	CFC (n = 102)	2 %	8 %	17 %	36 %	36 %	0 %	0 %
Logistique	AFP (n = 104)	4 %	10 %	17 %	36 %	32 %	0 %	0 %
	CFC (n = 105)	4 %	10 %	21 %	38 %	27 %	0 %	0 %
Menuiserie	AFP (n = 86)	1 %	9 %	16 %	38 %	37 %	0 %	0 %
	CFC (n = 100)	1 %	3 %	15 %	42 %	39 %	0 %	0 %
Autres	Formation élémentaire (n = 324)	8 %	5 %	16 %	30 %	40 %	0 %	0 %
	AFP (n = 293)	5 %	8 %	15 %	29 %	43 %	0 %	0 %
	CFC (n = 429)	4 %	4 %	22 %	30 %	42 %	0 %	0 %
Total	Formation élémentaire (n = 424)	6 %	5 %	19 %	30 %	39 %	0 %	1 %
	AFP (n = 1392)	4 %	7 %	18 %	31 %	39 %	0 %	0 %
	CFC (n = 1681)	3 %	6 %	18 %	36 %	38 %	0 %	0 %

Tableau 61: Évaluation de la satisfaction quant à la situation professionnelle, par niveau de formation (n = 3497, résultats pondérés; source: enquête ITAO 2015)

A-1.7 Indicateurs des AFP (section 4.2)

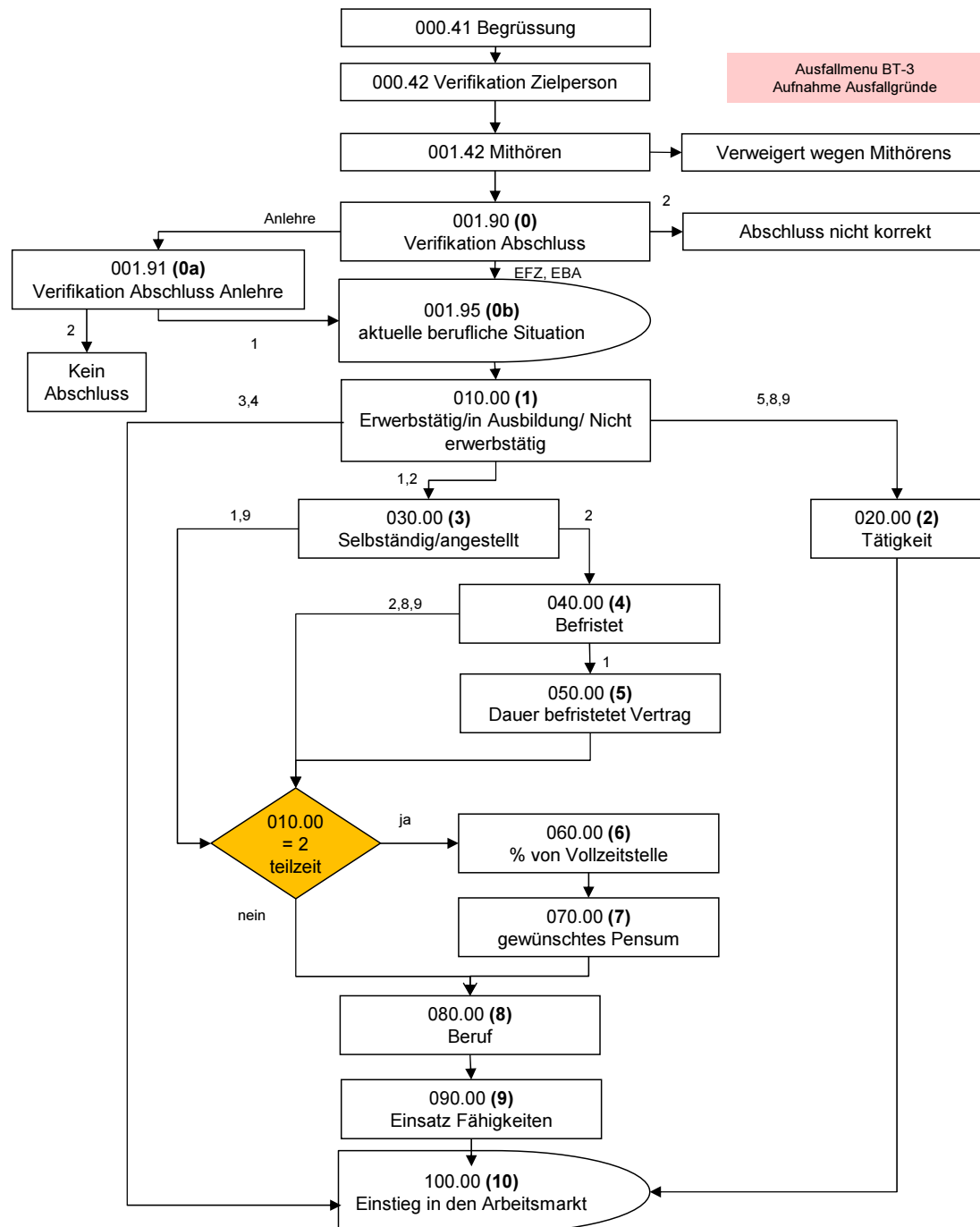
	Bâtiment	Mécanique	Santé et social	Automobile	Bureau	Commerce de détail	Technique du bâtiment	Intendance	Cuisine	Logistique	Menuiserie	Autres	Total
Sexe													
Hommes	100 %	95 %	15 %	98 %	35 %	26 %	100 %	7 %	68 %	88 %	95 %	72 %	57 %
Femmes	0 %	5 %	85 %	2 %	65 %	74 %	0 %	93 %	32 %	12 %	5 %	28 %	43 %
Région linguistique													
DE	94 %	70 %	85 %	64 %	60 %	67 %	67 %	67 %	68 %	74 %	78 %	78 %	72 %
FR	3 %	29 %	15 %	26 %	33 %	22 %	31 %	27 %	22 %	23 %	21 %	18 %	23 %
IT	3 %	1 %	0 %	10 %	7 %	11 %	2 %	6 %	10 %	3 %	1 %	4 %	5 %
Dernière formation suivie													
Scolarité obligatoire	63 %	58 %	40 %	74 %	44 %	57 %	72 %	48 %	54 %	57 %	67 %	61 %	59 %
10 ^e année scolaire	27 %	27 %	34 %	21 %	38 %	33 %	19 %	32 %	32 %	28 %	29 %	26 %	29 %
Formation élémentaire/AFP/CFC	5 %	6 %	15 %	2 %	6 %	3 %	5 %	7 %	2 %	5 %	3 %	7 %	6 %
Autre	5 %	8 %	12 %	3 %	11 %	7 %	5 %	13 %	12 %	10 %	2 %	6 %	7 %
Taux de passage AFP -> CFC													
CFC obtenu	18 %	11 %	15 %	31 %	35 %	25 %	30 %	25 %	26 %	34 %	9 %	17 %	22 %
En cours	7 %	24 %	33 %	25 %	15 %	4 %	14 %	12 %	14 %	10 %	26 %	16 %	16 %
Interrompu	5 %	3 %	1 %	4 %	1 %	2 %	6 %	2 %	5 %	2 %	5 %	2 %	3 %
Pas de CFC	70 %	62 %	51 %	40 %	49 %	69 %	51 %	61 %	55 %	54 %	61 %	65 %	59 %
Embauche après le diplôme et durée de la recherche d'emploi													
Oui, dans l'entreprise formatrice	54 %	29 %	44 %	29 %	22 %	44 %	37 %	20 %	26 %	39 %	29 %	30 %	33 %
Oui, dans une autre entreprise	17 %	32 %	29 %	31 %	24 %	18 %	21 %	38 %	28 %	26 %	29 %	34 %	28 %
<= 6 mois de chômage	5 %	15 %	10 %	10 %	8 %	15 %	15 %	15 %	20 %	19 %	16 %	13 %	14 %
> 6 mois de chômage	12 %	12 %	4 %	16 %	23 %	16 %	15 %	13 %	11 %	7 %	12 %	12 %	13 %
Pas encore d'emploi	5 %	6 %	6 %	6 %	13 %	5 %	1 %	8 %	11 %	7 %	3 %	4 %	6 %
Formation/formation continue	7 %	5 %	6 %	7 %	9 %	1 %	11 %	7 %	4 %	1 %	12 %	6 %	6 %
Personnes en activité ou en recherche d'emploi en 2015													
Temps plein	73 %	62 %	37 %	58 %	52 %	59 %	60 %	39 %	41 %	64 %	55 %	59 %	56 %
Temps partiel	2 %	3 %	20 %	3 %	18 %	21 %	6 %	27 %	19 %	10 %	3 %	13 %	13 %
Apprentissage	7 %	17 %	22 %	23 %	13 %	5 %	16 %	14 %	18 %	6 %	22 %	16 %	14 %
Formation/formation continue	2 %	5 %	8 %	4 %	1 %	3 %	1 %	2 %	1 %	3 %	3 %	1 %	2 %
Recherche d'emploi	13 %	12 %	9 %	11 %	10 %	9 %	13 %	13 %	17 %	14 %	12 %	9 %	11 %
Sans activité	5 %	1 %	4 %	1 %	4 %	4 %	4 %	5 %	5 %	3 %	5 %	2 %	3 %
Nombre de changements de poste													
Même employeur, même poste	46 %	33 %	35 %	20 %	29 %	27 %	28 %	29 %	32 %	32 %	43 %	22 %	29 %
Même employeur, autre poste	12 %	8 %	19 %	13 %	16 %	25 %	20 %	15 %	8 %	16 %	14 %	6 %	14 %
Changé 1 fois d'employeur	19 %	19 %	29 %	20 %	28 %	22 %	19 %	20 %	20 %	19 %	14 %	25 %	22 %

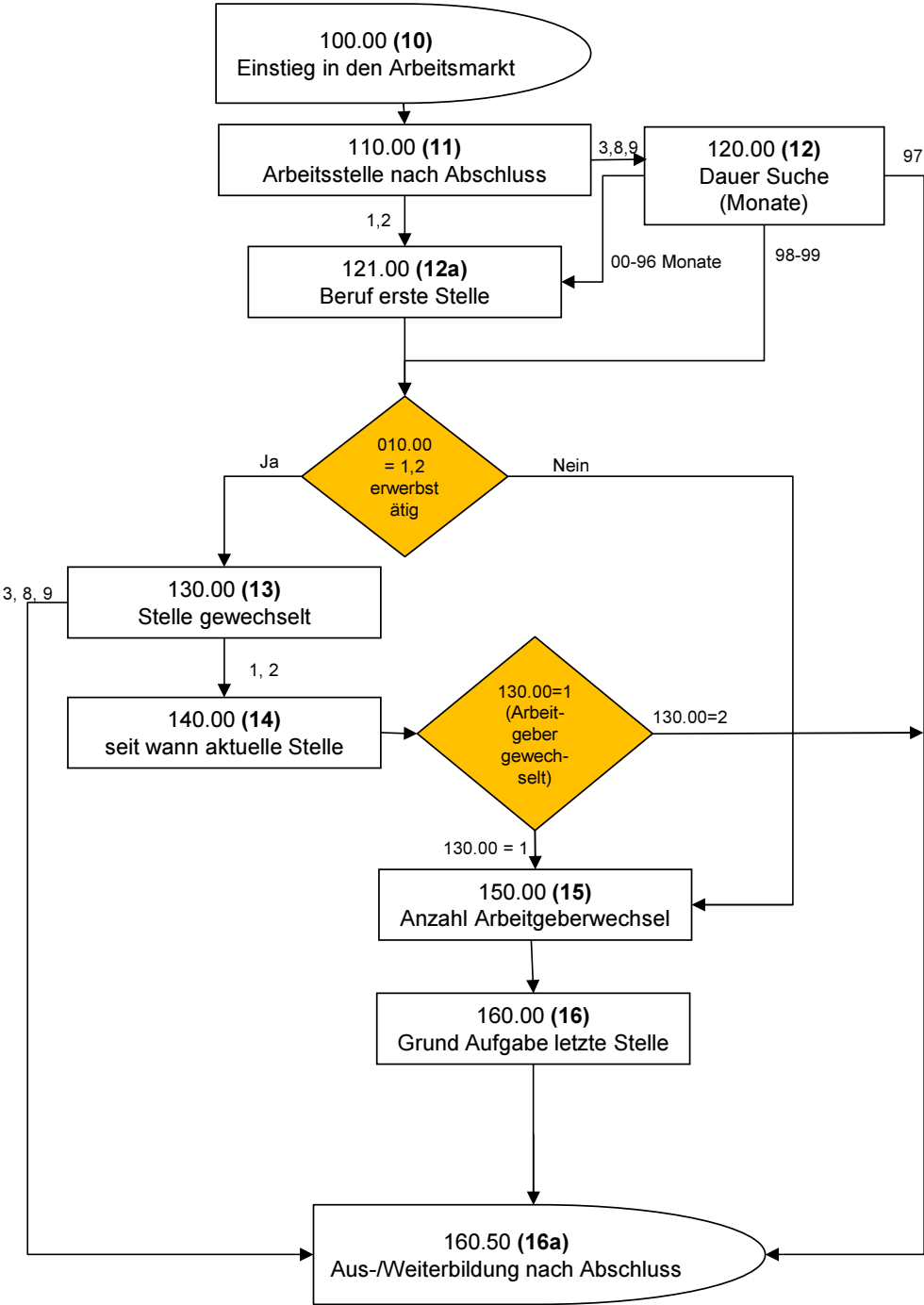
	Bâtiment	Mécanique	Santé et social	Automobile	Bureau	Commerce de détail	Technique du bâtiment	Intendance	Cuisine	Logistique	Menuiserie	Autres	Total
Changé 2 fois d'employeur	12 %	18 %	8 %	25 %	13 %	15 %	14 %	19 %	17 %	13 %	21 %	23 %	17 %
Changé 3 fois ou plus d'employeur	12 %	21 %	5 %	17 %	11 %	8 %	14 %	13 %	11 %	17 %	8 %	19 %	14 %
Pas de réponse	0 %	0 %	4 %	5 %	3 %	3 %	6 %	4 %	11 %	4 %	0 %	5 %	4 %
Salaire mensuel brut													
Plus de 6000 CHF	8 %	4 %	3 %	5 %	7 %	8 %	1 %	5 %	3 %	3 %	0 %	12 %	6 %
5000 - 6000 CHF	37 %	19 %	14 %	13 %	10 %	11 %	15 %	5 %	4 %	10 %	5 %	9 %	12 %
4000 - 5000 CHF	56 %	50 %	57 %	53 %	52 %	53 %	69 %	47 %	47 %	74 %	68 %	49 %	55 %
3000 - 4000 CHF	0 %	17 %	18 %	25 %	11 %	24 %	8 %	27 %	34 %	7 %	16 %	19 %	18 %
2000 - 3000 CHF	0 %	6 %	3 %	4 %	8 %	3 %	4 %	7 %	3 %	2 %	6 %	7 %	5 %
2000 CHF ou moins	0 %	4 %	6 %	0 %	11 %	2 %	2 %	10 %	8 %	4 %	5 %	4 %	4 %
Utilisation des acquis													
Tâches identiques	58 %	40 %	60 %	38 %	24 %	55 %	53 %	38 %	43 %	48 %	30 %	45 %	45 %
Tâches similaires	17 %	28 %	22 %	24 %	31 %	22 %	26 %	30 %	22 %	29 %	28 %	27 %	26 %
Autres tâches	14 %	21 %	7 %	26 %	23 %	17 %	11 %	18 %	21 %	15 %	27 %	18 %	18 %
Sans activité	12 %	12 %	12 %	13 %	22 %	6 %	11 %	15 %	14 %	8 %	15 %	10 %	12 %
Satisfaction quant à la situation professionnelle													
Très élevée	52 %	33 %	30 %	45 %	33 %	47 %	32 %	32 %	37 %	43 %	35 %	34 %	36 %
Elevée	23 %	39 %	28 %	28 %	36 %	26 %	37 %	36 %	38 %	29 %	42 %	44 %	39 %
Moyenne	16 %	15 %	28 %	16 %	19 %	19 %	20 %	17 %	16 %	15 %	14 %	14 %	15 %
Faible	9 %	8 %	4 %	7 %	7 %	6 %	6 %	10 %	9 %	8 %	9 %	7 %	8 %
Inexistante	0 %	4 %	10 %	5 %	4 %	2 %	4 %	4 %	1 %	5 %	0 %	1 %	2 %

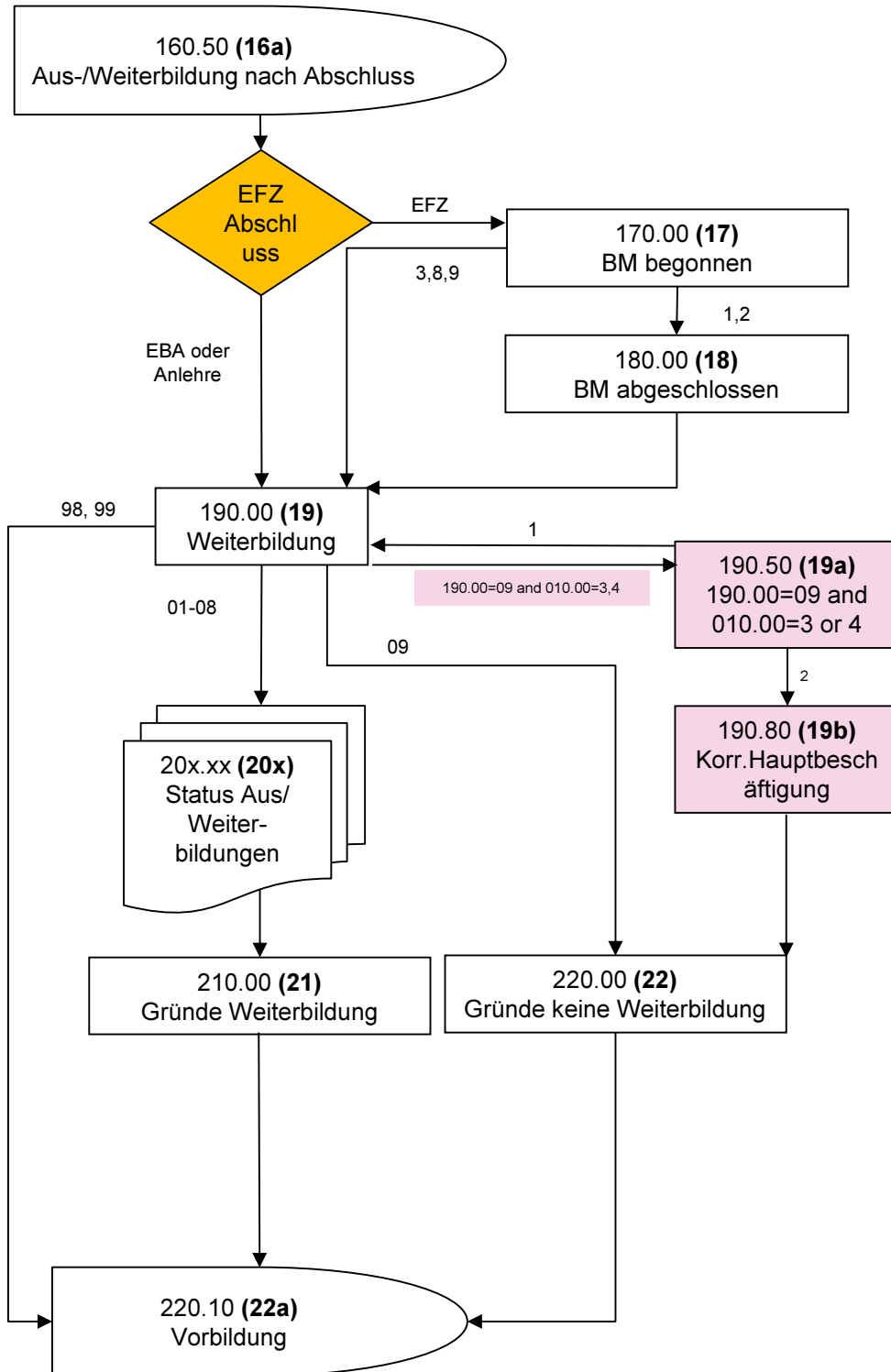
Tableau 62: Indicateurs des domaines de formation et des professions AFP, source: enquête ITAO 2015, sexe: OFS

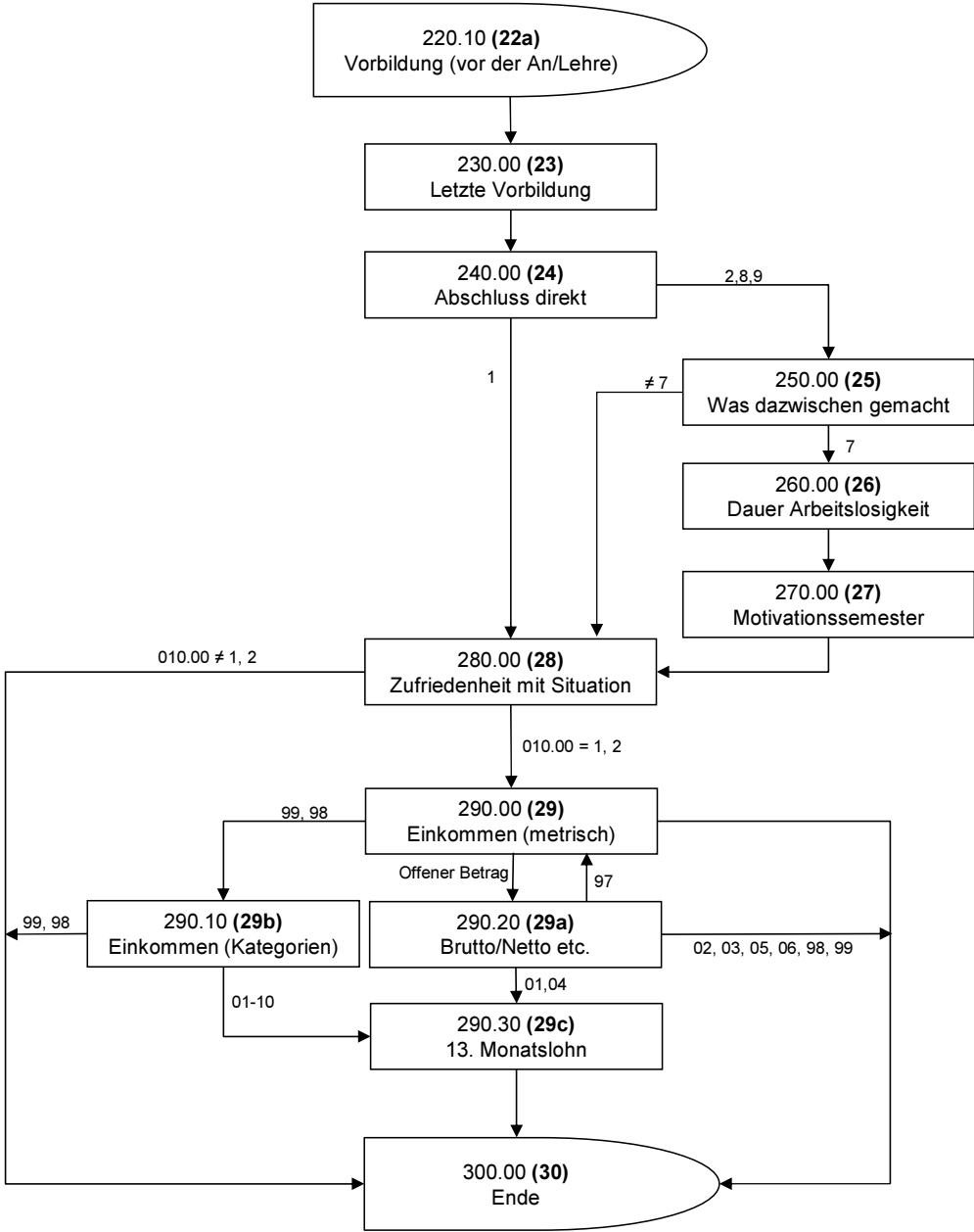
A-2 Questionnaire de l'enquête ITAO

Vue d'ensemble – Schéma du déroulement









Questionnaire (français)

SEFRI

Enquête auprès des personnes ayant achevé leur apprentissage

 CP: SG/AWA Informatique: LV8/5
 PGM: APA Date: juin 2015

<00105>

Bonjour, ... de l'institut de recherche LINK. Vous avez reçu il y a quelques jours un courrier qui sollicitait votre collaboration dans le cadre d'une enquête. Il s'agit d'une étude essentielle réalisée par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation.

J'aurais quelques questions à vous poser à ce sujet.

Puis-je parler à #bX

ou êtes-vous cette personne?

INT: SEXE / PROMOTION DE LA PERSONNE CIBLE===== #e

<1> #eOUI, la personne sélectionnée est déjà à l'appareil.

<2> #eOUI, la personne sélectionnée prend l'appel. # [BT3] MENU CASO #e

INT: L'interview a pour but d'examiner la situation des personnes ayant achevé leur apprentissage. #e

<00106>

Bonjour, ... de l'institut de recherche LINK. Vous avez reçu il y a quelques jours un courrier qui sollicitait votre collaboration dans le cadre d'une enquête. Il s'agit d'une étude essentielle réalisée par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation.

INT: SEXE / PROMOTION DE LA PERSONNE CIBLE===== #e

<1> #eOUI, la personne sélectionnée est à l'appareil. # [BT3] MENU CASO #e

<00145>

A des fins de formation, les chefs de projet écoutent environ 5 % des interviews.

INT: # SI LA PERSONNE INTERROGÉE HÉSITE: Toutefois, ils s'intéressent uniquement à ma #e

technique d'enquête, et non à vos réponses. #e

<1> OK, l'interview se poursuit.

[F3] La personne interrogée refuse de répondre, car elle est sur écoute.

<00190>

Vous avez achevé votre
[nom de l'apprentissage) en
#année d'obtention du diplôme#e. C'est bien cela?
#2 #e

- <1> Oui
- <2> Non

<00191>

A la fin de votre formation élémentaire, avez-vous obtenu une attestation?
#2 #e
#bINT: Contrôle dans l'entreprise pour vérifier si l'apprenti maîtrise les principales
compétences. Puis obtention de l'attestation de formation élémentaire.#e

- <1> Oui
- <2> Non

<00195>

L'interview s'intéresse à ce que vous avez fait depuis l'obtention de
votre diplôme et à votre situation professionnelle actuelle. J'aimerais
tout d'abord savoir quelle est aujourd'hui votre occupation principale.
#2 #e

#bCONTINUER AVEC LA SAISIE#e

<01000>

Etes-vous actuellement...?
#2 #e
#bINT: LIRE À HAUTE VOIX. UNE SEULE RÉPONSE POSSIBLE. PAR FORMATION OU
FORMATION CONTINUE, ON ENTEND UNE FORMATION À TEMPS PLEIN SANS
ACTIVITÉ ACCESSOIRE.#e

- <1> En activité professionnelle à temps plein
- <2> En activité professionnelle à temps partiel
- <3> En apprentissage
- <4> En formation ou en formation continue à temps plein (école, études)
- <5> Sans activité et sans formation

-
- <8> Ne sait pas
 - <9> Pas de réponse

<02000>

Quelle est actuellement votre occupation principale?
#2 #e
#bINT: LIRE À HAUTE VOIX. UNE SEULE RÉPONSE POSSIBLE#e

- | | |
|--|---|
| <01> Service militaire/civil | <05> Maladie/accident/AI |
| <02> Recherche d'emploi | <06> Vacances/voyage |
| <03> Soins bénévoles
à des enfants ou
à des adultes dépendants | <07> Autre occupation principale
----- |

<99> Pas de réponse

<07000>

Ce taux d'occupation correspond-il à ce que vous souhaitiez ou aimeriez-vous travailler plus ou moins?

#2 #e

<1> Correspond au taux d'occupation souhaité

<2> Aimerais travailler plus

<3> Aimerais travailler moins

<8> Ne sait pas

<9> Pas de réponse

<08000>

Passons maintenant à votre profession. Dans votre métier actuel, exécutez-vous des tâches identiques à celles que vous avez apprises durant votre (nom de l'apprentissage), des tâches similaires ou d'autres tâches?

#2 #e

<1> Exécute des tâches identiques

<2> Exécute des tâches similaires

<3> Exécute d'autres tâches

<8> Ne sait pas

<9> Pas de réponse

<09000>

Dans quelle mesure pouvez-vous utiliser les compétences et le savoir acquis lors de votre (nom de l'apprentissage) dans le cadre de votre activité #bactuelle#e?

Veillez indiquer votre réponse sur une échelle de 1 à 5, 1 signifiant que l'utilité de vos compétences et de votre savoir est «inexistante» et 5 qu'elle est «très élevée».

#2 #e

<1> Inexistante

<2>

<3>

<4>

<5> Très élevée

<8> Ne sait pas

<9> Pas de réponse

<10000>

J'aimerais maintenant savoir ce que vous avez fait depuis votre (nom de l'apprentissage).

<11000>

Avez-vous décroché un emploi #bimmédiatement#e après l'obtention de votre diplôme de (nom de l'apprentissage), dans votre entreprise formatrice ou dans une autre entreprise?

#2 #e

#INT: SERVICE MILITAIRE, AUTRE FORMATION OU FORMATION CONTINUE, ETC.: = NON#e

<1> Oui, dans mon entreprise formatrice

<2> Oui, dans une autre entreprise

<3> Non

<8> Ne sait pas

<9> Pas de réponse

<12000>

Combien de mois après votre diplôme avez-vous décroché votre #bpremier emploi#e?

#2 #e

INT: IL S'AGIT DU PREMIER EMPLOI APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME. LA PERSONNE CIBLE PEUT NE JAMAIS AVOIR TROUVÉ D'EMPLOI.#e

<xx> mois

<97> Jamais trouvé d'emploi après l'obtention du diplôme

<98> Ne sait pas

<99> Pas de réponse

<12100>

Dans le cadre de votre #bpremier emploi#e, avez-vous exécuté des tâches identiques à celles que vous avez apprises durant votre (nom de l'apprentissage), des tâches similaires ou d'autres tâches?

#2 #e

<1> Tâches identiques

<2> Tâches similaires

<3> Autres tâches

<8> Ne sait pas

<9> Pas de réponse

<13000>

Depuis le #bpremier emploi#e que vous avez occupé après l'obtention de votre diplôme de (nom de l'apprentissage), avez-vous changé d'employeur ou de poste auprès du même employeur, ou occupez-vous encore le même poste auprès du même employeur?

#2 #e

#bINT: IL NE S'AGIT PAS DU PASSAGE DE L'APPRENTISSAGE AU PREMIER EMPLOI, MAIS DU PASSAGE DU PREMIER EMPLOI À UN NOUVEL EMPLOI.#e

<1> A changé d'employeur

<2> Poste différent mais auprès du même employeur
 <3> Même poste auprès du même employeur

 <8> Ne sait pas
 <9> Pas de réponse

<14000>
 Depuis quand occupez-vous ce poste auprès de votre employeur
 actuel? Veuillez m'indiquer le mois et l'année.
 #2 #e

<MMAAAA> MOIS, ANNÉE (exemple: 082012)

 <98998> Ne sait pas
 <99999> Pas de réponse

<15000>
 Combien de fois avez-vous changé d'employeur depuis
 l'obtention de votre diplôme de
 (nom de l'apprentissage)?
 #2 #e

<xx> fois

 <98> Ne sait pas
 <99> Pas de réponse

<16000>
 #bpag 1/2#e
 Quelle a été la principale raison à l'origine de l'abandon du dernier poste
 que vous occupiez?
 #2 #e
 #bINT: NE PAS LIRE À HAUTE VOIX, UNE SEULE RÉPONSE POSSIBLE#e

bRaisons indépendantes de la volonté#e
 <01> Licenciement
 <02> Abandon d'une activité indépendante
 <03> Fin du contrat à durée déterminée/du stage/du
 travail occasionnel
 <04> Maladie/accident/AI
 (SAISIE)-PAGE 2

<16001>
 #bpag 2/2#e
 #bRaisons indépendantes de la volonté#e
 <05> Conditions de travail non satisfaisantes (salaire, horaires, tâches,
 ambiance de travail, taux d'occupation)
 <06> Désir de changer/de faire quelque chose d'autre
 <07> Désir d'évolution professionnelle
 <08> Lancement d'une activité indépendante
 <09> Autre formation/formation continue/études
 <10> Service militaire/civil
 <11> Raisons familiales/personnelles

 <95> Autres raisons

<98> Ne sait pas
<99> Pas de réponse

<16050>

Intéressons-nous à présent aux formations continues que vous avez suivies pendant et après votre (nom de l'apprentissage).

#2 #e

#bCONTINUER AVEC LA SAISIE#e

<17000>

Pendant ou après votre (nom de l'apprentissage), avez-vous commencé une maturité professionnelle?

#2 #e

<1> Oui, pendant l'apprentissage
<2> Oui, après l'apprentissage
<3> Non

<8> Ne sait pas
<9> Pas de réponse

<18000>

Avez-vous achevé la maturité professionnelle?

#2 #e

<1> Oui
<2> Non, en cours
<3> Non, interrompue

<8> Ne sait pas
<9> Pas de réponse

<19000>

Depuis l'obtention de votre diplôme de (nom de l'apprentissage),

avez-vous commencé une autre formation ou un cours de perfectionnement?

#2 #e

#bINT: PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES. Formation = diplôme formel reconnu par l'Etat (apprentissage, maturité, études...), perfectionnement = durée inférieure à un an, en général une seule matière/thématique#e#

<01> AFP
<02> CFC
<03> Formation professionnelle supérieure
<04> Etudes dans une haute école spécialisée
<05> Passerelle
<06> Etudes universitaires
<07> Cours de perfectionnement
<08> Autre formation ou formation continue
<09> Non, n'a pas commencé d'autre formation ou formation continue

<98> Ne sait pas

<99> Pas de réponse

<19050>

Au début de l'interview, vous avez indiqué que vous étiez actuellement en formation. C'est bien cela?

#2 #e

<1> Oui (INT: attention: répétition de la question précédente - correction)

<2> Non (INT: correction de l'occupation principale actuelle)

<19080>

Quelle est actuellement votre occupation principale?

#2 #e

#bINT: LIRE À HAUTE VOIX. UNE SEULE RÉPONSE POSSIBLE#e

<01> Service militaire/civil

<05> Maladie/accident/AI

<02> Recherche d'emploi

<06> Vacances/voyage

<03> Soins bénévoles

<07> Autre occupation principale

à des enfants ou

à des adultes dépendants -----

<04> Bénévolat

<98> Ne sait pas

<99> Pas de réponse

<20000>

<200xx> INFORMATIQUE: PAR FORMATION/FORMATION CONTINUE COMMENCÉE

<20001>

Avez-vous terminé cette formation ou formation continue

[RÉPONSE(S) À LA QUESTION 19000],

est-elle en cours ou l'avez-vous

interrompue?

#2 #e

<1> Terminée

<2> En cours

<3> Interrompue

<8> Ne sait pas

<9> Pas de réponse

<20002>

Avez-vous terminé cette formation ou formation continue

[RÉPONSE(S) À LA QUESTION 19000],

est-elle en cours ou l'avez-vous

interrompue?

#2 #e

<1> Terminée

<2> En cours

<3> Interrompue

<8> Ne sait pas

<9> Pas de réponse

<20003>

Avez-vous terminé cette formation ou formation continue
[RÉPONSE(S) À LA QUESTION 19000],
est-elle en cours ou l'avez-vous
interrompue?

#2

#e

<1> Terminée
<2> En cours
<3> Interrompue

<8> Ne sait pas
<9> Pas de réponse

<20004>

Avez-vous terminé cette formation ou formation continue
[RÉPONSE(S) À LA QUESTION 19000],
est-elle en cours ou l'avez-vous
interrompue?

#2

#e

<1> Terminée
<2> En cours
<3> Interrompue

<8> Ne sait pas
<9> Pas de réponse

<20005>

Avez-vous terminé cette formation ou formation continue
[RÉPONSE(S) À LA QUESTION 19000],
est-elle en cours ou l'avez-vous
interrompue?

#2

#e

<1> Terminée
<2> En cours
<3> Interrompue

<8> Ne sait pas
<9> Pas de réponse

<20006>

Avez-vous terminé cette formation ou formation continue
[RÉPONSE(S) À LA QUESTION 19000],
est-elle en cours ou l'avez-vous
interrompue?

#2

#e

<1> Terminée
<2> En cours
<3> Interrompue

<8> Ne sait pas
<9> Pas de réponse

<20007>

Avez-vous terminé cette formation ou formation continue
[RÉPONSE(S) À LA QUESTION 19000],
est-elle en cours ou l'avez-vous
interrompue?

#2 #e

<1> Terminée
<2> En cours
<3> Interrompue

<8> Ne sait pas
<9> Pas de réponse

<20008>

Avez-vous terminé cette formation ou formation continue
[RÉPONSE(S) À LA QUESTION 19000],
est-elle en cours ou l'avez-vous
interrompue?

#2 #e

<1> Terminée
<2> En cours
<3> Interrompue

<8> Ne sait pas
<9> Pas de réponse

<20009>

Avez-vous terminé cette formation ou formation continue
[RÉPONSE(S) À LA QUESTION 19000],
est-elle en cours ou l'avez-vous
interrompue?

#2 #e

<1> Terminée
<2> En cours
<3> Interrompue

<8> Ne sait pas
<9> Pas de réponse

<20010>

Avez-vous terminé cette formation ou formation continue
[RÉPONSE(S) À LA QUESTION 19000],
est-elle en cours ou l'avez-vous
interrompue?

#2 #e

<1> Terminée
<2> En cours
<3> Interrompue

<8> Ne sait pas
<9> Pas de réponse

<21000>

Pour quelles raisons avez-vous commencé cette/ces autre(s) formation(s) ou formation(s) continue(s)?

#2 #e

#bCONTINUER AVEC LA SAISIE#e

<21001>

#bINT: NE PAS LIRE À HAUTE VOIX, PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES#e

<01>#epour améliorer mes opportunités de carrière

<02>#epour gagner plus

<03>#eparce que mon employeur me l'a conseillé

<04>#epour diminuer le risque de me retrouver au chômage

<05>#epour approfondir mes connaissances dans un domaine d'intérêt

<06>#epour pouvoir mieux effectuer mon travail

<07>#epour actualiser mes connaissances dans mon activité professionnelle actuelle

<08>#epour me préparer à un autre secteur d'activité

<09>#epour me préparer à une activité indépendante

<10>#epour trouver une activité professionnelle (appropriée)

<95>#eAutres raisons

<98>#eNe sait pas

<99>#ePas de réponse

<22000>

Pour quelles raisons avez-vous jusqu'à présent renoncé à une autre formation ou formation continue?

#2 #e

#bINT: NE PAS LIRE À HAUTE VOIX, PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES#e

<01> Manque de temps

<02> Manque d'argent, doit exercer une activité lucrative à plein temps

<03> Absence de nécessité

<04> Manque de motivation

<05> Formation/formation continue superflue pour son activité

<06> Apprend beaucoup dans le cadre de son activité actuelle

<07> Le fera peut-être plus tard

<95> Autres raisons

<98> Ne sait pas

<99> Pas de réponse

<22010>

J'aimerais maintenant savoir ce que vous avez fait #bavant#e de commencer votre (nom de l'apprentissage).

#2 #e

#bCONTINUER AVEC LA SAISIE#e

<23000>

Quelle est la dernière scolarité ou formation que vous avez effectuée

#bavant#e de commencer votre

(nom de l'apprentissage)?

#2 #e

#bINT: LIRE À HAUTE VOIX SI NÉCESSAIRE. UNE SEULE RÉPONSE POSSIBLE#e

<1> Scolarité obligatoire

<2> Formation élémentaire

<3> Formation professionnelle initiale avec attestation (AFP)

- <4> Apprentissage (CFC)
- <5> 10^e année scolaire / préparation générale à une profession / offre transitoire (préapprentissage, école d'orientation professionnelle)
- <6> Stage ménager / école commerciale (1 an)
- <7> Autre scolarité ou formation

-
- <8> Ne sait pas
 - <9> Pas de réponse

<24000>

Avez-vous commencé votre (nom de l'apprentissage) immédiatement après la fin de cette formation?

#2 #e

- <1> Oui
- <2> Non

-
- <8> Ne sait pas
 - <9> Pas de réponse

<25000>

Qu'avez-vous fait entre-temps?

#2 #e

#bINT: NE PAS LIRE À HAUTE VOIX, PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES

- | | |
|--|---|
| <01> Travail, petit boulot, stage | <08> Année intermédiaire (long voyage, séjour linguistique, séjour au pair, engagements pratiques ou sociaux, service agricole, etc.) |
| <02> (Autre) apprentissage CFC commencé et interrompu | <09> Autre (maladie/accident, grossesse, obligations familiales, etc.) |
| <03> (Autre) apprentissage AFP commencé et interrompu | |
| <04> (Autre) formation élémentaire commencée et interrompue | |
| <05> Autre formation [gymnase, école de culture générale] commencée et interrompue | |
| <06> Service militaire/civil | <98> Ne sait pas |
| <07> Chômage, recherche d'emploi | <99> Pas de réponse |

<26000>

Combien de temps êtes-vous resté(e) au chômage?

#2 #e

<xx> mois

-
- <98> Ne sait pas
 - <99> Pas de réponse

<27000>

Durant cette période, avez-vous suivi un semestre de motivation?

#2 #e

#bINT: MESURE DE SIX MOIS DE L'ORP; DESTINÉE AUX JEUNES QUI N'ONT PAS TROUVÉ DE PLACE D'APPRENTISSAGE OU QUI ONT ABANDONNÉ LEUR FORMATION.#e

- <1> Oui
- <2> Non

 <8> Ne sait pas
 <9> Pas de réponse

<28000>

Si vous réfléchissez à ce que vous faites aujourd'hui: dans
 quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre situation professionnelle actuelle?
 Veuillez indiquer votre réponse sur une échelle de 1 à 5, 1 signifiant
 «pas satisfait(e) du tout» et 5 «très satisfait(e)».

#2 #e

<1> Pas satisfait(e) du tout
 <2>
 <3>
 <4>
 <5> Très satisfait(e)

 <8> Ne sait pas
 <9> Pas de réponse

<29000>

Quel est le montant de votre revenu provenant d'une activité lucrative?

#2 #e

<SAISIR LE MONTANT LIBRE> francs

 <999'98> Ne sait pas
 <999'99> Pas de réponse

<29010>

Quel est le montant de votre revenu mensuel provenant d'une activité lucrative?

#2 #e

#bINT: LIRE À HAUTE VOIX LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES, AIDER À CLASSER
 LE REVENU NET = après DÉDUCTION DES IMPÔTS ET DES CHARGES SOCIALES#e

<01> 1000 CHF ou moins	<06> 5001 – 6000 CHF
<02> 1001 – 2000 CHF	<07> 6001 – 7000 CHF
<03> 2001 – 3000 CHF	<08> 7001 – 8000 CHF
<04> 3001 – 4000 CHF	<09> 8001 – 10 000 CHF
<05> 4001 – 5000 CHF	<10> Plus de 10 000 CHF

 <98> Ne sait pas
 <99> Pas de réponse

<29020>

Les <MONTANT DE LA QUESTION 29000> francs indiqués sont-ils...?

#2 #e

#bINT:INT: LIRE À HAUTE VOIX, UNE SEULE RÉPONSE POSSIBLE#e

#bbruts#e	#bnets#e
Avant déduction des impôts/charges sociales	Après déduction des impôts/charges sociales
<01> Bruts par mois	<04> Nets par mois
<02> Bruts par an	<05> Nets par an
<03> Bruts par heure	<06> Nets par heure

 <97> Le montant indiqué est faux

<98> Ne sait pas
 <99> Pas de réponse

<29030>
 En plus du salaire indiqué, bénéficiez-vous d'autres prestations
 (p. ex. un 13^e mois de salaire)?
 #2 #e

<1> Oui
 <2> Non

 <8> Ne sait pas
 <9> Pas de réponse

<99900>
 MENU DE PROBLÈMES #1(bt3) -> RETOUR À L'INTERVIEW#e
 #2 #e

<02> CASO / POOL
 <04> Changement d'adresse/code de sécurité
 <71> CASO / RENDEZ-VOUS FIXE
 <72> CASO / PSEUDO-RENDEZ-VOUS
 <08> CASO / N° DE TÉLÉPHONE NON VALIDE
 <11> Refus/fin de la conversation
 <12> Non joignable
 <13> Problème d'âge/de santé
 <14> Problème de langue (y c. changement)
 <15?> Autre problème

<IH> AFFICHER L'HISTORIQUE DE L'INTERVIEW

<99998>
 Nous sommes arrivés au terme de l'interview. Merci beaucoup!

Nous devons peut-être vous rappeler brièvement pour vous
 poser une question ou clarifier certains points. Mais cela arrive
 rarement.

Nous vous souhaitons donc une bonne soirée et vous remercions
 pour vos précieuses informations.

<1> N'émet aucune objection.
 <2> Refuse expressément.

<99999>

A-3 Explications complémentaires relatives à la méthodologie

Enquête ITAO: taux de participation, motifs de pertes

Total des adresses actives	11 104	100,0 %
Ne fait pas partie de la population (filtrage des participants inappropriés)	164	1,5 %
- Pas obtenu de diplôme (question 1.90)	142	1,3 %
- Pas obtenu d'attestation de formation élémentaire (question 1.91)	22	0,2 %
Sous-total des adresses de la population	10 940	98,5 %
Ne fait pas partie de la population	4356	39,2 %
– Ne vit plus au sein du ménage	288	2,6 %
– Décédé(e)	2	0,0 %
– Absence de numéro de téléphone (et pas de feed-back)	3228	29,1 %
– Numéro de téléphone non valide	727	6,5 %
– Personne cible inconnue	98	0,9 %
– Problème de langue	13	0,1 %
Sous-total des adresses de la population de l'enquête	6584	59,3 %
Sous-total des adresses de la population de l'enquête	6584	100,0 %
Total des pertes	2787	42,3 %
– Refus	844	12,8 %
– Injoignable	266	4,0 %
– Problème d'âge et de santé	49	0,7 %
– Autres problèmes	24	0,4 %
– Injoignable après 20 tentatives de contact	1604	24,4 %
Contacts en cours	287	4,4 %
– Rendez-vous à prendre	120	1,8 %
– Pool (injoignable après moins de 20 tentatives de contact)	167	2,5 %
Interviews réalisées (taux de participation)	3510	53,3 %

Tableau 63: Taux de participation issu des fichiers de coordonnées, motifs de pertes

Facteurs de pondération alternatifs (pour les différents domaines de formation et professions)

		Total (non pondéré)		Total (pondéré)		Facteur de pondération
Formation élémentaire: DF Bâtiment et génie civil	Suisse alémanique	75	74 %	8,9	78 %	0,119
	Suisse romande	26	26 %	2,5	22 %	0,097
	Tessin	0	0 %	0,0	0 %	-
	<i>Total</i>	101	100 %	11,5	100 %	0,114
Formation élémentaire: autres	Suisse alémanique	209	64 %	30,8	77 %	0,148
	Suisse romande	94	29 %	7,8	20 %	0,083
	Tessin	22	7 %	1,3	3 %	0,058
	<i>Total</i>	325	100 %	39,9	100 %	0,123

AFP: DF Bâtiment et génie civil	Suisse alémanique	58	94 %	6,3	93 %	0,108
	Suisse romande	2	3 %	0,3	4 %	0,149
	Tessin	2	3 %	0,2	2 %	0,079
	Total	62	100 %	6,7	100 %	0,108
AFP: DF Mécanique et travail du métal	Suisse alémanique	64	70 %	12,0	76 %	0,187
	Suisse romande	27	29 %	3,6	23 %	0,134
	Tessin	1	1 %	0,2	1 %	0,159
	Total	92	100 %	15,8	100 %	0,171
AFP: aide en soins et accompagnement	Suisse alémanique	63	85 %	6,7	94 %	0,106
	Suisse romande	11	15 %	0,5	6 %	0,041
	Tessin	0	0 %	0,0	0 %	-
	Total	74	100 %	7,1	100 %	0,096
AFP: assistant/e en maintenance d'automobiles	Suisse alémanique	69	64 %	14,1	79 %	0,205
	Suisse romande	28	26 %	2,7	15 %	0,097
	Tessin	11	10 %	1,0	6 %	0,090
	Total	108	100 %	17,8	100 %	0,165
AFP: assistant/e de bureau	Suisse alémanique	59	60 %	18,9	86 %	0,320
	Suisse romande	32	33 %	2,8	13 %	0,086
	Tessin	7	7 %	0,4	2 %	0,059
	Total	98	100 %	22,0	100 %	0,225
AFP: assistant/e du commerce de détail	Suisse alémanique	126	67 %	61,8	85 %	0,490
	Suisse romande	42	22 %	9,0	12 %	0,215
	Tessin	20	11 %	2,0	3 %	0,098
	Total	188	100 %	72,8	100 %	0,387
AFP: aide en technique du bâtiment	Suisse alémanique	65	67 %	8,6	81 %	0,133
	Suisse romande	30	31 %	1,7	16 %	0,058
	Tessin	2	2 %	0,3	3 %	0,149
	Total	97	100 %	10,7	100 %	0,110
AFP: employé/e en intendance	Suisse alémanique	66	67 %	8,8	75 %	0,134
	Suisse romande	27	27 %	2,4	20 %	0,089
	Tessin	6	6 %	0,5	4 %	0,083
	Total	99	100 %	11,7	100 %	0,118
AFP: employé/e en cuisine	Suisse alémanique	65	68 %	12,3	80 %	0,190
	Suisse romande	21	22 %	2,6	17 %	0,122
	Tessin	10	10 %	0,6	4 %	0,059
	Total	96	100 %	15,5	100 %	0,161
AFP: logisticien/ne	Suisse alémanique	77	74 %	10,5	87 %	0,136

	Suisse romande	24	23 %	1,5	12 %	0,062
	Tessin	3	3 %	0,1	1 %	0,040
	Total	104	100 %	12,1	100 %	0,116
AFP: aide-menuisier/ière	Suisse alémanique	67	78 %	10,8	90 %	0,162
	Suisse romande	18	21 %	1,1	9 %	0,062
	Tessin	1	1 %	0,2	1 %	0,159
	Total	86	100 %	12,1	100 %	0,141
AFP: autres	Suisse alémanique	231	78 %	32,9	88 %	0,142
	Suisse romande	53	18 %	3,8	10 %	0,071
	Tessin	11	4 %	0,9	2 %	0,083
	Total	295	100 %	37,5	100 %	0,127
CFC: DF Bâtiment et génie civil	Suisse alémanique	59	72 %	193,8	80 %	3,284
	Suisse romande	19	23 %	40,8	17 %	2,147
	Tessin	4	5 %	8,5	4 %	2,132
	Total	82	100 %	243,1	100 %	2,964
CFC: DF Mécanique et travail du métal	Suisse alémanique	59	61 %	168,6	80 %	2,858
	Suisse romande	30	31 %	39,0	18 %	1,302
	Tessin	8	8 %	4,2	2 %	0,530
	Total	97	100 %	211,9	100 %	2,185
CFC: assistant/e en soins et santé communautaire	Suisse alémanique	68	62 %	100,7	82 %	1,481
	Suisse romande	31	28 %	19,4	16 %	0,627
	Tessin	11	10 %	3,3	3 %	0,303
	Total	110	100 %	123,5	100 %	1,123
CFC: assistant/e socio-éducatif/ve	Suisse alémanique	49	56 %	93,5	73 %	1,909
	Suisse romande	33	38 %	29,9	23 %	0,907
	Tessin	6	7 %	5,1	4 %	0,843
	Total	88	100 %	128,5	100 %	1,461
CFC: mécanicien/ne en maintenance d'automobiles	Suisse alémanique	64	63 %	43,9	74 %	0,686
	Suisse romande	25	25 %	12,7	22 %	0,508
	Tessin	12	12 %	2,5	4 %	0,210
	Total	101	100 %	59,1	100 %	0,585
CFC: employé/e de commerce	Suisse alémanique	106	66 %	503,7	81 %	4,752
	Suisse romande	35	22 %	101,4	16 %	2,896
	Tessin	19	12 %	17,8	3 %	0,937
	Total	160	100 %	622,9	100 %	3,893
CFC: gestionnaire du commerce de détail	Suisse alémanique	68	67 %	202,9	78 %	2,984
	Suisse romande	24	24 %	48,2	19 %	2,009
	Tessin	10	10 %	8,8	3 %	0,879

	<i>Total</i>	102	100 %	259,9	100 %	2,548
CFC: installateur/trice en chauffage, constructeur/trice d'installations de ventilation, installateur/trice sanitaire, ferblantier/ière	Suisse alémanique	76	78 %	59,5	80 %	0,782
	Suisse romande	14	14 %	12,3	17 %	0,875
	Tessin	7	7 %	2,5	3 %	0,360
	<i>Total</i>	97	100 %	74,2	100 %	0,765
CFC: gestionnaire en intendance	Suisse alémanique	74	67 %	15,4	70 %	0,208
	Suisse romande	31	28 %	5,7	26 %	0,185
	Tessin	6	5 %	0,9	4 %	0,155
	<i>Total</i>	111	100 %	22,1	100 %	0,199
CFC: cuisinier/ière	Suisse alémanique	57	56 %	76,1	82 %	1,335
	Suisse romande	30	29 %	13,8	15 %	0,460
	Tessin	15	15 %	3,2	3 %	0,213
	<i>Total</i>	102	100 %	93,1	100 %	0,913
CFC: logisticien/ne	Suisse alémanique	70	66 %	58,2	81 %	0,831
	Suisse romande	29	27 %	11,0	15 %	0,380
	Tessin	7	7 %	2,3	3 %	0,329
	<i>Total</i>	106	100 %	71,5	100 %	0,674
CFC: ébéniste, menuisier/ière	Suisse alémanique	70	70 %	47,7	77 %	0,682
	Suisse romande	22	22 %	13,1	21 %	0,597
	Tessin	8	8 %	1,2	2 %	0,156
	<i>Total</i>	100	100 %	62,1	100 %	0,621
CFC: autres	Suisse alémanique	272	63 %	952,0	76 %	3,500
	Suisse romande	102	24 %	246,4	20 %	2,416
	Tessin	55	13 %	46,3	4 %	0,843
	<i>Total</i>	429	100 %	1244,8	100 %	2,902
Total		3510	100,00 %	3510,0	100,00 %	1

Tableau 64: Nombre de participants à l'enquête (non pondéré et pondéré) assorti de leurs facteurs de pondération respectifs (catégorie de pondération: domaine de formation/profession et région linguistique)

Comparaison des facteurs de pondération

	AFP			CFC			Total		
	% de l'échantillon		OFS:% de la popula- tion	% de l'échantillon		OFS:% de la popula- tion	% de l'échantillon		OFS:% de la popula- tion
pondéré selon le type de diplôme et la région linguis- tique	pondéré selon la profession et la région linguistique			pondéré selon le type de diplôme et la région linguis- tique	pondéré selon la profession et la région linguistique			pondéré selon le type de diplôme et la région linguistique	
Hommes	65 %	57 %	54 %	58 %	55 %	54 %	58 %	55 %	56 %
Femmes	36 %	43 %	46 %	42 %	45 %	46 %	42 %	45 %	44 %

Tableau 65: Sexe des participants à l'enquête avec pondération selon le type de diplôme et la région linguistique, selon la profession et la région linguistique ainsi que selon la population

Dimensions des analyses – définitions

Les dimensions d'analyse ci-dessous, appliquées au chapitre 3 consacré aux résultats, sont définies de la manière suivante:

Dimensions d'analyse	Caractéristiques / remarque	
3 niveaux de formation	<ul style="list-style-type: none"> – Formation élémentaire – AFP – CFC 	
26 cantons	<ul style="list-style-type: none"> – Ordre: ZH, BE, LU, UR, SZ, OW, NW, GL, ZG, FR, SO, BS, BL, SH, AR, AI, SG, GR, AG, TG, TI, VD, VS, NE, GE; JU <p>Les cantons doivent uniquement être ajoutés comme dimension d'analyse dans le cadre de l'évolution des formations élémentaires, des AFP et des CFC sur la période 2005-2014.</p>	
3 régions linguistiques	<ul style="list-style-type: none"> – D (germanophone, y c. région rhéto-romanche) – F (francophone) – I (italophone) <p>Dans l'évaluation de l'enquête ITAO, la répartition en régions linguistiques s'effectue indirectement par le biais de la commune de résidence des diplômés.</p> <p>Dans l'analyse des données de l'OFS disponibles sur une base cantonale, nous proposons la classification suivante, tout en sachant que plusieurs cantons sont bilingues:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Suisse alémanique: ZH, BE, LU, UR, SZ, OW, NW, GL, ZG, SO, BS, BL, SH, AR, AI, SG, GR, AG, TG – Suisse romande: FR, VD, VS, NE, GE; JU – Tessin: TI 	
2 groupes de formations élémentaires	<p>101: toutes les formations élémentaires du DF Bâtiment et génie civil (→ DF Bâtiment)</p> <p>113: formations élémentaires restantes</p>	
12 groupes d'AFP / 13 groupes de CFC (y c. abréviations: → XX)	201: toutes les AFP du DF Bâtiment et génie civil (→ DF Bâtiment AFP)	301: tous les CFC du DF Bâtiment et génie civil (→ DF Bâtiment CFC)
Pour 12 comparaisons entre les AFP et leurs CFC correspondants	202: toutes les AFP du DF Mécanique et travail du métal (→ DF Mécanique AFP)	302: tous les CFC du DF Mécanique et travail du métal (→ DF Mécanique CFC)
	203/204: aide en soins et accompagnement AFP (→ Santé et social AFP)	303: assistant/e en soins et santé communautaire CFC (→ Santé CFC)
	205: assistant/e en maintenance d'automobiles AFP (→ Automobile AFP)	304: assistant/e socio-éducatif/ve CFC (→ Social CFC)
		305: mécanicien/ne en maintenance d'automobiles CFC (→ Automobile CFC)

Dimensions d'analyse	Caractéristiques / remarque	
	206: assistant/e de bureau AFP (→ Bureau AFP)	306: employé/e de commerce CFC (→ Bureau CFC)
	207: assistant/e du commerce de détail AFP (→ Commerce de détail AFP)	307: gestionnaire du commerce de détail CFC (→ Commerce de détail CFC)
	208: aide en technique du bâtiment AFP (→ Technique du bâtiment AFP)	308: installateur/trice en chauffage CFC constructeur/trice d'installations de ventilation CFC installateur/trice sanitaire CFC ferblantier/ière CFC (→ Technique du bâtiment CFC)
	209: employé/e en intendance AFP (→ Intendance AFP)	309: gestionnaire en intendance CFC (→ Intendance CFC)
	210: employé/e en cuisine AFP (→ Cuisine AFP)	310: cuisinier/ière CFC (→ Cuisine CFC)
	211: logisticien/ne AFP (→ Logistique AFP)	311: logisticien/ne CFC (→ Logistique CFC)
	212: aide-menuisier/ière AFP (→ Menuiserie AFP)	312: ébéniste CFC, menuisier/ière CFC (→ Menuiserie CFC)
	213: AFP restantes (→ Autres AFP)	313: CFC restants (→ Autres CFC)
(1-)2 comparaisons entre les formations élémentaires, les AFP et les CFC et/ou entre les AFP et les CFC selon le DF	<ul style="list-style-type: none"> – Bâtiment et génie civil (abrégé en: Bâtiment): 101, 201, 301 – Mécanique et travail du métal (abrégé en: Mécanique): 202, 302 	

Tableau 66: Principales dimensions d'analyse et leurs caractéristiques

A-4 Aperçu: description des participants à l'enquête ITAO 2015

		Bâtiment			Mécanique		Santé et social			Automobile		Bureau		Commerce de détail		Techn. du bâtiment		Intendance		Cuisine		Logistique		Menuiserie		Autres			Total		
		FE	AFP	CFC	AFP	CFC	EBA	CFC (Santé)	CFC (Social)	AFP	CFC	AFP	CFC	AFP	CFC	AFP	CFC	AFP	CFC	AFP	CFC	AFP	CFC	AFP	CFC	FE	AFP	CFC	FE	AFP	CFC
Sexe	Hommes	96 %	100 %	89 %	95 %	93 %	15 %	9 %	19 %	98 %	99 %	35 %	33 %	26 %	39 %	100 %	100 %	7 %	1 %	68 %	65 %	88 %	88 %	95 %	94 %	62 %	72 %	57 %	70 %	57 %	58 %
	Femmes	4 %	0 %	11 %	5 %	7 %	85 %	91 %	81 %	2 %	1 %	65 %	68 %	74 %	61 %	0 %	0 %	93 %	99 %	32 %	35 %	12 %	12 %	5 %	6 %	38 %	28 %	43 %	30 %	43 %	42 %
Age lors de l'obtention du diplôme	< 18 ans	20 %	2 %	-	2 %	-	1 %	-	-	5 %	-	0 %	-	4 %	-	2 %	-	1 %	-	4 %	-	2 %	-	3 %	-	26 %	6 %	-	24 %	3 %	-
	18 ans	32 %	29 %	1 %	17 %	0 %	11 %	6 %	2 %	32 %	13 %	21 %	9 %	22 %	7 %	20 %	9 %	16 %	5 %	16 %	14 %	21 %	0 %	19 %	0 %	31 %	18 %	4 %	31 %	20 %	5 %
	19 ans	28 %	32 %	32 %	37 %	22 %	27 %	30 %	9 %	30 %	32 %	19 %	43 %	29 %	27 %	35 %	30 %	32 %	16 %	31 %	40 %	32 %	26 %	37 %	12 %	20 %	36 %	27 %	22 %	32 %	27 %
	20 ans	10 %	16 %	27 %	14 %	48 %	24 %	18 %	15 %	15 %	29 %	19 %	26 %	23 %	26 %	19 %	26 %	27 %	22 %	23 %	19 %	19 %	23 %	17 %	51 %	14 %	15 %	33 %	13 %	19 %	29 %
	20 – 25 ans	8 %	19 %	29 %	17 %	26 %	16 %	13 %	35 %	17 %	24 %	24 %	16 %	17 %	32 %	23 %	25 %	21 %	26 %	20 %	15 %	17 %	25 %	20 %	31 %	6 %	18 %	28 %	7 %	19 %	25 %
	>= 25 ans	3 %	2 %	11 %	12 %	4 %	20 %	33 %	39 %	2 %	3 %	15 %	7 %	4 %	7 %	2 %	10 %	2 %	31 %	6 %	13 %	9 %	26 %	3 %	6 %	3 %	7 %	8 %	3 %	7 %	14 %
Année d'obtention du diplôme	2011	43 %	11 %	23 %	28 %	28 %	0 %	0 %	20 %	27 %	30 %	23 %	17 %	27 %	21 %	28 %	28 %	35 %	23 %	17 %	31 %	17 %	29 %	16 %	24 %	37 %	19 %	24 %	38 %	21 %	23 %
	2012	32 %	21 %	37 %	26 %	31 %	16 %	45 %	39 %	41 %	32 %	35 %	34 %	32 %	36 %	37 %	34 %	28 %	35 %	42 %	33 %	42 %	26 %	36 %	34 %	31 %	34 %	38 %	31 %	33 %	35 %
	2013	26 %	68 %	40 %	46 %	41 %	84 %	55 %	41 %	32 %	39 %	42 %	49 %	41 %	43 %	35 %	38 %	36 %	41 %	42 %	35 %	40 %	44 %	48 %	42 %	32 %	48 %	38 %	31 %	45 %	42 %
Région linguistique	Suisse aléman.	74 %	94 %	72 %	70 %	61 %	85 %	62 %	56 %	64 %	63 %	60 %	66 %	67 %	67 %	67 %	78 %	67 %	67 %	68 %	56 %	74 %	66 %	78 %	70 %	64 %	78 %	63 %	67 %	72 %	65 %
	Suisse romande	26 %	3 %	23 %	29 %	31 %	15 %	28 %	38 %	26 %	25 %	33 %	22 %	22 %	24 %	31 %	14 %	27 %	28 %	22 %	29 %	23 %	27 %	21 %	22 %	29 %	18 %	24 %	28 %	23 %	25 %
	Tessin	0 %	3 %	5 %	1 %	8 %	0 %	10 %	7 %	10 %	12 %	7 %	12 %	11 %	10 %	2 %	7 %	6 %	5 %	10 %	15 %	3 %	7 %	1 %	8 %	7 %	4 %	13 %	5 %	5 %	10 %
Total	101	62	82	92	97	74	110	88	108	101	98	160	188	102	97	97	99	111	96	102	104	106	86	100	325	295	429	426	1399	1685	

Tableau 67: Description des participants à l'enquête par diplôme et par profession/domaine de formation. Pour le niveau de formation AFP, les valeurs très élevées et très basses sont mises en évidence au moyen d'un code couleurs (surlignées respectivement en orange et en rouge).

Bibliographie

Bachmann Hunziker K., Leuenberger Zanetta S. (2013): La situation des diplômés vaudois du Secondaire II. URSP, novembre 2013, Vaud.

Bachmann Hunziker K., Leuenberger Zanetta S., Mouad R., Rastoldo F. (2014): Que font les jeunes 18 mois après l'obtention de leur diplôme de niveau secondaire II? Etat des lieux dans les cantons de Vaud et de Genève. URSP, avril 2014, Vaud.

OFS (2015): Transitions et parcours dans le degré secondaire II, édition 2015, Laganà F., Babel J., section Système de formation, OFS, Neuchâtel.

Bolli M. (2015): Umfrage für EBA-Absolventen im Kanton Schaffhausen. Präsentation im Rahmen der Herbsttagung Berufliche Grundbildung 2015, novembre 2015, Saint-Gall.

Conseil fédéral (2013): Encouragement ciblé et soutien des jeunes ayant des aptitudes diverses au moment de la transition I et pendant la formation professionnelle. DEFR, septembre 2013, Berne.

Dreher, Egger & Partner AG (2015): Evaluation nationale du case management «Formation professionnelle», Rapport final, 16 novembre 2015, Berne.

CDIP (2006): Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique CDIP, Lignes directrices pour l'optimisation de la transition scolarité obligatoire – degré secondaire II. Adoptées le 27 octobre 2006 à l'occasion de l'assemblée annuelle de la CDIP, Berne.

Hofmann C., Häfeli K. (2010): Ausbildungssituation von EBA-Lernenden in den Branchen Schreinerei und Hauswirtschaft – Kurzbericht. Haute Ecole intercantonale de pédagogie spécialisée (Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik, HfH), février 2010, Zurich.

Hofmann C., Zürcher C., Häfeli K. (2011): Berufliche Situation nach einer Grundbildung mit eidg. Berufsattest (EBA) in den Branchen Schreinerei und Hauswirtschaft. Haute Ecole intercantonale de pédagogie spécialisée (Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik, HfH), juin 2011, Zurich.

Kammermann M. (2009a): Well Prepared for the Labour Market? Employment Perspectives and Job Careers of Young People after a two-Year Basic Training Course with Swiss Basic Federal VET-Certificate. In Rauner F., Smith E., Hauschildt U., Zelloth H. (Eds.). Innovative Apprenticeships. Promoting Successful School-to-Work Transitions. Berlin: éditions LIT, 127-130.

Kammermann M., Amos J., Hofmann C., Hättich A. (2009b): Integriert in den Arbeitsmarkt? Personen mit Berufsattest im Detailhandel und im Gastgewerbe ein Jahr nach Ausbildungsabschluss. Ergebnisse der Laufbahnstudie EBA (2005-2009). Haute Ecole intercantonale de pédagogie spécialisée (Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik, HfH), avril 2009, Zurich.

Kammermann M. (2010): Job or further training? Impact of the Swiss Basic Federal Vocational Education and Training (VET) Certificate on the careers of low achieving young people. *Education and Training*, 52(5), 391-403.

Kammermann M. (2015): Das Berufsattest als Grundlage für eine erfolgreiche Berufskarriere – Kann die zweijährige berufliche Grundbildung berufliche Inklusion fördern? Universität de Zurich, faculté des lettres, 2015, Zurich.

Kammermann M., Stalder B.E., Hättich A. (2011): Two-year apprenticeships – a successful model of training? *Journal of Vocational Education and Training*, 63(3), 377-396.

Landert C., Eberli D. (2015): Solutions transitoires au moment de la transition I – Etat des lieux. Landert Brägger Partner pour le compte du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), 26 mai 2015, Zurich.

Pool Maag S., Müller S., Marti U. (2011): Schlussbericht Evaluation der Fachkundige individuellen Begleitung (FiB) in zweijährigen Grundbildungen im Kanton Zürich. Institut des sciences de l'éducation de l'Université de Zurich pour le compte de la Direction de l'éducation du canton de Zurich, 12 janvier 2011, Zurich.

Schuler M., Volz C. (2016): 5-Jahres-Überprüfung Büroassistent/in EBA Schlussbericht. Interessengemeinschaft Kaufmännische Grundbildung Schweiz (IGKG) pour le compte de l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle EHB IFFP IUFFP, 19 janvier 2016, Zollikofen.

Sempert W. (2008): Fachkundige individuelle Begleitung: Themen aus einer Evaluation in den Kantonen Basel-Stadt und Basel-Land. *Revue suisse de pédagogie spécialisée* vol. 5, mai 2008, Lucerne.

CSRE (2014) : Education en Suisse – rapport 2014, Aarau, Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation

Stalder B.E., Kammermann M. (2014): Career success of graduates with VET Certificate. *Formation Emploi*, 23 décembre 2014.

Stern S., Marti C., von Stokar T., Ehrle J. (2010): Evaluation de la formation professionnelle initiale de deux ans avec AFP, INFRAS/IDHEAP, 9 décembre 2010, Zurich.

Aperçu des études AFP

Etude	Période de l'enquête	Horizon de l'enquête	Zone	Diplômés	AFP
Bachmann Hunziker et al. (2013)	2010-2011	Enquête unique auprès des diplômés: – 18 mois après l'obtention du diplôme	Canton de Vaud	Formation élémentaire AFP CFC	Toutes
Bachmann Hunziker et al. (2014)	2010-2011	Enquête unique auprès des diplômés: – 18 mois après l'obtention du	Cantons de Vaud et de Genève	AFP CFC	Toutes

Etude	Période de l'enquête	Horizon de l'enquête	Zone	Diplômés	AFP
		diplôme			
Bolli (2015)	2015	Enquête unique auprès des diplômés: – 3 mois à 2 ans après l'obtention du diplôme	Canton de Schaffhouse	AFP	Toutes
Hofmann und Häfeli (2010)	2009	Enquête unique auprès des diplômés: — 2 mois avant l'obtention du diplôme	Suisse alémanique (Berne, Zurich, Saint-Gall, Bâle, Lucerne, Soleure, Argovie)	AFP	Employé/e en intendance AFP Aide-menuisier/ière AFP
Kammermann (2009a)	2006-2008	Enquête en deux volets auprès des diplômés: – Juste avant l'obtention du diplôme – 1 an après l'obtention du diplôme	Suisse alémanique, Suisse romande, Tessin	Formation élémentaire AFP	Assistant/e du commerce de détail AFP Employé/e en restauration/ en cuisine/ en hôtellerie AFP
Kammermann et al. (2009b)	2006-2008	Enquête en deux volets auprès des diplômés: – Juste avant l'obtention du diplôme – 1 an après l'obtention du diplôme	Suisse alémanique, Suisse romande, Tessin	Formation élémentaire AFP	Assistant/e du commerce de détail AFP Employé/e en restauration/ en cuisine/ en hôtellerie AFP
Kammermann (2010)	2006-2008	Enquête en deux volets auprès des diplômés: – Juste avant l'obtention du diplôme – 14 mois après l'obtention du diplôme	Suisse alémanique, Suisse romande, Tessin	Formation élémentaire AFP	Assistant/e du commerce de détail AFP Employé/e en restauration/ en cuisine/ en hôtellerie AFP
Kammermann et al. (2011)	2007-2010	Enquête en trois volets auprès des diplômés: – Juste avant l'obtention du diplôme – 14 mois après l'obtention du diplôme – 2 ans et demi après l'obtention du diplôme	Suisse alémanique, Suisse romande, Tessin	EBA Sonderklasse EBA Regelklasse EFZ	Assistant/e du commerce de détail AFP Employé/e en restauration/ en cuisine/ en hôtellerie AFP
Kammermann (2015)	2006-2014	Enquête en quatre volets auprès des diplômés: – Juste avant l'obtention du diplôme – 15 mois après l'obtention du diplôme – 2 ans et demi après l'obtention du diplôme – 5 ans après l'obtention du diplôme	Suisse alémanique, Suisse romande, Tessin	Formation élémentaire AFP	Assistant/e du commerce de détail AFP Employé/e en restauration/ en cuisine/ en hôtellerie AFP
Schuler und Volz (2016)	2015	Enquête unique: – Apprentis en 2 ^e année – Diplômés 1 à 5 ans après l'obtention du diplôme	Toute la Suisse	AFP	Assistant/e de bureau AFP
Stalder und Kammermann (2014)	2006-2014	Enquête en quatre volets auprès des diplômés: – Juste avant l'obtention du diplôme – 15 mois après l'obtention du diplôme	Suisse alémanique, Suisse romande, Tessin	AFP	Assistant/e du commerce de détail AFP Employé/e en restauration/ en cuisine/ en hôtellerie AFP

Etude	Période de l'enquête	Horizon de l'enquête	Zone	Diplômés	AFP
		<ul style="list-style-type: none"> – 2 ans et demi après l'obtention du diplôme – 5 ans après l'obtention du diplôme 			
Stern et al. (2010)	2009-2010		Enquête écrite: représentative Enquête téléphonique: Berne, Bâle, Vaud	Formation élémentaire AFP CFC	Enquête écrite: représentative Enquête téléphonique: assistant/e du commerce de détail, logisticien/ne, aide-menuisier/ière

Tableau 68: Aperçu des études AFP prises en compte sur la période 2009-2015